

DOREL.



Miser sur nos forces

Rapport annuel 2015





◀ [SuperSix EVO Carbon Force, Racing Edition](#)

Couronné « Vélo de route de l'année » lors de la remise des prix Interbike 2015.

[Slate Force CXI](#)

Médaillé d'or lors de l'événement Eurobike 2015 dans la catégorie « Meilleur vélo de route ».



[Grow and Go™ par Safety 1st](#)

Le siège d'auto conçu pour évoluer.



[Pebble Plus par Maxi-Cosi](#)

Reconnu comme le meilleur siège d'auto pour bébé de l'année 2015 en Europe pour la sécurité qu'il procure et sa facilité d'utilisation.



▲ [Ensemble de salle à manger de style Pub](#)

Cette ensemble à hauteur de comptoir de cinq morceaux est le complément idéal d'une salle à manger.



▲ [Le futon Paris](#)

Aux allures d'un sofa, le futon Paris de DHP présente des places spacieuses tout en offrant les caractéristiques fonctionnelles d'un futon. Style, confort, classe et fonctionnalité réunis dans un seul produit.

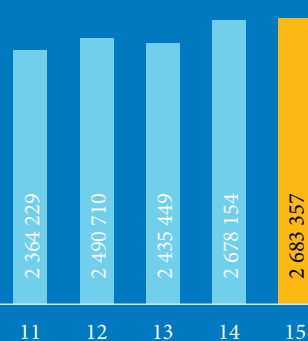
Performance financière – ajustée 5 ans⁽¹⁾

(En milliers de dollars US, sauf montants par action)

| | 2015 | 2014 | 2013 ⁽²⁾ | 2012 ⁽²⁾ | 2011 |
|--|-----------|-----------|---------------------|---------------------|-----------|
| Produits | 2 683 357 | 2 678 154 | 2 435 449 | 2 490 710 | 2 364 229 |
| Coût des produits vendus | 2 098 117 | 2 064 837 | 1 871 662 | 1 907 421 | 1 846 470 |
| Profit brut | 585 240 | 613 317 | 563 787 | 583 289 | 517 759 |
| en % des produits | 21,8 % | 22,9 % | 23,1 % | 23,4 % | 21,9 % |
| Charges | 481 955 | 482 578 | 458 819 | 437 180 | 392 947 |
| Profit opérationnel | 103 285 | 130 739 | 104 968 | 146 109 | 124 812 |
| Bénéfices avant impôt | 60 198 | 96 964 | 83 862 | 130 099 | 116 178 |
| en % des produits | 2,2 % | 3,6 % | 3,4 % | 5,2 % | 4,9 % |
| Impôts sur les bénéfices | 2 193 | 12 985 | 13 279 | 21 070 | 9 205 |
| Bénéfice net | 58 005 | 83 979 | 70 583 | 109 029 | 106 973 |
| en % des produits | 2,2 % | 3,1 % | 2,9 % | 4,4 % | 4,5 % |
| Bénéfice par action | | | | | |
| De base | 1,79 | 2,61 | 2,22 | 3,44 | 3,30 |
| Dilué | 1,78 | 2,59 | 2,19 | 3,40 | 3,28 |
| Valeur comptable par action à la fin de l'exercice ⁽³⁾ | 34,09 | 37,35 | 42,20 | 41,35 | 38,48 |

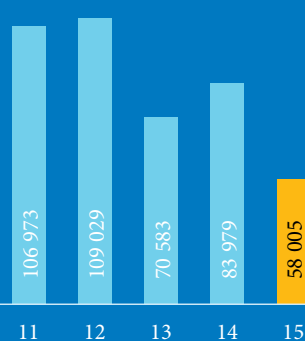
Produits⁽¹⁾

(En milliers de dollars US)



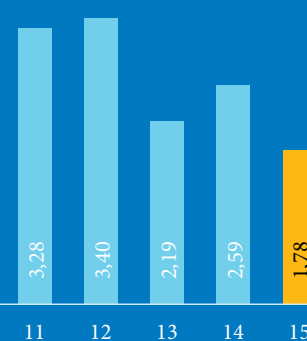
Bénéfice net⁽¹⁾

(En milliers de dollars US)



Bénéfice net par action dilué⁽¹⁾

(En dollars US)



(1) En raison de pertes de valeur, des frais de restructuration et autres coûts, et de la réévaluation des passifs au titre de contrats d'achat à terme de gré à gré, ce tableau de la performance financière des cinq derniers exercices est présenté sur une base ajustée à l'exception des montants de la valeur comptable par action. Pour obtenir de plus amples renseignements concernant les éléments spécifiques et les mesures non conformes aux PCGR, veuillez consulter la section intitulée « Résultats opérationnels : mesures non conformes aux PCGR » du rapport de gestion pour le trimestre et l'exercice clos le 30 décembre 2015.

(2) Au premier trimestre de 2013, la Société a adopté de façon anticipée les modifications apportées à l'IAS 19, Avantages du personnel. La Société a appliqué ces modifications de façon rétrospective (voir la note 3 des états financiers consolidés de la Société aux 30 décembre 2013 et 2012 et pour les exercices clos à ces mêmes dates).

(3) Basé sur le nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice.



Chers actionnaires,

De nombreuses initiatives d'envergure ont été entreprises tout au long de l'exercice 2015 dans le but de positionner les divisions Dorel Produits de puériculture et Dorel Sports de manière à assurer leur croissance future. Des mesures ont aussi été mises en œuvre dans les différents pays où elles exercent des activités afin d'atténuer les répercussions de la vigueur du dollar US. Notre division Dorel Mobilier de maison, qui n'a pas été affectée négativement par les fluctuations des taux de change, a connu une année exceptionnelle et a grandement contribué à la rentabilité globale de Dorel.

Les répercussions des fluctuations des devises sur les résultats des divisions Dorel Produits de puériculture et Dorel Sports ont eu un impact négatif net sans précédent d'environ 49 millions de dollars US sur le profit opérationnel de Dorel en 2015. L'impact aurait été encore plus considérable n'eût été d'actions concertées comme les hausses de prix stratégiques, le lancement de nouveaux produits, dont les prix de vente ont été établis en fonction des taux de change actuels, ainsi que les importantes mesures de réduction des coûts. Dorel est touchée de deux façons par un dollar US fort du fait que plus de 45 % de notre chiffre d'affaires est généré à l'extérieur des États-Unis. Premièrement, les résultats financiers des régions hors États-Unis sont convertis en dollars US et, deuxièmement, par une région qui engage des coûts dans une devise autre que la sienne.

Progrès accomplis au sein de Dorel Juvenile Chine

Malgré ces perturbations, beaucoup de choses ont été réalisées depuis l'acquisition des activités de produits de puériculture de Lerado Group en novembre 2014. La direction en Chine a fait un travail exceptionnel de mise en ordre des usines et nous sommes en avance sur notre échéancier. Il reste du travail à faire, mais la transformation a été considérable. Conformément à notre plan initial, deux usines de moindre envergure ont été fermées et les effectifs ont été réduits. Les activités sont en voie d'être centralisées au campus principal de Zhongshan, de même qu'à nos installations de Huangshi.

La plupart des gestionnaires locaux ont été remplacés par des dirigeants asiatiques expérimentés et des paliers hiérarchiques jugés superflus ont été éliminés. Les activités de production reposent désormais sur une culture axée sur le rendement. Les employés sont rémunérés en fonction d'une production soumise à un contrôle de la qualité. Les niveaux de production ont été augmentés alors que les usines sont en voie de devenir des centres de fabrication de classe mondiale. Grâce à la mise en œuvre de techniques Lean de type Kaizen, les temps de réglage ont été réduits et sont passés de 1,2 heure à 30 minutes. En plus des centres d'excellence en fabrication mis sur pied en Chine, d'autres sont situés au Portugal pour les sièges d'auto et les poussettes, tandis qu'aux États-Unis, aux Pays-Bas et au Brésil, les efforts se concentrent sur les sièges d'auto.

Tout en réduisant progressivement notre dépendance à l'égard de fournisseurs tiers, nous continuerons à donner en sous-traitance la fabrication de certains produits et composants lorsqu'il est judicieux de le faire. Des plateformes de produits ont été déplacées vers nos installations de Zhongshan et de nouvelles ont été lancées.



Site de recherche et de développement et laboratoire d'essais de Zhongshan.

Production aux installations de Zhongshan.

Huangshi est devenue le plus grand fabricant de poussettes-cannes au monde avec une production annuelle de 2,5 millions d'unités. Plus de 60 % de toutes les poussettes de Dorel sont désormais elles aussi fabriquées à cet endroit et ce pourcentage est appelé à augmenter. Les installations de Zhongshan disposent de vastes capacités en matière de recherche et de développement ainsi que d'essais qui complètent nos usines européennes et américaines. Ces installations desserviront éventuellement aussi nos autres unités d'exploitation.

Outre ses activités de fabrication, la présence de Dorel en Chine procure d'autres opportunités. Une solide équipe de vente nationale a été mise sur pied dans le but de développer les ventes sur le marché chinois en proposant un portefeuille complet de produits et de marques de Dorel. Le changement apporté par le gouvernement chinois à sa politique de l'enfant unique en vigueur depuis 35 ans et visant à permettre aux couples d'avoir deux enfants devrait donner un élan à nos activités en Chine d'ici 2018.

Transformation de Dorel Produits de puériculture

L'industrie traditionnellement stable des produits de puériculture est en train de se consolider. Dorel Produits de puériculture s'adapte en élaborant une stratégie d'affaires sur trois ans visant à transformer ses activités et à se préparer pour l'avenir. L'un des éléments clés de cette stratégie consiste en un cadre organisationnel qui permet à Dorel Produits de puériculture d'œuvrer à l'échelle mondiale, tout en conservant une saveur locale distinctive, en portant une attention particulière aux besoins spécifiques des consommateurs dans chacun des marchés desservis par ses unités d'exploitation.

Les éléments sont en place. Le portefeuille de Dorel Produits de puériculture, qui compte des articles dans toutes les gammes de prix, réunit des marques mondiales et régionales, connues et respectées. L'accélération du développement de produits a débouché sur de nouveaux articles innovants qui ont été lancés ces derniers mois ou le seront dans les prochains mois. Nous avons également intensifié nos efforts de marketing et en avons récolté les fruits plus tôt cette année alors que Walmart a décerné à Dorel son prix du fournisseur omnicanal de l'année.





Magasin Dorel Sports de Vivo los Trapenses, au Chili.



Dorel Sports

La division Dorel Sports a réalisé d'importantes percées dans plusieurs secteurs clés au cours de l'exercice 2015, en développant son solide portefeuille de marques de vélos dans différents réseaux et territoires. D'importants efforts d'innovation axés sur le développement de produits ont permis de lancer sur le marché un nombre sans précédent de 13 nouvelles plateformes Cannondale. Les nouveaux modèles ont reçu un accueil enthousiaste des consommateurs et d'excellents commentaires des professionnels de l'industrie des bicyclettes. La part de Cannondale sur le marché des bicyclettes aux États-Unis a augmenté durant la seconde moitié de l'exercice dans un contexte de forte concurrence et la marque a de nouveau obtenu de bons résultats au Japon. Nous avons enregistré une croissance significative dans le réseau nord-américain des détaillants d'articles de sport portée par la marque GT. La catégorie des pièces et accessoires a aussi été redynamisée grâce notamment à l'expansion de la nouvelle marque Fabric. Dans le réseau des grands détaillants, Pacific Cycle (PCG) a accru ses ventes auprès de l'ensemble de ses principaux clients et a particulièrement bien fait avec ses véhicules électriques pour enfants qui gagnent en popularité. PCG a aussi enregistré une progression de ses activités dans le secteur du commerce électronique.

Le dévoilement du concept de magasins Dorel Sports en janvier 2015 au Chili par l'unité d'exploitation locale florissante de notre division de produits de puériculture a fait des progrès. En capitalisant sur la grande notoriété du portefeuille complet de produits de Dorel offerts aux détaillants de bicyclettes indépendants (« DBI »), Dorel Sports a déjà procédé avec succès à l'ouverture de cinq magasins.

La situation politique et économique au Brésil a posé d'énormes défis. Plusieurs facteurs négatifs ont exercé une pression à la baisse sur le real brésilien dont la valeur a reculé de 50 % en 2015. Cette situation a entraîné la constatation d'une perte de valeur sans effet sur la trésorerie de 26,5 millions de dollars US relative au goodwill de Caloi au troisième trimestre.

Malgré tout, Dorel Sports prend de l'expansion sur le marché haut de gamme au Brésil en mettant à profit les solides relations de distribution que Caloi a développées au sein du réseau des DBI grâce à son portefeuille de marques – Caloi, GT et Cannondale. Le marché a également été réceptif au concept de magasin de Dorel Sports et des partenariats ont été conclus avec cinq détaillants de vélos au Brésil. Nous prévoyons d'ailleurs en ajouter cinq autres dans les prochains mois.

Tout comme pour la division Dorel Produits de puériculture, les taux de change ont été un facteur négatif important lors du dernier exercice et Dorel Sports prend des mesures proactives afin d'en atténuer l'impact. Des hausses des prix de vente ont été instaurées dans plusieurs pays, les achats de produits ont fait l'objet d'opérations de couverture dans les régions soumises aux fluctuations des taux de change et un contrôle serré des dépenses a été imposé dans l'ensemble de la division. En outre, l'accent est mis sur la croissance des catégories à marges élevées comme les pièces et les accessoires ainsi que les vêtements dans le but d'accroître les marges opérationnelles et de diversifier le portefeuille de produits.





Une année remarquable pour Dorel Mobilier de maison

La division Dorel Mobilier de maison a continué d'exploiter le succès qu'elle remporte dans le commerce électronique et les ventes effectuées par le biais de ce réseau ont enregistré une forte croissance à deux chiffres. La division a évolué et enregistré aujourd'hui une croissance grâce à un modèle éprouvé reposant sur une logistique sophistiquée, une rapidité de mise en marché et une offre de produits représentant une excellente valeur. L'année 2015 a été particulièrement fructueuse.

Les investissements effectués dans la technologie et l'infrastructure ont permis à Dorel de se hisser au sommet en matière de service à la clientèle et pour ses capacités à répondre aux besoins des clients du commerce électronique. Le commerce électronique représente un canal de vente essentiel pour les entreprises du secteur de l'ameublement et les investissements de Dorel dans l'optimisation de sa technologie, ainsi que dans les améliorations au niveau de l'expédition et de l'entreposage, tout comme la supériorité de son service à la clientèle, contribuent à soutenir la croissance enregistrée par la division dans le commerce électronique.



Perspectives

Les trois divisions de la Société prévoient améliorer leurs bénéfices en 2016. La dynamique favorable observée en 2015 à la division Dorel Mobilier de maison se poursuit cette année et nous nous attendons à surpasser les résultats records de 2015 grâce à une forte croissance des bénéfices. La division Dorel Produits de puériculture a obtenu des résultats supérieurs à ceux du précédent exercice au quatrième trimestre du fait que le lancement de nouveaux produits et des hausses sélectives des prix de vente ont permis à la division d'améliorer ses marges brutes pour atteindre presque 30 %. Avec la stabilisation des devises et les retombées de notre programme de restructuration, de même que d'autres améliorations apportées à nos activités opérationnelles, nous prévoyons poursuivre cette progression.

La gamme de produits 2016 de Dorel Sports est exceptionnelle. Nous nous attendons à accroître notre part de marché dans le réseau des DBI en tirant parti du succès remporté avec les vélos de l'année-modèle 2016 ainsi que de l'élargissement et des nouveautés prometteuses de notre gamme de produits de l'année-modèle 2017. Cela devrait contribuer à alimenter les ventes dans la deuxième moitié de l'exercice. Pour tenter de liquider leurs stocks excédentaires, certains des principaux concurrents de Dorel ont décidé de consentir des rabais de début de saison. Nous avons pris les mesures appropriées à ce contexte en matière de prix et nous déployons davantage d'efforts sur les ventes de produits connexes, comme les pièces et les accessoires ainsi que les vêtements de cyclisme, qui génèrent des marges plus élevées. Cette stratégie devrait en partie compenser la concurrence sur les prix des bicyclettes. Les affaires sont bonnes dans les réseaux des grands détaillants et des magasins d'articles de sport et nous prévoyons surpasser les résultats du dernier exercice dans ces réseaux de vente. Malgré les importants défis économiques et politiques auxquels fait face le Brésil, les résultats de l'unité d'exploitation Caloi devraient enregistrer une amélioration par rapport au précédent exercice.

Nos employés ont de quoi être fiers puisque c'est grâce à eux que Walmart a décerné à Dorel le prix convoité du fournisseur omnicanal de l'année. Cette reconnaissance est particulièrement remarquable puisqu'elle englobe nos trois divisions et met en relief l'efficacité de Dorel tant en magasin qu'en ligne. Au nom de la haute direction, je vous remercie tous sincèrement pour vos efforts au cours de cette année exigeante. J'exprime également ma reconnaissance aux membres de notre Conseil pour leur vision stratégique et pour avoir préservé notre stabilité durant ce dernier exercice. Notre dévouement envers nos investisseurs est inébranlable et tous les efforts visent à accroître la valeur pour les actionnaires.

Martin Schwartz
Président et chef de la direction



Mise à jour concernant nos activités en Chine

Nous avons procédé à une importante transformation de nos usines en Chine. Dans le cadre du plan, deux des quatre installations acquises ont été fermées et les effectifs ont été réduits. Nous poursuivons le transfert de la fabrication de produits et d'autres activités antérieurement réalisées par des fournisseurs vers nos installations. De nombreux changements ont été apportés afin d'améliorer la qualité de la production.





LES INDUSTRIES DOREL INC.

RAPPORT DE GESTION SUR LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS OPÉRATIONNELS

Ce rapport de gestion sur la situation financière et les résultats opérationnels (le « rapport ») doit être lu conjointement avec les états financiers consolidés de Les Industries Dorel Inc. (« Dorel » ou « la Société ») aux 30 décembre 2015 et 2014 et pour les exercices clos à ces mêmes dates (« les états financiers consolidés »), ainsi qu'avec les notes afférentes à ces états financiers consolidés. Toutes les données financières contenues dans ce rapport et dans les états financiers consolidés de la Société sont exprimées en dollars US, à moins d'indication contraire, et ont été établies conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS » ou « PCGR »), en utilisant le dollar US comme monnaie de présentation.

Les états financiers annuels consolidés audités et le présent rapport ont été examinés par le comité d'audit de la Société et ont été approuvés par le conseil d'administration qui en a aussi autorisé la publication. Les données contenues dans le présent rapport étaient à jour au 23 mars 2016.

Ce rapport contient des déclarations prospectives. Veuillez consulter la section intitulée « Mise en garde concernant l'information prospective » présentée à la fin de ce rapport pour obtenir de plus amples renseignements sur les risques, incertitudes et hypothèses que comportent ces déclarations. Les facteurs de risque liés à la Société sont décrits à la section intitulée « Risques et incertitudes du marché » du présent rapport. Les documents publics déposés par Dorel, y compris la notice annuelle de la Société, fournissent de plus amples renseignements et seront accessibles en ligne dans les délais prévus par la législation au www.sedar.com et sur le site Web de Dorel au www.dorel.com.

Note : Tous les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars US, sauf les montants par action ou à moins d'indication contraire.

1. VUE D'ENSEMBLE DE LA SOCIÉTÉ

Le siège social de la Société est situé à Westmount, dans la province de Québec, au Canada. Fondée en 1962, la Société exploite des activités dans vingt-cinq pays, réalise des ventes à l'échelle mondiale et emploie environ 10 450 personnes. L'objectif premier de Dorel consiste à fabriquer des produits innovants et de qualité et à combler les besoins des consommateurs tout en maximisant les résultats financiers pour ses actionnaires. Elle exploite trois divisions distinctes, soit Dorel Produits de puériculture, Dorel Sports et Dorel Mobilier de maison. La croissance de la Société au fil des années découle aussi bien de l'augmentation des ventes des activités d'exploitation existantes que de l'acquisition d'entreprises qui, de l'avis de la direction, sont susceptibles d'accroître la valeur de la Société.

a) Stratégie

Dorel est une société de produits de puériculture et de bicyclettes de classe mondiale. Le leadership de la Société en matière de sécurité et de style de vie est particulièrement marqué dans ces catégories de produits qui comptent une multitude d'articles novateurs qui définissent les tendances. La division Dorel Produits de puériculture possède un portefeuille de marques de grande notoriété, notamment les marques mondiales Safety 1st, Quinny, Maxi-Cosi et Tiny Love, auxquelles s'ajoutent des marques régionales comme Cosco, Bébé Confort, Infanti, Voyage, Angel et Mother's Choice. Les marques de Dorel Sports comprennent Cannondale, Schwinn, GT, Mongoose, Caloi, Roadmaster, Iron Horse et SUGOI. Dorel Mobilier de maison commercialise aussi, principalement en Amérique du Nord, un vaste assortiment de produits d'ameublement pour la maison dont certains fabriqués aux États-Unis et au Canada et d'autres importés.

On retrouve au sein des trois divisions de la Société plusieurs unités d'exploitation ou filiales. Chacune d'entre elles possède son propre président et chef de la direction et est gérée de manière autonome par une équipe de gestion distincte. La haute direction de la Société coordonne les activités de chacune des trois divisions, maximise les ventes réciproques et le marketing croisé, veille à l'efficacité de l'approvisionnement et saisit les occasions d'affaires connexes.

Les réseaux de distribution de Dorel varient d'une division à l'autre, mais en général, ses plus importants clients sont de grandes chaînes de détaillants. Ces chaînes comprennent des bannières de grandes surfaces à escompte, de grands magasins, des magasins-entrepôts et des centres de rénovation. Dorel Produits de puériculture réalise aussi des ventes par le biais de boutiques indépendantes et de magasins spécialisés dans les produits pour enfants. À la division Dorel Sports, les détaillants de bicyclettes indépendants (« DBI ») représentent un réseau important, de même que les chaînes de magasins d'articles de sport. Les détaillants en ligne représentent un autre réseau de distribution en croissance pour l'ensemble des unités d'exploitation de Dorel. Ces clients, qui comprennent aussi bien les sites de grands détaillants comme Walmart.com que les détaillants qui vendent exclusivement sur Internet comme Amazon, requièrent le même niveau de service que les clients traditionnels de la Société. Dorel possède et exploite également environ 100 magasins de détail au Chili et au Pérou, de même que plusieurs points de vente au détail en Europe et en Australie.

Dorel a recours à diverses méthodes de vente et de distribution : employés salariés; agents exclusifs ou non; agents spécialisés qui vendent divers produits, dont ceux de Dorel, à un client unique, par exemple une importante chaîne de magasins de rabais; et des agences commerciales ayant leurs propres forces de vente. Toutes les trois divisions commercialisent et annoncent leurs produits et en font la promotion au moyen de publicités en ligne, par le biais des médias sociaux ainsi que sur des sites Web de la Société, dans des magazines ciblés, des brochures multiproduits et dans d'autres médias. Les principaux clients détaillants de la Société font également de la publicité pour ses produits, principalement au moyen de circulaires et de brochures.

À la division Dorel Sports, les commandites d'événements et d'équipes constituent également un outil de marketing important. L'un des principaux supports promotionnels est assuré par la commandite de l'équipe Cannondale Pro Cycling, et le nom de l'équipe figure bien en vue sur les maillots des cyclistes. Cette stratégie crée une synergie commerciale intéressante entre Cannondale et l'équipe et permet de présenter les cyclistes et les victoires de l'équipe tout en tirant profit de l'intérêt des consommateurs pour le cyclisme professionnel. D'autres commandites diverses sont aussi octroyées à des équipes et des athlètes individuels dans le but de promouvoir les marques Caloi, GT et Mongoose.

Dorel estime que son engagement à offrir une qualité de service sans pareille dans l'industrie lui a permis de développer des relations d'affaires fructueuses et mutuellement avantageuses avec d'importants détaillants. Un niveau élevé de satisfaction de la clientèle a été atteint grâce au développement de relations étroites entre les représentants des ventes de Dorel et les clients. Des agences permanentes à service complet ont été mises sur pied pour s'occuper spécifiquement de certains comptes importants. Ces équipes dédiées s'assurent de satisfaire les exigences des clients en matière de stocks et d'approvisionnement et veillent à régler immédiatement tout problème susceptible de survenir.

Dorel est un concepteur et fabricant d'une vaste gamme de produits, en plus d'être un importateur de produits finis, la plupart de ces derniers provenant d'outre-mer. À ce titre, la Société compte sur ses fournisseurs pour son approvisionnement en produits finis et en matières premières et elle a toujours été fière de sa capacité à établir des relations fructueuses à long terme avec des fournisseurs aussi bien nationaux qu'internationaux. La Société a des effectifs de plus de 250 personnes en Chine continentale et à Taïwan dont le rôle est d'assurer que ses produits répondent aux normes de qualité les plus élevées et de veiller à la continuité du flux de produits. L'actuel ralentissement économique a démontré la qualité des relations qu'entretient Dorel avec ses fournisseurs puisque ces derniers ont été en mesure de continuer à répondre aux besoins de la Société malgré la conjoncture difficile.

Outre la fiabilité de sa chaîne d'approvisionnement, la qualité de ses produits et son dévouement au service à la clientèle hors pair, la notoriété de ses marques auprès des consommateurs constitue l'un des éléments importants de la stratégie de Dorel. En Amérique du Nord, par exemple, les gammes de produits Schwinn et Cannondale de Dorel font partie des marques les plus reconnues dans le secteur des articles de sport. Safety 1st est une marque de Dorel très réputée sur le marché des produits de puériculture en Amérique du Nord. Partout en Europe, la marque Maxi-Cosi est devenue le synonyme de sièges d'auto de qualité. Dans la plupart des marchés d'Amérique latine où Dorel est présente, la marque Infanti est l'un des chefs de file de la division Dorel Produits de puériculture dans le créneau des produits d'entrée et de milieu de gamme, et la marque Caloi est l'une des plus grandes marques de bicyclettes sur le marché.

Ces marques, et le fait que Dorel possède une vaste gamme d'autres noms de marque, permettent la différenciation des produits et des prix au sein de mêmes catégories de produits. Le développement de produits est un élément important de la croissance passée et future de Dorel. Dorel a effectué des investissements considérables dans ce domaine, en mettant l'accent sur l'innovation, la qualité, la sécurité et la rapidité de mise en marché grâce à ses nombreux centres de conception et de développement de produits. Au cours des cinq dernières années, Dorel a consacré en moyenne plus de 33 millions de dollars par an au développement de nouveaux produits.

b) Secteurs opérationnels

Dorel Produits de puériculture

La division Dorel Produits de puériculture fabrique et distribue des produits tels que des sièges d'auto pour enfants, des poussettes, des chaises hautes, des lits de bébé, des parcs d'enfant, des balançoires, des jouets d'éveil, des meubles et des articles de soins et dispositifs de sécurité pour enfants. À l'échelle mondiale, les activités combinées de Dorel dans le secteur des produits de puériculture en font la plus grande société de produits de puériculture au monde dans ses principales catégories de produits. L'innovation de produits et un portefeuille de marques de grande notoriété font partie intégrante de la stratégie commerciale de Dorel Produits de puériculture.

Les marques Safety 1st, Quinny, Maxi-Cosi et Tiny Love sont vendues à l'échelle mondiale dans la quasi-totalité des marchés desservis par Dorel Produits de puériculture. D'autres marques comme Cosco, Bébé Confort, Infanti, Voyage, Angel et Mother's Choice sont des marques régionales réputées et Dorel Produits de puériculture est en mesure de satisfaire toutes les gammes de prix grâce à son éventail de marques et de produits. En outre, certains produits sont vendus sous des marques utilisées sous licences comme Disney et Eddie Bauer, principalement en Amérique du Nord. Les produits vendus peuvent également arborer les marques maison exclusives de certains clients. La division Dorel Produits de puériculture compte des unités d'exploitation en Amérique du Nord, en Europe, en Amérique latine, en Chine, en Israël, en Australie et en Nouvelle-Zélande. Au total, Dorel Produits de puériculture vend des produits dans plus de 100 pays à travers le monde. En 2015, la division Dorel Produits de puériculture a représenté 39 % du chiffre d'affaires de Dorel.

Le siège social des activités de Dorel Juvenile États-Unis est situé à Foxboro, au Massachusetts. À l'exception des sièges d'auto, la plupart de ses produits sont conçus, mis au point et développés aux installations de Foxboro. Les activités de fabrication et l'entreposage sont basées à Columbus, en Indiana, où le développement des sièges d'auto est centralisé au site à la fine pointe de la technologie Dorel Technical Center for Child Safety. D'autres entrepôts de la côte ouest sont situés dans la ville d'Ontario, en Californie. Dorel Juvenile Canada, dont le siège social se trouve à Toronto, en Ontario, vend à des clients partout au Canada. Les principales marques utilisées en Amérique du Nord sont Cosco, Safety 1st, Maxi-Cosi et Quinny. Dorel Living vend du mobilier pour enfants à divers grands détaillants situés pour la plupart aux États-Unis.

En Amérique du Nord, la majeure partie des ventes de produits de puériculture est réalisée auprès des magasins à grande surface, des marchands en ligne et des grands détaillants, où magasinent des consommateurs soucieux de design qui privilégient la sécurité et la qualité à prix abordables. Dorel Produits de puériculture mise sur les grandes marques et les produits de conception novatrice pour les catégories de milieu et haut de gamme offertes dans les petites boutiques et les magasins spécialisés. Cette collection nord-américaine, qui arbore principalement les marques Quinny et Maxi-Cosi, livre concurrence aux produits de puériculture haut de gamme offerts par d'autres sociétés de moindre envergure. On dénombre plusieurs sociétés de produits de puériculture sur le marché nord-américain et Dorel est l'une des plus importantes avec Graco (une filiale du groupe Newell Rubbermaid), Evenflo Company Inc. (une filiale de Goodbaby International Holdings Limited) et Britax.

Le siège social de Dorel Juvenile Europe est situé à Paris, en France, et d'importantes installations de conception de produits sont situées à Cholet, en France, et à Helmond, aux Pays-Bas. On retrouve des services de ventes, de même que des usines de fabrication et d'assemblage, en France, aux Pays-Bas et au Portugal. Des filiales exploitant des activités de vente ou de distribution sont également situées en Italie, en Espagne, au Royaume-Uni, en Allemagne, en Belgique, en Suisse et en Pologne. En Europe, les produits sont principalement commercialisés sous les marques Maxi-Cosi, Quinny, Safety 1st et Bébé Confort.

En Europe, Dorel vend des produits pour enfants principalement de milieu et haut de gamme. Grâce à la grande notoriété des marques de Dorel et à ses produits de conception et de qualité supérieures, la plupart des ventes en Europe sont réalisées auprès d'importantes chaînes européennes de magasins spécialisés en produits pour enfants, de commerçants en ligne ainsi qu'auprès de boutiques indépendantes et de magasins spécialisés. Dorel est l'une des plus grandes entreprises de produits pour enfants en Europe et est en concurrence avec Britax, Peg Perego, Chicco, Maclaren et Graco, ainsi que plusieurs autres entreprises de moindre envergure.

En Amérique latine, Dorel Produits de puériculture exerce des activités dans la plupart des marchés. Dorel Juvenile Brésil fabrique des sièges d'auto localement et importe d'autres produits de puériculture, tels que des poussettes. Les marques vendues au Brésil comprennent les marques locales Infanti, Voyage et Stillo, de même que les marques internationales de Dorel comme Maxi-Cosi et Quinny. Dorel Juvenile Chili exploite des activités au Chili et au Pérou en plus de vendre à des clients situés en Bolivie et en Argentine. La principale marque vendue par Dorel Juvenile Chili est Infanti, l'une des marques de produits pour enfants les plus populaires en Amérique latine et qui occupe une position de chef de file sur le marché. Infanti propose des produits dans toutes les gammes de prix, mais se concentre sur les produits d'entrée et de milieu de gamme. Dorel Juvenile Chili exploite près de 100 points de vente au détail au Chili et au Pérou dont la majorité arbore la bannière Baby Infanti. Dorel Juvenile Colombie exploite des activités en Colombie et au Panama, en plus de réaliser des ventes dans plusieurs pays d'Amérique centrale et des Caraïbes. Dorel Juvenile Mexique a été créée en 2014 et dessert ce marché en y vendant les marques mondiales de Dorel.

Dorel Juvenile Australie fabrique et/ou distribue en Australie et en Nouvelle-Zélande des produits arborant la marque locale Mother's Choice, de même que les marques nord-américaines et européennes de Dorel. Les ventes sont réalisées auprès de grands détaillants et de magasins spécialisés. De plus, Dorel Juvenile Australie dessert les clients du marché de la grande région de l'Asie du Sud-Est. Tiny Love, dont le siège social est situé à Tel-Aviv, en Israël, est reconnue pour son innovation dans la catégorie des jouets d'éveil, qui comprend des produits comme des tapis d'activités, des mobiles, des articles de confort et des jouets spécifiquement conçus pour les bébés et les tout-petits. Tiny Love réalise des ventes dans plus de 50 pays à travers le monde, par l'entremise de filiales de Dorel et d'un réseau international de distributeurs.

En 2014, Dorel Produits de puériculture a entrepris une initiative d'envergure visant à améliorer sa rentabilité à long terme, à sécuriser sa chaîne d'approvisionnement et à élargir sa présence à l'échelle mondiale en procédant à l'acquisition d'une entreprise de produits de puériculture en Chine. Acquis principalement pour ses capacités manufacturières, Dorel Juvenile Chine procure également d'autres compétences en recherche et développement ainsi qu'une base à partir de laquelle la Société pourra élargir ses activités en Chine et dans d'autres régions de l'Asie. Les marques de Dorel vendues en Chine comprennent notamment la marque locale d'entrée de gamme Angel, à laquelle s'ajoutent d'autres marques de Dorel ciblant le marché des produits de puériculture haut de gamme en Chine.

Dorel Sports

La division Dorel Sports évolue dans un marché mondial dont les ventes au détail annuelles totalisent environ 58 milliards de dollars. Ce marché englobe les bicyclettes, les vêtements pour le cyclisme et la course, les véhicules électriques pour enfants, les poussettes de jogging et les remorques pour bicyclettes, ainsi que des pièces et accessoires connexes. La répartition des ventes de l'industrie des bicyclettes à l'échelle mondiale s'établit à environ 54 % pour la région de l'Asie-Pacifique, 22 % pour l'Europe et 12 % pour l'Amérique du Nord, tandis que le reste des ventes est réalisé dans les autres régions du monde. Les bicyclettes sont vendues dans le réseau des grands détaillants, le réseau des DBI et les chaînes de magasins d'articles de sport. En 2015, la division Dorel Sports a représenté 37 % du chiffre d'affaires de Dorel.

Aux États-Unis, au cours des 20 dernières années, le réseau des grands détaillants a conquis une part plus importante du marché et représente aujourd'hui plus de 75 % des unités vendues. Malgré la croissance du réseau des grands détaillants, les DBI demeurent un important réseau de vente au détail en Amérique du Nord, en Europe et dans d'autres régions du monde. Les DBI se spécialisent dans les bicyclettes haut de gamme et offrent à leurs clients un niveau de service que ne peuvent fournir les détaillants à grande surface. Les prix de vente au détail des vélos dans le réseau des DBI sont beaucoup plus élevés et peuvent atteindre plus de 10 000 \$ l'unité. À titre comparatif, les prix de vente au détail les plus élevés dans le réseau des détaillants à grande surface se situent entre 300 \$ et 500 \$ l'unité. Les chaînes de magasins d'articles de sport et de plein air vendent des bicyclettes dont le prix se situe dans le milieu de gamme; aux États-Unis, ce réseau représente environ 9 % du total des ventes au détail de l'industrie.

La différenciation des marques constitue un élément important dans le secteur des bicyclettes et on retrouve différentes marques dans les différents réseaux de distribution. Les bicyclettes et les marques haut de gamme sont vendues par l'entremise du réseau des DBI et certaines chaînes d'articles de sport, alors que les autres marques sont disponibles auprès des grands détaillants. En règle générale, les habitudes d'achat des consommateurs sont influencées par la conjoncture économique, les conditions météorologiques et les fluctuations saisonnières. Les principaux concurrents de la Société comprennent Huffy, Dynacraft, Trek, Giant, Specialized, Scott et Raleigh. En Europe, le marché est beaucoup plus fragmenté puisque la concurrence comprend également des entreprises de moindre envergure qui sont populaires dans diverses régions.

Le siège social mondial de la division Dorel Sports se trouve à Wilton, au Connecticut. Des installations importantes se trouvent également à Madison, au Wisconsin, à Vancouver, en Colombie-Britannique, ainsi qu'à São Paulo, au Brésil. En plus, des centres de distribution se trouvent en Californie et dans l'Illinois. Les activités européennes sont dirigées à partir d'Oldenzaal, aux Pays-Bas et on retrouve des installations en Suisse et au Royaume-Uni. À l'échelle mondiale, la division exploite des entreprises de vente et de distribution au Japon, en Chine et au Chili. En Australie, les ventes sont réalisées par l'entremise d'un distributeur tiers. Des activités d'approvisionnement ont été mises sur pied à Taïwan dans le but de coordonner le noyau de fournisseurs et la chaîne logistique de Dorel Sports en Extrême-Orient et de s'assurer que les produits fabriqués pour la Société respectent ses normes de qualité rigoureuses.

Le réseau des DBI est desservi par l'unité d'exploitation Cycling Sports Group (« CSG ») qui se concentre exclusivement sur cette catégorie, principalement avec les marques haut de gamme Cannondale et GT. La vaste majorité des ventes réalisées auprès de ce réseau est constituée de bicyclettes, auxquelles s'ajoutent certaines pièces, accessoires et vêtements. L'unité d'exploitation Caloi réalise des ventes aussi bien auprès des DBI que des grands détaillants. L'unité d'exploitation Pacifique Cycle se consacre exclusivement à la clientèle des grands détaillants et des chaînes de magasins d'articles de sport, et outre des bicyclettes et des accessoires, sa gamme de produits comprend aussi des poussettes de jogging, des remorques de bicyclettes, des véhicules électriques pour enfants et un certain nombre de jouets. Les bicyclettes, les pièces et les accessoires qui composent la gamme de produits vendue auprès des grands détaillants arborent plusieurs marques différentes dont les principales sont Schwinn et Mongoose. D'autres grandes marques offertes dans différentes gammes de prix comprennent notamment Roadmaster et Iron Horse, de même que des marques sous licence pour les bicyclettes et les tricycles pour enfants. Les poussettes de jogging et les remorques pour bicyclettes sont vendues sous les marques InStep et Schwinn, tandis que les véhicules électriques pour enfants sont vendus principalement sous la marque Kid Trax de même que sous certaines licences.

En Europe et ailleurs dans le monde, certaines marques de bicyclettes sont vendues par l'entremise de différents réseaux de distribution. Par exemple, en Russie, GT est une marque populaire auprès des détaillants d'articles de sport, tandis qu'en République tchèque, cette même marque est vendue dans le réseau des DBI. Les ventes de vêtements de sport et de produits connexes sont réalisées par l'unité d'exploitation CSG par le biais du réseau des DBI, de différentes chaînes de magasins d'articles de sport et de magasins spécialisés en course à pied. La marque principale de CSG est SUGOI et ses principaux concurrents sont Castelli, Pearl Izumi, Bontrager, Rapha et Assos, notamment, ainsi que certaines marques de bicyclettes.

Dorel Mobilier de maison

La division Dorel Mobilier de maison évolue au sein de l'industrie nord-américaine du meuble, un secteur d'activité qui représente 100 milliards de dollars. Dorel se classe parmi les dix plus importantes entreprises de fabrication et de commercialisation de meubles en Amérique du Nord et elle est solidement implantée aussi bien dans la fabrication nord-américaine que dans l'importation de meubles. Une part importante des produits qu'elle commercialise provient de ses propres usines de fabrication et le reste de son approvisionnement provient de l'Asie. Dorel est également le deuxième fabricant en importance de meubles prêts-à-assembler (« PAA ») en Amérique du Nord. Les produits sont distribués à partir des installations de fabrication nord-américaines de Dorel de même que de plusieurs centres de distribution. En 2015, la division Dorel Mobilier de maison a représenté 24 % du chiffre d'affaires de Dorel.

Dorel Mobilier de maison se compose de quatre unités d'exploitation, soit Ameriwood Industries (« Ameriwood »), Cosco Home & Office (« Cosco »), Dorel Home Products (« DHP ») et Dorel Asie (« Dorel Living »). Ameriwood se spécialise dans la fabrication en Amérique du Nord de meubles prêts-à-assembler et son siège social est situé à Wright City, au Missouri. Les installations de fabrication et de distribution d'Ameriwood sont situées à Tiffin, en Ohio, Dowagiac, au Michigan, et à Cornwall, en Ontario. Ameriwood compte aussi une division d'importation, Altra Furniture (« Altra »). Altra est également située à Wright City, au Missouri, et se consacre à la conception et l'importation de mobilier principalement dans les catégories du divertissement à la maison et du bureau à la maison. Cosco est située à Columbus, dans l'Indiana, et la majeure partie de ses ventes est constituée de meubles, de tabourets-escabeaux, de chariots manuels, d'échelles à usages spécifiques et de mobilier extérieur. DHP, qui est située à Montréal, au Québec, fabrique des futons et des matelas pour bébés, en plus d'importer des futons, des lits superposables, des matelas et d'autres meubles d'appoint. Dorel Living se spécialise dans l'approvisionnement d'articles rembourrés et d'une gamme complète de produits finis en bois provenant de l'Asie et distribués à travers l'Amérique du Nord. D'importantes installations de distributions sont également situées au Québec, en Californie et en Géorgie.

En 2015, grâce à son expansion majeure dans le secteur des ventes en ligne, Dorel Mobilier de maison a accru son chiffre d'affaires de plus de 16 %, enregistrant ainsi ses ventes annuelles les plus élevées de son histoire. Dorel Mobilier de maison détient une part de marché importante dans ses catégories de produits et jouit d'une forte présence auprès de sa clientèle. Les ventes sont surtout réalisées auprès des grands détaillants, des magasins-entrepôts, des centres de rénovation, des marchands en ligne et des grandes surfaces spécialisées dans le matériel de bureau et l'électronique. Les ventes en ligne représentent une part importante du chiffre d'affaires de Dorel Mobilier de maison et la division a effectué de nombreux investissements dans ce réseau. Certains des produits que Dorel commercialise arborent les marques maison de sa clientèle de détaillants et d'autres sont vendus sous une gamme de marques, notamment Ameriwood, Altra, System Build, Ridgewood, DHP, Dorel Fine Furniture, Dorel Living, Signature Sleep et Cosco. Dorel Mobilier de maison compte de nombreux concurrents, notamment Sauder Manufacturing et Whalen Furniture dans la catégorie des meubles PAA, Meco dans la catégorie des meubles pliants, Tricam dans la catégorie des tabourets-escabeaux et Werner dans celle des échelles.

2. ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS EN 2015

Le 13 mai 2015, la Société a annoncé son intention de procéder à une nouvelle offre publique de rachat dans le cours normal de ses activités (« l'offre publique 2015 »). En vertu de l'offre publique 2015, la Société peut racheter aux fins d'annulation jusqu'à concurrence de 200 000 actions à droit de vote subalterne de catégorie « B » sur une période de douze mois qui a commencé le 19 mai 2015 et se terminera le 18 mai 2016, ce qui représente environ 0,71 % des actions à droit de vote subalterne de catégorie « B » émises et en circulation de la Société. Les rachats effectués par la Société se font par l'intermédiaire des services de la Bourse de Toronto (« TSX ») et sont conclus selon le cours boursier des actions à droit de vote subalterne de catégorie « B » au moment du rachat. Au 5 mai 2015, on dénombrait 28 126 876 actions à droit de vote subalterne de catégorie « B » émises et en circulation. Le conseil d'administration estime que le cours boursier des actions à droit de vote subalterne de catégorie « B » pourrait ne pas être le reflet de la valeur sous-jacente de la Société à certains moments pendant la durée de l'offre publique 2015. Le conseil d'administration a, par conséquent, conclu que le rachat d'actions à certains cours boursiers pourrait constituer une utilisation appropriée des ressources financières de la Société et être à l'avantage de la Société et de ses actionnaires.

Au cours de la période de six mois antérieure à la présentation de l'offre publique 2015, le volume quotidien moyen des opérations sur les actions à droit de vote subalterne de catégorie « B » de la Société à la TSX s'est établi à 40 595 actions. Par conséquent, en vertu des politiques de la TSX, la Société a le droit de racheter lors de tout jour de bourse un nombre maximal de 10 148 actions à droit de vote subalterne de catégorie « B », soit 25 % du volume quotidien moyen des opérations. En outre, une fois par semaine civile, la Société peut racheter un bloc (au sens attribué à ce terme dans le Guide à l'intention des sociétés de la TSX) d'actions à droit de vote subalterne de catégorie « B » n'appartenant pas directement ou indirectement à des initiés de la Société, conformément aux politiques de la TSX.

Tous les achats effectués dans le cadre de l'offre publique 2015 doivent être conformes aux exigences de la TSX. Les actions à droit de vote subalterne de catégorie « B » visées par l'offre publique 2015 seront rachetées par la Société uniquement sur le marché libre pendant la durée de l'offre. À la connaissance de la Société, aucun administrateur ou membre de la direction de la Société n'a l'intention de vendre des actions de la Société pendant le déroulement de l'offre publique 2015.

En outre, la Société a conclu une convention d'achat d'actions automatique avec Marchés mondiaux CIBC inc. (« CIBC ») relativement à l'offre publique 2015. En vertu de cet accord, CIBC peut, à sa discrétion et pendant certaines périodes d'interdiction des opérations, faire l'acquisition d'actions à droit de vote subalterne de catégorie « B » pour le compte de la Société, sous réserve de l'application de certains paramètres relatifs au prix et au nombre d'actions. La convention conclue avec CIBC peut être résiliée en tout temps par la Société.

Au titre de l'offre publique 2015, la Société n'a pas racheté d'actions à droit de vote subalterne de catégorie « B » au cours de l'exercice clos le 30 décembre 2015.

Au cours du troisième trimestre clos le 30 septembre 2015, les divisions Dorel Produits de puériculture et Dorel Sports ont entamé des activités de restructuration. L'examen stratégique de Dorel Produits de puériculture s'inscrit dans le cadre de sa transformation continue pour devenir une entreprise plus intégrée sur ses divers marchés. Dorel Produits de puériculture prévoit réaliser des économies annuelles d'au moins 9,0 millions de dollars une fois la restructuration complétée vers la fin de 2016. En ce qui a trait à la division Dorel Sports, les initiatives comprennent notamment la mise en œuvre d'une nouvelle stratégie de mise en marché et une nouvelle structure pour son réseau en Amérique du Nord de DBI et étaient à toutes fins utiles complétée à la clôture de l'exercice 2015. Ces initiatives devraient permettre la réalisation d'économies annuelles d'environ 4,0 millions de dollars. De plus amples renseignements concernant ces activités sont présentés à la section traitant des résultats opérationnels du présent rapport ainsi qu'à la note 6 afférente aux états financiers consolidés pour les exercices clos les 30 décembre 2015 et 2014.

Au cours du troisième trimestre clos le 30 septembre 2015, l'instabilité économique et politique au Brésil a rendu nécessaire la révision des hypothèses à l'égard des résultats projetés et de la croissance des flux de trésorerie, ce qui a engendré des pertes de valeur du goodwill et des immobilisations incorporelles pour Dorel Sports – Caloi, tel que présenté à la section traitant des résultats opérationnels du présent rapport.

3. RÉSULTATS OPÉRATIONNELS

a) Mesures financières non conformes aux PCGR

En raison des pertes de valeur, des frais de restructuration et autres coûts ainsi que de la réévaluation des passifs au titre de contrats d'achat à terme de gré à gré engagés en 2015 et 2014, la Société inclut dans le présent rapport des mesures financières non conformes aux PCGR, à savoir le « total des produits ajusté », le « coût des produits vendus ajusté », le « profit brut ajusté », le « profit opérationnel ajusté », les « frais financiers ajustés », le « bénéfice avant impôts sur le résultat ajusté », les « impôts sur le résultat ajusté », le « bénéfice net ajusté » et le « bénéfice par action ajusté de base et dilué ». La Société estime que cette information permet de comparer de façon plus explicite la performance de ses activités principales d'une période à l'autre. Ces mesures financières non conformes aux PCGR n'ont pas de signification normalisée prescrite par les PCGR et, par conséquent, il est peu probable qu'elles puissent être comparées à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs. Le présent rapport comprend les rapprochements entre ces mesures financières non conformes aux PCGR et les mesures financières qui sont les plus directement comparables calculées conformément aux PCGR.

Les flux de trésorerie libres constituent aussi une mesure financière non conforme aux PCGR et se définissent comme les rentrées nettes liées aux activités opérationnelles dont sont soustraits les dividendes versés, les rachats d'actions et le montant net des entrées d'immobilisations corporelles et immobilisations incorporelles. Nous considérons les flux de trésorerie libres comme un indicateur important de la solidité financière et de la performance de notre entreprise, car ils représentent les fonds disponibles, après déduction des dépenses en immobilisations, pour rembourser la dette et réinvestir dans notre entreprise, réaliser des acquisitions d'entreprises ou encore pour redistribution à nos actionnaires. Nous croyons que cette mesure est couramment utilisée par les investisseurs et les analystes pour évaluer les sociétés et leurs actifs sous-jacents.

b) Pertes de valeur, frais de restructuration et autres coûts et réévaluation des passifs au titre de contrats d'achat à terme de gré à gré

Tableaux de rapprochement des mesures financières non conformes aux PCGR:

| Résultats pour l'exercice clos le 30 décembre 2015 | | | |
|---|------------|--|------------|
| | Déclaré | Pertes de valeur, frais de restructuration et autres coûts | Ajusté |
| | \$ | \$ | \$ |
| TOTAL DES PRODUITS | 2 683 357 | — | 2 683 357 |
| Coût des produits vendus | 2 101 859 | (3 742) | 2 098 117 |
| PROFIT BRUT | 581 498 | 3 742 | 585 240 |
| Frais de vente | 235 030 | — | 235 030 |
| Frais généraux et administratifs | 209 330 | — | 209 330 |
| Frais de recherche et de développement | 37 595 | — | 37 595 |
| Frais de restructuration et autres coûts | 14 790 | (14 790) | — |
| Pertes de valeur du goodwill et des immobilisations incorporelles | 26 510 | (26 510) | — |
| PROFIT OPÉRATIONNEL | 58 243 | 45 042 | 103 285 |
| Frais financiers | 35 277 | 7 810 | 43 087 |
| BÉNÉFICE AVANT IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT | 22 966 | 37 232 | 60 198 |
| (Recouvrement) charge d'impôts sur le résultat | (2 738) | 4 931 | 2 193 |
| Taux d'imposition | (11,9 %) | — | 3,6 % |
| BÉNÉFICE NET | 25 704 | 32 301 | 58 005 |
| BÉNÉFICE PAR ACTION | | | |
| De base | 0,80 | 0,99 | 1,79 |
| Dilué | 0,79 | 0,99 | 1,78 |
| NOMBRE D' ACTIONS EN CIRCULATION | | | |
| De base - moyenne pondérée | 32 324 569 | | 32 324 569 |
| Dilué - moyenne pondérée | 32 527 632 | | 32 527 632 |

Résultats pour l'exercice clos le 30 décembre 2014

| | Déclaré | Pertes de valeur, frais de restructuration et autres coûts | Ajusté |
|---|------------|--|------------|
| | \$ | \$ | \$ |
| TOTAL DES PRODUITS | 2 677 554 | 600 | 2 678 154 |
| Coût des produits vendus | 2 072 230 | (7 393) | 2 064 837 |
| PROFIT BRUT | 605 324 | 7 993 | 613 317 |
| Frais de vente | 235 776 | — | 235 776 |
| Frais généraux et administratifs | 210 691 | — | 210 691 |
| Frais de recherche et de développement | 36 111 | — | 36 111 |
| Frais de restructuration et autres coûts | 18 781 | (18 781) | — |
| Pertes de valeur du goodwill et des immobilisations incorporelles | 125 821 | (125 821) | — |
| PROFIT (PERTE) OPÉRATIONNEL(LE) | (21 856) | 152 595 | 130 739 |
| Frais financiers | 8 073 | 25 702 | 33 775 |
| BÉNÉFICE (PERTE) AVANT IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT | (29 929) | 126 893 | 96 964 |
| (Recouvrement) charge d'impôts sur le résultat | (8 660) | 21 645 | 12 985 |
| Taux d'imposition | 28,9 % | — | 13,4 % |
| BÉNÉFICE (PERTE) NET(TE) | (21 269) | 105 248 | 83 979 |
| BÉNÉFICE (PERTE) PAR ACTION | | | |
| De base | (0,66) | 3,27 | 2,61 |
| Dilué | (0,66) | 3,25 | 2,59 |
| NOMBRE D' ACTIONS EN CIRCULATION | | | |
| De base - moyenne pondérée | 32 213 733 | | 32 213 733 |
| Dilué - moyenne pondérée | 32 213 733 | | 32 440 354 |

Tableaux de rapprochement des mesures financières non conformes aux PCGR:

| Résultats pour le quatrième trimestre clos le 30 décembre 2015 | | | |
|---|-------------------|---|-------------------|
| | Déclaré | Frais de restructuration et autres coûts | Ajusté |
| | \$ | \$ | \$ |
| TOTAL DES PRODUITS | 668 938 | — | 668 938 |
| Coût des produits vendus | 519 807 | (363) | 519 444 |
| PROFIT BRUT | 149 131 | 363 | 149 494 |
| Frais de vente | 60 578 | — | 60 578 |
| Frais généraux et administratifs | 54 650 | — | 54 650 |
| Frais de recherche et de développement | 10 554 | — | 10 554 |
| Frais de restructuration et autres coûts | 7 544 | (7 544) | — |
| PROFIT OPÉRATIONNEL | 15 805 | 7 907 | 23 712 |
| Frais financiers | 14 814 | (2 069) | 12 745 |
| BÉNÉFICE AVANT IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT | 991 | 9 976 | 10 967 |
| (Recouvrement) charge d'impôts sur le résultat | (5 623) | 2 474 | (3 149) |
| Taux d'imposition | (567,4 %) | — | (28,7 %) |
| BÉNÉFICE NET | 6 614 | 7 502 | 14 116 |
| BÉNÉFICE PAR ACTION | | | |
| De base | 0,20 | 0,24 | 0,44 |
| Dilué | 0,20 | 0,23 | 0,43 |
| NOMBRE D'ACTION EN CIRCULATION | | | |
| De base - moyenne pondérée | 32 332 643 | | 32 332 643 |
| Dilué - moyenne pondérée | 32 545 163 | | 32 545 163 |

Résultats pour le quatrième trimestre clos le 30 décembre 2014

| | Déclaré | Pertes de valeur, frais de restructuration et autres coûts | Ajusté |
|---|------------|--|------------|
| | \$ | \$ | \$ |
| TOTAL DES PRODUITS | 701 002 | 600 | 701 602 |
| Coût des produits vendus | 558 057 | (6 218) | 551 839 |
| PROFIT BRUT | 142 945 | 6 818 | 149 763 |
| Frais de vente | 61 444 | — | 61 444 |
| Frais généraux et administratifs | 57 736 | — | 57 736 |
| Frais de recherche et de développement | 11 858 | — | 11 858 |
| Frais de restructuration et autres coûts | 9 503 | (9 503) | — |
| Pertes de valeur du goodwill et des immobilisations incorporelles | 125 821 | (125 821) | — |
| PROFIT (PERTE) OPÉRATIONNEL(LE) | (123 417) | 142 142 | 18 725 |
| Frais financiers | (20 466) | 30 789 | 10 323 |
| BÉNÉFICE (PERTE) AVANT IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT | (102 951) | 111 353 | 8 402 |
| (Recouvrement) charge d'impôts sur le résultat | (22 202) | 19 611 | (2 591) |
| Taux d'imposition | 21,6 % | — | (30,8 %) |
| BÉNÉFICE (PERTE) NET(TE) | (80 749) | 91 742 | 10 993 |
| BÉNÉFICE (PERTE) PAR ACTION | | | |
| De base | (2,50) | 2,84 | 0,34 |
| Dilué | (2,50) | 2,84 | 0,34 |
| NOMBRE D' ACTIONS EN CIRCULATION | | | |
| De base - moyenne pondérée | 32 313 250 | | 32 313 250 |
| Dilué - moyenne pondérée | 32 313 250 | | 32 502 846 |

Les détails relatifs aux pertes de valeur, aux frais de restructuration et autres coûts ainsi qu'à la réévaluation des passifs au titre de contrats d'achat à terme de gré à gré comptabilisés sont présentés ci-dessous :

| | Douze mois clos les 30 décembre | | Quatrièmes trimestres clos les 30 décembre | |
|---|------------------------------------|----------|---|----------|
| | 2015 | 2014 | 2015 | 2014 |
| | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Programmes et incitatifs offerts aux clients [dans les produits] | — | 600 | — | 600 |
| Frais de restructuration [dans le coût des produits vendus] ⁽²⁾ | 3 742 | 7 393 | 363 | 6 218 |
| Comptabilisés dans le profit brut | 3 742 | 7 993 | 363 | 6 818 |
| Indemnités de cessation d'emploi et de licenciement | 6 815 | 2 770 | 3 839 | 2 020 |
| Amortissement accéléré | — | 916 | — | — |
| Dépréciation d'actifs | 3 196 | 2 062 | 2 196 | 2 062 |
| Gains sur les compressions des passifs nets au titre des prestations définies de retraite | (326) | — | (326) | — |
| Autres coûts connexes | 1 451 | 1 958 | 1 016 | 1 737 |
| Comptabilisés sur une ligne distincte dans les comptes consolidés du résultat | 11 136 | 7 706 | 6 725 | 5 819 |
| Total des frais de restructuration | 14 878 | 15 699 | 7 088 | 12 637 |
| Coûts liés aux acquisitions | 3 654 | 4 533 | 819 | 3 081 |
| Dépréciation du placement dans Brixia et autres coûts liés aux commandites de l'équipe | — | 6 542 | — | 603 |
| Total des autres coûts comptabilisés sur une ligne distincte dans les comptes consolidés du résultat | 3 654 | 11 075 | 819 | 3 684 |
| Total des frais de restructuration et autres coûts | 18 532 | 26 774 | 7 907 | 16 321 |
| Pertes de valeur du goodwill et des immobilisations incorporelles | 26 510 | 125 821 | — | 125 821 |
| Frais financiers | | | | |
| Perte (gain) sur réévaluation des passifs au titre de contrats d'achat à terme de gré à gré | (7 810) | (25 702) | 2 069 | (30 789) |
| Total des pertes de valeur, des frais de restructuration et autres coûts et de la réévaluation des passifs au titre de contrats d'achat à terme de gré à gré avant impôts sur le résultat ⁽¹⁾ | 37 232 | 126 893 | 9 976 | 111 353 |
| Total des pertes de valeur, des frais de restructuration et autres coûts et de la réévaluation des passifs au titre de contrats d'achat à terme de gré à gré après impôts sur le résultat | 32 301 | 105 248 | 7 502 | 91 742 |
| Impact total sur le (la) bénéfice (perte) par action dilué(e) | (0,99) | (3,25) | (0,23) | (2,84) |
| ⁽¹⁾ Montants sans effet sur la trésorerie inclus dans le total : | 25 312 | 110 421 | 4 302 | 99 847 |

⁽²⁾ Incluent la dépréciation des moules, l'amortissement accéléré et les frais liés au démarquage et au déménagement des stocks.

Pertes de valeur du goodwill et des immobilisations incorporelles

Au cours du quatrième trimestre de 2014, la division Dorel Produits de puériculture a entrepris une initiative importante visant à améliorer sa rentabilité à long terme, à sécuriser sa chaîne d'approvisionnement et à élargir sa présence à l'échelle mondiale en acquérant Dorel Juvenile Chine. Cette acquisition permet à Dorel de mieux servir sa clientèle existante et constitue une base à partir de laquelle la Société pourra accroître ses activités en Chine et dans d'autres parties de l'Asie. Cette orientation stratégique importante vers un modèle d'affaires plus intégré verticalement comporte également une réévaluation des activités de Dorel Produits de puériculture à l'échelle mondiale. Par conséquent, les hypothèses quant aux résultats projetés et à la croissance des flux de trésorerie ont été revues au cours du dernier trimestre de l'exercice 2014 et il a été déterminé que les bénéfices futurs devraient provenir directement des nouvelles installations de la Société en Asie plutôt que des marchés matures en Amérique du Nord et en Australie. Il en a résulté des pertes de valeur du goodwill d'un montant total de 82,7 millions de dollars qui ont été comptabilisées au quatrième trimestre de 2014.

La Société a aussi comptabilisé en 2014 des pertes de valeur de 43,1 millions de dollars avant impôts attribuées aux marques de commerce fondées sur la baisse de la rentabilité et des flux de trésorerie futurs sur des marques spécifiques dans le sud de l'Europe. La Société a pris la décision stratégique de se concentrer sur les marques Maxi-Cosi et Quinny dans cette région du marché européen et, par conséquent, les profits sont générés surtout par ces marques plutôt que par les marques Bébé Confort, Monbébé, Babidéal et Baby Relax acquises dans le cadre de l'acquisition de l'entreprise Ampa France en 2003.

En raison des difficultés économiques au Brésil et des conditions sur le marché local, de la montée de l'inflation et de la dévaluation du real brésilien, la Société a révisé ses hypothèses à l'égard des résultats projetés et de la croissance des flux de trésorerie de Dorel Sports – Caloi, ce qui a engendré une perte de valeur du goodwill de 19,9 millions de dollars et une charge de dépréciation des relations clients de 6,6 millions de dollars qui ont été constatées au troisième trimestre de 2015. Cette situation a également entraîné une réévaluation des passifs au titre de contrats d'achat à terme de gré à gré en lien avec l'acquisition de Caloi qui a donné lieu à un profit latent de 9,7 millions de dollars comptabilisé dans les frais financiers au cours de ce même trimestre.

Frais de restructuration et autres coûts

Dorel Produits de puériculture

En 2014, la Société a engagé des coûts de 10,8 millions de dollars relativement au transfert de la fabrication de certains produits d'entités de Dorel Produits de puériculture de fournisseurs tiers vers les installations de Dorel Juvenile Chine. Plus précisément, le transfert a nécessité la conception de nouveaux produits et de moules entraînant une charge de dépréciation sans effet sur la trésorerie de 4,6 millions de dollars liée à des frais de développement différés et des moules pour des produits qui ont été abandonnés par suite du changement dans la stratégie d'approvisionnement. La portion restante de 6,2 millions de dollars constatée en 2014 relativement à ce transfert de la fabrication était constituée d'un montant de 1,1 million de dollars pour les indemnités de cessation d'emploi et de licenciement versées aux salariés, 0,6 million de dollars pour les programmes et incitatifs offerts aux clients, 3,7 millions de dollars pour le démarquage et le déménagement de stocks et 0,8 million de dollars pour d'autres coûts connexes.

Au cours du quatrième trimestre de 2015, Dorel Produits de puériculture a poursuivi ses activités de restructuration dans le cadre de sa transformation continue pour devenir une entreprise plus intégrée sur ses divers marchés. La division a identifié des occasions de réaliser des économies principalement par le biais de la consolidation de certaines installations en Chine où deux plus petites installations ont été fermées au cours du quatrième trimestre. De plus, la main-d'œuvre indirecte a été réduite aux deux principales installations restantes de la Société en Chine. Des occasions de consolidation additionnelles ont été répertoriées pour certaines activités principales qui devraient être redéployées en une seule installation. Par conséquent, au cours du quatrième trimestre de 2015, certaines installations sous-utilisées ont été rendues disponibles à la vente. Dans le cadre du programme de restructuration continu, en 2016, des propriétés additionnelles seront aussi rendues disponibles à la vente, réduisant davantage la présence de la Société et générant de la trésorerie à partir des actifs acquis dans le cadre de l'acquisition de Dorel Juvenile Chine en 2014. En Amérique du Nord, il a été décidé au troisième trimestre que les activités basées aux États-Unis fourniraient dorénavant le soutien administratif aux activités canadiennes, permettant ainsi à ces dernières de se concentrer sur les ventes et le marketing. Par ailleurs, les activités d'un ancien bureau de Dorel Juvenile Chine aux États-Unis ont été fermées. En Europe, la manière dont les produits sont lancés sur le marché, l'harmonisation en cours des processus ainsi que le recentrage de l'organisation de vente font partie des actions mises en œuvre dans le but d'améliorer la productivité. Enfin, l'entreprise basée au Panama, qui dessert l'Amérique centrale et les Caraïbes, a été réduite pour mieux se concentrer sur le modèle d'importation directe, en plus d'avoir réorienté son équipe de direction et simplifié son offre de produits.

Ce plan de restructuration devrait être complété d'ici la fin de l'exercice 2016 avec la mise en œuvre de la nouvelle orientation stratégique. En 2015, la Société a comptabilisé des frais de restructuration de 10,3 millions de dollars en vertu du plan, dont 3,2 millions de dollars de charges sans effet sur la trésorerie liées à la dépréciation d'actifs à long terme et au démarquage de stocks, 5,7 millions de dollars d'indemnités de cessation d'emploi et de licenciement versées aux employés, 0,3 million de dollars en gains sur les compressions des passifs nets au titre des prestations définies de retraite et 1,7 million de dollars d'autres coûts connexes. Les coûts additionnels associés à ce plan de restructuration consisteront essentiellement en dépréciations d'actifs, sans effet sur la trésorerie, à la juste valeur diminuée des coûts de vente de terrains, d'immeubles et de droits d'utilisation de terrains sous-utilisés en Chine et qui seront rendus disponibles à la vente en 2016, en plus d'indemnités de cessation d'emploi et de licenciement.

Dorel Sports

Au troisième trimestre de 2015, Dorel Sports a annoncé une nouvelle stratégie de mise en marché et une nouvelle structure pour son réseau nord-américain de DBI (le « Plan 2015 »). Le plan comprenait la réorganisation de l'entreprise de façon à pouvoir se concentrer davantage sur les catégories de produits de pièces et accessoires et de vêtements. Dans le cadre de ces initiatives, la Société avait identifié des occasions de réduction de coûts importantes à travers la division, dont une réduction des effectifs en Amérique du Nord et le regroupement des gammes de vêtements Cannondale et SUGOI dans un même portefeuille mondial de vêtements.

Pour l'exercice clos le 30 décembre 2015, la Société a comptabilisé une charge de 5,4 millions de dollars dans le cadre du Plan 2015, dont 3,7 millions de dollars de charges sans effet sur la trésorerie liées à la dépréciation d'actifs à long terme et au démarquage de stocks, 1,6 million de dollars d'indemnités de cessation d'emploi et de licenciement versées aux salariés et 0,1 million de dollars d'autres coûts connexes. Les initiatives de restructuration relatives au Plan 2015 ont été achevées au quatrième trimestre de l'exercice 2015.

Les initiatives de restructuration annoncée par Dorel Sports vers la fin de 2013 (le « Plan 2013 ») sont finalisées et ont donné lieu à des frais de restructuration cumulés de 19,5 millions de dollars, dont 10,9 millions de dollars de charges sans effet sur la trésorerie liées à la dépréciation d'actifs à long terme, à un amortissement accéléré attribuable à la révision de la durée d'utilité estimative d'actifs à long terme et à un démarquage des stocks, 7,8 millions de dollars d'indemnités de cessation d'emploi et de licenciement versées aux salariés et 0,8 million de dollars d'autres coûts connexes. Du montant de 19,5 millions de dollars des frais de restructuration cumulatifs, un recouvrement de 0,8 million de dollars a été comptabilisé au cours du présent exercice, 4,9 millions de dollars en 2014 et 15,4 millions de dollars en 2013.

Autres coûts

En 2015, la division Dorel Produits de puériculture a engagé des coûts de 3,7 millions de dollars liés à l'acquisition de Dorel Juvenile Chine. En 2014, Dorel Produits de puériculture avait engagé des coûts de 4,0 millions de dollars liés à l'acquisition de Dorel Juvenile Chine, de 0,2 million de dollars liés à celle de Tiny Love et de 0,1 million de dollars en lien avec Infanti Brésil.

En 2014, les résultats de la division Dorel Sports incluaient des frais de vente de 6,5 millions de dollars liés aux changements survenus dans l'équipe professionnelle de cyclisme Cannondale Pro Cycling. La signature d'une nouvelle entente avec Slipstream Sports LLC avait entraîné une radiation sans effet sur la trésorerie de la participation au capital de l'équipe associée à Brixia de 3,4 millions de dollars au cours de l'exercice 2014, ainsi qu'une charge supplémentaire de 3,1 millions de dollars pour du financement visant à combler un manque à gagner dans les revenus de commandite durant la période de transition. Toujours en 2014, Dorel Sports avait engagé des coûts liés aux acquisitions de 0,2 million de dollars.

Réévaluation des passifs au titre d'options de vente émises et de contrats d'achat à terme de gré à gré

En date du 31 décembre 2014, les conditions de certaines conventions entre actionnaires relatives à des acquisitions antérieures impliquant des participations détenues par des actionnaires ne détenant pas le contrôle ont été modifiées, changeant le mécanisme créant les passifs financiers qui passent des contrats d'achat à terme de gré à gré à des contrats d'options de vente émises. Au cours des exercices antérieurs, la réévaluation était comptabilisée à titre de frais financiers dans les comptes consolidés du résultat, comme il est expliqué plus bas. À la suite des modifications apportées aux conventions entre actionnaires, la réévaluation de la juste valeur des passifs financiers liés aux contrats d'options de vente émises est désormais comptabilisée dans les autres capitaux propres à compter du début de l'exercice 2015.

Du fait que le passif financier associé à Caloi constitue un passif au titre d'un contrat d'achat à terme de gré à gré, la réévaluation du passif est comptabilisée à titre de frais financiers.

c) Information financière annuelle choisie

Information financière choisie tirée du compte consolidé du résultat pour les exercices clos :

| | 2015 | | 2014 | | 2013* | |
|---|-----------|----------------|-----------|----------------|-----------|----------------|
| | \$ | % des produits | \$ | % des produits | \$ | % des produits |
| Total des produits | 2 683 357 | 100,0 | 2 677 554 | 100,0 | 2 435 449 | 100,0 |
| Bénéfice (perte) net(te) | 25 704 | 1,0 | (21 269) | (0,8) | 57 669 | 2,4 |
| Total des produits ajusté | 2 683 357 | 100,0 | 2 678 154 | 100,0 | 2 435 449 | 100,0 |
| Bénéfice net ajusté | 58 005 | 2,2 | 83 979 | 3,1 | 70 583 | 2,9 |
| Dividende en espèces déclaré par action | 1,20 | | 1,20 | | 1,20 | |
| Bénéfice (perte) par action : | | | | | | |
| De base | 0,80 | | (0,66) | | 1,81 | |
| Dilué | 0,79 | | (0,66) | | 1,79 | |
| Bénéfice par action ajusté : | | | | | | |
| De base | 1,79 | | 2,61 | | 2,22 | |
| Dilué | 1,78 | | 2,59 | | 2,19 | |
| Impact après impôts des pertes de valeur, des frais de restructuration et autres coûts et de la réévaluation des passifs au titre de contrats d'achat à terme de gré à gré sur le bénéfice par action dilué pour l'exercice | (0,99) | | (3,25) | | (0,40) | |

* Retraité pour tenir compte des changements apportés aux méthodes comptables tels que décrits à la note 3 des états financiers consolidés pour les exercices clos les 30 décembre 2014 et 2013.

Variations du total des produits ajusté des divisions de la Société pour les exercices clos :

| | 2015 | 2014 | Variation | |
|--------------------------------|------------------|-----------|-----------------|--------------|
| | \$ | \$ | \$ | % |
| Dorel Produits de puériculture | 1 039 947 | 1 071 113 | (31 166) | (2,9) |
| Dorel Sports | 1 000 209 | 1 053 183 | (52 974) | (5,0) |
| Dorel Mobilier de maison | 643 201 | 553 858 | 89 343 | 16,1 |
| Total des produits ajusté | 2 683 357 | 2 678 154 | 5 203 | 0,2 |

Principaux changements du bénéfice net pour l'exercice clos le 30 décembre 2015, par rapport à l'exercice clos le 30 décembre 2014 :

| | Déclaré | Pertes de valeur, frais de restructuration et autres coûts | Ajusté |
|--|-----------------|--|-----------------|
| | | \$ | \$ |
| Augmentation (diminution) pour la division Dorel Produits de puériculture | 108 785 | (127 047) | (18 262) |
| Diminution pour la division Dorel Sports | (44 994) | 19 494 | (25 500) |
| Augmentation pour la division Dorel Mobilier de maison | 13 837 | — | 13 837 |
| Augmentation (diminution) totale du profit opérationnel | 77 628 | (107 553) | (29 925) |
| (Augmentation) des frais financiers à l'exception de la réévaluation des passifs au titre de contrats d'achat à terme de gré à gré | (9 312) | — | (9 312) |
| (Augmentation) de la réévaluation des passifs au titre de contrats d'achat à terme de gré à gré | (17 892) | 17 892 | — |
| (Augmentation) diminution des impôts sur le résultat | (5 922) | 16 714 | 10 792 |
| Diminution des charges du siège social | 2 471 | — | 2 471 |
| Augmentation (diminution) totale du bénéfice net | 46 973 | (72 947) | (25 974) |

d) Revue annuelle des activités opérationnelles consolidées

Comme il est expliqué à la section intitulée « Vue d'ensemble de la Société », au fil des ans, la Société a réussi à composer avec des conditions économiques difficiles grâce à la diversité de ses divisions, la nature de ses produits et les efforts considérables qu'elle déploie dans les domaines du développement de produits et du soutien aux marques. Tout comme lors des récents exercices, les consommateurs ont continué à faire preuve de prudence en 2015 dans leurs dépenses discrétionnaires en Amérique du Nord et particulièrement dans plusieurs régions d'Europe qui font face à des difficultés économiques. Au Brésil, la montée de l'inflation, la dévaluation du real brésilien et les défis posés par le contexte économique créent des conditions difficiles sur le marché local.

La conjoncture économique des dernières années a posé des défis à toutes les entreprises de produits de consommation. Chacune des divisions de la Société a mis en œuvre des plans à court et à long terme afin de demeurer rentable dans ce contexte. Dorel Produits de puériculture a pris de l'expansion dans de nouveaux marchés comme l'Amérique latine au cours des dernières années et, dans le but d'accaparer de plus grandes parts de marché, la division a élargi ses gammes de produits tant en Amérique du Nord qu'en Europe, en plus d'avoir pris le contrôle direct d'une partie de sa chaîne d'approvisionnement et d'avoir élargi sa présence en Asie avec l'acquisition de Dorel Juvenile Chine. La division Dorel Sports a pris de l'expansion sur le marché latino-américain avec l'acquisition de Caloi au Brésil en 2013 et d'Intercycles au Chili à la fin de 2014. De plus, les investissements effectués dans le développement de nouveaux produits et le soutien aux marques ces dernières années ont permis à la division de maintenir l'intérêt des consommateurs pour ses produits et ont contribué à éviter de devoir livrer concurrence uniquement sur les prix. Dans le secteur des meubles, un marché où nombreux concurrents de Dorel Mobilier de maison ont réduit leur taille ou subi des pertes, Dorel a continué à tirer profit de son modèle d'affaires qui mise à la fois sur la fabrication nord-américaine et l'importation d'articles d'ameublement, ce qui lui permet de soutenir sa rentabilité et sa croissance. Enfin, la Société a su, pour ses trois divisions, identifier les tendances dans le secteur du commerce électronique et les changements dans les habitudes d'achat des consommateurs et a réussi à exploiter le potentiel d'Internet comme réseau de distribution.

L'appréciation du dollar US par rapport à la plupart des autres monnaies fonctionnelles de la Société en 2015 a eu un impact négatif net sur le profit opérationnel des divisions Dorel Produits de puériculture et Dorel Sports d'environ 49 millions de dollars en 2015 par rapport à 2014. Dorel étant une société mondiale de produits de consommation, l'appréciation de la valeur du dollar US a des répercussions sur le coût des produits vendus de ses unités d'exploitation situées à l'extérieur des États-Unis qui effectuent des achats en dollars US et vendent leurs produits en devises locales, de même que sur le montant des résultats de Dorel convertis en dollars US. Pour l'exercice 2015, l'appréciation du dollar US par rapport au précédent exercice a eu un impact négatif net d'environ 35 millions de dollars sur le bénéfice net.

Le total des produits de Dorel a progressé de 5,8 millions de dollars, soit 0,2 %, pour atteindre 2 683,4 millions de dollars, comparativement à 2 677,6 millions de dollars en 2014. Si l'on exclut les frais de restructuration et autres coûts, le total des produits ajusté de Dorel a augmenté de 5,2 millions de dollars en 2015 par rapport au précédent exercice. De plus amples renseignements concernant l'impact de la dépréciation des devises par rapport au dollar US sont présentés plus loin à la section traitant des résultats opérationnels.

En excluant les fluctuations des taux de change, l'acquisition de Dorel Juvenile Chine réalisée en novembre 2014 ainsi que les frais de restructuration et autres coûts, le chiffre d'affaires de toutes les divisions opérationnelles a progressé et sa croissance consolidée, sur une base comparable, s'est élevée à 4 % par rapport au précédent exercice. La division Dorel Produits de puériculture a contribué à cette hausse du chiffre d'affaires grâce à ses unités d'exploitation d'Amérique latine qui ont affiché une croissance des ventes à deux chiffres en devises locales ainsi qu'au succès renouvelé de ses ventes de produits d'ameublement pour enfants fabriqués en bois. À la division Dorel Sports, les ventes réalisées dans le réseau des DBI ont augmenté en devises locales grâce à un accroissement de la demande pour les nouveaux vélos de l'année-modèle 2016. Dorel Mobilier de maison a connu une autre année record au chapitre des ventes réalisées auprès des marchands en ligne, en plus d'avoir augmenté ses ventes aux détaillants traditionnels par rapport à l'exercice précédent.

Le profit brut a reculé de 90 points de base pour s'établir à 21,7 %, comparativement à 22,6 % lors du précédent exercice. Si l'on exclut les frais de restructuration et autres coûts, le profit brut ajusté a diminué de 110 points de base pour s'établir à 21,8 %, comparativement à 22,9 % en 2014, en raison principalement des pressions exercées par les fluctuations des devises et d'une baisse des marges générées par Dorel Juvenile Chine. Une hausse des coûts logistiques à la division Dorel Sports a aussi contribué à la baisse des marges. Les divisions Dorel Produits de puériculture et Dorel Sports ont mis en œuvre avec succès des stratégies de hausses sélectives de prix afin d'atténuer l'impact de la dépréciation des devises par rapport au dollar US. Dorel Produits de puériculture a également lancé sur le marché de nouveaux produits générant des marges plus élevées et Dorel Mobilier de maison a contribué à l'amélioration du profit brut grâce à une hausse de ses ventes réalisées auprès des marchands en ligne.

Le profit opérationnel a augmenté de 80,1 millions de dollars pour atteindre 58,2 millions de dollars, comparativement à une perte de 21,9 millions de dollars subie un an plus tôt. Si l'on exclut les pertes de valeur, les frais de restructuration et autres coûts, le profit opérationnel ajusté a reculé de 21,0 %, ou 27,4 millions de dollars, pour s'établir à 103,3 millions de dollars, comparativement à 130,7 millions de dollars l'an dernier. Les principales unités d'exploitation ont vu leur devise s'affaiblir considérablement par rapport au dollar US, ce qui a eu un impact négatif net consolidé d'environ 43 millions de dollars par rapport à 2014. Ainsi, l'impact négatif net d'environ 49 millions de dollars pour les divisions Dorel Produits de puériculture et Dorel Sports a été en partie contrebalancé par un impact positif de 6 millions de dollars pour la division Dorel Mobilier de maison et le siège social de la Société attribuable essentiellement à l'impact favorable de l'affaiblissement du dollar canadien sur leurs charges. Cet impact négatif net consolidé a été en partie contrebalancé par une hausse substantielle des ventes en ligne et de celles réalisées auprès des détaillants traditionnels par rapport au précédent exercice à la division Dorel Mobilier de maison. Dorel Juvenile Chine a subi des pertes opérationnelles en 2015 alors que les activités de restructuration liées à sa transformation en cours se poursuivent en 2016.

Les frais de vente ont diminué de 0,3 %, soit 0,8 million de dollars, pour s'établir à 235,0 millions de dollars en 2015 comparativement à 235,8 millions de dollars en 2014, tandis que lorsqu'exprimés en pourcentage du total des produits, ils sont demeurés stables à 8,8 %. Ce résultat est principalement attribuable à l'incidence favorable des fluctuations des taux de change en partie contrebalancée par une hausse des frais de vente découlant de la constatation des frais de vente de Dorel Juvenile Chine pendant un exercice complet en 2015, comparativement à une période de seulement deux mois lors du précédent exercice. Les charges liées au soutien aux ventes et au marketing ont augmenté aux divisions Dorel Produits de puériculture et Dorel Sports afin de promouvoir le lancement de nouvelles gammes de produits, tandis que les frais de commissions ont enregistré une hausse à la division Dorel Mobilier de maison en raison d'un accroissement des ventes.

Les frais généraux et administratifs ont diminué de 0,6 %, ou 1,4 million de dollars, pour s'établir à 209,3 millions de dollars, comparativement à 210,7 millions de dollars un an auparavant, en raison de l'impact favorable des taux de change, d'une baisse des coûts globaux associés à la responsabilité civile produits, d'une diminution des honoraires professionnels et d'un contrôle serré des frais opérationnels en partie contrebalancés par la constatation, pendant un exercice complet, des frais de Dorel Juvenile Chine.

Les frais de recherche et de développement ont augmenté de 1,5 million de dollars, ou 4,1 %, pour se chiffrer à 37,6 millions de dollars, contre 36,1 millions de dollars en 2014 et ont progressé de 0,1 % lorsqu'exprimés en pourcentage du total des produits. Cette augmentation s'explique par la constatation, pendant un exercice complet, des frais de Dorel Juvenile Chine qui exploite un vaste centre de recherche et de développement.

Le bénéfice net a augmenté de 47,0 millions de dollars pour atteindre 25,7 millions de dollars, comparativement à une perte de 21,3 millions de dollars en 2014. Le bénéfice net ajusté pour l'ensemble de l'exercice a reculé de 30,9 % pour s'établir à 58,0 millions de dollars, comparativement à 84,0 millions de dollars un an plus tôt. Le bénéfice par action dilué s'élève à 0,79 \$ en 2015, comparativement à une perte par action diluée de 0,66 \$ en 2014. Le bénéfice par action ajusté dilué s'établit à 1,78 \$ en 2015 comparativement à 2,59 \$ en 2014.

Les détails des frais financiers sont présentés ci-dessous :

| | 2015 | 2014 |
|---|----------------|----------|
| | \$ | \$ |
| Intérêt sur la dette à long terme - y compris l'incidence de la couverture de flux de trésorerie relative aux swaps de taux d'intérêt et l'intérêt au titre de la désactualisation relatif à la dette à long terme portant intérêt à taux fixes | 33 681 | 25 063 |
| Réévaluation des passifs au titre de contrats d'achat à terme de gré à gré | (7 810) | (25 702) |
| Amortissement des frais de financement différés | 911 | 607 |
| Autres intérêts | 8 495 | 8 105 |
| Total déclaré | 35 277 | 8 073 |
| Ajustement relatif à la réévaluation des passifs au titre de contrats d'achat à terme de gré à gré | 7 810 | 25 702 |
| Total ajusté | 43 087 | 33 775 |

Les frais financiers ont augmenté de 27,2 millions de dollars pour atteindre 35,3 millions de dollars, contre 8,1 millions de dollars lors du précédent exercice. Les frais financiers des deux exercices comprennent des montants sans effet sur la trésorerie et non imposables attribuables à la réévaluation des passifs au titre de contrats d'achat à terme de gré à gré en lien avec certaines acquisitions d'entreprises réalisées antérieurement, qui ont représenté un gain de 7,8 millions de dollars pour l'exercice, contre un gain de 25,7 millions de dollars en 2014. Les frais financiers ajustés, qui excluent la réévaluation des passifs au titre de contrats d'achat à terme de gré à gré, ont augmenté de 9,3 millions de dollars, ou 27,6 %, pour atteindre 43,1 millions de dollars, comparativement à 33,8 millions de dollars en 2014, en raison principalement d'une hausse de 8,6 millions de dollars des intérêts sur la dette à long terme qui sont passés de 25,1 millions de dollars en 2014 à 33,7 millions de dollars en 2015. L'augmentation est attribuable à une hausse des emprunts à la suite de l'émission de débetures convertibles en octobre 2014 dans le cadre de l'acquisition de Dorel Juvenile Chine.

Le taux d'intérêt moyen sur les emprunts à long terme de la Société pour l'ensemble de l'exercice s'est situé approximativement à 5,1 %, comparativement à 4,9 % en 2014.

Le bénéfice avant impôts sur le résultat s'est élevé à 23,0 millions de dollars en 2015, comparativement à une perte de 29,9 millions de dollars en 2014. Le bénéfice avant impôts sur le résultat ajusté, qui exclut les pertes de valeur, les frais de restructuration et autres coûts ainsi que la réévaluation des passifs au titre de contrats d'achat à terme de gré à gré, a reculé de 36,8 millions de dollars, ou 37,9 %, pour s'établir à 60,2 millions de dollars, comparativement à 97,0 millions de dollars en 2014.

En tant que société multinationale, Dorel est résidente de plusieurs pays et, de ce fait, assujettie à différents taux d'imposition dans ces diverses juridictions fiscales, à l'interprétation et à l'application de ces réglementations fiscales ainsi qu'à l'application de traités fiscaux conclus entre différents pays. Par conséquent, d'importantes fluctuations du taux d'imposition combiné de la Société peuvent survenir d'un exercice à l'autre. En 2015, le taux d'imposition effectif de la Société a donné lieu à un recouvrement de 11,9 %, comparativement à une charge de 28,9 % en 2014. Si l'on exclut l'impôt sur les pertes de valeur, les frais de restructuration et autres coûts constatés en 2015 et 2014, le taux d'imposition ajusté de la Société s'établit à 3,6 % et 13,4 %, respectivement, pour ces deux exercices. Les fluctuations s'expliquent principalement par l'évolution de la provenance géographique des bénéfices de la Société ainsi que par la constatation d'une économie par suite d'une réorganisation à l'étranger.

Les composantes et la variation du taux d'imposition de la Société pour les exercices clos les 30 décembre sont résumées ci-dessous :

| | 2015 | | 2014 | |
|--|----------------|---------------|----------|---------|
| | \$ | % | \$ | % |
| BÉNÉFICE (PERTE) AVANT IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT | 22 966 | | (29 929) | |
| CHARGE D'IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT ⁽¹⁾ | 6 040 | 26,3 | (7 871) | 26,3 |
| PLUS (MOINS) LES EFFETS DES FACTEURS SUIVANTS : | | | | |
| Écart des taux d'imposition prévus par la loi des filiales étrangères | 716 | 3,1 | (19 963) | 66,7 |
| Non-comptabilisation d'économies fiscales liées à des pertes fiscales et des différences temporaires | 5 219 | 22,7 | 6 801 | (22,7) |
| Incitatifs fiscaux | (2 226) | (9,7) | (2 808) | 9,4 |
| Passifs au titre de contrats d'achat à terme de gré à gré non déductibles (non imposables) | (2 655) | (11,6) | (6 408) | 21,4 |
| Dépréciation du goodwill non déductible | 3 284 | 14,3 | 30 847 | (103,1) |
| Différences permanentes | (6 550) | (28,5) | (7 452) | 24,9 |
| Économie par suite d'une réorganisation | (6 744) | (29,3) | — | — |
| Incidence des taux de change, de la variation des taux d'imposition et autres - net | 178 | 0,8 | (1 806) | 6,0 |
| TOTAL IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT | (2 738) | (11,9) | (8 660) | 28,9 |

⁽¹⁾ Le taux d'imposition prévu par la loi est de 26,3 % pour les exercices clos les 30 décembre 2015 et 2014. Le taux d'imposition s'appliquant à la Société est le taux combiné canadien en vigueur dans les ressorts territoriaux où la Société exerce ses activités.

Les composantes et la variation du taux d'imposition ajusté de la Société pour les exercices clos les 30 décembre sont résumées ci-dessous :

| | 2015 | | 2014 | |
|--|----------------|---------------|---------|-------|
| | \$ | % | \$ | % |
| BÉNÉFICE AVANT IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT AJUSTÉ | 60 198 | | 96 964 | |
| CHARGE D'IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT ⁽¹⁾ | 15 832 | 26,3 | 25 502 | 26,3 |
| PLUS (MOINS) LES EFFETS DES FACTEURS SUIVANTS : | | | | |
| Écart des taux d'imposition prévus par la loi des filiales étrangères | (2 170) | (3,6) | (5 294) | (5,5) |
| Non-comptabilisation d'économies fiscales liées à des pertes fiscales et des différences temporaires | 3 873 | 6,4 | 6 497 | 6,7 |
| Incitatifs fiscaux | (2 226) | (3,7) | (2 808) | (2,9) |
| Différences permanentes | (6 550) | (10,9) | (9 151) | (9,4) |
| Économie par suite d'une réorganisation | (6 744) | (11,2) | — | — |
| Incidence des taux de change, de la variation des taux d'imposition et autres - net | 178 | 0,3 | (1 761) | (1,8) |
| TOTAL IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT AJUSTÉ | 2 193 | 3,6 | 12 985 | 13,4 |

⁽¹⁾ Le taux d'imposition prévu par la loi est de 26,3 % pour les exercices clos les 30 décembre 2015 et 2014. Le taux d'imposition s'appliquant à la Société est le taux combiné canadien en vigueur dans les ressorts territoriaux où la Société exerce ses activités.

e) Revue annuelle des activités opérationnelles sectorielles

Dorel Produits de puériculture

Dorel Produits de puériculture – Rapprochement des mesures financières non conformes aux PCGR :

| | Exercices clos les 30 décembre, | | | | | |
|---|---------------------------------|--|-----------|-----------|--|-----------|
| | 2015 | | | 2014 | | |
| | Déclaré | Frais de restructuration et autres coûts | Ajusté | Déclaré | Pertes de valeur, frais de restructuration et autres coûts | Ajusté |
| | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ |
| TOTAL DES PRODUITS | 1 039 947 | — | 1 039 947 | 1 070 513 | 600 | 1 071 113 |
| Coût des produits vendus | 756 981 | (1 230) | 755 751 | 779 135 | (6 218) | 772 917 |
| PROFIT BRUT | 282 966 | 1 230 | 284 196 | 291 378 | 6 818 | 298 196 |
| Frais de vente | 115 953 | — | 115 953 | 117 959 | — | 117 959 |
| Frais généraux et administratifs | 97 128 | — | 97 128 | 93 069 | — | 93 069 |
| Frais de recherche et de développement | 27 438 | — | 27 438 | 25 229 | — | 25 229 |
| Frais de restructuration et autres coûts | 12 700 | (12 700) | — | 8 338 | (8 338) | — |
| Pertes de valeur du goodwill et des immobilisations incorporelles | — | — | — | 125 821 | (125 821) | — |
| PROFIT (PERTE) OPÉRATIONNEL(LE) | 29 747 | 13 930 | 43 677 | (79 038) | 140 977 | 61 939 |

Profit opérationnel ajusté de Dorel Produits de puériculture exprimé en pourcentage du total des produits ajusté pour les exercices clos les 30 décembre :

| | 2015 | | 2014 | | Variation | | |
|--|---------------------------|----------------|---------|----------------|-----------|----------|----------------|
| | \$ | % des produits | \$ | % des produits | \$ | % | % des produits |
| | TOTAL DES PRODUITS AJUSTÉ | 1 039 947 | 100,0 | 1 071 113 | 100,0 | (31 166) | (2,9) |
| PROFIT BRUT AJUSTÉ | 284 196 | 27,3 | 298 196 | 27,9 | (14 000) | (4,7) | (0,6) |
| Frais de vente | 115 953 | 11,2 | 117 959 | 11,0 | (2 006) | (1,7) | 0,2 |
| Frais généraux et administratifs | 97 128 | 9,3 | 93 069 | 8,7 | 4 059 | 4,4 | 0,6 |
| Frais de recherche et de développement | 27 438 | 2,6 | 25 229 | 2,4 | 2 209 | 8,8 | 0,2 |
| PROFIT OPÉRATIONNEL AJUSTÉ | 43 677 | 4,2 | 61 939 | 5,8 | (18 262) | (29,5) | (1,6) |

Le chiffre d'affaires de la division Dorel Produits de puériculture a fléchi de 2,9 %, soit 30,6 millions de dollars, pour s'établir à 1 039,9 millions de dollars en 2015, comparativement à 1 070,5 millions de dollars en 2014. Si l'on exclut l'incidence de l'acquisition de Dorel Juvenile Chine réalisée en novembre 2014 et l'impact de l'évolution des taux de change d'un exercice sur l'autre, le chiffre d'affaires a progressé d'environ 1 % sur une base comparable grâce à une croissance à deux chiffres des ventes des unités d'exploitation d'Amérique latine en devises locales et au succès renouvelé des ventes de produits d'ameublement pour enfants fabriqués en bois, en particulier celles des articles générant des marges plus élevées. Les ventes de sièges d'auto de l'unité d'exploitation européenne ont enregistré une forte croissance dans la plupart des marchés du Nord. Cette croissance du chiffre d'affaires a été en grande partie contrebalancée par des reculs en Amérique du Nord alors que les ventes réalisées auprès de certains grands détaillants au Canada et aux États-Unis ont diminué.

Le profit brut de 27,2 % est demeuré inchangé par rapport à 2014. Le profit brut ajusté, qui exclut les frais de restructuration et autres coûts, a baissé de 60 points de base pour s'établir à 27,3 %, comparativement à 27,9 % en 2014. La baisse est en grande partie attribuable aux pressions exercées par les taux de change du fait que les unités d'exploitation basées à l'extérieur des États-Unis ont vu leurs devises s'affaiblir considérablement par rapport au dollar US. La baisse du profit brut ajusté s'explique aussi en partie par les marges brutes moins élevées générées par Dorel Juvenile Chine comparativement aux autres unités d'exploitation de Dorel Produits de puériculture. Cette situation a été en partie contrebalancée par un recul des ventes dans les marchés où la division dégage des marges moins élevées comme les États-Unis et le Canada, tandis que les ventes ont progressé dans les territoires où la division dégage des marges plus élevées, comme le Chili et l'Europe. La réussite de l'instauration de hausses sélectives de prix et le lancement sur le marché de nouveaux produits générant des marges plus élevées ont en partie contrebalancé l'impact négatif net des fluctuations des taux de change.

Le profit opérationnel a augmenté de 108,7 millions de dollars pour atteindre 29,7 millions de dollars, comparativement à une perte de 79,0 millions de dollars un an plus tôt. Si l'on exclut les pertes de valeur ainsi que les frais de restructuration et autres coûts, le profit opérationnel ajusté a reculé de 29,5 %, ou 18,2 millions de dollars, pour s'établir à 43,7 millions de dollars, comparativement à 61,9 millions de dollars en 2014. Ce recul s'explique en partie par les pertes opérationnelles subies par Dorel Juvenile Chine, mais surtout par les pressions exercées par les taux de change, qui ont eu un impact négatif net d'environ 20 millions de dollars sur le profit opérationnel. Cette baisse a été en partie contrebalancée par une augmentation des marges à la suite de l'instauration de hausses stratégiques de prix et du lancement de nouveaux produits sur le marché.

Les frais de vente ont baissé de 1,7 %, ou 2,0 millions de dollars, pour s'établir à 116,0 millions de dollars, comparativement à 118,0 millions de dollars lors du précédent exercice, en raison principalement des fluctuations des taux de change en partie contrebalancées par la comptabilisation des frais de vente de Dorel Juvenile Chine pendant un exercice complet plutôt que pour une période de seulement deux mois lors du précédent exercice. Exprimés en pourcentage du total des produits, ces frais ont représenté 11,2 %, comparativement à 11,0 % en 2014, ce qui s'explique essentiellement par les besoins plus élevés en matière de soutien, de marketing et de promotion des territoires où les ventes génèrent des marges plus élevées comme le Chili, dans le marché de la vente au détail, et l'Europe. Ces frais reflètent principalement une hausse des frais de vente visant à promouvoir le lancement de nouveaux produits.

Les frais généraux et administratifs ont augmenté de 4,4 %, ou 4,0 millions de dollars, pour atteindre 97,1 millions de dollars, comparativement à 93,1 millions de dollars en 2014. Exprimés en pourcentage du total des produits, ces frais ont augmenté de 0,6 % et sont passés de 8,7 % lors du précédent exercice à 9,3 % en 2015. La hausse des frais généraux et administratifs est attribuable à la constatation des frais de Dorel Juvenile Chine pendant un exercice complet qui a été en partie contrebalancée par l'impact positif des taux de change et par une baisse des coûts associés à la responsabilité civile produits.

Les frais de recherche et de développement ont augmenté de 8,8 %, ou 2,2 millions de dollars, passant ainsi de 25,2 millions de dollars en 2014 à 27,4 millions de dollars en 2015. Exprimés en pourcentage du total des produits, ces frais ont progressé de 0,2 % pour s'établir à 2,6 % en 2015, contre 2,4 % l'an dernier, en raison essentiellement de la comptabilisation des frais de Dorel Juvenile Chine pendant un exercice complet.

Dorel Sports

Dorel Sports – Rapprochement des mesures financières non conformes aux PCGR :

| | Exercices clos les 30 décembre | | | | | |
|---|--------------------------------|--|-----------|-----------|--|-----------|
| | 2015 | | | 2014 | | |
| | Déclaré | Pertes de valeur, frais de restructuration et autres coûts | Ajusté | Déclaré | Frais de restructuration et autres coûts | Ajusté |
| | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ |
| TOTAL DES PRODUITS | 1 000 209 | — | 1 000 209 | 1 053 183 | — | 1 053 183 |
| Coût des produits vendus | 787 870 | (2 512) | 785 358 | 806 451 | (1 175) | 805 276 |
| PROFIT BRUT | 212 339 | 2 512 | 214 851 | 246 732 | 1 175 | 247 907 |
| Frais de vente | 98 819 | — | 98 819 | 98 631 | — | 98 631 |
| Frais généraux et administratifs | 67 611 | — | 67 611 | 74 720 | — | 74 720 |
| Frais de recherche et de développement | 6 414 | — | 6 414 | 7 049 | — | 7 049 |
| Frais de restructuration et autres coûts | 2 090 | (2 090) | — | 10 443 | (10 443) | — |
| Pertes de valeur du goodwill et des immobilisations incorporelles | 26 510 | (26 510) | — | — | — | — |
| PROFIT OPÉRATIONNEL | 10 895 | 31 112 | 42 007 | 55 889 | 11 618 | 67 507 |

Profit opérationnel ajusté de Dorel Sports exprimé en pourcentage du total des produits pour les exercices clos les 30 décembre :

| | 2015 | | 2014 | | Variation | | |
|--|------------------|----------------|-----------|----------------|-----------|--------|----------------|
| | \$ | % des produits | \$ | % des produits | \$ | % | % des produits |
| TOTAL DES PRODUITS | 1 000 209 | 100,0 | 1 053 183 | 100,0 | (52 974) | (5,0) | — |
| PROFIT BRUT AJUSTÉ | 214 851 | 21,5 | 247 907 | 23,5 | (33 056) | (13,3) | (2,0) |
| Frais de vente | 98 819 | 9,9 | 98 631 | 9,4 | 188 | 0,2 | 0,5 |
| Frais généraux et administratifs | 67 611 | 6,8 | 74 720 | 7,0 | (7 109) | (9,5) | (0,2) |
| Frais de recherche et de développement | 6 414 | 0,6 | 7 049 | 0,7 | (635) | (9,0) | (0,1) |
| PROFIT OPÉRATIONNEL AJUSTÉ | 42 007 | 4,2 | 67 507 | 6,4 | (25 500) | (37,8) | (2,2) |

Le chiffre d'affaires de Dorel Sports a baissé de 53,0 millions de dollars, soit 5,0 %, pour atteindre 1 000,2 millions de dollars en 2015, comparativement à 1 053,2 millions de dollars un an auparavant. Si l'on exclut l'incidence des fluctuations des taux de change d'un exercice sur l'autre, le chiffre d'affaires a augmenté d'environ 3 % sur une base comparable. La progression du chiffre d'affaires est surtout attribuable à un accroissement de la demande dans le réseau des DBI pour les nouveaux vélos de l'année-modèle 2016 qui proposent un plus grand nombre de nouvelles plateformes que toute autre année-modèle antérieure. Les ventes de véhicules électriques pour enfants ont également enregistré une forte croissance dans le réseau des grands détaillants aux États-Unis.

Le profit brut a reculé de 220 points de base pour s'établir à 21,2 % en 2015, comparativement à 23,4 % lors du précédent exercice. Si l'on exclut l'incidence des frais de restructuration et autres coûts, le profit brut ajusté a diminué de 200 points de base pour s'établir à 21,5 % contre 23,5 % en 2014. La baisse est principalement attribuable à des fluctuations désavantageuses des taux de change et à des coûts logistiques plus élevés que prévu en Amérique du Nord qui ont été en partie contrebalancés par des hausses de prix visant à atténuer l'impact des fluctuations des taux de change.

Le profit opérationnel a baissé de 45,0 millions de dollars, passant ainsi de 55,9 millions de dollars en 2014 à 10,9 millions de dollars en 2015. Si l'on exclut les pertes de valeur ainsi que les frais de restructuration et autres coûts, le profit opérationnel ajusté a reculé de 25,5 millions de dollars, ou 37,8 %, par rapport à l'an dernier. Toutes les principales unités d'exploitation de la division ont vu leurs devises s'affaiblir considérablement par rapport au dollar US, ce qui a eu un impact négatif net sur le profit opérationnel de la division d'environ 29 millions de dollars depuis le début de l'exercice.

Les frais de vente sont demeurés stables par rapport au précédent exercice. Exprimés en pourcentage du total des produits, ces frais ont augmenté de 0,5 % par rapport à 2014, en raison principalement d'une hausse des dépenses publicitaires et des frais de soutien aux ventes dans le but de promouvoir les nouvelles gammes de produits 2016.

Les frais généraux et administratifs ont baissé de 9,5 %, ou 7,1 millions de dollars, pour s'établir à 67,6 millions de dollars en 2015, comparativement à 74,7 millions de dollars lors du précédent exercice. Exprimés en pourcentage du total des produits, ces frais ont représenté 6,8 % en 2015 et 7,0 % en 2014. Cette baisse est principalement attribuable à l'impact positif des fluctuations des taux de change, une diminution des coûts associés à la responsabilité civile produits, une réduction des honoraires professionnels, une baisse des coûts de la rémunération variable de même qu'aux mesures de contrôle visant à réduire les frais opérationnels. Les frais de recherche et de développement ont enregistré une légère diminution de 0,6 million de dollars, ou 0,1 %, lorsqu'exprimés en pourcentage du total des produits, en raison du calendrier de ces frais.

Dorel Mobilier de maison

Profit opérationnel de Dorel Mobilier de maison exprimé en pourcentage du total des produits pour les exercices clos les 30 décembre :

| | 2015 | | 2014 | | Variation | | |
|--|----------------|----------------|---------|----------------|-----------|-------|----------------|
| | \$ | % des produits | \$ | % des produits | \$ | % | % des produits |
| TOTAL DES PRODUITS | 643 201 | 100,0 | 553 858 | 100,0 | 89 343 | 16,1 | — |
| PROFIT BRUT | 86 193 | 13,4 | 67 214 | 12,1 | 18 979 | 28,2 | 1,3 |
| Frais de vente | 17 641 | 2,7 | 16 253 | 2,9 | 1 388 | 8,5 | (0,2) |
| Frais généraux et administratifs | 26 938 | 4,2 | 23 094 | 4,2 | 3 844 | 16,6 | — |
| Frais de recherche et de développement | 3 743 | 0,6 | 3 833 | 0,7 | (90) | (2,3) | (0,1) |
| PROFIT OPÉRATIONNEL | 37 871 | 5,9 | 24 034 | 4,3 | 13 837 | 57,6 | 1,6 |

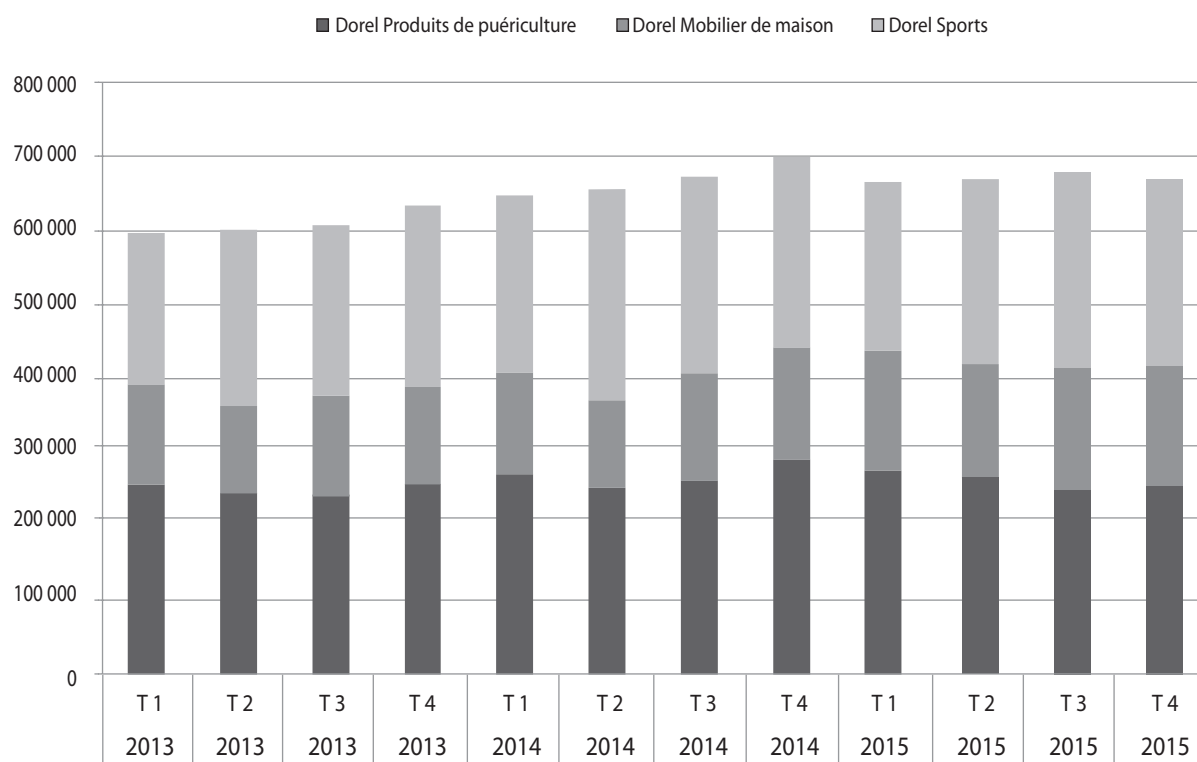
Pour l'ensemble de l'exercice, le chiffre d'affaires de Dorel Mobilier de maison a progressé de 89,3 millions de dollars, soit 16,1 %, pour atteindre 643,2 millions de dollars, comparativement à 553,9 millions de dollars en 2014. La division a connu une autre année record au chapitre des ventes réalisées auprès des détaillants en ligne qui ont continué d'alimenter le chiffre d'affaires et représenté 37 % des ventes totales de la division, comparativement à 30 % en 2014. Les ventes effectuées auprès des détaillants traditionnels ont aussi fortement contribué à la croissance du chiffre d'affaires tout au long de l'exercice, à l'exception du quatrième trimestre où elles ont reculé en raison principalement de la livraison plus hâtive d'articles promotionnels par rapport à la même période l'an dernier.

Le profit brut a augmenté de 130 points de base en 2015 pour s'élever à 13,4 %, comparativement à 12,1 % lors du précédent exercice. Le profit opérationnel a enregistré une hausse de 13,8 millions de dollars, ou 57,6 %, en raison essentiellement de la forte progression des ventes en ligne, en partie contrebalancée par une hausse des coûts des matériaux et des frais généraux aux usines nord-américaines de fabrication de meubles prêts-à-assembler de la division.

Les frais opérationnels, qui englobent les frais de vente, les frais généraux et administratifs ainsi que les frais de recherche et de développement ont augmenté de 5,1 millions de dollars en raison d'une augmentation des frais de commissions et des coûts associés à la responsabilité civile produits qui résultent de l'accroissement des ventes. Exprimés en pourcentage du total des produits, ces frais ont diminué de 0,3 % grâce à une gestion serrée des frais opérationnels, ce qui a contribué à l'augmentation de la marge bénéficiaire opérationnelle.

Fluctuations saisonnières

Même si certains secteurs opérationnels à l'intérieur même de la structure de Dorel peuvent connaître des fluctuations saisonnières, la Société dans son ensemble ne subit pas de variations importantes d'un trimestre à l'autre, comme le démontre le graphique ci-dessous.



f) Information financière trimestrielle choisie

Variations du total des produits ajusté des divisions de la Société pour les quatrièmes trimestres :

| | 2015 | 2014 | Variation | |
|----------------------------------|----------------|---------|-----------|--------|
| | \$ | \$ | \$ | % |
| Dorel Produits de puériculture | 253 037 | 289 836 | (36 799) | (12,7) |
| Dorel Sports | 253 694 | 260 083 | (6 389) | (2,5) |
| Dorel Mobilier de maison | 162 207 | 151 683 | 10 524 | 6,9 |
| TOTAL DES PRODUITS AJUSTÉ | 668 938 | 701 602 | (32 664) | (4,7) |

Information financière choisie tirée du compte consolidé du résultat pour les trimestres clos les :

| | 30 déc. 2015 | 30 sept. 2015 | 30 juin 2015 | 31 mars 2015 |
|---|----------------|----------------|----------------|----------------|
| | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Total des produits | 668 938 | 679 287 | 669 643 | 665 489 |
| Bénéfice (perte) net(te) | 6 614 | (8 757) | 16 215 | 11 632 |
| Bénéfice net ajusté | 14 116 | 15 469 | 16 622 | 11 799 |
| Bénéfice (perte) par action : | | | | |
| De base | 0,20 | (0,27) | 0,50 | 0,36 |
| Dilué | 0,20 | (0,27) | 0,50 | 0,36 |
| Bénéfice par action ajusté : | | | | |
| De base | 0,44 | 0,48 | 0,51 | 0,37 |
| Dilué | 0,43 | 0,48 | 0,51 | 0,36 |
| Impact après impôts des pertes de valeur, des frais de restructuration et autres coûts et de la réévaluation des passifs au titre de contrats d'achat à terme de gré à gré sur le bénéfice par action dilué pour le trimestre | (0,23) | (0,75) | (0,01) | — |

| | 30 déc. 2014 | 30 sept. 2014 | 30 juin 2014 | 31 mars 2014 |
|---|--------------|---------------|--------------|--------------|
| | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Total des produits | 701 002 | 673 020 | 655 831 | 647 701 |
| Bénéfice (perte) net(te) | (80 749) | 19 480 | 15 200 | 24 800 |
| Total des produits ajusté | 701 602 | 673 020 | 655 831 | 647 701 |
| Bénéfice net ajusté | 10 993 | 23 771 | 19 769 | 29 435 |
| Bénéfice (perte) par action : | | | | |
| De base | (2,50) | 0,60 | 0,47 | 0,78 |
| Dilué | (2,50) | 0,60 | 0,47 | 0,77 |
| Bénéfice par action ajusté : | | | | |
| De base | 0,34 | 0,74 | 0,61 | 0,92 |
| Dilué | 0,34 | 0,73 | 0,61 | 0,91 |
| Impact après impôts des pertes de valeur, des frais de restructuration et autres coûts et de la réévaluation des passifs au titre de contrats d'achat à terme de gré à gré sur le bénéfice par action dilué pour le trimestre | (2,84) | (0,13) | (0,14) | (0,14) |

Principaux changements du bénéfice net pour le quatrième trimestre clos le 30 décembre 2015 par rapport au quatrième trimestre clos le 30 décembre 2014 :

| | Déclaré | Pertes de valeur, frais de restructuration et autres coûts | Ajusté |
|--|-----------------|--|----------------|
| | \$ | \$ | \$ |
| Augmentation pour la division Dorel Produits de puériculture | 133 908 | (132 544) | 1 364 |
| Diminution pour la division Dorel Sports | (1 174) | (1 691) | (2 865) |
| Augmentation pour la division Dorel Mobilier de maison | 4 277 | — | 4 277 |
| Augmentation totale du profit opérationnel | 137 011 | (134 235) | 2 776 |
| (Augmentation) des frais financiers à l'exception de la réévaluation des passifs au titre de contrats d'achat à terme de gré à gré | (2 422) | — | (2 422) |
| (Augmentation) de la réévaluation des passifs au titre de contrats d'achat à terme de gré à gré | (32 858) | 32 858 | — |
| (Augmentation) diminution des impôts sur le résultat | (16 579) | 17 137 | 558 |
| Diminution des charges du siège social | 2 211 | — | 2 211 |
| Augmentation totale du bénéfice net | 87 363 | (84 240) | 3 123 |

g) Revue trimestrielle des activités opérationnelles consolidées

Le chiffre d'affaires au quatrième trimestre a fléchi de 4,6 %, ou 32,1 millions de dollars, pour s'établir à 668,9 millions de dollars, comparativement à 701,0 millions de dollars un an plus tôt. Si l'on exclut l'incidence des fluctuations des taux de change et de l'acquisition de Dorel Juvenile Chine en novembre 2014, le chiffre d'affaires a progressé d'environ 4 % sur une base comparable. Cette progression est attribuable aux fortes ventes réalisées par les unités d'exploitation de Dorel Produits de puériculture en Amérique latine et aux ventes de produits d'ameublement fabriqués en bois, à l'accroissement de la demande pour les nouveaux vélos de l'année-modèle 2016 de Dorel Sports dans le réseau des DBI ainsi que pour les véhicules électriques pour enfants, de même qu'aux ventes records effectuées par la division Dorel Mobilier de maison auprès des marchands en ligne. Cette croissance du chiffre d'affaires a été en partie contrebalancée par un recul des ventes de Dorel Produits de puériculture aux États-Unis et au Canada, ainsi que par une baisse des ventes réalisées par Dorel Mobilier de maison auprès des détaillants traditionnels par rapport au dernier trimestre de l'exercice 2014.

Le profit brut a augmenté de 190 points de base pour atteindre 22,3 % au quatrième trimestre, comparativement à 20,4 % lors du précédent exercice. Le profit brut ajusté a augmenté de 100 points de base pour s'établir à 22,3 %, contre 21,3 % lors du même trimestre en 2014. Dorel Produits de puériculture a instauré des hausses de prix durant le trimestre et réduit ses ventes dans les marchés où elle dégage des marges moindres tout en augmentant ses ventes dans les territoires générant des marges plus élevées. Les ventes en ligne de la division Dorel Mobilier de maison ont enregistré une croissance record. Ces mesures stratégiques ont été en partie contrebalancées par les répercussions défavorables importantes des fluctuations des taux de change.

Le profit opérationnel s'est élevé à 15,8 millions de dollars, comparativement à une perte de 123,4 millions de dollars lors de la même période du précédent exercice. Le profit opérationnel ajusté a progressé de 26,6 %, ou 5,0 millions de dollars, pour atteindre 23,7 millions de dollars, comparativement à 18,7 millions de dollars en 2014. L'amélioration des marges observée aux divisions Dorel Produits de puériculture et Dorel Mobilier de maison a été en partie contrebalancée par un recul des marges à la division Dorel Sports. L'affaiblissement des devises a eu un impact négatif net consolidé sur le profit opérationnel des divisions Dorel Produits de puériculture et Dorel Sports d'environ 10 millions de dollars au quatrième trimestre de l'exercice 2015.

Les frais opérationnels, qui englobent les frais de vente, les frais généraux et administratifs ainsi que les frais de recherche et de développement, ont diminué de 4,0 %, ou 5,2 millions de dollars, pour s'établir à 125,8 millions de dollars, comparativement à 131,0 millions de dollars au quatrième trimestre du précédent exercice. L'impact positif des fluctuations des devises sur ces frais, la baisse des coûts associés à la responsabilité civile produits ainsi que la diminution des honoraires professionnels ont été en partie contrebalancés par une hausse des charges liées au soutien aux ventes et au marketing visant à promouvoir les nouveaux produits à la division Dorel Produits de puériculture et par une augmentation des frais de commissions à la division Dorel Mobilier de maison découlant de sa forte performance. Exprimés en pourcentage du total des produits, ces frais sont demeurés stables par rapport à ceux de l'exercice 2014.

Les détails des frais financiers du trimestre sont résumés ci-dessous :

| | 2015 | 2014 |
|---|----------------|----------|
| | \$ | \$ |
| Intérêt sur la dette à long terme - y compris l'incidence de la couverture de flux de trésorerie relative aux swaps de taux d'intérêt et l'intérêt au titre de la désactualisation relatif à la dette à long terme portant intérêt à taux fixes | 9 389 | 7 669 |
| Réévaluation des passifs au titre de contrats d'achat à terme de gré à gré | 2 069 | (30 789) |
| Amortissement des frais de financement différés | 246 | 144 |
| Autres intérêts | 3 110 | 2 510 |
| Total déclaré | 14 814 | (20 466) |
| Ajustement relatif à la réévaluation des passifs au titre de contrats d'achat à terme de gré à gré | (2 069) | 30 789 |
| Total ajusté | 12 745 | 10 323 |

Les frais financiers se sont élevés à 14,8 millions de dollars au quatrième trimestre de 2015, comparativement à un gain de 20,5 millions de dollars en 2014. Si l'on exclut l'incidence de la réévaluation des passifs au titre de contrats d'achat à terme de gré à gré, les frais financiers ajustés se sont élevés à 12,7 millions de dollars pour le trimestre, comparativement à 10,3 millions de dollars au quatrième trimestre de 2014. Les intérêts sur la dette à long terme ont augmenté pour s'établir à 9,4 millions de dollars pour le trimestre, comparativement à 7,7 millions de dollars lors du précédent exercice, en raison d'une hausse du taux d'intérêt moyen.

Le bénéfice avant impôts sur le résultat s'est chiffré à 1,0 million de dollars au quatrième trimestre de 2015, comparativement à une perte avant impôts sur le résultat de 103,0 millions de dollars en 2014. Si l'on exclut les montants avant impôts des pertes de valeur, des frais de restructuration et autres coûts ainsi que de la réévaluation des passifs au titre de contrats d'achat à terme de gré à gré, le bénéfice avant impôts sur le résultat ajusté s'est élevé à 11,0 millions de dollars en 2015, en hausse de 2,6 millions de dollars par rapport au quatrième trimestre de 2014.

Au dernier trimestre de l'exercice 2015, le taux d'imposition effectif de la Société a donné lieu à un recouvrement de 567,4 %, comparativement à une charge de 21,6 % en 2014. Le taux d'imposition effectif ajusté de la Société a donné lieu à des recouvrements de 28,7 % et 30,8 %, respectivement, aux quatrièmes trimestres de 2015 et 2014. Les fluctuations s'expliquent principalement par des variations des différences permanentes dans des territoires étrangers, par l'évolution de la provenance géographique des bénéfices de la Société ainsi que par la constatation d'une économie par suite d'une réorganisation à l'étranger.

Le bénéfice net s'est chiffré à 6,6 millions de dollars au quatrième trimestre, comparativement à une perte nette de 80,7 millions de dollars l'an dernier. Le bénéfice net ajusté s'est élevé à 14,1 millions de dollars au quatrième trimestre, en hausse par rapport à 11,0 millions de dollars en 2014. Le bénéfice par action dilué s'est chiffré à 0,20 \$ pour le trimestre, comparativement à une perte par action diluée de 2,50 \$ en 2014. Le bénéfice par action ajusté dilué pour le trimestre s'est élevé à 0,43 \$ pour le trimestre, comparativement à 0,34 \$ au quatrième trimestre du précédent exercice.

h) Revue trimestrielle des activités opérationnelles sectorielles

Résultats opérationnels sectoriels pour les quatrièmes trimestres :

| Quatrièmes trimestres clos les 30 décembre | | | | | | | | | | | | | |
|---|---------------|-------|--|---------|--------------|-----------|---------------|-----------|--|-------|--------------|--|---------------------|
| 2015 | | | | | | 2014 | | | | | | | |
| | % des Déclaré | | Frais de restructuration et autres coûts | | % des Ajusté | | % des Déclaré | | Pertes de valeur, frais de restructuration et autres coûts | | % des Ajusté | | Variation ajustée % |
| | \$ | | \$ | | \$ | | \$ | | \$ | | \$ | | |
| Dorel Produits de puériculture | | | | | | | | | | | | | |
| TOTAL DES PRODUITS | 253 037 | 100,0 | — | 253 037 | 100,0 | 289 236 | 100,0 | 600 | 289 836 | 100,0 | (12,7) | | |
| PROFIT BRUT | 74 336 | 29,4 | 363 | 74 699 | 29,5 | 69 022 | 23,9 | 6 818 | 75 840 | 26,2 | (1,5) | | |
| Frais de vente | 31 234 | 12,3 | — | 31 234 | 12,3 | 32 020 | 11,1 | — | 32 020 | 11,2 | (2,5) | | |
| Frais généraux et administratifs | 25 430 | 10,1 | — | 25 430 | 10,1 | 25 927 | 9,0 | — | 25 927 | 8,9 | (1,9) | | |
| Frais de recherche et de développement | 7 855 | 3,1 | — | 7 855 | 3,1 | 9 077 | 3,1 | — | 9 077 | 3,1 | (13,5) | | |
| Frais de restructuration et autres coûts | 6 802 | 2,7 | (6 802) | — | — | 7 070 | 2,5 | (7 070) | — | — | — | | |
| Pertes de valeur du goodwill et des immobilisations incorporelles | — | — | — | — | — | 125 821 | 43,5 | (125 821) | — | — | — | | |
| PROFIT (PERTE) OPÉRATIONNEL(LE) | 3 015 | 1,2 | 7 165 | 10 180 | 4,0 | (130 893) | (45,3) | 139 709 | 8 816 | 3,0 | 15,5 | | |
| Dorel Sports | | | | | | | | | | | | | |
| TOTAL DES PRODUITS | 253 694 | 100,0 | — | 253 694 | 100,0 | 260 083 | 100,0 | — | 260 083 | 100,0 | (2,5) | | |
| PROFIT BRUT | 51 298 | 20,2 | — | 51 298 | 20,2 | 56 890 | 21,9 | — | 56 890 | 21,9 | (9,8) | | |
| Frais de vente | 24 226 | 9,5 | — | 24 226 | 9,5 | 24 490 | 9,4 | — | 24 490 | 9,4 | (1,1) | | |
| Frais généraux et administratifs | 16 145 | 6,4 | — | 16 145 | 6,4 | 18 498 | 7,2 | — | 18 498 | 7,2 | (12,7) | | |
| Frais de recherche et de développement | 1 762 | 0,7 | — | 1 762 | 0,7 | 1 872 | 0,7 | — | 1 872 | 0,7 | (5,9) | | |
| Frais de restructuration et autres coûts | 742 | 0,3 | (742) | — | — | 2 433 | 0,9 | (2 433) | — | — | — | | |
| PROFIT OPÉRATIONNEL | 8 423 | 3,3 | 742 | 9 165 | 3,6 | 9 597 | 3,7 | 2 433 | 12 030 | 4,6 | (23,8) | | |
| Dorel Mobilier de maison | | | | | | | | | | | | | |
| TOTAL DES PRODUITS | 162 207 | 100,0 | — | 162 207 | 100,0 | 151 683 | 100,0 | — | 151 683 | 100,0 | 6,9 | | |
| PROFIT BRUT | 23 497 | 14,5 | — | 23 497 | 14,5 | 17 033 | 11,2 | — | 17 033 | 11,2 | 37,9 | | |
| Frais de vente | 4 736 | 2,9 | — | 4 736 | 2,9 | 4 168 | 2,7 | — | 4 168 | 2,7 | 13,6 | | |
| Frais généraux et administratifs | 8 310 | 5,1 | — | 8 310 | 5,1 | 6 719 | 4,4 | — | 6 719 | 4,4 | 23,7 | | |
| Frais de recherche et de développement | 937 | 0,6 | — | 937 | 0,6 | 909 | 0,6 | — | 909 | 0,6 | 3,1 | | |
| PROFIT OPÉRATIONNEL | 9 514 | 5,9 | — | 9 514 | 5,9 | 5 237 | 3,5 | — | 5 237 | 3,5 | 81,7 | | |

Dorel Produits de puériculture

Au quatrième trimestre, le chiffre d'affaires de la division Dorel Produits de puériculture a fléchi de 12,5 %, ou 36,2 millions de dollars pour s'établir à 253,0 millions de dollars, contre 289,2 millions de dollars lors du précédent exercice. Si l'on exclut l'incidence des fluctuations de change et de l'acquisition de Dorel Juvenile Chine en 2014, le chiffre d'affaires a augmenté d'environ 1 % sur une base comparable grâce aux fortes ventes réalisées par les unités d'exploitation de la division en Amérique latine de même que dans le secteur des produits d'ameublement pour enfants fabriqués en bois, qui ont été principalement contrebalancées par un recul des ventes au Canada et aux États-Unis.

Le profit brut a progressé de 550 points de base au quatrième trimestre pour atteindre 29,4 %, comparativement à 23,9 % lors du même trimestre un an plus tôt. Le profit brut ajusté, qui exclut les frais de restructuration et autres coûts, a augmenté de 330 points de base pour s'établir à 29,5 %, comparativement à 26,2 % en 2014, grâce au succès de l'instauration de hausses sélectives des prix de vente et au lancement sur le marché de nouveaux produits générant des marges plus élevées dans la quasi-totalité des marchés, ce qui a permis à la division de plus que compenser les pressions exercées par les taux de change.

Le profit opérationnel s'est chiffré à 3,0 millions de dollars au quatrième trimestre de 2015, contre une perte de 130,9 millions de dollars un an auparavant. Si l'on exclut les pertes de valeur ainsi que les frais de restructuration et autres coûts, le profit opérationnel ajusté a augmenté de 15,5 %, ou 1,4 million de dollars, pour atteindre 10,2 millions de dollars, comparativement à 8,8 millions de dollars en 2014. Cette progression est attribuable à une amélioration des marges et une réduction des frais opérationnels qui ont plus que contrebalancé les pressions exercées par les taux de change dont l'impact négatif net sur le profit opérationnel de la division s'est chiffré à environ 5 millions de dollars.

Le montant total des frais opérationnels, qui englobent les frais de vente, les frais généraux et administratifs ainsi que les frais de recherche et de développement, a diminué de 3,7 %, ou 2,5 millions de dollars, pour s'établir à 64,5 millions de dollars, comparativement à 67,0 millions de dollars au quatrième trimestre de l'exercice 2014, en raison principalement de l'impact positif des taux de change sur ces frais. Exprimés en pourcentage du total des produits ajusté, ces frais ont augmenté de 2,3 % pour s'établir à 25,5 %, contre 23,2 % en 2014, en raison d'une hausse des dépenses de marketing et des frais de soutien aux ventes dans le but de promouvoir de nouvelles gammes de produits, en partie contrebalancée par une baisse des coûts associés à la responsabilité civile produits.

Dorel Sports

Au quatrième trimestre de 2015, le chiffre d'affaires de Dorel Sports a reculé de 6,4 millions de dollars, ou 2,5 %, par rapport au précédent exercice. Si l'on exclut l'incidence des taux de change d'un exercice sur l'autre, le chiffre d'affaires a enregistré une croissance d'environ 3 % sur une base comparable. Cette progression résulte d'un accroissement de la demande pour les nouveaux vélos de l'année-modèle 2016 dans le réseau des DBI. L'augmentation des livraisons de véhicules électriques pour enfants a aussi contribué à la croissance.

Le profit brut a reculé de 170 points de base au quatrième trimestre, passant ainsi de 21,9 % l'an dernier à 20,2 % en 2015, en raison essentiellement des fluctuations défavorables des taux de change, en partie contrebalancées par des hausses de prix des nouveaux vélos de l'année-modèle 2016.

Le profit opérationnel a reculé de 12,2 %, ou 1,2 million de dollars, pour s'établir à 8,4 millions de dollars, contre 9,6 millions de dollars au quatrième trimestre du précédent exercice. Si l'on exclut les frais de restructuration et autres coûts, le profit opérationnel ajusté a baissé de 23,8 %, ou 2,8 millions de dollars, pour s'établir à 9,2 millions de dollars, contre 12,0 millions de dollars en 2014. Toutes les principales unités d'exploitation de la division ont vu leurs devises s'affaiblir considérablement par rapport au dollar US, ce qui a eu un impact négatif net d'environ 5 millions de dollars sur le profit opérationnel de la division au quatrième trimestre.

Les frais opérationnels globaux ont diminué de 6,1 %, ou 2,7 millions de dollars, pour se chiffrer à 42,1 millions de dollars, comparativement à 44,9 millions de dollars un an plus tôt, en raison principalement de l'impact positif de l'évolution des taux de change. Exprimés en pourcentage du total des produits, ces frais ont reculé de 0,7 % et ont représenté 16,6 % en 2015, contre 17,3 % lors du même trimestre du précédent exercice, en raison d'une réduction des honoraires professionnels et d'une baisse des coûts de la rémunération variable.

Dorel Mobilier de maison

Le chiffre d'affaires de la division Dorel Mobilier de maison a progressé de 10,5 millions de dollars, soit 6,9 %, au quatrième trimestre, pour atteindre 162,2 millions de dollars, comparativement à 151,7 millions de dollars lors du précédent exercice. Les ventes records réalisées par la division auprès des marchands en ligne ont fait grimper le chiffre d'affaires et ont représenté plus de 44 % des ventes totales de la division au quatrième trimestre. Cette croissance substantielle a été en partie contrebalancée par un recul des ventes effectuées auprès des détaillants traditionnels en raison principalement de la livraison plus hâtive d'articles promotionnels par rapport à la même période du précédent exercice.

Le profit brut s'est amélioré de 330 points de base pour atteindre 14,5 %, comparativement à 11,2 % en 2014, en raison essentiellement de l'augmentation considérable des ventes en ligne de la division et d'une baisse des prix des produits de base et des tarifs de transport. Le profit opérationnel s'est élevé à 9,5 millions de dollars, en hausse de 81,7 % par rapport au précédent exercice.

Les frais opérationnels, qui englobent les frais de vente, les frais généraux et administratifs ainsi que les frais de recherche et de développement ont augmenté de 18,5 %, ou 2,2 millions de dollars, passant ainsi de 11,8 millions de dollars l'an dernier à 14,0 millions de dollars en 2015. Exprimés en pourcentage du total des produits, ces frais ont connu une hausse de 0,9 % pour atteindre 8,6 % en 2015, contre 7,7 % en 2014. Cette augmentation est principalement attribuable à une hausse des coûts de la rémunération variable résultant de la forte performance de la division ainsi qu'à une augmentation des frais de commissions. Les résultats du quatrième trimestre comprennent également une hausse des coûts associés à la responsabilité civile produits principalement attribuable à un écart temporel puisque pour l'ensemble de l'exercice, ces coûts, exprimés en pourcentage du total des produits, sont demeurés inchangés par rapport à 2014.

4. SITUATION FINANCIÈRE, SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT

a) Données choisies de l'état consolidé de la situation financière

| | Aux : | | |
|---|---------------------|---------------------|---------------------|
| | 30 décembre 2015 | 30 décembre 2014 | 30 décembre 2013 |
| | \$ | \$ | \$ |
| Total des actifs | 2 304 945 | 2 529 959 | 2 439 963 |
| <u>Passifs non courants, excluant la tranche à court terme :</u> | | | |
| Dette à long terme | 465 732 | 490 188 | 13 183 |
| Provisions | 1 702 | 1 765 | 1 993 |
| Passifs au titre d'options de vente émises et de contrats d'achat à terme de gré à gré | 30 788 | 44 640 | 92 570 |
| Autres passifs financiers | 1 890 | 2 063 | 2 727 |
| Autres passifs à long terme | 10 569 | 10 428 | 12 751 |
| <u>Autre:</u> | | | |
| Tranche à court terme de la dette à long terme et dette bancaire | 87 328 | 89 609 | 416 920 |
| Tranche à court terme des passifs au titre d'options de vente émises et de contrats d'achat à terme de gré à gré | 4 104 | — | — |
| Total | 602 113 | 638 693 | 540 144 |

En 2014 et 2013, la Société a réalisé des acquisitions d'entreprises qui ont eu des répercussions sur le total des actifs et le total de la dette à long terme comme il est indiqué dans le tableau ci-dessus. En 2015, la majeure partie du changement est attribuable aux fluctuations importantes des devises locales des filiales étrangères de la Société par rapport au dollar US. En outre, comme il a été expliqué plus tôt, la Société a comptabilisé au troisième trimestre de l'exercice 2015 et au quatrième trimestre de l'exercice 2014 des pertes de valeur de 26,5 millions de dollars et 125,8 millions de dollars, respectivement, relatives au goodwill et aux immobilisations incorporelles. En 2015, le goodwill associé à Dorel Juvenile Chine a été ajusté à la suite de la finalisation de la juste valeur des actifs acquis, des passifs repris et de la contrepartie cédée.

b) Fonds de roulement

Le tableau suivant présente certains des ratios du fonds de roulement de la Société :

| | Aux : | |
|---|---------------------|---------------------|
| | 30 décembre 2015 | 30 décembre 2014 |
| Capitaux d'emprunts* / capitaux propres | 0,50 | 0,48 |
| Nombre de jours nécessaires au recouvrement des débiteurs | 61 | 65 |
| Nombre de jours nécessaires au renouvellement des stocks | 102 | 111 |
| Nombre de jours nécessaires au paiement des créditeurs | 63 | 71 |

* Les capitaux d'emprunts représentent la dette bancaire plus la dette à long terme.

Le ratio capitaux d'emprunts/capitaux propres a légèrement augmenté par rapport à l'exercice précédent en raison principalement d'une diminution des capitaux propres totaux attribuable aux écarts de taux de change entre les deux exercices.

Exprimés en nombre de jours, les ratios du fonds de roulement se sont améliorés grâce à l'attention portée par la direction aux gains de rendement du fonds de roulement dans la seconde moitié de l'exercice 2015 et plus particulièrement à la priorité accordée à la mise en place de mesures de contrôle des stocks. La diminution du nombre de jours nécessaires au recouvrement des débiteurs et au paiement des créiteurs traduit essentiellement les fluctuations des taux de change. La direction examine continuellement des moyens de minimiser l'utilisation du fonds de roulement et de maximiser les flux de trésorerie pour la Société.

c) Flux de trésorerie

Pour l'ensemble de l'exercice, les flux de trésorerie générés par les activités opérationnelles se sont élevés à 78,7 millions de dollars, comparativement à 101,6 millions de dollars en 2014, soit un recul de 22,9 millions de dollars, comme indiqué ci-après :

| | Rentrées (sorties) de trésorerie | | |
|---|----------------------------------|----------|-----------|
| | 2015 | 2014 | Variation |
| | \$ | \$ | \$ |
| Bénéfice (perte) net(te) ajusté(e) par les éléments sans effet sur la trésorerie | 167 854 | 195 641 | (27 787) |
| Clients et autres créances | 2 194 | (15 340) | 17 534 |
| Stocks | 6 491 | (78 035) | 84 526 |
| Autres actifs financiers | (333) | 886 | (1 219) |
| Frais payés d'avance | 3 777 | 506 | 3 271 |
| Autres actifs | (391) | (2 481) | 2 090 |
| Fournisseurs et autres dettes | (42 454) | 59 946 | (102 400) |
| Passifs nets au titre des prestations définies de retraite et des avantages complémentaires de retraite | (3 941) | (3 622) | (319) |
| Provisions, autres passifs financiers et autres passifs à long terme | (11 670) | (12 351) | 681 |
| Variations nettes des soldes liés aux activités opérationnelles | (46 327) | (50 491) | 4 164 |
| Impôts sur le résultat et intérêts payés nets | (42 811) | (43 502) | 691 |
| Rentrées nettes liées aux activités opérationnelles | 78 716 | 101 648 | (22 932) |

Les flux de trésorerie libres, une mesure financière non conforme aux PCGR, étaient une sortie nette de 11,1 millions de dollars en 2015, contre une rentrée nette de 6,0 millions de dollars en 2014, comme indiqué en détail dans le tableau qui suit :

| | 2015 | 2014 | Variation |
|---|----------|----------|-----------|
| | \$ | \$ | \$ |
| Rentrées nettes liées aux activités opérationnelles | 78 716 | 101 648 | (22 932) |
| Moins : | | | |
| Dividendes versés | (38 771) | (38 651) | (120) |
| Rachat d'actions | — | — | — |
| Entrées d'immobilisations corporelles - montant net | (33 335) | (34 842) | 1 507 |
| Entrées d'immobilisations incorporelles | (17 744) | (22 109) | 4 365 |
| FLUX DE TRÉSORERIE LIBRES ⁽¹⁾ | (11 134) | 6 046 | (17 180) |

⁽¹⁾ Les « flux de trésorerie libres », une mesure financière non conforme aux PCGR, se définissent comme les rentrées nettes liées aux activités opérationnelles dont sont soustraits les dividendes versés, les rachats d'actions et le montant net des entrées d'immobilisations corporelles et d'immobilisations incorporelles (voir note dans la section Mesures financières non conformes aux PCGR).

La baisse des flux de trésorerie libres observée en 2015 par rapport à 2014 est principalement attribuable à la variation négative des flux de trésorerie générés par les activités opérationnelles en partie contrebalancée par une diminution des entrées d'immobilisations corporelles et d'immobilisations incorporelles.

La dette nette de la Société, soit la dette à long terme plus les dettes bancaires dont on soustrait la trésorerie et les équivalents de trésorerie, s'établissait à 519,9 millions de dollars au 30 décembre 2015, comparativement à 532,7 millions de dollars à la clôture du précédent exercice, ce qui représente une baisse de 12,8 millions de dollars.

En 2015, le montant des liquidités que la Société a consacré à ses activités d'investissement a diminué de 174,1 millions de dollars par rapport à l'exercice 2014 au cours duquel la Société avait investi 170,6 millions de dollars dans l'acquisition de Dorel Juvenile Chine. Si l'on exclut cette acquisition, les activités d'investissement ont nécessité moins de liquidités en 2015 qu'en 2014.

d) Obligations contractuelles

| | Total | Moins d'un an | 2 à 3 ans | 4 à 5 ans | Après 5 ans |
|---|------------------|--------------------------|----------------------|----------------------|------------------------|
| | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Dettes bancaires | 54 471 | 54 471 | — | — | — |
| Versements sur la dette à long terme | 506 448 | 32 857 | 269 990 | 203 601 | — |
| Loyers annuels minimums futurs, à l'exclusion des charges additionnelles | 188 681 | 40 593 | 61 725 | 28 873 | 57 490 |
| Versements d'intérêts ⁽¹⁾ | 71 554 | 26 694 | 30 470 | 14 390 | — |
| Fournisseurs et autres dettes | 434 178 | 434 178 | — | — | — |
| Contrats de change et swaps de taux d'intérêt | 1 105 | 895 | 210 | — | — |
| Passifs au titre d'options de vente émises et de contrats d'achat à terme de gré à gré | 34 892 | 4 104 | 3 636 | 27 152 | — |
| Autres passifs financiers | 1 680 | — | 1 055 | 250 | 375 |
| Dépenses liées au marketing | 15 425 | 7 500 | 7 925 | — | — |
| Versements minimaux en vertu de contrats de licence | 14 240 | 6 573 | 7 667 | — | — |
| Engagements au titre d'acquisitions d'immobilisations | 4 671 | 4 671 | — | — | — |
| Total des obligations contractuelles | 1 327 345 | 612 536 | 382 678 | 274 266 | 57 865 |

⁽¹⁾ Les versements d'intérêts sur les crédits bancaires renouvelables de la Société sont calculés en utilisant le taux d'intérêt en vigueur au cours de l'exercice clos le 30 décembre 2015 et n'assument aucune réduction de dette d'ici la date d'échéance en juillet 2017, auquel moment le prêt devrait être entièrement remboursé. Les versements d'intérêts sur les effets et les débiteures de la Société sont tels que précisés dans les ententes connexes.

La Société n'a pas d'autres obligations contractuelles importantes que celles dont il est fait mention dans l'état consolidé de la situation financière, les engagements décrits à la note 26 afférente aux états financiers consolidés ou celles énumérées dans le tableau ci-dessus.

Le 19 juin 2015, la Société a modifié et mis à jour sa convention d'achat d'effets. La Société a remboursé les effets garantis de premier rang, série « A » de 50,0 millions de dollars et a émis des effets garantis de premier rang, série « C » pour un montant de 50,0 millions de dollars assortis de modalités semblables. Les effets garantis de premier rang, série « B », existants et les effets garantis de premier rang, Série « C », de 50,0 millions de dollars nouvellement émis portent intérêt à des taux respectifs de 6,39 % et 4,60 % au 30 décembre 2015.

Au 19 juin 2015, la Société a modifié et mis à jour sa convention de crédit en ce qui a trait à ses crédits bancaires renouvelables et a augmenté la disponibilité totale aux termes des crédits bancaires renouvelables pour la faire passer de 360,0 millions de dollars au 30 décembre 2014, à 400,0 millions de dollars. Le montant prévu aux termes de la clause « accordéon » incluse dans la convention de crédit selon laquelle la Société avait accès à un montant additionnel de 100,0 millions de dollars en date du 30 décembre 2014, a été diminué à 60,0 millions de dollars. En date du 20 novembre 2015, la Société a augmenté la disponibilité totale aux termes des crédits bancaires renouvelables pour la faire passer de 400,0 millions de dollars à 422,0 millions de dollars, et a diminué la disponibilité aux termes de la clause « accordéon » d'un montant équivalent.

Les effets garantis de premier rang, séries « B » et « C », ainsi que les crédits bancaires renouvelables sont garantis par certaines créances clients et certains stocks de la Société, d'une valeur comptable s'établissant à respectivement 270,5 millions de dollars et 425,8 millions de dollars.

De plus, les débetures non convertibles sont garanties par certains stocks d'un montant minimum de 12,6 millions de dollars (50,0 millions BRL) et un maximum de 25,2 millions de dollars (100,0 millions BRL) et un emprunt hypothécaire, de premier rang, sur certaines immobilisations corporelles, d'une valeur comptable de respectivement 17,5 millions de dollars et 7,3 millions de dollars.

En vertu des dispositions de ses ententes de financement, Dorel doit respecter certaines clauses financières restrictives. Au 30 décembre 2015, Dorel respectait toutes les clauses restrictives de ses ententes de prêts.

Aux fins de ce tableau, les obligations contractuelles pour l'achat de biens ou de services sont définies comme des ententes exécutoires, qui entraînent des obligations pour la Société et qui spécifient toutes les conditions importantes, notamment les dispositions sur les prix fixes ou variables et le moment approximatif de la transaction. À l'exception de celles présentées plus haut, la Société n'est pas liée par des ententes importantes pour l'achat de matières premières ou de produits finis spécifiant des quantités minimales ou des prix déterminés au-delà de ses besoins à court terme prévus. Par conséquent, les bons de commande en cours de Dorel pour des matières premières, des produits finis ou d'autres biens et services liés aux besoins courants et qui sont exécutés par ses fournisseurs dans des délais relativement courts ne sont pas inclus dans le tableau ci-dessus.

Le développement de nouveaux produits étant essentiel au maintien du succès de Dorel, la Société doit effectuer des investissements dans la recherche et le développement, dans les moules et autres outillages, dans l'équipement et la technologie. Il est prévu que la Société investisse environ 45,0 millions de dollars au cours de l'exercice 2016 pour atteindre ses objectifs en matière de développement de nouveaux produits et de croissance à divers niveaux. La Société prévoit que ses activités opérationnelles actuelles lui permettront de générer des flux de trésorerie suffisants pour supporter le coût de ces investissements et subvenir à d'autres besoins à mesure qu'ils se manifesteront tout au long de l'exercice.

En plus de la dette à long terme indiquée dans le tableau des obligations contractuelles, les passifs non courants aux états financiers consolidés de la Société comprennent les montants suivants :

Obligations au titre des prestations de retraite et des avantages complémentaires de retraite : Comme il est expliqué en détail à la note 22 afférente des états financiers consolidés, un montant de 43,1 millions de dollars a trait aux régimes de retraite et d'avantages complémentaires offerts par la Société. En 2016, les cotisations que l'on prévoit verser aux régimes par capitalisation et les prestations destinées aux régimes sans capitalisation, en vertu de ces régimes, se chiffreront à environ 3,9 millions de dollars.

| Provisions non courantes se composent des éléments suivants : | \$ |
|--|--------------|
| Rémunération des salariés qui consiste en des bonus fondés sur l'ancienneté et une participation aux bénéfices | 1 550 |
| Autres provisions devant servir dans plus d'un an | 152 |
| | 1 702 |

| Autres passifs financiers à long terme se composent des éléments suivants : | \$ |
|--|--------------|
| Régimes d'épargne des employés imposés par le gouvernement en Europe | 680 |
| Aide gouvernementale remboursable | 1 000 |
| Couvertures de flux de trésorerie - Swaps de taux d'intérêt | 210 |
| | 1 890 |

| Autres passifs à long terme se composent des éléments suivants : | \$ |
|---|---------------|
| Aide gouvernementale | 2 291 |
| Incitatif différé au locataire | 4 187 |
| Autres passifs payables dans plus d'un an | 4 091 |
| | 10 569 |

Les passifs au titre d'options de vente émises et de contrats d'achat à terme de gré à gré inclus dans les passifs courants et non courants sont imputables à certaines acquisitions d'entreprises réalisées par la Société ou encore à la constitution en société de filiales. Dans ces cas où la Société détient moins de 100 % des actions, la Société a conclu des ententes avec les actionnaires ne détenant pas le contrôle dans le but d'acquérir le reste des actions à un certain moment dans le futur. En vertu des dispositions de ces ententes, le prix d'achat de ces actions est un prix variable convenu fondé principalement sur les niveaux de bénéfices de périodes futures.

e) Arrangements hors bilan

Outre les obligations contractuelles énumérées plus haut, la Société a conclu certains arrangements et engagements hors bilan qui comportent des incidences financières, plus particulièrement des passifs éventuels, des garanties, de même que des lettres de garantie de crédit. Les arrangements hors bilan de la Société sont décrits aux notes 26 et 27 afférentes aux états financiers consolidés.

Les demandes d'engagements pour l'octroi de crédit et de garanties financières sont examinées et approuvées par la haute direction. La direction passe régulièrement en revue tous les engagements, lettres de crédit et garanties financières en cours et le résultat de ces analyses est pris en considération lors de l'appréciation de la provision de Dorel pour d'éventuelles pertes sur créances et garanties.

f) Instruments financiers dérivés

La Société est exposée aux fluctuations des taux d'intérêt pour ce qui est principalement des crédits bancaires à long terme renouvelables et des débiteures non convertibles garanties, sur lesquels les montants prélevés sont soumis aux taux bancaires LIBOR, EURIBOR, canadiens, US ou à un taux de certificat de dépôt interbancaire variable en vigueur au moment de l'emprunt, plus une marge. La Société, qui gère son risque de taux d'intérêt, conclut des contrats de swap consistant dans l'échange de taux variables pour des taux fixes pour une période de temps prolongée. Toutes les autres dettes à long terme portent des taux d'intérêt fixes et, par conséquent, ne sont pas exposées au risque de taux d'intérêt lié aux flux de trésorerie.

La Société a recours à des contrats de swap de taux d'intérêt pour fixer une partie des coûts de sa dette et réduire son exposition à la variabilité des taux d'intérêt en échangeant des paiements à taux variable contre des paiements à taux fixe. La Société a désigné les swaps de taux d'intérêt comme des couvertures de flux de trésorerie à l'égard desquelles elle applique la comptabilité de couverture.

Dans le cours normal de ses activités, Dorel est soumise à divers risques associés principalement aux variations des cours des devises. Afin de limiter les effets des variations des taux de change sur ses produits, ses charges et ses flux de trésorerie, la Société a recours à l'occasion à divers instruments financiers dérivés, dont des options, des contrats à terme sur devises et des contrats de change à terme, pour se protéger contre les fluctuations défavorables des taux de change. La principale source de risque de taux de change de la Société réside dans les ventes et les achats de biens libellés dans une monnaie autre que la monnaie fonctionnelle de chacune des entités de Dorel. Les passifs financiers de la Société sont principalement libellés en dollars US, pour lesquelles aucune couverture de change n'est requise. Les lignes de crédit à court terme, les découverts et la plupart des dettes à long terme couramment utilisés par les entités de Dorel sont libellés dans la monnaie de l'entité emprunteuse et, par conséquent, ne comportent aucun risque de change. Les prêts/emprunts intragroupe sont convenablement couverts sur le plan économique, chaque fois qu'ils présentent une exposition nette au risque de change. Une variabilité additionnelle des résultats résulte de la conversion des actifs et des passifs monétaires libellés dans une monnaie autre que la monnaie fonctionnelle de chacune des entités de Dorel aux taux de change en vigueur à chaque date de clôture, conversion dont l'incidence est présentée à titre de profit ou de perte de change au compte consolidé du résultat.

À ce titre, les instruments financiers dérivés sont utilisés comme moyen de satisfaire les objectifs de Dorel en matière de réduction des risques par la génération de flux de trésorerie compensatoires sur la position sous-jacente en termes de montants et de calendrier des opérations prévues. Dorel ne détient ni n'utilise d'instruments financiers dérivés à des fins de transaction ou de spéculation.

Les justes valeurs, taux moyens et montants nominaux des instruments dérivés ainsi que les justes valeurs et valeurs comptables des instruments financiers sont présentés à la note 20 afférente aux états financiers consolidés.

5. PRINCIPALES ESTIMATIONS COMPTABLES

Les états financiers consolidés ont été établis conformément aux IFRS. La préparation de ces états financiers nécessite de faire appel au jugement, ce qui implique de faire des estimations et de poser des hypothèses à la date des états financiers consolidés qui touchent les montants comptabilisés des actifs et des passifs, les montants des produits et des charges connexes, ainsi que les informations fournies sur les actifs et les passifs éventuels. Une liste exhaustive de toutes les méthodes comptables importantes se trouve à la note 4 afférente aux états financiers consolidés.

La Société estime que les méthodes comptables qui suivent et les estimations connexes nécessaires sont les plus critiques pour les résultats de Dorel présentés dans le présent rapport et celles qui auraient l'incidence la plus considérable sur les états financiers advenant que ces estimations comptables changent de façon importante ou que ces méthodes comptables soient appliquées de manière différente :

Goodwill et immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéterminée : Le goodwill fait l'objet d'un test de dépréciation chaque année (au 31 octobre) et lorsque des circonstances indiquent que la valeur comptable pourrait avoir diminué. Pour le goodwill, on détermine la perte de valeur en évaluant la valeur recouvrable de chaque unité génératrice de trésorerie (UGT) (ou groupe d'UGT) à laquelle le goodwill se rattache. Aux fins des tests de dépréciation, les actifs qui ne peuvent faire l'objet d'un test individuel sont regroupés dans le plus petit groupe d'actifs qui tire des rentrées de fonds de l'utilisation continue et qui sont largement indépendants des rentrées de fonds des autres actifs ou groupes d'actifs. La Société définit ses UGT en se fondant sur la façon dont elle surveille à l'interne le goodwill acquis et en obtient des avantages économiques.

Les immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéterminée sont celles dont la durée de vie économique n'a pas de limite prévisible puisqu'elles découlent d'un droit contractuel ou autre droit établi qui peut être renouvelé sans coût important et qu'elles font l'objet d'un soutien marketing continu. Les marques de commerce ayant une durée d'utilité indéterminée font l'objet d'un test de dépréciation au niveau de l'UGT chaque année (au 31 octobre) et lorsque des circonstances indiquent que la valeur comptable pourrait avoir diminué.

À chaque date de clôture, la Société détermine si un indice donne à penser qu'un actif pourrait s'être déprécié. Si un tel indice existe, ou si un test de dépréciation annuel est requis pour un actif, la Société fait une estimation de la valeur recouvrable de l'actif, ce qui fait appel au jugement. La valeur recouvrable d'un actif correspond au plus élevé de la juste valeur d'un actif ou d'une UGT diminuée des coûts de sortie, et de sa valeur d'utilité.

Dans la détermination de la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont ramenés à leur valeur actuelle en les actualisant au moyen d'un taux avant impôt qui tient compte des évaluations que le marché fait à ce moment de la valeur temps de l'argent et des risques propres à l'actif. La valeur recouvrable est particulièrement sensible au taux d'actualisation utilisé dans le modèle d'actualisation des flux de trésorerie ainsi qu'aux rentrées de fonds futures prévues et au taux de croissance utilisé aux fins de l'extrapolation. Pour la détermination de la juste valeur diminuée des coûts de sortie, on utilise un modèle d'évaluation approprié. Des écarts dans les estimations pourraient avoir une incidence à savoir si le goodwill ou les immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéterminée ont effectivement perdu de la valeur, et sur la valeur monétaire de cette perte de valeur. Dorel procède à des analyses de sensibilité pour apprécier l'incertitude relative à ces estimations.

Responsabilité civile produits : La Société s'assure elle-même afin de limiter son risque associé à la responsabilité civile produits. Le risque estimatif découlant de la responsabilité civile produits, dont la détermination fait appel au jugement, est actualisé et calculé par un actuaire indépendant à partir des volumes de ventes historiques, des demandes d'indemnités passées, des hypothèses de la direction et des hypothèses actuarielles. Il englobe des montants pour des incidents déjà survenus ainsi que des incidents susceptibles de se produire sur des articles vendus avant la date de clôture. Les hypothèses suivantes comptent parmi les hypothèses importantes utilisées dans le modèle actuariel : estimations par la direction des réclamations en cours, cycle de vie des produits, taux d'actualisation, et fréquence et gravité des incidents relatifs aux produits. La Société revoit périodiquement ses provisions comptabilisées au titre de la responsabilité civile produits et comptabilise tout ajustement requis dans les frais généraux et administratifs.

Options de vente et d'achat émises et contrats d'achat à terme de gré à gré : Le jugement est utilisé pour déterminer s'il y a des options de vente ou d'achat émises ou des contrats d'achat à terme de gré à gré en place dans certaines filiales nouvellement constituées ou acquisitions d'entreprises lorsqu'il existe un actionnaire ne détenant pas le contrôle. Le jugement de la direction détermine si l'option d'achat est comptabilisée séparément ou non de l'option de vente ou si les deux options sont combinées en un seul instrument, et détermine si la réévaluation de l'instrument est comptabilisée dans les autres capitaux propres ou les frais financiers.

Impôts sur le résultat : La Société comptabilise les impôts sur le résultat d'après l'approche bilan de la méthode du report variable. Selon cette méthode, les impôts différés ont trait aux conséquences fiscales futures prévues des écarts entre la valeur comptable des actifs et passifs aux fins de l'information financière dans l'état de la situation financière consolidé et leur valeur fiscale correspondante aux taux d'imposition en vigueur ou pratiquement en vigueur qui s'appliqueront à l'exercice au cours duquel il est prévu que les écarts se résorberont.

Un actif d'impôts différés est comptabilisé lorsqu'il est probable qu'il sera réalisé dans l'avenir. La réalisation ultime des actifs d'impôts différés dépend de la réalisation de bénéfices imposables futurs et des stratégies de planification fiscale. Les actifs et les passifs d'impôts différés sont ajustés pour tenir compte des effets des modifications des lois fiscales et des taux d'imposition à compter de la date à laquelle ils sont en vigueur ou pratiquement en vigueur.

Des impôts différés sont calculés sur les différences temporaires ayant trait aux participations dans des filiales, sauf dans les cas où le moment de l'inversion de la différence temporaire est contrôlé par la Société et qu'il est probable que la différence temporaire ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

La charge d'impôts sur le résultat de la Société est fondée sur des règles et règlements fiscaux qui sont susceptibles d'interprétation et exigent des estimations et hypothèses que les autorités fiscales pourraient contester. Les estimations par la direction des actifs et passifs d'impôts de la Société font l'objet de révisions périodiques et sont ajustées lorsque les circonstances l'exigent, en cas par exemple de modifications des lois fiscales et des lignes de conduite administratives, et de la résolution d'incertitudes au terme de vérifications fiscales ou de l'expiration de délais prescrits dans les dispositions pertinentes. Les résultats définitifs de vérifications fiscales des autorités gouvernementales et d'autres événements peuvent différer significativement des estimations et des hypothèses utilisées par la direction pour déterminer la charge d'impôts sur le résultat et évaluer les actifs et passifs d'impôts.

Réductions pour retours sur vente et autres programmes destinés à la clientèle : Au moment de la comptabilisation des produits, la Société comptabilise des réductions estimatives de ses produits pour tenir compte des programmes et des incitatifs offerts aux clients, y compris les conventions de prix spéciales, les promotions, les rabais publicitaires et autres incitatifs sous la forme de ristournes. Ces estimations se fondent sur les ententes conclues avec les clients visés, l'expérience passée avec les clients et/ou le produit, les retours sur vente antérieurs, les changements aux politiques de crédit internes, la concentration de la clientèle et d'autres facteurs pertinents. Les montants réels peuvent être considérablement différents des estimations de la direction.

Dépréciation des créances douteuses : La Société doit évaluer si les créances clients sont recouvrables. À cet égard, elle procède à des réductions de valeur pour tenir compte des pertes estimatives résultant de défauts de paiement et d'autres ajustements des produits, en tenant compte de la solvabilité des clients, de la conjoncture économique actuelle et de l'expérience passée. Si les recouvrements futurs diffèrent des estimations, les résultats futurs seront touchés.

Évaluation des stocks : La Société revoit régulièrement les quantités de produits en stock et comptabilise une réduction de valeur à l'égard des stocks qui ne sont plus réputés être pleinement recouvrables. Le coût des stocks peut ne plus être recouvrable si les stocks sont difficiles à écouler, endommagés, devenus obsolètes, ou si leurs prix de vente ou les prévisions relatives à la demande des produits régressent. Si les conditions réelles du marché sont moins favorables qu'on l'avait prévu, ou si la liquidation des stocks dont la valeur n'est plus réputée être pleinement recouvrable est plus difficile que prévu, des réductions de valeur additionnelles peuvent être requises.

Garantie de produits : Une charge pour garanties est comptabilisée dans le coût des produits vendus au moment où le produit de la vente est comptabilisé. La charge est estimée en fonction de divers facteurs, dont l'historique des réclamations au titre des garanties et des coûts assumés, la nature et la durée de la garantie, la nature du produit vendu et en usage, la contre-garantie obtenue des fournisseurs de la Société et les rappels de produits. La Société revoit périodiquement ses charges et provisions comptabilisées au titre des garanties de produits et comptabilise tout ajustement requis dans le coût des produits vendus.

Regroupement d'entreprises : Les acquisitions d'entreprises sont comptabilisées selon la méthode de l'acquisition à la date d'acquisition, au moment du transfert du contrôle. À la date de la prise de contrôle, les actifs identifiables acquis, les passifs repris et la contrepartie cédée des entreprises acquises sont évalués à leur juste valeur. Selon la complexité de la détermination de ces valeurs, la Société utilise des techniques d'évaluation appropriées qui s'appuient généralement sur une prévision du montant net actualisé des flux de trésorerie futurs anticipés. Ces évaluations sont étroitement liées aux hypothèses formulées par la direction à l'égard du rendement futur des actifs visés et du taux d'actualisation appliqué.

Débetures convertibles : Comme les débetures convertibles sont convertibles en actions à droit de vote subalterne de catégorie « B » de la Société, elles ont été comptabilisées comme un instrument financier hybride comportant une composante passif et une composante capitaux propres séparée. La détermination du traitement comptable et l'évaluation de la composante passif ont exigé l'utilisation d'estimations et de jugement.

6. CHANGEMENT DE MÉTHODES COMPTABLES

Le principal changement de méthodes comptables effectué par la Société dans la préparation des états financiers consolidés est le suivant :

IAS 19 – Avantages du personnel

De plus amples renseignements sur ce changement de méthodes comptables sont présentés à la note 3 afférente aux états financiers consolidés au 30 décembre 2015.

7. CHANGEMENTS COMPTABLES FUTURS

L'International Accounting Standards Board (« IASB ») et l'IFRS Interpretations Committee (« IFRIC ») ont publié un certain nombre de nouvelles normes, interprétations et modifications relatives aux normes actuelles qui sont obligatoires, mais dont l'application n'est pas encore en vigueur pour l'exercice clos le 30 décembre 2015; elles n'ont pas été appliquées dans la préparation des états financiers consolidés. L'IASB a publié les normes suivantes qui comportent des dates d'entrée en vigueur futures qui, de l'avis de la direction, auront des incidences sur les états financiers consolidés.

IFRS 15 – Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients

IFRS 9 – Instruments financiers

IFRS 16 – Contrats de location

Autres modifications aux normes

De plus amples renseignements sur ces modifications sont présentés à la note 5 afférente aux états financiers consolidés au 30 décembre 2015.

8. RISQUES ET INCERTITUDES DU MARCHÉ

Conjoncture économique générale

Au cours de ses plus de 50 années d'existence, la Société a connu plusieurs ralentissements économiques et ses produits se sont avérés être ceux que les consommateurs ont continué d'acheter malgré des conditions économiques changeantes. En 2015, dans la plupart des marchés où elle était présente, la conjoncture dans le secteur de la vente au détail a posé de nombreux défis. Par conséquent, la majorité des clients du secteur de la vente au détail de la Société a continué à mettre essentiellement l'accent sur la compétitivité des prix. Dans le but d'offrir à ses partenaires détaillants de la valeur en plus de prix compétitifs, Dorel a continué d'investir dans le développement de nouveaux produits et dans plusieurs initiatives visant à soutenir ses marques.

La Société croit que la demande demeure en général stable à la division Dorel Produits de puériculture parce que la sécurité des enfants est une priorité constante et que les parents demandent des produits qui répondent à ce besoin. Dans les marchés traditionnels de la Société, les taux de natalité affichent une tendance baissière ce qui signifie que la Société doit poursuivre son développement dans des marchés plus récents comme l'Amérique latine et l'Asie où les taux de natalité sont plus élevés. Au cours des dernières années, alors que l'on observait que certains consommateurs se tournaient de plus en plus vers les articles moins chers, un autre créneau du marché démontrait de son côté de l'intérêt pour des produits plus haut de gamme, divisant ainsi le marché en deux groupes de consommateurs distincts que la division parvient à desservir grâce à sa stratégie multimarque.

En ce qui concerne Dorel Sports, la Société croit que l'évolution des préoccupations des consommateurs à l'égard de la santé et de l'environnement contribue à protéger cette division contre la possibilité d'une baisse généralisée des dépenses de consommation. Cependant, la demande peut aussi être affectée par les conditions météorologiques sur lesquelles la Société n'exerce aucun contrôle. De plus, Dorel offre un vaste assortiment d'articles dans la catégorie des produits représentant une bonne valeur pour le prix chez les grands détaillants. Cela signifie que si un consommateur décide de dépenser moins pour un produit récréatif particulier, Dorel dispose de solutions de rechange aux articles à prix plus élevé.

À la division Dorel Mobilier de maison, Dorel mise exclusivement sur des articles qui représentent une bonne valeur pour le prix et vend la plupart de ses produits par l'entremise du réseau des grands détaillants et d'Internet. Durant les périodes économiques difficiles, lorsqu'ils magasinent les meubles, les consommateurs sont susceptibles de moins dépenser et ont tendance à éviter les magasins de meubles et à plutôt se rendre chez les grands détaillants à la recherche d'articles à prix raisonnable.

Une détérioration significative de la conjoncture économique, une augmentation drastique du chômage ou de mauvaises conditions météorologiques pourraient avoir des répercussions négatives sur la Société du fait qu'elles seraient susceptibles d'entraîner une réduction des dépenses des consommateurs. Rien ne garantit que la conjoncture économique générale des pays où la Société exerce des activités connaîtra une amélioration dans l'avenir, et dans l'éventualité où elle se détériorerait de manière importante, la Société risquerait d'en subir les conséquences négatives.

Coûts des produits et approvisionnement

Dorel s'approvisionne en matières premières, composants et produits finis. Les principaux produits de base nécessaires aux activités de production comprennent les panneaux d'aggloméré et les résines de plastique, de même que les cartons ondulés. Les composants clés comprennent les housses de sièges d'auto, de la quincaillerie, des boucles et des harnais, des cadres de vélo ainsi que des structures et housses de futons. Ces composants sont fabriqués à partir de tissus et d'une grande variété de métaux, de plastiques et de bois. Les principales matières premières contenues dans les produits finis achetés par la Société sont l'acier, l'aluminium, les résines, les tissus, le caoutchouc et le bois.

Les fluctuations des prix des matières premières en Amérique du Nord et en Europe s'expliquent par des baisses de prix des résines aux États-Unis et en Europe en 2015, tandis que les prix des panneaux de particules ont augmenté en Amérique du Nord. Bien que les cours du pétrole brut demeurent très peu élevés, les prix des résines devraient augmenter aux États-Unis en 2016 en raison des conditions d'approvisionnement serrées. Les prix des panneaux de particules devraient également augmenter en 2016.

Les coûts des intrants des fournisseurs de composants et de produits finis de la Société ont diminué en 2015. La devise chinoise (le « RMB ») s'est dépréciée d'environ 4 % en 2015 et les coûts de la main-d'œuvre en Chine continuent d'augmenter à un taux de 10 à 15 % par an.

Les frais de transport par conteneur du secteur sont demeurés volatils au premier trimestre de 2015 en raison de problèmes persistants de congestion sur la côte ouest américaine depuis 2014. Dans l'ensemble, les prix du transport par conteneur ont baissé en 2015 et, selon les prévisions actuelles, ils devraient reculer encore davantage en 2016.

Le niveau de rentabilité de la Société est tributaire de sa capacité à gérer ces divers coûts des intrants et d'ajuster, au besoin, les prix de vente à ses clients. En outre, Dorel compte sur ses fournisseurs pour l'approvisionnement en produits de qualité en temps opportun et s'est toujours fait une fierté de développer des relations fructueuses à long terme tant en Amérique du Nord qu'à l'étranger. La Société continue à travailler activement avec ses fournisseurs pour qu'il n'y ait pas d'interruption du flux des produits. Si les coûts des intrants devaient augmenter de manière considérable ou que des fournisseurs importants de la Société se retrouvaient dans l'incapacité d'approvisionner Dorel, cette situation pourrait entraîner des répercussions négatives sur la Société dans le futur.

Fluctuations des devises

Dorel utilise le dollar US comme monnaie de présentation. Dorel doit tenir compte du risque lié aux fluctuations de la valeur des devises en regard du dollar US. Le risque de change intervient à deux niveaux, soit dans le cadre des activités transactionnelles et lors de la conversion vers la monnaie de présentation, aux fins de publication de l'information financière. Le risque de change lié aux activités transactionnelles intervient lorsqu'une unité d'exploitation donnée engage des coûts ou génère des revenus libellés dans une devise autre que sa monnaie fonctionnelle. Les unités d'exploitation de la Société les plus exposées au risque de change lié à leurs activités transactionnelles sont celles qui exercent leurs activités dans la zone euro, au Royaume-Uni, au Canada, en Amérique latine, au Japon et en Australie. Le risque de change lié à la conversion intervient lors de la conversion en dollars US, aux fins de publication de l'information financière, des résultats d'une unité d'exploitation dont la monnaie fonctionnelle n'est pas le dollar US. Les activités européennes, latino-américaines, asiatiques et australiennes de Dorel sont les unités d'exploitation les plus importantes à ne pas utiliser le dollar US comme monnaie fonctionnelle. Par conséquent, le risque de change lié à la conversion se limite à ces établissements. Les deux principales monnaies fonctionnelles en Europe sont l'euro et la livre sterling.

Les activités européennes, latino-américaines, asiatiques et australiennes de Dorel subissent l'incidence négative de l'appréciation du dollar US étant donné qu'une partie de leurs achats respectifs s'effectue en dollars US, tandis que leurs revenus n'en comprennent pas. Le chiffre d'affaires de la division Dorel Sports progresse plus rapidement à l'extérieur des États-Unis de sorte que son risque lié aux fluctuations de la valeur du dollar US s'est accru au cours des quelques dernières années, tant au niveau des activités transactionnelles que lors de la conversion vers la monnaie de présentation. On retrouve une situation comparable à la division Dorel Produits de puériculture dont une partie des achats est effectuée en dollars US, tandis que les revenus ne le sont pas. Les activités canadiennes de la division Dorel Mobilier de maison tirent avantage d'une devise américaine forte étant donné qu'une portion importante de leurs ventes provient des États-Unis et que la majeure partie de leurs coûts est libellée en dollars canadiens. Cette situation est en partie atténuée par les activités de l'unité d'exploitation Dorel Juvenile Canada, qui importe des produits libellés en dollars US qui sont vendus à des clients canadiens.

Tout au long de l'exercice 2015, l'ensemble des principales unités d'exploitation de la Société ont vu leurs devises s'affaiblir considérablement face à la vigueur du dollar US. Depuis, la flambée de la valeur du dollar US par rapport à la plupart des autres monnaies fonctionnelles de Dorel a continué d'avoir un impact négatif net sur les résultats de Dorel, en raison des activités transactionnelles tout comme de la conversion des devises. Dorel Produits de puériculture et Dorel Sports sont les divisions qui subissent le plus l'incidence négative de l'appréciation du dollar US tandis que la division Dorel Mobilier de maison et le siège social de la Société tirent avantage de cette situation.

La Société a recours aux options, contrats à terme sur devises et contrats de change à terme pour se protéger des fluctuations défavorables des devises. De plus amples renseignements concernant la stratégie de couverture de la Société et les répercussions durant l'exercice sont présentés à la note 20 afférente aux états financiers consolidés. Des fluctuations importantes de la valeur du dollar US pourraient avoir des incidences considérables sur les résultats futurs de la Société.

Concentration des ventes

Pour l'exercice clos le 30 décembre 2015, les ventes réalisées auprès d'un des clients de Dorel ont représenté plus de 10 % du chiffre d'affaires de la Société, soit 27,3 % du total des produits de Dorel. En 2014, ce client avait représenté 25,9 % du total des produits. Comme la Société n'est pas liée à ses clients par des contrats à long terme, les ventes de Dorel sont tributaires de sa capacité à offrir continuellement des produits attrayants à des prix raisonnables, de concert avec une qualité élevée de service. Rien ne peut garantir que Dorel parviendra à satisfaire cette clientèle dans l'avenir à des conditions économiquement avantageuses ou que ces clients continueront d'acheter les produits de Dorel.

Risque lié à la clientèle et risque de crédit

La Société réalise la majeure partie de ses ventes auprès des grandes chaînes de magasins de détail. Le reste des ventes de Dorel sont pour la plupart effectuées auprès des magasins spécialisés dans les produits pour enfants et des DBI. Afin de minimiser le risque de crédit, la Société effectue sur une base continue des analyses de solvabilité et conserve une assurance-crédit pour certains comptes. S'il advenait que certains de ces importants détaillants cessent leurs activités, les répercussions à court terme pourraient être importantes sur les résultats opérationnels consolidés de la Société. À long terme, la Société croit que si certains détaillants devaient disparaître, les consommateurs iraient magasiner chez leurs concurrents auprès desquels on retrouve aussi généralement les produits de Dorel. Au 30 décembre 2015, un client représentait 13,7 % du solde total des créances clients de la Société et un autre client 12,3 %. Ces mêmes clients représentaient respectivement 16,0 % et 4,1 % du solde total des créances clients de la Société au 30 décembre 2014. Compte tenu de l'expérience passée, la Société estime qu'il n'est pas nécessaire de procéder à une dépréciation importante des créances clients qui ne sont pas échues ou qui sont échues depuis 0 à 30 jours et qui représentent ensemble 86,9 % du montant brut total des créances clients (88,7 % en 2014).

Responsabilité civile produits

Comme tout fabricant de produits destinés aux consommateurs, Dorel reçoit de nombreuses demandes d'indemnité pour responsabilité à l'égard de ses produits, particulièrement aux États-Unis. Dorel cherche constamment à améliorer son contrôle de la qualité et à assurer la sécurité de ses produits. La Société est assurée afin de limiter son risque associé à la responsabilité civile produits. Il est toujours possible qu'un jugement exige de Dorel un dédommagement supérieur au montant de la couverture d'assurance ou encore un dédommagement à l'égard d'une réclamation pour laquelle Dorel n'est pas assurée.

Impôts sur le résultat

La structure organisationnelle actuelle de la Société a eu pour effet de ramener le taux d'imposition effectif à un niveau relativement faible. Cette structure et le taux d'imposition qui en découle s'appuient sur les réglementations fiscales actuelles des territoires où la Société exploite des activités et sur l'interprétation et l'application de ces réglementations fiscales. Le taux peut également subir l'incidence de l'application de traités fiscaux conclus entre différents pays. Des changements imprévus à ces interprétations et applications des réglementations fiscales actuelles de ces territoires, ou aux taux d'imposition ou encore à ces traités fiscaux, pourraient avoir des répercussions négatives sur le taux d'imposition effectif de la Société dans l'avenir.

Développement de produits et de marques

Afin de soutenir la croissance continue de son chiffre d'affaires, la Société doit continuellement mettre à jour les produits existants, concevoir de nouveaux articles novateurs, développer de solides marques et effectuer d'importants investissements. La Société a investi des sommes considérables en développement de produits et prévoit continuer à placer cette activité au centre de ses priorités. En outre, la Société doit continuer à entretenir, développer et renforcer ses marques grand public. Si la Société devait investir dans des produits, ou en concevoir, qui recevaient un accueil mitigé sur le marché, ou si ses produits n'étaient pas lancés sur le marché au moment opportun, ou encore dans certains cas, si elle n'obtenait pas les approbations nécessaires pour ses produits auprès des autorités réglementaires, ces situations pourraient avoir des répercussions négatives sur sa croissance future.

Environnement réglementaire

La Société exerce ses activités dans certains secteurs qui sont fortement réglementés et doit par conséquent respecter les exigences imposées par divers organismes de réglementation. Au cours des dernières années, des préoccupations croissantes à l'égard de la sécurité des produits ont eu pour conséquences d'alourdir les réglementations imposées à la Société, de même qu'à tous ses concurrents œuvrant dans les mêmes secteurs d'activités. Dorel a de tout temps exercé ses activités dans cet environnement et a toujours consacré des ressources considérables afin de faire face à ces obligations et, par conséquent, est bien positionnée pour satisfaire à ces exigences réglementaires. Néanmoins, toute réglementation future qui engendrerait des coûts supplémentaires pourrait avoir des répercussions négatives sur la Société dans le futur.

Liquidités et accès aux ressources en capital

Dorel a besoin d'un accès continu aux marchés des capitaux pour soutenir ses activités. Une partie de la stratégie à long terme de la Société consiste à croître par le biais d'acquisitions d'entreprises complémentaires qu'elle croit susceptibles d'augmenter la valeur de la Société pour ses actionnaires. Afin de combler ses besoins financiers, la Société compte sur les emprunts à long et à court terme et sur les flux de trésorerie provenant de ses activités opérationnelles. Tout obstacle à la capacité de la Société d'accéder aux marchés des capitaux, notamment des fluctuations importantes des taux d'intérêt sur le marché, de la conjoncture économique générale ou de la perception sur les marchés des capitaux à l'égard de la situation ou des perspectives financières de la Société, pourrait avoir des répercussions négatives importantes sur la situation financière et les résultats opérationnels de la Société.

Évaluation du goodwill et autres actifs incorporels

Dans le cadre de ses tests de dépréciation annuels, la valeur du goodwill et des autres éléments d'actifs incorporels ayant une durée d'utilité indéterminée repose sur des hypothèses importantes, notamment les flux de trésorerie futurs prévus et les taux d'actualisation théoriques et du coût moyen pondéré du capital. De plus, la valeur des actifs incorporels constatés liés aux relations clients et à la relation fournisseur comporte des hypothèses importantes en lien avec les taux de perte de clientèle et leur durée de vie utile. Advenant que les conditions actuelles du marché affectent de manière défavorable les attentes de la Société à l'égard des résultats futurs, une perte de valeur sans effet sur la trésorerie pourrait devoir être constatée à un certain moment dans le futur. En outre, dans la conjoncture actuelle du marché, certaines des autres hypothèses pourraient être affectées indépendamment de la volonté de la Société. Par exemple, des hypothèses de risque plus prudentes pourraient avoir une incidence importante sur ces évaluations et nécessiter un rajustement à la baisse de la valeur de ces actifs incorporels dans le futur.

La Société effectue ses tests de dépréciation du goodwill et des immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéterminée (marques de commerce) au quatrième trimestre ou plus fréquemment s'il y a une indication qu'ils peuvent s'être dépréciés. Après avoir pris en compte les pertes de valeur relatives au goodwill et aux immobilisations incorporelles comptabilisées au troisième trimestre de l'exercice 2015 et au quatrième trimestre de l'exercice 2014 qui sont décrites à la section 3 intitulée « Résultats opérationnels » du présent rapport, la Société a réalisé un rapprochement de la somme des justes valeurs estimatives de ses UGT et de sa capitalisation boursière. La capitalisation boursière de la Société a été établie en multipliant le nombre d'actions de catégorie « A » à droit de vote plural et de catégorie « B » à droit de vote subalterne en circulation au 31 octobre 2015 par le cours boursier de la totalité des actions de la Société au 31 octobre 2015. Les principes comptables relatifs au goodwill reconnaissent que les cours boursiers observés sur les transactions individuelles portant sur les titres d'une société (et par le fait même sa capitalisation boursière calculée sur cette base) pourraient ne pas être représentatifs de la juste valeur d'une société dans son ensemble. La direction de la Société estime que la capitalisation boursière à elle seule ne reflète pas la juste valeur de l'ensemble de l'entreprise, ou encore la valeur substantielle qu'un acquéreur obtiendrait de sa capacité de prendre le contrôle de l'entreprise. La détermination du montant de la prime de contrôle excédant la capitalisation boursière de la Société exige beaucoup de jugement et la Société a analysé des transactions récentes survenues sur le marché afin de la guider dans l'établissement d'une fourchette de possibilités raisonnables de primes de contrôle afin d'évaluer la juste valeur de la Société. La Société prend également en compte les facteurs qualitatifs suivants qui ne peuvent être quantifiés avec précision et qui reposent sur les convictions de la direction, mais qui apportent des renseignements supplémentaires permettant d'expliquer l'écart résiduel entre la juste valeur estimative des UGT de la Société et sa capitalisation boursière :

- le volume des transactions sur les actions de la Société est relativement faible;
- la crise financière et économique mondiale exerce des pressions sans précédent.

Comme il est expliqué plus haut, le cours de l'action de la Société et la prime de contrôle représentent des facteurs importants dans l'évaluation de la juste valeur de la Société aux fins de la détermination de la dépréciation du goodwill. Le cours de l'action de la Société peut être affecté, entre autres, par l'évolution de la conjoncture dans l'industrie ou sur le marché, notamment l'incidence de la concurrence, des changements dans les résultats opérationnels de la Société et des modifications de ses prévisions ou des attentes du marché à l'égard des résultats futurs. Au cours de l'exercice 2015, le cours de clôture de l'action de la Société a considérablement fluctué entre un sommet de 41,97 \$ CA et un creux de 28,60 \$ CA. La Société continuera à suivre l'évolution du marché dans ses secteurs d'activité, les flux de trésorerie prévus s'y rattachant et le calcul de la capitalisation boursière afin d'identifier d'éventuelles indications de dépréciation. Si la capitalisation boursière de la Société devait diminuer, ou que la Société devait repérer d'autres indications de dépréciation, la Société se verrait dans l'obligation d'effectuer un test de dépréciation du goodwill. De plus, la Société devrait ainsi soumettre ses autres actifs non financiers à un test de dépréciation.

9. AUTRES RENSEIGNEMENTS

La désignation, le nombre et le montant de chaque catégorie d'actions en circulation de la Société au 18 mars 2016 sont les suivants :

Un nombre illimité d'actions à droit de vote plural de catégorie « A » sans valeur nominale ou au pair, convertibles en tout temps au gré du détenteur en actions à droit de vote subalterne de catégorie « B », à raison d'une action pour chaque action convertie, et;

Un nombre illimité d'actions à droit de vote subalterne de catégorie « B » sans valeur nominale ou au pair, convertibles en actions à droit de vote plural de catégorie « A », dans certaines circonstances, si une offre est faite en vue de l'achat des actions de catégorie « A ».

Les détails des actions émises et en circulation sont les suivants :

| Catégorie A | | Catégorie B | | Total |
|-------------|---------|-------------|---------|---------|
| Nombre | (000)\$ | Nombre | (000)\$ | (000)\$ |
| 4 195 035 | 1 771 | 28 138 226 | 198 506 | 200 277 |

Les informations relatives aux options sur actions, aux unités d'actions différées, aux droits à l'appréciation des actions réglés en espèces et aux droits différés à la valeur des actions réglés en espèces en circulation sont présentées à la note 24 afférente aux états financiers consolidés. Ces montants n'ont subi aucun changement important au cours de la période comprise entre la fin de l'exercice et la date de préparation du présent rapport.

En octobre 2014, la Société a reçu un produit brut de 120 millions de dollars provenant de l'émission de débetures convertibles. Ces débetures convertibles sont convertibles en tout temps au gré du porteur en actions à droit de vote subalterne de catégorie « B » de la Société à un prix de conversion de 46,75 \$ l'action. Ceci représente un taux de conversion de 21,3904 actions à droit de vote subalterne de catégorie « B » par 1 \$ de montant de capital des débetures convertibles. De plus amples renseignements relatifs aux débetures convertibles sont présentés à la note 18 afférente aux états financiers consolidés au 30 décembre 2015.

10. CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION ET CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Contrôles et procédures de communication de l'information (« CPCI »)

Le Règlement 52-109, « Attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs », publié par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières exige que les chefs de la direction et les chefs des finances attestent qu'il leur incombe d'établir et de maintenir des CPCI pour la Société, que les CPCI ont été conçus de manière adéquate pour fournir l'assurance raisonnable que l'information importante relative à la Société leur est communiquée, qu'ils ont évalué l'efficacité des CPCI de la Société, et que leurs conclusions concernant l'efficacité de ces CPCI à la clôture de la période visée par les documents annuels ont été communiquées par la Société.

Sous la supervision et avec le concours de la direction, y compris le président et chef de la direction et le vice-président directeur, chef de la direction des finances et secrétaire, la direction a évalué la conception ainsi que l'efficacité opérationnelle des CPCI de la Société au 30 décembre 2015 et a conclu que ces CPCI étaient conçus adéquatement et qu'ils étaient efficaces pour assurer que l'information devant être présentée par la Société dans ses documents déposés en vertu de la législation en valeurs mobilières est enregistrée, traitée, condensée et présentée dans les délais prescrits pour l'exercice ayant pris fin.

Contrôles internes à l'égard de l'information financière (« CIIF »)

Le Règlement 52-109 exige également que les chefs de la direction et les chefs des finances attestent qu'il leur incombe d'établir et de maintenir des CIIF pour la Société, que ces contrôles internes ont été conçus de manière adéquate pour fournir l'assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de publication de l'information financière, conformément aux Normes internationales d'information financière, et que la Société a présenté toute modification apportée à ses contrôles internes au cours de sa plus récente période intermédiaire qui a eu, ou est raisonnablement susceptible d'avoir, une incidence importante sur ses CIIF.

Au cours de l'exercice 2015, la direction a évalué les CIIF de la Société afin de s'assurer qu'ils ont été conçus de manière adéquate pour fournir l'assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été dressés conformément aux Normes internationales d'information financière. Afin d'évaluer l'efficacité des CIIF, la direction s'est servie du cadre de travail reconnu et approprié intitulé Internal Control-Integrated Framework (2013), élaboré par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (« COSO »).

Sous la supervision et avec le concours de la direction, y compris le président et chef de la direction et le vice-président directeur, chef de la direction des finances et secrétaire, la direction a évalué les CIIF au 30 décembre 2015 et a conclu que ces contrôles internes étaient conçus de façon appropriée et efficace pour fournir l'assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière.

11. OBLIGATIONS RÉGLEMENTAIRES LOCALES EN MATIÈRE DE DIVULGATION

Le 22 avril 2014, Caloi a émis au Brésil pour environ 25,2 millions de dollars (100 millions BRL) de débentures non convertibles garanties, portant intérêt à des taux annuels divers, basés sur un taux CDI (certificat de dépôt interbancaire) variable majoré d'une marge. Les versements de capital sur ces débentures sont constitués de 6 versements semestriels de 3,6 millions de dollars (14,3 millions BRL) payables en mars et septembre de chaque année, à compter de mars 2016 jusqu'en septembre 2018, et d'un versement semestriel final de 3,7 millions de dollars (14,5 millions BRL) en mars 2019.

La législation brésilienne exige de Caloi la publication d'états financiers statutaires du fait qu'elle a émis des débentures sur son marché local. Par conséquent, le tableau qui suit présente un résumé de l'information financière relative à Caloi :

Caloi Norte SA

Données choisies des comptes du résultat :

| | Pour l'exercice clos le 30 décembre 2015 |
|--|---|
| | \$ |
| Total des produits | 90 631 |
| Profit (perte) opérationnel(le) ⁽¹⁾ | (20 975) |

⁽¹⁾ Inclut des pertes de valeur du goodwill et des immobilisations incorporelles de 26 510 \$.

Caloi Norte SA

Données choisies de l'état de la situation financière :

| | Au 30 décembre 2015 |
|--------------------------------|------------------------|
| | \$ |
| Total des actifs courants | 47 861 |
| Total des actifs non courants | 52 182 |
| Total des passifs courants | 37 076 |
| Total des passifs non courants | 20 338 |

12. MISE EN GARDE CONCERNANT LES INFORMATIONS PROSPECTIVES

Certains des énoncés contenus dans le présent rapport peuvent constituer des « énoncés prospectifs » au sens de la législation canadienne sur les valeurs mobilières applicable. Sous réserve de ce qui pourrait être exigé par les lois canadiennes sur les valeurs mobilières, la Société n'assume aucune obligation de mettre à jour ou de réviser les énoncés prospectifs, que ce soit à la suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement. De par leur nature, les énoncés prospectifs sont assujettis à de nombreux risques et incertitudes, et ils sont fondés sur plusieurs hypothèses qui laissent entrevoir la possibilité que les résultats réels puissent ne pas correspondre, pour l'essentiel, aux attentes de la Société telles qu'elles sont exprimées de manière explicite ou implicite dans ces énoncés, et que les objectifs, plans, priorités stratégiques et perspectives commerciales pourraient ne pas se matérialiser. Par conséquent, la Société ne peut garantir qu'un énoncé prospectif se matérialisera ou, s'il se matérialise, ce que la Société en bénéficiera. Les énoncés prospectifs sont présentés dans le présent rapport aux fins de communiquer des renseignements sur les attentes et les plans actuels de la direction et de permettre aux investisseurs et à d'autres personnes de mieux comprendre le contexte d'exploitation de la Société. Cependant, le lecteur est mis en garde qu'il pourrait ne pas être opportun d'utiliser ces énoncés prospectifs à d'autres fins.

Les énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport sont fondés sur plusieurs hypothèses que la Société estimait raisonnables le jour où elle les a exprimés. Les facteurs susceptibles de faire varier de façon importante les résultats réels par rapport aux attentes de la Société exprimées directement ou de manière implicite dans les énoncés prospectifs sont notamment les suivants : la conjoncture économique générale; des changements survenus dans les coûts des produits et les réseaux d'approvisionnement; les fluctuations des devises; le risque lié à la clientèle et au crédit y compris la concentration de revenus auprès d'un petit nombre de clients; les coûts associés à la responsabilité civile produits; les changements intervenus à la législation fiscale ou l'interprétation ou l'application de ces règles; la capacité continue de mettre au point des produits et de soutenir les noms de marque; des changements apportés dans l'environnement réglementaire; un accès continu aux ressources en capital et les coûts des emprunts relatifs; des changements survenus aux hypothèses servant à l'évaluation du goodwill et d'autres actifs incorporels; et il n'y a aucune certitude que la politique de dividendes actuelle de la Société sera maintenue. Ces facteurs de risque et d'autres facteurs de risque susceptibles de faire varier considérablement les résultats réels par rapport aux attentes exprimées directement ou de manière implicite dans les énoncés prospectifs sont abordés dans le présent rapport et en particulier, à la section intitulée « Risques et incertitudes du marché ».

La Société met en garde le lecteur sur le fait que les risques décrits précédemment ne sont pas les seuls susceptibles d'avoir des répercussions. D'autres risques et incertitudes dont la Société n'a pas connaissance à l'heure actuelle ou qu'elle estime non importants pourraient aussi avoir une incidence défavorable importante sur ses activités, sa situation financière ou ses résultats opérationnels. Compte tenu de ces risques et incertitudes, les investisseurs ne devraient pas se fier de manière indue aux énoncés prospectifs pour en prédire les résultats réels.

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION RELATIVEMENT À L'INFORMATION FINANCIÈRE

La direction est responsable de la préparation et de la présentation des états financiers consolidés et de l'information financière présentée dans ce rapport annuel. Cette responsabilité comprend le choix des méthodes et des pratiques comptables ainsi que le recours au jugement et aux estimations nécessaires pour la préparation des états financiers consolidés.

La direction a également préparé l'information financière présentée ailleurs dans le présent rapport annuel et s'est assuré qu'elle concordait avec les états financiers consolidés.

La direction maintien des systèmes de contrôle interne conçus en vue de fournir une assurance raisonnable quant à la protection des actifs et quant à la pertinence et à la fiabilité de l'information financière produite.

Le conseil d'administration a la responsabilité de s'assurer que la direction remplit ses responsabilités à l'égard de l'information financière et est responsable de l'examen et de l'approbation des états financiers consolidés. Le conseil d'administration s'acquitte de cette tâche principalement par l'entremise de son comité d'audit, composé exclusivement d'administrateurs indépendants. Les états financiers consolidés ont été audités par les auditeurs indépendants KPMG s.r.l./s.e.n.c.r.l., dont le rapport est présenté ci-après.



Martin Schwartz
Président et chef de la direction



Jeffrey Schwartz
Vice-président directeur, chef de la direction des finances
et secrétaire

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux actionnaires de Les Industries Dorel Inc.

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de Les Industries Dorel Inc. (la «Société»), qui comprennent les états consolidés de la situation financière aux 30 décembre 2015 et 30 décembre 2014 et les comptes consolidés du résultat, les états consolidés du résultat global (perte), les états consolidés des variations des capitaux propres et les tableaux consolidés des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes, qui comprennent un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève de notre jugement, et notamment de notre évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, nous prenons en considération le contrôle interne de la Société portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée de Les Industries Dorel Inc. aux 30 décembre 2015 et 30 décembre 2014, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière.



Le 23 mars 2016
Montréal (Canada)

*CPA Auditeur, CA, permis de comptabilité publique no A119178

KPMG s.r.l./s.e.n.c.r.l. est une société canadienne à responsabilité limitée et un cabinet membre du réseau KPMG de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Cooperative (« KPMG International »), entité suisse. KPMG Canada fournit des services à KPMG s.r.l./s.e.n.c.r.l.

| | Au 30 décembre 2015 | Au 30 décembre 2014 |
|---|---------------------------|---------------------------|
| | \$ | \$ |
| ACTIFS | | |
| ACTIFS COURANTS | | |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 30) | 33 182 | 47 101 |
| Clients et autres créances (note 8) | 447 345 | 474 704 |
| Stocks (note 9) | 584 986 | 633 022 |
| Autres actifs financiers (note 10) | 4 467 | 4 299 |
| Impôts sur le résultat à recouvrer | 12 985 | 15 731 |
| Frais payés d'avance | 20 234 | 25 343 |
| | 1 103 199 | 1 200 200 |
| Actifs détenus en vue de la vente (note 6) | 11 265 | 1 308 |
| | 1 114 464 | 1 201 508 |
| ACTIFS NON COURANTS | | |
| Immobilisations corporelles (note 11) | 206 542 | 226 893 |
| Immobilisations incorporelles (notes 12 et 13) | 465 447 | 519 798 |
| Goodwill (note 13) | 476 330 | 544 782 |
| Autres actifs financiers (note 10) | — | 571 |
| Actifs d'impôts différés (note 28) | 37 258 | 31 009 |
| Autres actifs (note 14) | 4 904 | 5 398 |
| | 1 190 481 | 1 328 451 |
| | 2 304 945 | 2 529 959 |

Voir les notes ci-jointes.

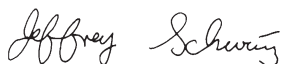
| | Au 30 décembre 2015 | Au 30 décembre 2014 |
|--|---------------------------|---------------------------|
| | \$ | \$ |
| PASSIFS | | |
| PASSIFS COURANTS | | |
| Dette bancaire (note 15) | 54 471 | 27 053 |
| Fournisseurs et autres dettes (note 16) | 434 178 | 490 527 |
| Passifs au titre d'options de vente émises et de contrats d'achat à terme de gré à gré (note 17) | 4 104 | — |
| Autres passifs financiers (note 10) | 895 | 1 655 |
| Impôts sur le résultat à payer | 15 590 | 19 046 |
| Dette à long terme (note 18) | 32 857 | 62 556 |
| Provisions (note 19) | 34 267 | 37 727 |
| | 576 362 | 638 564 |
| PASSIFS NON COURANTS | | |
| Dette à long terme (note 18) | 465 732 | 490 188 |
| Passifs nets au titre des prestations définies de retraite et des avantages complémentaires de retraite (note 22) | 43 058 | 46 128 |
| Passifs d'impôts différés (note 28) | 72 447 | 89 199 |
| Provisions (note 19) | 1 702 | 1 765 |
| Passifs au titre d'options de vente émises et de contrats d'achat à terme de gré à gré (note 17) | 30 788 | 44 640 |
| Autres passifs financiers (note 10) | 1 890 | 2 063 |
| Autres passifs à long terme | 10 569 | 10 428 |
| | 626 186 | 684 411 |
| CAPITAUX PROPRES | | |
| Capital social (note 23) | 200 277 | 199 927 |
| Surplus d'apport | 26 480 | 25 691 |
| Cumul des autres éléments du résultat global (perte) | (113 956) | (20 579) |
| Autres capitaux propres | 1 527 | 579 |
| Résultats non distribués | 988 069 | 1 001 366 |
| | 1 102 397 | 1 206 984 |
| | 2 304 945 | 2 529 959 |
| ENGAGEMENTS ET GARANTIES (note 26) | | |
| ÉVENTUALITÉS (note 27) | | |

Voir les notes ci-jointes.

AU NOM DU CONSEIL :



ADMINISTRATEUR



ADMINISTRATEUR

| | 2015 | 2014 |
|--|------------------|-----------|
| | \$ | \$ |
| Ventes (note 6) | 2 668 918 | 2 661 559 |
| Droits de licence et commissions | 14 439 | 15 995 |
| TOTAL DES PRODUITS | 2 683 357 | 2 677 554 |
| Coût des produits vendus (note 6) | 2 101 859 | 2 072 230 |
| PROFIT BRUT | 581 498 | 605 324 |
| Frais de vente | 235 030 | 235 776 |
| Frais généraux et administratifs | 209 330 | 210 691 |
| Frais de recherche et de développement | 37 595 | 36 111 |
| Frais de restructuration et autres coûts (note 6) | 14 790 | 18 781 |
| Pertes de valeur du goodwill et des immobilisations incorporelles (notes 12, 13 et 32) | 26 510 | 125 821 |
| PROFIT(PERTE) OPÉRATIONNEL(LE) | 58 243 | (21 856) |
| Frais financiers (notes 17 et 31) | 35 277 | 8 073 |
| BÉNÉFICE (PERTE) AVANT IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT | 22 966 | (29 929) |
| Impôts sur le résultat (note 28) | | |
| Impôts exigibles | 15 715 | 11 688 |
| Impôts différés | (18 453) | (20 348) |
| | (2 738) | (8 660) |
| BÉNÉFICE (PERTE) NET(TE) | 25 704 | (21 269) |
| BÉNÉFICE (PERTE) PAR ACTION (note 29) | | |
| De base | 0,80 | (0,66) |
| Dilué | 0,79 | (0,66) |

Voir les notes ci-jointes.

| | 2015 | 2014 |
|---|-----------------|-----------|
| | \$ | \$ |
| BÉNÉFICE (PERTE) NET(TE) | 25 704 | (21 269) |
| AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL (PERTE) : | | |
| Éléments qui sont ou peuvent être reclassés plus tard en résultat net : | | |
| Écart de conversion cumulé : | | |
| Variation nette des profits (pertes) de change latent(e)s sur la conversion des investissements nets dans des établissements à l'étranger, déduction faite d'un impôt de zéro | (80 464) | (73 385) |
| Profits (pertes) net(te)s sur la couverture des investissements nets dans des établissements à l'étranger, déduction faite d'un impôt de zéro | (15 215) | (10 835) |
| | (95 679) | (84 220) |
| Variations nettes des couvertures de flux de trésorerie : | | |
| Variation nette des profits (pertes) latent(e)s sur dérivés désignés comme des couvertures de flux de trésorerie | 5 264 | 6 425 |
| Reclassement en résultat net | 978 | 956 |
| Reclassement dans l'actif non financier correspondant | (5 894) | (1 488) |
| Impôts différés | 152 | (1 559) |
| | 500 | 4 334 |
| Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net : | | |
| Régimes à prestations définies : | | |
| Réévaluations des passifs nets au titre des prestations définies de retraite et des avantages complémentaires de retraite (note 22) | 2 791 | (14 021) |
| Impôts différés | (989) | 5 504 |
| | 1 802 | (8 517) |
| TOTAL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL (PERTE) | (93 377) | (88 403) |
| TOTAL DE LA PERTE GLOBALE | (67 673) | (109 672) |

Voir les notes ci-jointes.

| | Attribuable aux porteurs de capitaux propres de la Société | | | | | | | |
|---|--|------------------|--|-----------------------------------|--------------------------------|-------------------------|--------------------------|----------------------------|
| | Capital social | Surplus d'apport | Cumul des autres éléments du résultat global (perte) | | | Autres capitaux propres | Résultats non distribués | Total des capitaux propres |
| | | | Écart de conversion cumulé | Couvertures de flux de trésorerie | Régimes à prestations définies | | | |
| | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Solde au 30 décembre 2013 | 190 458 | 26 994 | 75 378 | (2 154) | (5 400) | — | 1 061 484 | 1 346 760 |
| <i>Total de la perte globale :</i> | | | | | | | | |
| Perte nette | — | — | — | — | — | — | (21 269) | (21 269) |
| Autres éléments du résultat global (perte) | — | — | (84 220) | 4 334 | (8 517) | — | — | (88 403) |
| | — | — | (84 220) | 4 334 | (8 517) | — | (21 269) | (109 672) |
| Actions émises en vertu du régime d'options sur actions (note 23) | 7 281 | — | — | — | — | — | — | 7 281 |
| Reclassement depuis le surplus d'apport suite à l'exercice d'options sur actions (note 23) | 1 924 | (1 924) | — | — | — | — | — | — |
| Reclassement depuis le surplus d'apport suite au règlement d'unités d'actions différées (notes 23 et 24) | 264 | (484) | — | — | — | — | — | (220) |
| Paiements fondés sur des actions (note 24) | — | 907 | — | — | — | — | — | 907 |
| Composante des capitaux propres relative aux débetures convertibles, déduction faite d'un impôt de 727 \$ (note 18) | — | — | — | — | — | 2 037 | — | 2 037 |
| Réévaluation des passifs au titre d'options de vente émises (note 17) | — | — | — | — | — | (1 458) | — | (1 458) |
| Dividendes sur actions ordinaires (note 23) | — | — | — | — | — | — | (38 651) | (38 651) |
| Dividendes sur unités d'actions différées (note 24) | — | 198 | — | — | — | — | (198) | — |
| Solde au 30 décembre 2014 | 199 927 | 25 691 | (8 842) | 2 180 | (13 917) | 579 | 1 001 366 | 1 206 984 |
| <i>Total de la perte globale :</i> | | | | | | | | |
| Bénéfice net | — | — | — | — | — | — | 25 704 | 25 704 |
| Autres éléments du résultat global (perte) | — | — | (95 679) | 500 | 1 802 | — | — | (93 377) |
| | — | — | (95 679) | 500 | 1 802 | — | 25 704 | (67 673) |
| Actions émises en vertu du régime d'options sur actions (note 23) | 219 | — | — | — | — | — | — | 219 |
| Reclassement depuis le surplus d'apport suite à l'exercice d'options sur actions (note 23) | 70 | (70) | — | — | — | — | — | — |
| Reclassement depuis le surplus d'apport suite au règlement d'unités d'actions différées (notes 23 et 24) | 61 | (101) | — | — | — | — | — | (40) |
| Paiements fondés sur des actions (note 24) | — | 730 | — | — | — | — | — | 730 |
| Réévaluation des passifs au titre d'options de vente émises (note 17) | — | — | — | — | — | 948 | — | 948 |
| Dividendes sur actions ordinaires (note 23) | — | — | — | — | — | — | (38 771) | (38 771) |
| Dividendes sur unités d'actions différées (note 24) | — | 230 | — | — | — | — | (230) | — |
| Solde au 30 décembre 2015 | 200 277 | 26 480 | (104 521) | 2 680 | (12 115) | 1 527 | 988 069 | 1 102 397 |

Voir les notes ci-jointes.

| | 2015 | 2014 |
|---|-----------------|------------------|
| | \$ | \$ |
| FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX : | | |
| ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES | | |
| Bénéfice (perte) net(te) | 25 704 | (21 269) |
| Éléments sans effet sur la trésorerie : | | |
| Amortissements (notes 11 et 12) | 58 801 | 60 886 |
| Pertes de valeur du goodwill et des immobilisations incorporelles (notes 12 et 13) | 26 510 | 125 821 |
| Pertes (profits) latent(e)s sur actifs financiers et passifs financiers classés comme détenus à des fins de transaction | (214) | 92 |
| Frais financiers (note 31) | 35 277 | 8 073 |
| Frais de restructuration et autres coûts (note 6) | 18 532 | 26 774 |
| Recouvrement d'impôts sur le résultat (note 28) | (2 738) | (8 660) |
| Paiements fondés sur des actions (note 24) | 389 | 763 |
| Coûts des prestations définies de retraite et des avantages complémentaires de retraite (note 22) | 4 119 | 2 544 |
| Perte sur cession d'immobilisations corporelles | 1 474 | 617 |
| | 167 854 | 195 641 |
| Variations nettes des soldes liés aux activités opérationnelles (note 30) | (46 327) | (50 491) |
| Impôts sur le résultat, payés | (15 678) | (25 057) |
| Impôts sur le résultat, recouvrés | 7 204 | 7 014 |
| Intérêts payés | (34 683) | (26 148) |
| Intérêts reçus | 346 | 689 |
| RENTRÉES NETTES LIÉES AUX ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES | 78 716 | 101 648 |
| ACTIVITÉS DE FINANCEMENT | | |
| Dette bancaire | 40 312 | (41 483) |
| Augmentation de la dette à long terme | 32 107 | 249 033 |
| Versements sur la dette à long terme | (64 134) | (26 926) |
| Remboursements des passifs au titre d'options de vente émises et de contrats d'achat à terme de gré à gré (note 17) | — | (1 600) |
| Augmentation des passifs au titre d'options de vente émises et de contrats d'achat à terme de gré à gré (note 17) | 525 | — |
| Coûts de financement | (2 205) | (6 740) |
| Émission d'actions (note 23) | 219 | 7 241 |
| Dividendes sur actions ordinaires (note 23) | (38 771) | (38 651) |
| (SORTIES) RENTRÉES NETTES LIÉES AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT | (31 947) | 140 874 |
| ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT | | |
| Acquisitions d'entreprises (note 30) | (2 326) | (170 551) |
| Entrées d'immobilisations corporelles (notes 11 et 30) | (34 309) | (35 745) |
| Cessions d'immobilisations corporelles | 974 | 903 |
| Entrées d'immobilisations incorporelles (notes 12 et 30) | (17 744) | (22 109) |
| SORTIES NETTES LIÉES AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT | (53 405) | (227 502) |
| Effet des variations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie | (7 283) | (7 993) |
| (DIMINUTION) AUGMENTATION NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE | (13 919) | 7 027 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice | 47 101 | 40 074 |
| TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE (note 30) | 33 182 | 47 101 |

Voir les notes ci-jointes.

NOTE 1 – NATURE DES ACTIVITÉS

Les Industries Dorel Inc. (la «Société») est une société mondiale de biens de consommation dotée d'un portefeuille de grandes marques de produits dont elle assure la conception, la fabrication ou la fourniture, la mise en marché et la distribution. Elle commercialise ses produits par l'entremise des divisions suivantes : Dorel Produits de puériculture, Dorel Sports et Dorel Mobilier de maison. Les principaux marchés des produits de la Société sont ceux des États-Unis, de l'Europe, de l'Amérique latine, du Canada et de l'Asie. Les principales activités de la Société sont décrites à la note 32. La Société est constituée et domiciliée au Canada et ses actions sont cotées à la Bourse de Toronto («TSX»). Le siège social est situé à Westmount (Québec).

NOTE 2 – DÉCLARATION DE CONFORMITÉ ET BASE DE PRÉPARATION ET D'ÉVALUATION

Les états financiers consolidés ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière («IFRS») adoptées par l'International Accounting Standards Board («IASB»), le dollar des États-Unis («dollar US») servant de monnaie de présentation. Le dollar US est la monnaie fonctionnelle de la société mère canadienne. Toutes les informations financières sont présentées en dollars US et ont été arrondies au millier de dollars le plus proche, sauf indication contraire.

Les états financiers consolidés ont été établis au coût historique à l'exception :

- des instruments financiers dérivés qui sont évalués à la juste valeur,
- des passifs au titre d'options de vente émises et de contrats d'achat à terme de gré à gré qui sont évalués à la juste valeur,
- des accords de rémunération fondée sur des actions qui sont évalués conformément à l'IFRS 2 – *Paiement fondé sur des actions*,
- des actifs acquis et des passifs repris identifiables dans le cadre d'un regroupement d'entreprises, qui sont évalués à la juste valeur à la date d'acquisition,
- des passifs nets au titre des prestations définies de retraite et des avantages complémentaires de retraite qui sont évalués comme le total net des actifs du régime évalués à la juste valeur, diminué de la valeur actualisée des obligations au titre des régimes à prestations définies, et
- de la provision pour responsabilité civile produits qui est évaluée à sa valeur actualisée.

La publication de ces états financiers consolidés a été autorisée par le conseil d'administration de la Société le 23 mars 2016.

NOTE 3 – CHANGEMENT DE MÉTHODES COMPTABLES

Le principal changement de méthodes comptables effectué par la Société dans la préparation des présents états financiers consolidés est le suivant :

IAS 19 – Avantages du personnel

Le 21 novembre 2013, l'IASB a publié des modifications à l'IAS 19, *Avantages du personnel*, afin de simplifier la comptabilisation pour les cotisations d'employés et de tierces parties.

Les modifications présentent une mesure de simplification qui permet de réduire la complexité et le fardeau de la comptabilisation de certaines cotisations d'employés ou de tierces parties. Lorsque cette mesure peut être appliquée aux cotisations des employés, une société est autorisée (mais non tenue) de les comptabiliser comme une réduction du coût des services dans la période au cours de laquelle le service connexe est rendu. Lorsque la mesure de simplification n'est pas ou ne peut pas être appliquée, les modifications précisent la façon dont les contributions liées aux services des employés ou des tierces parties doivent être incluses dans le calcul du coût du service courant net et de l'obligation au titre des prestations définies.

La Société a adopté ces modifications pour l'exercice ouvert le 31 décembre 2014. L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

NOTE 4 – PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

À l'exception du changement de méthodes comptables décrit dans la note 3, les méthodes comptables décrites ci-dessous ont été appliquées de manière uniforme dans la préparation des états financiers consolidés de tous les exercices présentés et ont été appliquées de manière uniforme par les entités de la Société. Certains montants donnés pour comparaison dans les états financiers consolidés ont été reclassés pour les rendre conformes à la présentation des états financiers de 2015.

a) Consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de la Société et de ses filiales au 30 décembre 2015. La Société consolide une participation de 100 % dans toutes ses filiales significatives. Les filiales sont intégralement consolidées à compter de la date d'acquisition, soit la date à laquelle la Société acquiert le contrôle, et elles continuent d'être consolidées jusqu'à la date à laquelle ce contrôle cesse. La Société contrôle une entité émettrice lorsqu'elle est exposée ou qu'elle a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité émettrice et qu'elle a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'elle détient sur celle-ci. Plus précisément, la Société contrôle une entité émettrice si et seulement si elle détient le pouvoir sur l'entité émettrice (c'est-à-dire des droits effectifs qui lui confèrent la capacité actuelle de diriger les activités pertinentes de l'entité), elle est exposée ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité émettrice et elle a la capacité d'exercer son pouvoir sur l'entité émettrice de manière à influencer sur le montant des rendements qu'elle obtient. Les états financiers des filiales sont établis pour la même période de présentation que ceux de la Société. Les méthodes comptables des filiales ont été modifiées au besoin en fonction des méthodes de la Société. Tous les soldes et opérations intragroupe importants, et tous les produits et charges latents découlant d'opérations intragroupe, ont été éliminés dans la préparation des états financiers consolidés.

b) Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers consolidés en conformité avec les IFRS exige de la direction qu'elle fasse des estimations et qu'elle pose des hypothèses qui touchent les montants comptabilisés des actifs et des passifs, les montants des produits et des charges connexes, ainsi que les informations fournies sur les actifs et les passifs éventuels. Des estimations importantes ont été faites et des hypothèses importantes ont été posées pour la détermination :

- de la valeur comptable du goodwill et des immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéterminée (note 13),
- de la juste valeur des passifs au titre des options de vente émises et des contrats d'achat à terme de gré à gré (notes 17 et 20),
- du classement, de l'évaluation et de la répartition de la contrepartie des débentures convertibles entre la composante passif et la composante capitaux propres (note 18),
- des dépréciations pour créances douteuses (notes 8 et 20) et des dépréciations de stocks (note 9),
- des provisions, y compris des provisions au titre de la responsabilité civile produits, des provisions pour garanties de produits, des provisions pour réclamations et règlements éventuels de litiges (note 19),
- d'une charge mondiale d'impôts sur le résultat, y compris les passifs d'impôts différés et la valeur de réalisation des actifs d'impôts différés (note 28), et
- de la juste valeur des actifs identifiables acquis, des passifs repris et de la contrepartie cédée des entreprises acquises (note 7).

Les estimations et les hypothèses font l'objet de révisions périodiques et les effets de ces révisions sont pris en compte dans les états financiers consolidés dans la période où cela est jugé nécessaire et dans toute période future qui sera touchée. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations et les écarts pourraient être significatifs.

NOTE 4 – PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

c) Jugements

La comptabilité peut faire appel au jugement, ce qui comprend la nécessité de faire des estimations et de poser des hypothèses à la date des états financiers consolidés. Les estimations et les jugements, qui sont continuellement réévalués, se fondent sur l'expérience passée et sur d'autres facteurs, dont la prévision d'événements futurs, que l'on estime raisonnables dans les circonstances. L'effet de tout changement est comptabilisé immédiatement. Les jugements les plus déterminants dans l'application des méthodes comptables sont décrits ci-dessous :

- *Goodwill et immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéterminée :*

Le goodwill et les immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéterminée sont attribués à une unité génératrice de trésorerie («UGT»), ou à un groupe d'UGT, et soumis à un test de dépréciation en comparant la valeur comptable de l'UGT, y compris le goodwill et les immobilisations incorporelles attribués, et la valeur recouvrable. La valeur recouvrable est définie comme le montant le plus élevé de la juste valeur diminué des coûts de sortie, et de la valeur d'utilité. Des estimations importantes sont requises de la part de la direction pour déterminer à la fois la juste valeur et la valeur d'utilité. Des estimations doivent être faites de la juste valeur, des coûts de sortie ou des flux de trésorerie futurs actualisés liés aux UGT. Des écarts dans les estimations pourraient avoir une incidence à savoir si le goodwill ou les immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéterminée ont effectivement perdu de la valeur, et sur la valeur monétaire de cette perte de valeur.

- *Options de vente et d'achat émises et contrats d'achat à terme de gré à gré :*

La Société fait appel au jugement pour déterminer s'il y a des options de vente ou d'achat émises ou des contrats d'achat à terme de gré à gré en place dans certaines filiales nouvellement constituées ou acquisitions d'entreprises lorsqu'il existe un actionnaire ne détenant pas le contrôle. Le jugement de la direction détermine si l'option d'achat est comptabilisée séparément ou non de l'option de vente ou si les deux options sont combinées en un seul instrument, et détermine si la réévaluation de l'instrument est comptabilisée dans les autres capitaux propres ou les frais financiers.

- *Provisions :*

Une provision est comptabilisée si la Société a une obligation juridique ou implicite actuelle résultant d'un événement passé, pour laquelle on estime probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation, et dont le montant peut être estimé de manière fiable. La direction doit faire appel à son jugement pour déterminer si les trois conditions ci-dessus ont été respectées pour constater une provision ou s'il existe un passif éventuel à la date de clôture.

La direction fait une estimation fiable de l'obligation une fois que les critères applicables sont respectés pour comptabiliser le passif. L'estimation de la direction se fonde sur la probabilité et l'étalement des sorties de ressources, les taux d'actualisation, l'expérience passée, la nature de la provision, les avis obtenus de conseillers juridiques et autres conseillers, et sur l'existence d'un droit de créance. Les provisions et les éventualités peuvent différer sensiblement de l'estimation initiale faite par la direction et avoir une incidence sur les états financiers consolidés futurs.

- *Impôts sur le résultat :*

La charge d'impôts sur le résultat de la Société est fondée sur des règles et règlements fiscaux qui sont susceptibles d'interprétation et exigent des estimations et hypothèses que les autorités fiscales pourraient contester. Les estimations par la direction des actifs et passifs d'impôts de la Société font l'objet de révisions périodiques et sont ajustées lorsque les circonstances l'exigent, en cas par exemple de modifications des lois fiscales et des lignes de conduite administratives, et de la résolution d'incertitudes au terme de vérifications fiscales ou de l'expiration de délais prescrits dans les dispositions pertinentes. Les résultats définitifs de vérifications fiscales et d'autres événements peuvent différer significativement des estimations et des hypothèses utilisées par la direction pour déterminer la charge d'impôts sur le résultat et évaluer les actifs et passifs d'impôts.

- *Réductions pour retours sur vente et autres programmes destinés à la clientèle :*

Au moment de la comptabilisation des produits, la Société comptabilise des réductions estimatives de ses produits pour tenir compte des programmes et des incitatifs offerts aux clients, y compris les conventions de prix spéciales, les promotions, les rabais publicitaires et autres incitatifs sous la forme de ristournes. Ces estimations se fondent sur les ententes conclues avec les clients visés, l'expérience passée avec les clients et/ou le produit et d'autres facteurs pertinents.

Les retours sur vente antérieurs, les changements aux politiques de crédit internes et les concentrations de la clientèle sont pris en considération au moment d'évaluer le caractère approprié des réductions pour retours sur vente. Les montants réels peuvent être considérablement différents des estimations de la direction.

NOTE 4 – PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)c) Jugements (suite)• *Dépréciation pour créances douteuses :*

La Société doit évaluer si les créances clients sont recouvrables. À cet égard, elle procède à des réductions de valeur pour tenir compte des pertes estimatives résultant de défauts de paiement et d'autres ajustements des produits, en tenant compte de la solvabilité des clients, de la conjoncture économique actuelle et de l'expérience passée. Si les recouvrements futurs diffèrent des estimations, les résultats futurs seront touchés.

• *Évaluation des stocks :*

La Société revoit régulièrement les quantités de produits en stock et comptabilise une réduction de valeur à l'égard des stocks qui ne sont plus réputés être pleinement recouvrables. Le coût des stocks peut ne plus être recouvrable si les stocks sont difficiles à écouler, endommagés, devenus obsolètes, ou si leurs prix de vente ou les prévisions relatives à la demande des produits régressent. Si les conditions réelles du marché sont moins favorables qu'on l'avait prévu, ou si la liquidation des stocks dont la valeur n'est plus réputée être pleinement recouvrable est plus difficile que prévu, des réductions de valeur additionnelles peuvent être requises.

d) Comptabilisation des produits

Les produits des ventes sont comptabilisés à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir :

- lors du transfert au client des risques et des avantages inhérents à la propriété,
- lorsque la direction ne continue à être impliquée ni dans la gestion, telle qu'elle incombe normalement au propriétaire, ni dans le contrôle effectif des biens cédés,
- lorsque le montant des produits peut être évalué de façon fiable,
- lorsque le recouvrement de la contrepartie est probable, et
- lorsque les coûts associés aux marchandises vendues et à leur retour possible peuvent être évalués de façon fiable.

La Société comptabilise des réductions estimatives des produits au titre des programmes et des incitatifs offerts aux clients, y compris les conventions de prix spéciales, les promotions, les rabais publicitaires et autres incitatifs sous la forme de ristournes. Les réductions estimatives pour tenir compte des incitatifs accordés aux clients et des rabais et retours sur ventes sont comptabilisées au moment de la livraison de la marchandise. Les ventes sont présentées déduction faite de ces réductions et sans tenir compte des taxes de vente.

Lorsque la Société agit en qualité de mandataire plutôt que de mandant dans une opération, le produit comptabilisé est le montant de la commission réalisée par la Société. Les produits des droits de licence et des commissions sont comptabilisés en fonction des conditions du contrat selon les règles de la comptabilité d'exercice.

e) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent tous les instruments très liquides dont les échéances initiales sont de trois mois ou moins. La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont classés comme un actif financier en prêts et créances et évalués au coût amorti, en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

f) Stocks

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti. Les coûts des stocks comprennent :

- le prix d'achat et les autres coûts directement attribuables à l'acquisition des matières premières;
- les coûts directement liés à la transformation des matières premières en produits finis, tels la main d'œuvre directe, et une répartition des frais généraux de production fixes et variables, y compris la dotation à l'amortissement relative aux activités de fabrication. L'attribution des frais généraux de production fixes au coût des stocks est fondée sur la capacité normale des installations de production, laquelle correspond à la production moyenne que l'on prévoit atteindre sur un certain nombre de périodes dans des conditions normales;
- les coûts peuvent également comprendre des reclassements, depuis les autres éléments du résultat global, de profits ou de pertes sur des couvertures de flux de trésorerie admissibles d'achats de stocks en monnaie étrangère.

NOTE 4 – PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

f) Stocks (suite)

La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimatif dans le cours normal des activités de l'entreprise, diminué des coûts estimatifs d'achèvement et des frais de vente. Les stocks sont ramenés à la valeur nette de réalisation lorsqu'il est établi que le coût des stocks ne peut être recouvré. Lorsque des circonstances qui justifiaient précédemment de déprécier les stocks pour les ramener en dessous du coût n'existent plus ou lorsqu'il y a des indications claires d'une augmentation de la valeur nette de réalisation en raison d'un changement de la situation économique, le montant de la dépréciation fait l'objet d'une reprise, laquelle est limitée au montant de la dépréciation initiale.

g) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur, le cas échéant. Le coût comprend les dépenses directement attribuables à l'acquisition de l'actif, telles que le prix d'achat ou le coût de fabrication, les coûts d'emprunt capitalisés, ainsi que les autres coûts engagés pour amener l'actif à son emplacement actuel et dans son état actuel.

Les contrats de location-financement dont la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété sont transférés à la Société sont compris dans les immobilisations corporelles. Lors de sa comptabilisation initiale, l'actif loué est évalué à un montant correspondant au plus faible de sa juste valeur et de la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location.

Les immobilisations corporelles sont amorties de la façon suivante :

| | Méthode | Taux/durées d'utilité |
|----------------------------|-------------------|---|
| Immeubles et améliorations | Linéaire | 40 ans |
| Machinerie et outillage | Solde décroissant | 15 % |
| Moules | Linéaire | 3 à 5 ans |
| Mobilier et agencements | Solde décroissant | 20 % |
| Matériel informatique | Solde décroissant | 30 % |
| Véhicules | Solde décroissant | 30 % |
| Améliorations locatives | Linéaire | Sur la durée d'utilité ou la durée du bail, selon la plus courte des deux |

Lorsque des parties importantes d'une immobilisation corporelle ont des durées d'utilité différentes, elles sont comptabilisées comme une composante séparée de l'actif et amorties sur leur durée d'utilité respective comme décrit plus haut.

Les éléments des immobilisations corporelles sont amortis depuis la date à laquelle ils sont prêts à être utilisés ou, dans le cas d'actifs qui ne sont pas encore en usage, depuis la date à laquelle ils sont prêts pour l'usage auquel ils sont destinés.

La valeur capitalisée des actifs amortissables obtenus en vertu de contrats de location-financement est amortie sur la durée d'utilité prévue, d'une manière qui est compatible avec les méthodes et les taux d'amortissement et les durées d'utilité ci-dessus. Les actifs non encore en usage comprennent les dépenses engagées jusqu'au moment considéré pour des agrandissements d'usines toujours en voie de réalisation, et les immobilisations corporelles qui ne sont pas encore en usage à la date de clôture.

Les dépenses ultérieures ne sont comptabilisées à l'actif que lorsqu'il est probable que les avantages économiques futurs associés à la dépense reviendront à la Société. Les frais de réparation et d'entretien courants sont passés en charges au moment où ils sont engagés.

Les valeurs résiduelles des immobilisations corporelles, leur durée d'utilité et leurs méthodes d'amortissement sont revues à la fin de chaque exercice et ajustées prospectivement, s'il y a lieu.

NOTE 4 – PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)h) Coûts d'emprunt

Les coûts d'emprunt directement attribuables à l'acquisition, la construction ou la production d'un actif qualifié qui exige nécessairement une longue période de préparation avant de pouvoir être utilisé sont comptabilisés à l'actif comme élément du coût des actifs en cause jusqu'au moment où les actifs sont pratiquement prêts pour l'usage auquel ils sont destinés ou la vente. Les revenus de placement dégagés du placement temporaire de sommes spécifiques empruntées jusqu'à ce qu'elles soient dépensées sur des actifs admissibles sont déduits des coûts d'emprunt pouvant être comptabilisés à l'actif. Tous les autres coûts d'emprunt sont passés en charges dans la période au cours de laquelle ils sont engagés. Les coûts d'emprunt comprennent les intérêts et autres coûts que la Société engage dans le cadre d'un emprunt de fonds.

i) Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles acquises séparément sont évaluées au coût lors de leur comptabilisation initiale. Le coût des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises correspond à leur juste valeur à la date d'acquisition. Les immobilisations incorporelles générées en interne, à l'exclusion des coûts de développement et de brevet capitalisés, ne sont pas comptabilisées à l'actif et la dépense est portée dans le compte consolidé du résultat dans l'exercice au cours duquel elle est engagée. Après leur comptabilisation initiale, les immobilisations incorporelles sont présentées au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur.

La durée d'utilité des immobilisations incorporelles est évaluée comme étant déterminée ou indéterminée.

Les immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité déterminée sont amorties sur leur durée de vie économique et soumises à un test de dépréciation chaque fois qu'il y a indication que l'immobilisation incorporelle peut s'être dépréciée. La valeur résiduelle, la période d'amortissement et la méthode d'amortissement d'une immobilisation incorporelle ayant une durée d'utilité déterminée sont revues au moins à la fin de chaque exercice et ajustées prospectivement, s'il y a lieu. On tient compte des variations de la durée d'utilité prévue ou du profil de consommation prévu des avantages économiques futurs intégrés dans l'immobilisation en modifiant la période ou la méthode d'amortissement, selon ce qui convient, et ces variations sont traitées comme des changements d'estimations comptables qui sont comptabilisés de manière prospective.

Les immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéterminée ne sont pas amorties, mais font l'objet d'un test de dépréciation annuellement ou plus fréquemment si un indice de dépréciation se manifeste, soit au niveau de l'immobilisation elle-même ou de l'UGT. Les immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéterminée sont celles dont la durée de vie économique n'a pas de limite prévisible puisqu'elles découlent d'un droit contractuel ou autre droit établi qui peut être renouvelé sans coût important et qu'elles font l'objet d'un soutien marketing continu. La durée d'utilité indéterminée est revue chaque période afin d'apprécier si elle est toujours justifiable. Dans le cas contraire, la durée d'utilité passe d'indéterminée à déterminée sur une base prospective.

Les dépenses ultérieures ne sont comptabilisées à l'actif que lorsqu'elles accroissent les avantages économiques futurs intégrés dans l'actif spécifique auquel la dépense est associée. Toutes les autres dépenses, y compris celles portant sur des immobilisations incorporelles générées en interne, sont comptabilisées dans le compte consolidé du résultat au moment où elles sont engagées.

Les immobilisations incorporelles comprennent les éléments suivants :

• *Marques de commerce*

Les marques de commerce acquises dans le cadre d'acquisitions d'entreprises et les marques de commerce déposées sont considérées avoir une durée d'utilité indéterminée et, par conséquent, ne donnent pas lieu à un amortissement. Elles font l'objet d'un test de dépréciation annuellement ou plus fréquemment si des événements ou des changements de situation indiquent qu'elles pourraient avoir subi une dépréciation.

• *Relations clients*

Les relations clients acquises dans le cadre d'acquisitions d'entreprises sont amorties linéairement sur une période de 9 à 25 ans.

NOTE 4 – PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

i) Immobilisations incorporelles (suite)

• *Relation fournisseur*

La relation fournisseur acquise dans le cadre d'une acquisition d'entreprise est amortie linéairement sur une période de 10 ans.

• *Brevets*

Les brevets sont amortis linéairement sur leur durée d'utilité prévue allant de 4 ans à 18 ans.

• *Droits d'utilisation des terrains*

Les droits d'utilisation des terrains sont amortis linéairement sur la durée desdits droits sur une période de 50 ou 70 ans.

• *Licences d'utilisation de logiciels*

Les licences d'utilisation de logiciels sont amorties linéairement sur leur durée d'utilité prévue de 10 ans.

• *Frais de recherche et de développement*

La Société engage des frais pour des activités relatives à la recherche et au développement de nouveaux produits. Les frais de recherche sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Les frais de développement sont également passés en charges au moment où ils sont engagés à moins qu'ils ne respectent tous les critères suivants :

- la faisabilité technique de l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente,
- l'intention d'achever l'immobilisation incorporelle et la capacité de la mettre en service ou de la vendre,
- la capacité d'utiliser ou de vendre l'immobilisation incorporelle,
- la façon dont l'immobilisation incorporelle générera des avantages économiques futurs probables,
- la disponibilité de ressources pour achever le développement de l'immobilisation incorporelle et l'utiliser ou la vendre, et
- la capacité d'évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

La comptabilisation initiale des coûts à l'actif dépend de la confirmation du jugement de la direction concernant la faisabilité technique et économique, le plus souvent lorsqu'un projet de développement de produit a atteint une étape spécifique conformément à un modèle de gestion de projet établi. Pour déterminer les montants à comptabiliser à l'actif, la direction pose des hypothèses concernant la génération prévue de flux de trésorerie futurs par le projet.

Après la comptabilisation initiale des frais de développement différés comme un actif, on applique le modèle du coût qui exige que l'actif soit comptabilisé au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Les frais de développement différés sont amortis linéairement sur une période allant de deux à cinq ans ou sont passés en charges immédiatement si les projets comptabilisés à l'actif ne sont pas achevés.

j) Regroupements d'entreprises et goodwill connexe

Regroupements d'entreprises et goodwill connexe

Les acquisitions d'entreprises sont comptabilisées selon la méthode de l'acquisition à la date d'acquisition, au moment du transfert du contrôle. La contrepartie cédée pour l'acquisition d'une entreprise correspond à la juste valeur des actifs cédés, et tout titre d'emprunt ou de capitaux propres émis par la Société à la date où le contrôle de la société acquise est obtenu. Les actifs acquis et les passifs et passifs éventuels repris identifiables dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sont généralement évalués initialement à leur juste valeur à la date d'acquisition. La Société évalue le goodwill comme étant la juste valeur de la contrepartie cédée y compris le montant comptabilisé de toute participation ne donnant pas le contrôle dans la société acquise diminué du montant comptabilisé net des actifs acquis et des passifs repris identifiables, tous évalués à la date d'acquisition. Si la contrepartie est inférieure à la juste valeur de l'actif net de l'entreprise acquise, la différence est immédiatement portée dans le compte consolidé du résultat à titre de profit résultant d'un achat à prix avantageux. Pour chaque transaction, la Société choisit d'évaluer les participations ne donnant pas le contrôle soit à leur juste valeur, ou à une valeur correspondant à leur quote-part du montant comptabilisé des actifs nets identifiables, à la date d'acquisition.

NOTE 4 – PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)j) Regroupements d'entreprises et goodwill connexe (suite)**Regroupements d'entreprises et goodwill connexe (suite)**

Les coûts de restructuration, les coûts de transaction autres que ceux associés à l'émission de titres d'emprunt ou de capitaux propres et autres coûts directs d'un regroupement d'entreprises ne sont pas considérés comme faisant partie de la transaction d'acquisition d'entreprise et sont passés en charges au moment où ils sont engagés.

Comptabilisation ultérieure du goodwill

Après sa comptabilisation initiale, le goodwill est évalué au coût diminué du cumul des pertes de valeur. Aux fins des tests de dépréciation, le goodwill acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises est attribué, à compter de la date d'acquisition, à chacune des UGT ou groupe d'UGT de la Société susceptibles de bénéficier du regroupement, sans égard au fait que d'autres actifs ou passifs de l'entreprise acquise aient été attribués à ces unités. Le goodwill n'est pas amorti, mais soumis à un test de dépréciation au moins une fois l'an et lors de l'apparition d'un indice de dépréciation. Le processus de test de dépréciation est décrit dans la section pertinente des présentes méthodes comptables.

Lorsque le goodwill fait partie d'une UGT et qu'une partie des activités de cette unité est cédée, le goodwill associé aux activités cédées est inclus dans la valeur comptable des activités pour déterminer le profit ou la perte sur cession des activités. Dans ce cas, le goodwill cédé est évalué en fonction des justes valeurs relatives des activités cédées et de la partie conservée de l'UGT.

k) Options de vente émises

Dans le cadre de certaines constitutions ou conventions d'acquisition d'entreprises, la Société a émis des options de vente pour acquérir la part des actionnaires ne détenant pas le contrôle. En vertu des conditions de ces conventions, les actionnaires ne détenant pas le contrôle ont l'option de vendre leur participation dans les sociétés respectives à un prix variable convenu fondé principalement sur les niveaux de bénéfices de périodes futures (le «prix de sortie»). Les conventions ne prévoient pas de prix de sortie minimal.

Lorsque l'option de vente accordée aux actionnaires ne détenant pas le contrôle permet le règlement en espèces ou au moyen d'un autre actif financier par la Société, la Société est tenue de comptabiliser un passif pour la valeur actualisée du prix d'exercice de l'option de vente.

Pour la comptabilisation de cette transaction, la Société applique la méthode comptable de l'acquisition prévue. En vertu de cette méthode comptable, l'option de vente émise est comptabilisée comme si l'option de vente avait déjà été exercée et réglée par les actionnaires ne détenant pas le contrôle. Par conséquent, les participations sous-jacentes sont présentées comme déjà détenues par la Société dans les états consolidés de la situation financière, les comptes consolidés du résultat et les états consolidés du résultat global, même si elles sont encore juridiquement considérées comme une participation ne donnant pas le contrôle. En d'autres termes, les profits et pertes attribuables aux actionnaires ne détenant pas le contrôle qui sont visés par l'option de vente sont présentés comme attribuables à la Société et non comme attribuables aux actionnaires ne détenant pas le contrôle.

Les options de vente émises sont considérées comme des passifs financiers et sont initialement comptabilisées à la valeur actualisée du prix d'exercice de l'option de vente. La Société a choisi de comptabiliser la réévaluation du passif au titre des options de vente émises à chaque période de présentation de l'information financière dans le compte Autres capitaux propres.

l) Options d'achat émises

Dans le cadre de certaines constitutions ou conventions d'acquisition d'entreprises, la Société a conclu avec les actionnaires ne détenant pas le contrôle des conventions de droits d'achat en vue de l'acquisition de leur participation dans l'entité visée. En vertu des conditions de ces conventions, lorsque surviennent certains événements déclencheurs, la Société a l'option d'acheter la participation ne donnant pas le contrôle (l'«option d'achat») au même prix de sortie variable que pour les options de vente émises. L'option d'achat comprise dans les conventions d'options de vente émises est comptabilisée séparément à la juste valeur si elle est significative et est réévaluée à la juste valeur à chaque date de clôture dans les comptes consolidés du résultat.

NOTE 4 – PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

m) Contrats d'achat à terme de gré à gré

Dans le cadre de certaines constitutions ou conventions d'acquisition d'entreprises, la Société a conclu des contrats d'achat à terme de gré à gré en vue d'acheter la participation des actionnaires ne détenant pas le contrôle dans leurs sociétés respectives. En vertu des contrats d'achat à terme de gré à gré, la Société acquerra la participation ne donnant pas le contrôle dans l'avenir à un prix variable convenu fondé principalement sur les niveaux de bénéfices de périodes futures (le «prix de sortie»). Les contrats ne prévoient pas de prix de sortie minimal.

Lorsque le contrat à terme de gré à gré accordé aux actionnaires ne détenant pas le contrôle permet le règlement en espèces ou au moyen d'un autre actif financier par la Société, la Société est tenue de comptabiliser un passif pour la valeur actualisée du prix d'exercice du contrat à terme de gré à gré.

Pour la comptabilisation de cette transaction, la Société applique la méthode comptable de l'acquisition prévue. En vertu de cette méthode comptable, le contrat d'achat à terme de gré à gré est comptabilisé à la date d'acquisition comme si le contrat à terme de gré à gré avait déjà été exercé et réglé par les actionnaires ne détenant pas le contrôle. Par conséquent, les participations sous-jacentes sont présentées comme déjà détenues par la Société dans les états consolidés de la situation financière, les comptes consolidés du résultat et les états consolidés du résultat global, même si elles sont encore juridiquement considérées comme une participation ne donnant pas le contrôle. En d'autres termes, les profits et pertes attribuables aux actionnaires ne détenant pas le contrôle qui sont visés par le contrat d'achat à terme de gré à gré sont présentés comme attribuables à la Société et non comme attribuables aux actionnaires ne détenant pas le contrôle.

Les contrats d'achat à terme de gré à gré sont considérés comme des passifs financiers et sont initialement comptabilisés à la valeur actualisée du prix d'exercice du contrat à terme de gré à gré. Le contrat est réévalué à la juste valeur à chaque date de clôture et toutes les variations ultérieures sont comptabilisées dans les comptes consolidés du résultat à titre de frais financiers.

n) Dépréciation des actifs non financiers

À chaque date de clôture, la Société détermine si un indice donne à penser qu'un actif pourrait s'être déprécié. Si un tel indice existe, ou si un test de dépréciation annuel est requis pour un actif, la Société fait une estimation de la valeur recouvrable de l'actif, ce qui fait appel au jugement. La valeur recouvrable d'un actif correspond au plus élevé de la juste valeur d'un actif ou d'une UGT diminuée des coûts de sortie, et de sa valeur d'utilité.

Aux fins des tests de dépréciation, les actifs qui ne peuvent faire l'objet d'un test individuel sont regroupés dans le plus petit groupe d'actifs qui tire des rentrées de fonds de l'utilisation continue et qui sont largement indépendants des rentrées de fonds des autres actifs ou groupes d'actifs. Lorsque la valeur comptable d'un actif ou d'une UGT est supérieure à la valeur recouvrable, l'actif est réputé avoir perdu de la valeur et il est immédiatement ramené à sa valeur recouvrable. Les pertes de valeur sont comptabilisées au compte consolidé du résultat. Les pertes de valeur comptabilisées à l'égard des UGT sont portées d'abord en diminution de la valeur comptable de tout goodwill attribué aux unités, puis en diminution des valeurs comptables des autres actifs de l'unité (ou du groupe d'unités), au prorata.

Dans la détermination de la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont ramenés à leur valeur actuelle en les actualisant au moyen d'un taux avant impôt qui tient compte des évaluations que le marché fait à ce moment de la valeur temps de l'argent et des risques propres à l'actif. Les flux de trésorerie sont établis à partir des plans à long terme préparés généralement pour les cinq exercices suivants et ne tiennent pas compte des activités de restructuration pour lesquelles la Société n'a pas encore pris d'engagement ni des investissements futurs importants qui amélioreront la performance de l'actif de l'UGT faisant l'objet du test de dépréciation. La valeur recouvrable est particulièrement sensible au taux d'actualisation utilisé dans le modèle d'actualisation des flux de trésorerie ainsi qu'aux rentrées de fonds futures prévues et au taux de croissance utilisé aux fins de l'extrapolation. La Société procède à des analyses de sensibilité pour apprécier l'incertitude relative à ces estimations.

Pour la détermination de la juste valeur diminuée des coûts de sortie, on utilise un modèle d'évaluation approprié. Ces calculs sont corroborés par des multiples d'évaluation, des cours officiels pour les sociétés cotées ou d'autres indicateurs de juste valeur disponibles. La Société procède à des analyses de sensibilité pour apprécier l'incertitude relative à ces estimations.

NOTE 4 – PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)n) Dépréciation des actifs non financiers (suite)

Pour les actifs excluant le goodwill, la Société détermine à chaque date de clôture s'il existe un indice que des pertes de valeur déjà comptabilisées puissent ne plus exister ou avoir diminué. S'il existe un tel indice, la Société estime la valeur recouvrable de l'actif ou de l'UGT. Toute perte de valeur déjà comptabilisée n'est reprise que s'il y a eu un changement dans les hypothèses utilisées pour déterminer la valeur recouvrable de l'actif depuis la dernière comptabilisation d'une perte de valeur. La reprise est limitée de façon à ce que la valeur comptable de l'actif n'excède pas sa valeur recouvrable, ni la valeur comptable que l'on aurait obtenue, nette d'amortissement, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour l'actif dans des exercices antérieurs. Une perte de valeur relative à un goodwill ne peut pas être reprise au cours des périodes futures.

Les critères suivants sont également appliqués pour l'évaluation de la dépréciation de certains actifs non financiers :

Goodwill

Le goodwill fait l'objet d'un test de dépréciation chaque année (au 31 octobre) et lorsque des circonstances indiquent que la valeur comptable pourrait avoir diminué.

Pour le goodwill, on détermine la perte de valeur en évaluant la valeur recouvrable de chaque UGT (ou groupe d'UGT) à laquelle le goodwill se rattache. La Société définit ses UGT en se fondant sur la façon dont elle surveille à l'interne le goodwill acquis et en obtient des avantages économiques.

Marques de commerce

Les marques de commerce ayant une durée d'utilité indéterminée font l'objet d'un test de dépréciation au niveau de l'UGT chaque année (au 31 octobre) et lorsque des circonstances indiquent que la valeur comptable pourrait avoir diminué.

Les hypothèses clés utilisées pour déterminer la valeur recouvrable des différentes UGT sont expliquées plus en détail dans la note 13.

o) Actifs détenus en vue de la vente

Les actifs détenus en vue de la vente sont évalués à leur valeur comptable ou à leur juste valeur diminuée des coûts de la vente, selon la moins élevée des deux, et ils ne sont pas amortis tant qu'ils sont classés comme détenus en vue de la vente. Les actifs détenus en vue de la vente sont classés dans cette catégorie si leur valeur comptable doit être recouvrée principalement dans le cadre d'une vente plutôt que par leur utilisation continue. Cette condition n'est considérée comme satisfaite que lorsque la vente est très probable et que l'actif ou le groupe d'actifs destiné à être cédé est disponible en vue de la vente immédiate dans son état actuel, sous réserve seulement de conditions usuelles et habituelles pour les ventes de tels actifs.

p) Frais liés aux crédits bancaires renouvelables

La Société a engagé certains frais relativement aux crédits bancaires renouvelables. Ces frais différés sont comptabilisés au coût diminué du cumul des amortissements. Les montants en cause sont passés en charges à titre d'intérêts par voie d'amortissement linéaire sur la durée de la dette correspondante. Ces frais différés sont inclus dans les autres actifs à l'état consolidé de la situation financière.

q) Monnaies étrangères**Transactions en monnaie étrangère**

Les produits et les charges en monnaies étrangères sont convertis dans la monnaie fonctionnelle particulière de la filiale aux cours de change moyens de la période. Les éléments monétaires libellés dans une monnaie autre que la monnaie fonctionnelle d'une filiale sont convertis aux cours de change en vigueur à la date de clôture et les profits et les pertes de change sont comptabilisés au compte consolidé du résultat. Les éléments non monétaires libellés dans une monnaie étrangère autre que la monnaie fonctionnelle sont convertis aux taux historiques.

NOTE 4 – PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

q) Monnaies étrangères (suite)

Conversion des monnaies étrangères

Les actifs et les passifs des établissements à l'étranger dont la monnaie fonctionnelle n'est pas le dollar US sont convertis en dollars US aux cours de change en vigueur à la date de clôture. Les produits et les charges sont convertis aux cours de change moyens de la période. Les écarts résultant des variations des cours de change sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global dans le compte d'écart de conversion cumulé.

Lors de la cession d'un établissement à l'étranger entraînant la perte du contrôle, le montant cumulé des écarts de conversion comptabilisé dans les autres éléments du résultat global relativement à cet établissement à l'étranger particulier est comptabilisé au compte consolidé du résultat comme élément du profit ou de la perte sur cession.

Lors de la cession partielle d'une filiale ayant un établissement à l'étranger où le contrôle est conservé, la quote-part du montant cumulé des écarts de conversion comptabilisé dans les autres éléments du résultat global est réattribuée aux participations ne donnant pas le contrôle dans cet établissement à l'étranger.

Les profits ou les pertes de change découlant d'une créance sur un établissement à l'étranger ou d'une dette envers un établissement à l'étranger (élément monétaire) dont le règlement n'est ni planifié ni ne doit se produire dans un avenir prévisible et d'éléments monétaires dont le règlement est planifié, mais qui ont été désignés à titre de couverture de l'investissement net dans un établissement à l'étranger et, dans la mesure où la couverture est efficace, sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global dans le compte d'écart de conversion cumulé et reclassés des capitaux propres au compte consolidé du résultat au moment de la cession de l'investissement net.

r) Instruments financiers

Un instrument financier est un contrat qui donne lieu à un actif financier pour une partie et à un passif financier ou à un instrument de capitaux propres pour une autre.

Les actifs financiers de la Société comprennent :

- la trésorerie et les équivalents de trésorerie,
- les contrats de change et les swaps de taux d'intérêt ayant une juste valeur positive,
- les clients et autres créances, et
- les autres actifs financiers.

Les passifs financiers de la Société comprennent :

- les contrats de change et les swaps de taux d'intérêt ayant une juste valeur négative,
- la dette bancaire,
- les fournisseurs et autres dettes,
- la dette à long terme,
- les passifs au titre d'options de vente émises et de contrats d'achat à terme de gré à gré, et
- les autres passifs financiers.

Tous les instruments financiers, y compris les dérivés, sont comptabilisés initialement à leur juste valeur dans l'état consolidé de la situation financière lorsque la Société devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. À l'exception de ceux engagés à l'égard des crédits bancaires renouvelables, les coûts de transaction qui sont directement attribuables à l'acquisition ou à l'émission d'instruments financiers qui ne sont pas subséquentement comptabilisés à la juste valeur sont déduits du passif financier et sont amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif sur la durée prévue du passif en cause.

NOTE 4 – PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)r) Instruments financiers (suite)**Compensation d'instruments financiers**

Les actifs financiers et les passifs financiers sont portés en diminution les uns des autres et le montant net est présenté dans l'état consolidé de la situation financière si, et seulement si, la Société a un droit juridiquement exécutoire établi de compenser les montants comptabilisés et qu'elle a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Actifs financiers

Lors de leur comptabilisation initiale, les actifs financiers sont classés dans l'une des catégories suivantes :

- juste valeur par le biais du résultat net,
- placements détenus jusqu'à leur échéance,
- prêts et créances,
- actifs financiers disponibles à la vente, ou
- dérivés désignés comme des instruments de couverture dans le cadre d'une couverture efficace.

Les actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net comprennent les actifs financiers détenus à des fins de transaction, et ils sont classés comme tels s'ils sont acquis dans le but d'être vendus ou rachetés à brève échéance, et ceux qui sont désignés comme tels lors de leur comptabilisation initiale lorsque cette façon de procéder produit une information plus pertinente. On inclut également dans cette catégorie les instruments financiers dérivés conclus par la Société qui ne sont pas désignés comme des instruments de couverture dans le cadre d'une relation de couverture efficace.

Les actifs financiers sont évalués initialement et ultérieurement à la juste valeur à l'exception des prêts et créances et des placements détenus jusqu'à leur échéance, qui sont évalués ultérieurement au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, diminué de toute perte de valeur.

La comptabilisation ultérieure des variations de la juste valeur des actifs financiers qui sont réévalués à la juste valeur à chaque date de clôture dépend de leur classement initial. Les actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont évalués à la juste valeur, tous les profits et les pertes étant compris dans le résultat net de la période au cours de laquelle ils surviennent. Les actifs financiers disponibles à la vente sont évalués à la juste valeur, les profits et les pertes étant compris dans les autres éléments du résultat global jusqu'à ce que l'actif soit sorti de l'état consolidé de la situation financière ou déprécié.

Dépréciation des actifs financiers

À chaque date de clôture, la Société détermine si ses actifs financiers se sont dépréciés. Les pertes de valeur sont comptabilisées au compte consolidé du résultat lorsqu'il existe une indication objective de dépréciation des actifs financiers. Les actifs financiers sont réputés s'être dépréciés s'il existe une indication objective de dépréciation résultant d'un ou de plusieurs événements intervenus après la comptabilisation initiale de l'actif (un «événement générateur de pertes») et que cet événement générateur de pertes a sur les flux de trésorerie futurs estimés des actifs financiers un impact qui peut être estimé de façon fiable.

Est considérée comme une indication objective de dépréciation :

- toute donnée pouvant indiquer que le débiteur connaît des difficultés financières importantes,
- un défaut de paiement des intérêts ou du principal,
- la probabilité de faillite ou autre restructuration financière, et
- des données observables indiquant une diminution évaluable des flux de trésorerie futurs estimés, par exemple une fluctuation du nombre de retards ou une situation économique corrélée avec des manquements aux engagements.

NOTE 4 – PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

r) Instruments financiers (suite)

Décomptabilisation des actifs financiers

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels de la Société sur les flux de trésorerie découlant des actifs en cause sont expirés ou lorsque la Société a transféré ses droits au titre des flux de trésorerie découlant des actifs en cause et qu'elle i) a transféré pratiquement tous les risques et avantages des actifs ou ii) n'est plus exposée aux risques inhérents à ces actifs ou n'a plus droit aux avantages pouvant en résulter.

Passifs financiers et instruments de capitaux propres

Les instruments d'emprunt et de capitaux propres émis par la Société sont classés soit comme passifs financiers, soit comme capitaux propres, selon la substance des ententes contractuelles et les définitions d'un passif financier et d'un instrument de capitaux propres.

Lors de leur comptabilisation initiale, les passifs financiers sont classés dans l'une des catégories suivantes :

- juste valeur par le biais du résultat net,
- autres passifs financiers évalués au coût amorti, ou
- dérivés désignés comme des instruments de couverture dans le cadre d'une couverture efficace.

Les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net comprennent les passifs financiers détenus à des fins de transaction et les passifs financiers désignés lors de leur comptabilisation initiale à la juste valeur par le biais du résultat net. Les passifs financiers sont classés comme étant détenus à des fins de transaction s'ils sont acquis dans le but d'être vendus à brève échéance, et ceux qui sont désignés comme tels lors de leur comptabilisation initiale lorsque cette façon de procéder produit une information plus pertinente. On inclut dans cette catégorie les instruments financiers dérivés conclus par la Société qui ne sont pas désignés comme des instruments de couverture dans le cadre d'une relation de couverture efficace. Autrement, ils sont considérés comme un autre passif financier.

Les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont évalués à la juste valeur, tous les profits ou les pertes étant compris dans le résultat net de la période au cours de laquelle ils surviennent. Les autres passifs financiers sont évalués initialement à la juste valeur puis au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Un instrument de capitaux propres correspond à tout contrat qui représente une participation résiduelle dans les actifs d'une entité après déduction de tous ses passifs. Les instruments de capitaux propres émis par la Société sont comptabilisés selon le montant du produit reçu, déduction faite des frais d'émission directs et des impôts sur le résultat applicables.

Le rachat des instruments de capitaux propres faisant partie du capital social de la Société est comptabilisé directement en diminution des capitaux propres. Aucun profit ni aucune perte n'est comptabilisé dans le compte consolidé du résultat à l'achat, la vente, l'émission ou l'annulation des instruments de capitaux propres de la Société.

Instruments financiers hybrides

Les instruments financiers hybrides émis par la Société comprennent des débetures convertibles qui peuvent être converties en actions ordinaires au gré du porteur, et le nombre d'actions à émettre ne varie pas en fonction des variations de leur juste valeur.

Les composantes d'un instrument hybride émis par la Société sont initialement classées séparément à titre de passifs financiers et de capitaux propres, selon la substance des ententes contractuelles et les définitions d'un passif financier et d'un instrument de capitaux propres. Une option de conversion qui sera réglée par l'échange d'un montant fixe en espèces ou autre actif financier contre un nombre fixe d'instruments de capitaux propres de la Société constitue un instrument de capitaux propres.

À la date d'émission des débetures convertibles, la composante passif est initialement comptabilisée à la juste valeur de débetures semblables qui ne comportent pas d'option de conversion en actions. Le montant initial de la composante passif est établi en actualisant la valeur nominale des débetures convertibles en utilisant un taux d'intérêt en vigueur pour des instruments non convertibles semblables à la date d'émission, assortis de modalités et comportant des risques semblables. L'option de conversion classée à titre de composante capitaux propres est établie en déduisant le montant de la composante passif du produit brut. La composante capitaux propres est comptabilisée déduction faite des incidences fiscales dans les autres capitaux propres.

NOTE 4 – PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)r) Instruments financiers (suite)***Instruments financiers hybrides (suite)***

Par la suite, la composante passif est comptabilisée au coût amorti et est désactualisée selon la méthode du taux d'intérêt effectif jusqu'à la valeur nominale des débetures convertibles à l'échéance. La charge d'intérêts sur les débetures convertibles est composée des intérêts calculés sur la valeur nominale des débetures convertibles et d'intérêts théoriques sans effet sur la trésorerie représentant la désactualisation de la valeur comptable des débetures convertibles. La composante capitaux propres n'est pas réévaluée.

L'option de conversion classée à titre de capitaux propres demeure dans les autres capitaux propres jusqu'à ce qu'elle soit exercée, auquel cas, le solde comptabilisé dans les autres capitaux propres est transféré au capital social. Lorsque l'option de conversion n'a pas été exercée à la date d'échéance des débetures convertibles, le solde comptabilisé dans les autres capitaux propres sera transféré au surplus d'apport. Aucun profit ni aucune perte n'est comptabilisé dans le compte consolidé du résultat à la conversion ou l'expiration de l'option de conversion.

Les coûts de transaction liés à l'émission de débetures convertibles sont attribués aux composantes passif et capitaux propres proportionnellement selon la répartition du produit brut. Les coûts de transaction relatifs à la composante capitaux propres sont comptabilisés directement dans les autres capitaux propres. Les coûts de transaction relatifs à la composante passif sont inclus dans la valeur comptable de la composante passif et amortis sur la durée des débetures convertibles selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Méthode du taux d'intérêt effectif

La méthode du taux d'intérêt effectif est une méthode de calcul du coût amorti d'un actif ou d'un passif financier et de répartition des produits ou charges d'intérêts sur la période pertinente. Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise exactement les encaissements ou décaissements de trésorerie futurs estimés (y compris l'ensemble des commissions et des points payés ou reçus faisant partie intégrante du taux d'intérêt effectif, des coûts de transaction ainsi que des autres primes ou escomptes) sur la durée prévue de l'instrument financier ou, lorsque cela est approprié, sur une période plus courte, à la valeur comptable nette au moment de la comptabilisation initiale.

Décomptabilisation des passifs financiers

Les passifs financiers sont décomptabilisés lorsque les obligations correspondantes sont réglées, annulées, expirées ou remplacées par un nouveau passif comportant des modalités substantiellement modifiées.

Classement et évaluation à la juste valeur

La Société a classé sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie, ses autres actifs financiers ainsi que ses clients et autres créances comme des prêts et créances. La dette bancaire, les fournisseurs et autres dettes, la dette à long terme et les autres passifs financiers sont classés comme d'autres passifs financiers, qui sont tous évalués au coût amorti. Les instruments financiers dérivés sont classés soit comme étant détenus à des fins de transaction s'ils ne sont pas désignés comme des instruments de couverture dans le cadre de relations de couverture, soit en tant que dérivés désignés comme des instruments de couverture dans le cadre d'une couverture efficace.

s) Instruments financiers dérivés et comptabilité de couverture***Instruments financiers dérivés***

La Société détient des instruments financiers dérivés, tels des contrats de change et des swaps de taux d'intérêt, dans le but de couvrir son exposition aux risques de change et de taux d'intérêt. Les instruments financiers dérivés sont comptabilisés comme des actifs, lorsque leur juste valeur est positive, ou des passifs, lorsque leur juste valeur est négative, et sont évalués à leur juste valeur à moins qu'ils ne soient exemptés du traitement accordé aux dérivés à titre d'achat ou de vente normal. Certains dérivés incorporés dans d'autres contrats doivent également être séparés du contrat hôte et évalués à la juste valeur. Toutes les variations de la juste valeur des dérivés sont comptabilisées en résultat net à moins que les critères précis de la comptabilité de couverture soient respectés.

NOTE 4 – PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

s) Instruments financiers dérivés et comptabilité de couverture (suite)

Comptabilité de couverture

Les dérivés qui se qualifient comme instruments de couverture doivent être désignés soit comme «couverture de flux de trésorerie», lorsque le risque faisant l'objet de la couverture porte sur la variabilité des flux de trésorerie futurs de l'élément couvert, soit comme «couverture de juste valeur», lorsque le risque faisant l'objet de la couverture porte sur la variabilité de la juste valeur de l'élément couvert. Tout instrument dérivé qui ne répond pas aux conditions de la comptabilité de couverture est évalué à la valeur de marché à chaque date de clôture et les profits ou les pertes sont comptabilisés en résultat net.

Couverture de flux de trésorerie

Pour les instruments financiers dérivés désignés comme des couvertures de flux de trésorerie, la portion efficace des variations de leur juste valeur est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global dans l'état consolidé du résultat global et présentée dans la réserve au titre des couvertures de flux de trésorerie dans les capitaux propres. Toute inefficacité est comptabilisée en résultat net au moment où elle se produit sous le même poste du compte consolidé du résultat que l'élément couvert au moment où il est réalisé.

Si une relation de couverture de flux de trésorerie devenait inefficace ou si l'on mettait fin à la relation de couverture, les profits et les pertes latents antérieurs demeureraient dans la réserve au titre des couvertures de flux de trésorerie jusqu'à ce que l'élément couvert soit dénoué et les variations futures de la valeur du dérivé seraient comptabilisées en résultat net de manière prospective.

Au moment où l'élément couvert est dénoué, les montants comptabilisés dans la réserve au titre des couvertures de flux de trésorerie sont reclassés sous le même poste du compte consolidé du résultat ou dans le compte d'actif non financier correspondant où l'élément couvert est comptabilisé. Si l'élément couvert cesse d'exister avant que l'instrument de couverture vienne à expiration, les profits ou les pertes latents dans la réserve au titre des couvertures de flux de trésorerie sont immédiatement reclassés en résultat net.

Couvertures de juste valeur

Dans le cas d'une couverture de juste valeur, la valeur comptable du dérivé et de l'élément couvert est ajustée pour tenir compte des variations de la juste valeur résultant du risque couvert seulement. Le dérivé et l'élément couvert sont tous deux comptabilisés à la juste valeur dans l'état consolidé de la situation financière et les profits ou les pertes latents sur les deux éléments sont comptabilisés en résultat net. Les profits ou les pertes résultant de l'évaluation des instruments de couverture dérivés à la juste valeur sont comptabilisés en résultat net, tandis que les profits ou les pertes sur les éléments couverts attribuables aux risques couverts sont comptabilisés à titre d'ajustement de la valeur comptable des éléments couverts, en résultat net.

Utilisation d'instruments financiers dérivés

La Société a recours à des instruments financiers dérivés dans le cadre de la gestion de ses risques de change et de taux d'intérêt. Ces instruments financiers dérivés sont utilisés afin d'atteindre les objectifs de réduction des risques que la Société s'est fixés, en générant à l'égard de la position sous-jacente des flux de trésorerie compensateurs en termes de montants et d'échéancier des flux de trésorerie ainsi que des paiements d'intérêts en monnaie étrangère prévus.

La Société a recours à des contrats de swap de taux d'intérêt pour fixer une partie des coûts de sa dette et réduire son exposition à la variabilité des taux d'intérêt en échangeant des paiements à taux variable pour des paiements à taux fixe. La Société a désigné les swaps de taux d'intérêt comme des couvertures de flux de trésorerie à l'égard desquelles elle applique la comptabilité de couverture. La Société a également désigné certains contrats de change comme des couvertures de flux de trésorerie pour lesquelles elle utilise la comptabilité de couverture. La Société n'a pas comme politique d'avoir recours aux instruments financiers dérivés à des fins de transaction ou de spéculation. Pour atteindre ses objectifs, la Société a recours à des contrats de change, dont des contrats à terme sur devises, des contrats de change à terme et des options ainsi que des contrats de swap de taux d'intérêt.

Lorsqu'elle utilise des dérivés dans des relations en comptabilité de couverture, la Société constitue une documentation formalisée de toutes ses relations de couverture admissibles qu'elle désigne ainsi. Pour ce faire, elle associe tous les dérivés à des actifs et des passifs précis à l'état consolidé de la situation financière ou à des opérations prévues ou probables. La Société évalue également de façon formelle l'efficacité des relations de couverture au moment de leur mise en place et de façon continue par la suite.

NOTE 4 – PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)t) Avantages du personnel**Avantages du personnel à court terme**

Les avantages du personnel à court terme comprennent les salaires, les absences rémunérées et les plans d'intéressement et d'attribution de primes. Les obligations au titre des avantages du personnel à court terme sont évaluées sur une base non actualisée et sont comptabilisées dans le résultat opérationnel au fur et à mesure que le service correspondant est fourni ou comptabilisées à l'actif si le service fourni concerne la création d'un actif. Un passif est comptabilisé pour le montant que la Société estime devoir payer en vertu des plans d'attribution de primes ou d'intéressement à court terme si elle a une obligation juridique ou implicite actuelle de payer ce montant du fait des services passés fournis par le salarié et que l'obligation peut faire l'objet d'une estimation raisonnable.

Régimes de retraite

La Société offre des régimes à prestations définies et à cotisations définies à certains salariés. Un régime à cotisations définies est un régime d'avantages postérieurs à l'emploi en vertu duquel la Société verse des cotisations déterminées à une entité séparée et n'a aucune obligation juridique ou implicite de verser de plus amples montants. Un régime à prestations définies est un régime d'avantages postérieurs à l'emploi autre qu'un régime à cotisations définies.

Régimes à cotisations définies

Des prestations sont également servies aux salariés dans le cadre de régimes à cotisations définies administrés par les gouvernements. Les cotisations de la Société à ces régimes sont comptabilisées selon les règles de la comptabilité d'exercice et passées en charges au moment où le service correspondant est fourni.

Régimes à prestations définies

La Société offre à son personnel admissible des régimes de retraite contributifs à prestations définies. Ces régimes procurent une retraite fondée sur le nombre d'années de service et la rémunération admissible. L'obligation nette de la Société au titre des prestations définies est calculée séparément pour chaque régime en estimant le montant des prestations futures que les salariés ont acquises dans la période considérée et les périodes antérieures, en actualisant ce montant et en en déduisant la juste valeur des actifs du régime.

Les obligations découlant des régimes de retraite à prestations définies sont évaluées une fois l'an par des actuaires compétents à la date de clôture. Les évaluations actuarielles sont établies à partir des meilleures estimations faites par la direction du taux d'actualisation, du taux d'augmentation des rémunérations, des taux de retraite, des taux de cessation d'emploi, des taux de mortalité et du taux de croissance prévu des coûts des soins de santé. Le taux d'actualisation utilisé pour évaluer l'obligation au titre des prestations définies aux fins de la comptabilité se fonde sur le rendement d'un portefeuille d'obligations de société libellées dans la monnaie dans laquelle on prévoit que les prestations seront versées et comportant des durées à l'échéance qui correspondent, en moyenne, aux conditions des obligations du régime à prestations définies.

La juste valeur des actifs des régimes est déduite de l'obligation au titre des prestations définies pour obtenir les passifs nets. Les actifs des régimes sont évalués à la juste valeur à la date de clôture. Les coûts des services passés découlant de modifications des régimes sont comptabilisés en résultat opérationnel dans l'exercice au cours duquel ils sont engagés. Les réévaluations des passifs nets au titre des prestations définies, qui comprennent les gains actuariels ou les pertes actuarielles, le rendement des actifs des régimes, à l'exclusion des intérêts, et toute variation de l'incidence du plafonnement des actifs, le cas échéant, sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global dans la période au cours de laquelle elles se produisent.

La charge de retraite de l'exercice comprend :

- le coût des prestations de retraite accordées en échange des services rendus par les salariés au cours de l'exercice,
- le montant net de la charge (du produit) d'intérêts sur l'obligation (l'actif) au titre des prestations définies pour la période déterminée en appliquant le taux d'actualisation utilisé pour évaluer l'obligation au titre des prestations définies au début de la période annuelle à l'obligation (l'actif) du moment au titre des prestations définies, compte tenu de tous changements dans l'obligation (l'actif) au titre des prestations définies survenus au cours de la période du fait des cotisations et des prestations versées,
- les coûts des services passés, et
- les profits ou les pertes sur les règlements ou les compressions.

NOTE 4 – PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

t) Avantages du personnel (suite)

Avantages complémentaires de retraite

La Société offre des avantages complémentaires de retraite qui sont classés comme une entente relative à des prestations définies à long terme qui comprennent des prestations au titre des soins de santé et d'une assurance vie pour les salariés à la retraite. Lorsque le montant des avantages complémentaires à long terme ne dépend pas du nombre d'années de service, l'obligation est comptabilisée lorsque se produit un événement qui donne lieu à une obligation d'effectuer des paiements. Lorsque le montant dépend du nombre d'années de service, le coût de l'octroi des avantages est comptabilisé sur la durée d'activité des salariés de manière similaire au coût des prestations définies de retraite.

Les coûts prévus de ces avantages complémentaires de retraite sont comptabilisés sur la durée de l'emploi en utilisant les mêmes méthodes comptables que celles utilisées pour les régimes de retraite à prestations définies. Les gains ou pertes actuariels relatifs à des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies résultant d'ajustements liés à l'expérience et de modifications des hypothèses actuarielles sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global de la période au cours de laquelle ils se produisent.

Les éléments suivants faisant appel au jugement sont importants pour la détermination des actifs ou des passifs relatifs à ces régimes et des produits ou des charges connexes : le taux d'actualisation utilisé pour l'évaluation des flux de paiements futurs, les tendances prévues des coûts de santé et d'autres hypothèses actuarielles. Chaque année, la Société reconsidère les hypothèses importantes à utiliser pour l'évaluation des actifs et des passifs des régimes de retraite et des régimes complémentaires de retraite en fonction de l'état du marché et des prévisions de coûts futurs.

u) Paiements fondés sur des actions

Options sur actions

La Société passe en charges toutes les options sur actions consenties, modifiées ou réglées en faveur de ses salariés selon la méthode de comptabilisation fondée sur la juste valeur. Les options sur actions attribuées à des salariés sont évaluées sur la base de la juste valeur des options à la date d'attribution et une charge de rémunération est comptabilisée sur la période d'acquisition des droits aux options, avec augmentation correspondante du surplus d'apport dans les capitaux propres. La juste valeur de ces options est déterminée à l'aide du modèle d'évaluation des options de Black-Scholes. L'estimation de la juste valeur nécessite de déterminer les données les plus pertinentes pour le modèle d'évaluation comme la durée prévue des options sur actions, la volatilité, le taux d'intérêt sans risque et le rendement des actions et poser les hypothèses connexes. Le cumul des charges comptabilisées à chaque date de clôture jusqu'à la date d'acquisition des droits reflète la mesure dans laquelle la période d'acquisition des droits est expirée et la meilleure estimation faite par la Société du nombre d'instruments de capitaux propres qui seront acquis ultimement. Le débit ou le crédit au compte du résultat d'une période représente la variation de la charge cumulée comptabilisée au début et à la fin de cette période. Lorsque les options sur actions sont exercées, un crédit est porté au capital social pour la somme de la contrepartie versée et de la partie correspondante déjà comptabilisée en surplus d'apport.

Unités d'actions différées à l'intention des administrateurs

Pour le régime d'unités d'actions différées à l'intention des administrateurs consenti aux administrateurs externes, la Société comptabilise une charge avec augmentation correspondante du surplus d'apport au moment où les unités sont accordées, c'est-à-dire à la date à laquelle la rémunération doit être versée. Comme la Société a l'option et l'intention de régler les unités d'actions différées en actions à droit de vote subalterne de catégorie «B» lors du départ d'un administrateur, le compte de surplus d'apport est touché. Le montant correspond aux jetons de présence et aux honoraires versés aux administrateurs qui assistent à une réunion du conseil d'administration ou de l'un de ses comités.

Unités d'actions différées à l'intention des cadres supérieurs

Pour le régime d'unités d'actions différées consenti aux cadres supérieurs, la Société comptabilise une charge avec augmentation correspondante du surplus d'apport au moment où les unités sont accordées, c'est-à-dire au dernier jour ouvrable de chaque mois de l'exercice de la Société dans le cas d'un salaire et à la date à laquelle le bonus est payé, ou le serait par ailleurs, au participant dans le cas d'un bonus. Comme la Société a l'option et l'intention de régler les unités d'actions différées en actions à droit de vote subalterne de catégorie «B» lors du départ d'un cadre supérieur, le compte de surplus d'apport est touché. Le montant correspond à la partie du salaire ou du bonus qu'il a été décidé de verser sous forme d'unités d'actions différées.

NOTE 4 – PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)u) Paiements fondés sur des actions (suite)**Droits à l'appréciation des actions (réglés en espèces)**

Le régime de droits à l'appréciation des actions permet aux cadres supérieurs et à certains salariés clés de toucher un paiement en espèces basé sur l'augmentation du cours des actions à droit de vote subalterne de catégorie «B» de la Société depuis la date d'attribution jusqu'à la date d'acquisition des droits. Un passif est comptabilisé pour les services acquis à la juste valeur des droits à l'appréciation des actions, dans les autres passifs à long terme, sauf pour la partie courante qui est comptabilisée dans les fournisseurs et autres dettes, et une dépense correspondante est comptabilisée dans la charge au titre des avantages du personnel dans les frais généraux et administratifs, sur la période au cours de laquelle les salariés acquièrent un droit inconditionnel au paiement. La juste valeur de la charge au titre des avantages du personnel des droits à l'appréciation des actions est déterminée en appliquant le modèle d'évaluation de Black-Scholes. L'estimation de la juste valeur nécessite de déterminer les données les plus pertinentes pour le modèle d'évaluation comme la durée prévue des droits à l'appréciation des actions, la volatilité, le taux d'intérêt sans risque et le rendement des actions et de poser les hypothèses connexes. À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, jusqu'à ce que le passif soit réglé, la juste valeur du passif est réévaluée, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans le compte consolidé du résultat de la période.

Droits différés à la valeur des actions (réglés en espèces)

Le régime de droits différés à la valeur des actions permet à certains cadres supérieurs et à certains salariés clés de toucher un paiement en espèces. Un passif est comptabilisé pour les services acquis à la juste valeur basée sur le cours des actions à droit de vote subalterne de catégorie «B» de la Société, dans les autres passifs à long terme, sauf pour la partie courante qui est comptabilisée dans les fournisseurs et autres dettes, et une dépense correspondante est comptabilisée dans la charge au titre des avantages du personnel dans les frais généraux et administratifs. Le montant comptabilisé à titre de charge est ajusté pour tenir compte du nombre de droits pour lesquels on prévoit que les conditions de service et de performance connexes devraient être atteintes, de telle façon que le montant comptabilisé à titre de charge soit en définitive fondé sur les droits attribués dont les conditions de service et de performance sans égard au marché correspondantes sont remplies à la date d'acquisition des droits. À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, jusqu'à ce que le passif soit réglé, la juste valeur du passif est réévaluée, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans le compte consolidé du résultat de la période.

v) Impôts sur le résultat

Les impôts sur le résultat de l'exercice comprennent les impôts exigibles et les impôts différés. Les impôts exigibles et les impôts différés sont comptabilisés en résultat net sauf s'ils concernent un regroupement d'entreprises ou des éléments comptabilisés directement en capitaux propres ou en autres éléments du résultat global.

Impôts exigibles

Les impôts exigibles correspondent à l'impôt que la Société prévoit devoir payer ou recouvrer sur le bénéfice imposable ou la perte de l'exercice en utilisant les taux d'imposition en vigueur ou pratiquement en vigueur à la date de clôture et à tout ajustement de l'impôt à payer ou à recouvrer à l'égard des exercices précédents.

Impôts différés

La Société comptabilise les impôts sur le résultat d'après l'approche bilan de la méthode du report variable. Selon cette méthode, les impôts différés ont trait aux conséquences fiscales futures prévues des écarts entre la valeur comptable des actifs et passifs aux fins de l'information financière et leur valeur fiscale correspondante aux taux d'imposition en vigueur ou pratiquement en vigueur qui s'appliqueront à l'exercice au cours duquel il est prévu que les écarts se résorberont.

Un actif d'impôts différés est comptabilisé lorsqu'il est probable qu'il sera réalisé dans l'avenir. La réalisation ultime des actifs d'impôts différés dépend de la réalisation de bénéfices imposables futurs et des stratégies de planification fiscale. Les actifs et les passifs d'impôts différés sont ajustés pour tenir compte des effets des modifications des lois fiscales et des taux d'imposition à compter de la date à laquelle ils sont en vigueur ou pratiquement en vigueur.

NOTE 4 – PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

v) Impôts sur le résultat (suite)

Impôts différés (suite)

Des impôts différés sont calculés sur les différences temporaires ayant trait aux participations dans des filiales, sauf dans les cas où le moment de l'inversion de la différence temporaire est contrôlé par la Société et qu'il est probable que la différence temporaire ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

Les actifs d'impôts différés et les passifs d'impôts différés sont comptabilisés en diminution les uns des autres si l'entité a un droit établi exécutoire de compenser les actifs d'impôts à recouvrer et les passifs d'impôts exigibles et que les impôts différés concernent la même entité imposable et la même administration fiscale. Les actifs d'impôts différés et les passifs d'impôts différés sont comptabilisés à l'état consolidé de la situation financière dans les catégories d'actifs ou de passifs non courants, sans égard à la date prévue de réalisation ou de règlement.

w) Provisions

La Société comptabilise des provisions :

- lorsqu'elle a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé,
- qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation, et
- que le montant de l'obligation pourra être évalué avec une fiabilité suffisante.

Si l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif, les provisions sont actualisées à un taux avant impôt courant reflétant, le cas échéant, les évaluations que le marché fait à ce moment de la valeur temps de l'argent et les risques spécifiques au passif. Lorsque la Société s'attend à ce qu'une partie ou la totalité d'une provision soit remboursée, en vertu d'un contrat d'assurance, par exemple, le remboursement est comptabilisé comme un actif séparé, mais seulement lorsque le remboursement est presque certain. La charge relative à une provision est présentée dans le compte consolidé du résultat, déduction faite de tout remboursement.

Responsabilité civile produits

La Société s'assure elle-même afin de limiter son risque associé à la responsabilité civile produits. Le risque estimatif découlant de la responsabilité civile produits, dont la détermination fait appel au jugement, est actualisé et calculé par un actuaire indépendant à partir des volumes de ventes historiques, des demandes d'indemnités passées, des hypothèses de la direction et des hypothèses actuarielles. Il englobe des montants pour des incidents déjà survenus ainsi que des incidents susceptibles de se produire sur des articles vendus avant la date de clôture.

Les hypothèses suivantes comptent parmi les hypothèses importantes utilisées dans le modèle actuariel : estimations par la direction des réclamations en cours, cycle de vie des produits, taux d'actualisation, et fréquence et gravité des incidents relatifs aux produits.

La Société revoit périodiquement ses provisions comptabilisées au titre de la responsabilité civile produits et comptabilise tout ajustement requis dans les frais généraux et administratifs.

Garanties de produits

Une charge pour garanties est comptabilisée dans le coût des produits vendus au moment où le produit de la vente est comptabilisé. La charge est estimée en fonction de divers facteurs, dont l'historique des réclamations au titre des garanties et des coûts assumés, la nature et la durée de la garantie, la nature du produit vendu et en usage, la contre-garantie obtenue des fournisseurs de la Société et les rappels de produits.

La Société revoit périodiquement ses charges et provisions comptabilisées au titre des garanties de produits et comptabilise tout ajustement requis dans le coût des produits vendus.

NOTE 4 – PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)w) Provisions (suite)**Restructuration**

Une provision pour restructuration est comptabilisée lorsque la Société a approuvé un plan de restructuration détaillé et formalisé, et que la restructuration a soit commencé ou a été annoncée publiquement. Les pertes d'exploitation futures ne sont pas provisionnées.

x) Bénéfice par action («BPA»)

Le BPA de base est calculé sur le bénéfice net attribuable aux porteurs des titres de capitaux propres de la Société, divisé par la moyenne quotidienne pondérée du nombre d'actions à droit de vote plural de catégorie «A» et d'actions à droit de vote subalterne de catégorie «B» en circulation au cours de l'exercice. Le BPA dilué est calculé en ajustant le bénéfice net attribuable aux porteurs des titres de capitaux propres de la Société et la moyenne quotidienne pondérée du nombre d'actions à droit de vote plural de catégorie «A» et d'actions à droit de vote subalterne de catégorie «B» en circulation au cours de l'exercice pour tenir compte des incidences de l'exercice de tous les éléments dilutifs des options sur actions, des unités d'actions différées et des caractéristiques de conversion des débentures convertibles.

y) Détermination de la juste valeur

Certaines méthodes et présentations comptables de la Société exigent la détermination de la juste valeur des actifs et passifs financiers et non financiers aux fins de l'évaluation et des informations à fournir. Pour l'établissement de la juste valeur, la Société utilise une hiérarchie de la juste valeur selon le caractère observable des données utilisées pour l'évaluation.

Niveau 1 : Ce niveau comprend les actifs et les passifs qui sont évalués à la juste valeur en utilisant des prix non ajustés cotés sur des marchés actifs pour des actifs et des passifs identiques, prix qu'il est possible d'obtenir à la date d'évaluation.

Niveau 2 : Ce niveau comprend les actifs et les passifs qui sont évalués en utilisant des données directement (c.-à-d. des prix) ou indirectement (c.-à-d. des dérivés de prix) observables autres que des prix cotés compris au niveau 1. Les instruments dérivés de cette catégorie sont évalués à l'aide de modèles ou d'autres techniques d'évaluation standards à partir de données de marché observables.

Niveau 3 : Ce niveau comprend les actifs et les passifs qui sont évalués en utilisant des données qui ne sont pas des données observables ou disponibles ou en utilisant des données observables qui n'étaient pas une part importante de la juste valeur des instruments.

NOTE 5 – CHANGEMENTS COMPTABLES FUTURS

L'IASB et l'IFRS Interpretations Committee («IFRIC») ont publié un certain nombre de nouvelles normes, interprétations et modifications relatives aux normes actuelles qui sont obligatoires, mais dont l'application n'est pas encore en vigueur pour l'exercice clos le 30 décembre 2015; elles n'ont pas été appliquées dans la préparation des présents états financiers consolidés. L'IASB a publié les normes suivantes qui comportent des dates d'entrée en vigueur futures qui, de l'avis de la direction, auront des incidences sur les états financiers consolidés.

IFRS 15 – Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients

En mai 2014, l'IASB a publié l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, qui définit les principes relatifs à la communication de la nature, du montant, de l'échéancier et de l'incertitude qui caractérisent les produits et les flux de trésorerie provenant des contrats passés par une entité avec ses clients. Elle propose un modèle unique pour la présentation du transfert des biens ou services promis aux clients. Selon le principe de base énoncé dans l'IFRS 15, l'entité comptabilise les produits de façon à présenter le transfert des biens ou des services promis aux clients à un montant qui reflète la contrepartie à laquelle elle prévoit avoir droit en échange de ces biens et services. L'IFRS 15 exige en outre que soient fournies des informations plus détaillées sur la nature, le montant, l'échéancier et l'incertitude qui caractérisent les produits et les flux de trésorerie provenant des contrats qu'une entité conclut avec des clients.

NOTE 5 – CHANGEMENTS COMPTABLES FUTURS (suite)

IFRS 15 – Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients (suite)

L'IFRS 15 remplace l'IAS 11, *Contrats de construction*, l'IAS 18, *Produits des activités ordinaires*, et un certain nombre d'interprétations liées aux produits des activités ordinaires (l'IFRIC 13, *Programmes de fidélisation de la clientèle*, l'IFRIC 15, *Contrats de construction de biens immobiliers*, l'IFRIC 18, *Transferts d'actifs provenant de clients*, et la SIC-31, *Produits des activités ordinaires – opérations de troc impliquant des services de publicité*). L'IFRS 15 s'applique aux exercices s'ouvrant à compter du 1^{er} janvier 2018, son application anticipée étant permise. La Société n'a pas encore évalué les incidences de l'application de cette norme sur ses états financiers consolidés.

IFRS 9 – Instruments financiers

Faisant partie de la première étape du projet en trois étapes de remplacer l'IAS 39, *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation*, cette norme conserve, mais simplifie le modèle d'évaluation mixte et définit deux catégories de mesure de base pour les actifs financiers. La première étape ne porte que sur le classement et l'évaluation des actifs financiers et des passifs financiers, la dépréciation des actifs financiers et la comptabilité de couverture étant abordées dans les deux autres étapes. Plus précisément, la norme :

- traite du classement et de l'évaluation des actifs financiers;
- établit deux catégories d'évaluation de base pour les actifs financiers : le coût amorti et la juste valeur;
- établit que le classement dépend du modèle d'affaires de l'entité et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier; et
- élimine les catégories actuelles suivantes d'actifs financiers : détenus jusqu'à l'échéance, disponibles à la vente, et prêts et créances.

La plupart des exigences de l'IAS 39 relatives au classement et à l'évaluation des passifs financiers ont été reprises dans l'IFRS 9. Cependant, certains changements ont également été apportés concernant l'option de juste valeur pour les passifs financiers et la comptabilisation de certains dérivés liés à des instruments de capitaux propres non cotés.

En novembre 2013, l'IASB a publié l'IFRS 9, *Instruments financiers* (2013), qui prévoit un nouveau modèle de comptabilité de couverture, de même que les informations correspondantes au sujet des activités de gestion des risques. Le nouveau modèle de comptabilité de couverture représente un changement important des exigences en matière de comptabilité de couverture. Il accroît l'étendue des éléments couverts admissibles à la comptabilité de couverture et il permet aux entités de mieux rendre compte de leurs activités de gestion des risques dans leurs états financiers.

Le 24 juillet 2014, l'IASB a publié la version finale de l'IFRS 9, regroupant les étapes du classement et de l'évaluation, de la dépréciation et de la comptabilité de couverture du projet de l'IASB de façon à remplacer l'IAS 39. En juillet 2014, l'IASB a mis en place un nouveau modèle de dépréciation pour les actifs financiers fondé sur les pertes de crédit attendues. La version finale de l'IFRS 9 remplace toutes les versions précédentes de l'IFRS 9 et elle s'applique aux exercices s'ouvrant à compter du 1^{er} janvier 2018, son application anticipée étant permise. La Société n'a pas encore évalué les incidences de l'application de cette norme sur ses états financiers consolidés.

IFRS 16 – Contrats de location

En janvier 2016, l'IASB a publié l'IFRS 16, *Contrats de location*, qui remplace la norme précédente sur les contrats de location, soit l'IAS 17, *Contrats de location*, et les interprétations connexes. L'IFRS 16 présente les principes de comptabilisation, d'évaluation, de présentation et de communication de l'information sur les contrats de location pour les parties à un contrat, à savoir le client (preneur) et le fournisseur (bailleur). L'IFRS 16 élimine pour les preneurs le classement des contrats de location à titre de contrats de location simple ou de contrats de location-financement et présente un modèle comptable unique. Essentiellement, l'IFRS 16 conserve les exigences de comptabilisation pour les bailleurs. Ainsi, les bailleurs continuent de classer les contrats de location à titre de contrats de location simple ou de contrats de location-financement et de comptabiliser différemment ces deux types de contrats.

L'IFRS 16 entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019. L'adoption anticipée est permise uniquement si la Société applique également l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*. La Société n'a pas encore évalué les incidences de l'application de cette norme sur ses états financiers consolidés.

NOTE 5 – CHANGEMENTS COMPTABLES FUTURS (suite)**Autres modifications aux normes**

L'IASB a publié les modifications suivantes aux normes entrant en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2016. L'adoption anticipée est permise.

- Améliorations annuelles des IFRS – Cycle 2012-2014. Les modifications ont été apportées pour clarifier ce qui suit dans la norme :
 - Changements dans la méthode de cession aux termes de l'IFRS 5, *Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées*.
- Initiative concernant les informations à fournir (Modifications à l'IAS 1, *Présentation des états financiers*).

La Société a l'intention d'adopter ces modifications par anticipation pour l'exercice ouvert le 31 décembre 2015. Ces modifications ne devraient pas avoir une incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

NOTE 6 – FRAIS DE RESTRUCTURATION ET AUTRES COÛTS

En 2015, la Société a comptabilisé des charges totales de 18 532 \$ (2014 – 26 774 \$) à l'égard des frais de restructuration et autres coûts, dont un montant de 3 742 \$ (2014 – 7 993 \$) a été comptabilisé dans le profit brut et un montant de 14 790 \$ (2014 – 18 781 \$) a été comptabilisé à titre de frais de restructuration et autres coûts sur une ligne distincte dans les comptes consolidés du résultat.

Division Dorel Produits de puériculture

Au cours du troisième trimestre de 2015, la division Dorel Produits de puériculture a entamé des activités de restructuration dans le cadre de sa transformation continue pour devenir une entreprise plus intégrée sur ses divers marchés. Ces initiatives se poursuivront en 2016 à mesure que l'orientation stratégique définie sera mise en œuvre.

Parmi les initiatives, la division a recensé des occasions d'économies de coûts, principalement au moyen de la consolidation des installations de fabrication et d'entreposage en Chine. Au cours du quatrième trimestre, deux plus petites installations ont été fermées et certaines activités ont été regroupées ou encore imparties à des tiers partenaires, diminuant ainsi les coûts des composantes et simplifiant la complexité globale de l'entreprise en Chine. En outre, les niveaux de main-d'œuvre indirecte ont été réduits aux autres installations principales de la Société en Chine. Des occasions de consolidation additionnelles ont été répertoriées pour certaines activités principales, y compris la fabrication, l'assemblage, les essais, le contrôle de qualité, les services à la clientèle et les services techniques qui devraient être redéployés en une seule installation. Par conséquent, au cours du quatrième trimestre de 2015, certaines installations sous-utilisées ont été rendues disponibles à la vente et, ainsi, les terrains, les immeubles et les droits d'utilisation des terrains connexes sont présentés comme des actifs courants détenus en vue de la vente dans les états consolidés de la situation financière de la Société et certaines de ces installations ont été dépréciées à leur juste valeur diminuées des coûts de la vente. Dans le cadre du programme de restructuration continu, en 2016, des propriétés additionnelles seront rendues disponibles à la vente, réduisant davantage la présence de la Société et générant de la trésorerie à partir des actifs acquis dans le cadre de l'acquisition des activités relatives aux produits de puériculture de la société Lerado Group en 2014.

En Amérique du Nord, les activités aux États-Unis ont pris en charge le soutien administratif pour les activités canadiennes, y compris le soutien au nouvel entrepôt au Canada, de façon à permettre à l'entreprise canadienne de se concentrer sur les activités de vente et de marketing. De plus, les activités d'un ancien bureau de la société Lerado Group aux États-Unis ont été fermées.

NOTE 6 – FRAIS DE RESTRUCTURATION ET AUTRES COÛTS (suite)

Division Dorel Produits de puériculture (suite)

La Société a identifié des méthodes efficaces et des changements à apporter à la méthode de mise en marché de produits en Europe et en Amérique latine qui permettront des économies de coûts à long terme. En Europe, l'harmonisation continue des processus et la réorientation de l'organisation des activités de vente ont permis à la Société de repérer des méthodes efficaces qui entraîneront l'amélioration du service à la clientèle et réduiront les coûts. Enfin, l'entreprise au Panama qui dessert l'Amérique centrale et les Caraïbes a été réduite pour mieux se concentrer sur le modèle d'importation directe, il y aura aussi une réorientation de la direction et une offre simplifiée de produits, ce qui aura pour effet de réduire les coûts et d'augmenter la rentabilité.

Ces initiatives de restructuration devraient être achevées à la fin de 2016. En 2015, en vertu du plan, la Société a comptabilisé des dépenses de 10 276 \$ dont les détails figurent dans le tableau ci-dessous. Les coûts additionnels associés à ces initiatives de restructuration seront principalement constitués de dépréciations d'actifs sans effet sur la trésorerie jusqu'à leur juste valeur diminuée des coûts de la vente de terrains, d'immeubles et de droits d'utilisation des terrains sous-utilisés qui seront rendus disponibles à la vente en 2016. Un autre élément de la charge estimative de 2016 se rapporte aux coûts liés aux indemnités de cessation d'emploi.

Division Dorel Sports

Au cours du troisième trimestre de 2015, la Société a annoncé une nouvelle stratégie de mise en marché et une nouvelle structure pour son entreprise de détaillants de bicyclettes indépendants en Amérique du Nord (le «plan de 2015»). Ce plan comprend la réorganisation de l'entreprise de façon à pouvoir se concentrer davantage sur les catégories de produits de pièces et accessoires et de vêtements et à leur offrir un meilleur soutien; il comprend également une réorientation de la haute direction. Plus précisément, les activités de l'entreprise SUGOI ont été réduites et relocalisées dans un centre de produits d'excellence en Colombie-Britannique, au Canada, alors que les fonctions de soutien administratif et de ventes ont été intégrées dans l'infrastructure existante de l'unité d'exploitation Cycling Sports Group en Amérique du Nord. Conformément à ce changement, la Société a procédé à des réductions de coûts importantes partout dans cette division, qui ont inclus l'élimination de postes en Amérique du Nord.

Parallèlement aux changements dans la structure, les gammes de vêtements Cannondale et SUGOI ont été consolidées en un unique portefeuille, SUGOI devenant la marque principale. Les vêtements Cannondale sont des produits spécialisés fabriqués sous la marque SUGOI et sont offerts dans certaines catégories principales de vêtements pour le cyclisme. Un démarquage de stocks a été comptabilisé au troisième trimestre de 2015 pour rendre compte de l'incidence des nouveaux plans touchant les gammes de produits.

En 2015, la Société a comptabilisé des charges de 5 395 \$ en vertu du plan de 2015, dont les détails figurent dans le tableau ci-dessous. Les initiatives de restructuration liées au plan de 2015 ont été achevées à la fin de 2015. On ne prévoit pas de coûts additionnels associés au plan de 2015.

NOTE 6 – FRAIS DE RESTRUCTURATION ET AUTRES COÛTS (suite)

Les coûts comptabilisés reliés à ces activités de restructuration et les autres coûts comprennent :

| | 30 décembre | | | | | | | |
|--|---------------|--------|-----------------------------------|--------|--------------------------------|------|--------------------------------|--------|
| | TOTAL | | Dorel Produits de puériculture | | Dorel Sports (plan de 2015) | | Dorel Sports (plan de 2013) | |
| | 2015 | 2014 | 2015 | 2014 | 2015 | 2014 | 2015 | 2014 |
| | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Programmes et incitatifs offerts aux clients [dans les produits] | — | 600 | — | 600 | — | — | — | — |
| Dépréciation des moules (note 11) [dans le coût des produits vendus] * | — | 2 488 | — | 2 488 | — | — | — | — |
| Amortissement accéléré (note 11) [dans le coût des produits vendus] * | — | 1 492 | — | — | — | — | — | 1 492 |
| Frais liés au démarquage et au déménagement des stocks [dans le coût des produits vendus] * | 3 742 | 3 413 | 1 230 | 3 730 | 2 512 | — | — | (317) |
| Comptabilisés dans le profit brut | 3 742 | 7 993 | 1 230 | 6 818 | 2 512 | — | — | 1 175 |
| Indemnités de cessation d'emploi et de licenciement | 6 815 | 2 770 | 5 673 | 1 119 | 1 570 | — | (428) | 1 651 |
| Amortissement accéléré (note 11) * | — | 916 | — | — | — | — | — | 916 |
| Dépréciation d'actifs (notes 11 et 12) * | 3 196 | 2 062 | 1 992 | 2 062 | 1 204 | — | — | — |
| Gains sur les compressions des passifs nets au titre des prestations définies de retraite (note 22) * | (326) | — | (326) | — | — | — | — | — |
| Autres coûts connexes | 1 451 | 1 958 | 1 707 | 808 | 109 | — | (365) | 1 150 |
| Comptabilisés sur une ligne distincte dans les comptes consolidés du résultat | 11 136 | 7 706 | 9 046 | 3 989 | 2 883 | — | (793) | 3 717 |
| Total des frais de restructuration | 14 878 | 15 699 | 10 276 | 10 807 | 5 395 | — | (793) | 4 892 |
| Coûts liés aux acquisitions | 3 654 | 4 533 | 3 654 | 4 349 | — | — | — | 184 |
| Dépréciation du placement dans Brixia et autres coûts liés aux commandites de l'équipe | — | 6 542 | — | — | — | — | — | 6 542 |
| Total des autres coûts comptabilisés sur une ligne distincte dans les comptes consolidés du résultat | 3 654 | 11 075 | 3 654 | 4 349 | — | — | — | 6 726 |
| Total des frais de restructuration et autres coûts | 18 532 | 26 774 | 13 930 | 15 156 | 5 395 | — | (793) | 11 618 |

* charges sans effet sur la trésorerie

NOTE 7 – ACQUISITION D'ENTREPRISE

Entreprise de produits de puériculture de la société Lerado Group

Le 3 novembre 2014, la Société a mené à terme l'acquisition de toutes les actions en circulation de l'entreprise de produits de puériculture de la société Lerado Group située à Hong Kong, fabricant de produits pour enfants établi en Chine se spécialisant dans la conception et la fabrication d'une vaste gamme de produits pour bébés et enfants. Lerado Group est composée de filiales de Lerado Group (Holding) Company Limited, une société ouverte dont les actions sont inscrites à la Bourse de Hong Kong. Le prix d'acquisition a été fixé à 930 000 \$HK en espèces (119 931 \$), sous réserve d'ajustements post-clôture basés sur la valeur de l'actif net à la date d'acquisition qui a été arrêtée, avec une réduction du prix d'achat de 5 475 \$ présentée au poste Clients et autres créances de l'état consolidé de la situation financière.

L'acquisition a été comptabilisée selon la méthode de l'acquisition, les résultats opérationnels de l'entreprise de produits de puériculture de Dorel de la société Lerado Group étant inclus dans les états financiers consolidés ci joints à compter de la date de l'acquisition. Le goodwill n'est pas déductible aux fins de l'impôt. Le montant total du goodwill est inclus dans la division Dorel Produits de puériculture de la Société comme le décrit la note 32.

Le tableau suivant résume la contrepartie cédée, la juste valeur des actifs identifiables acquis et des passifs repris à la date de l'acquisition :

| | \$ |
|--|----------------|
| Actifs | |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 4 841 |
| Clients et autres créances | 25 012 |
| Stocks | 26 008 |
| Impôts sur le résultat à recouvrer | 10 |
| Frais payés d'avance | 1 231 |
| Immobilisations corporelles | 62 343 |
| Droits d'utilisation des terrains | 45 731 |
| Goodwill | 7 677 |
| Actifs d'impôts différés | 2 011 |
| | 174 864 |
| Passifs | |
| Fournisseurs et autres dettes | 38 588 |
| Impôts sur le résultat à payer | 9 619 |
| Obligations nettes au titre des prestations définies de retraite | 2 005 |
| Passifs d'impôts différés | 8 179 |
| Autres passifs à long terme | 2 017 |
| | 60 408 |
| Actifs nets acquis | 114 456 |
| Contrepartie : | |
| Trésorerie | 119 931 |
| Solde de prix de vente à recevoir (notes 8 et 30) | (5 475) |
| | 114 456 |

NOTE 7 – ACQUISITION D'ENTREPRISE (suite)**Entreprise de produits de puériculture de la société Lerado Group (suite)**

La juste valeur de même que le montant brut des créances clients se chiffrent à 21 526 \$, dont on prévoyait que 847 \$ seraient irrécouvrables à la date de l'acquisition et 646 \$ ont été assumés pour des crédits anticipés.

Le montant du goodwill de 7 677 \$ comprend une prime de contrôle, des synergies prévues découlant de l'intégration verticale ainsi que la possibilité pour la Société de pénétrer un marché ayant un potentiel de croissance future et de consolider sa position comme leader mondial dans le secteur des produits de puériculture.

Les coûts liés à l'acquisition de 3 654 \$ pour l'exercice clos le 30 décembre 2015 (2014 – 4 036 \$) ont été exclus de la contrepartie cédée et ont été comptabilisés à titre de charge au poste Frais de restructuration et autres coûts du compte consolidé du résultat et dans le profit opérationnel de la division Dorel Produits de puériculture.

NOTE 8 – CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES

Les clients et autres créances comprennent les éléments suivants :

| | 30 décembre | |
|--|-------------|----------|
| | 2015 | 2014 |
| | \$ | \$ |
| Clients | 508 524 | 532 516 |
| Réduction pour crédits prévus | (71 082) | (65 376) |
| Dépréciation pour créances douteuses | (12 132) | (11 952) |
| | 425 310 | 455 188 |
| Solde de prix de vente à recevoir (note 7) | 5 475 | — |
| Autres créances | 16 560 | 19 516 |
| | 447 345 | 474 704 |

L'exposition de la Société aux risques de crédit et de change, et les pertes de valeur liées aux clients et autres créances, sont présentées dans la note 20.

NOTE 9 – STOCKS

Les stocks comprennent les éléments suivants :

| | 30 décembre | |
|---|-------------|---------|
| | 2015 | 2014 |
| | \$ | \$ |
| Matières premières | 85 095 | 112 026 |
| Produits en cours | 5 070 | 10 503 |
| Produits finis | 494 821 | 510 493 |
| | 584 986 | 633 022 |
| Stocks présentés à la valeur nette de réalisation | 93 918 | 64 720 |

NOTE 9 – STOCKS (suite)

Au cours de l'exercice clos le 30 décembre 2015, la Société a comptabilisé dans le coût des produits vendus un montant de 12 727 \$ (2014 – 7 939 \$) au titre de réductions de valeur des stocks résultant du fait que la valeur nette de réalisation soit inférieure au coût (y compris les montants présentés dans la note 6) et un montant de 676 \$ au titre des réductions de valeur des stocks comptabilisées dans les exercices précédents a fait l'objet d'une reprise (2014 – 317 \$). Le coût des stocks porté en charges et compris dans le coût des produits vendus pour l'exercice clos le 30 décembre 2015 a été de 2 029 882 \$ (2014 – 1 971 380 \$).

NOTE 10 – AUTRES ACTIFS FINANCIERS ET PASSIFS FINANCIERS

Les autres actifs financiers comprennent les éléments suivants :

| | 30 décembre | |
|---|--------------|-------|
| | 2015 | 2014 |
| | \$ | \$ |
| Couvertures de flux de trésorerie – Contrats de change | 4 290 | 4 298 |
| Couvertures de flux de trésorerie – Swaps de taux d'intérêt | — | 147 |
| Détenus à des fins de transaction – Contrats de change | 177 | 1 |
| Autres actifs financiers | — | 424 |
| | 4 467 | 4 870 |
| Courants | 4 467 | 4 299 |
| Non courants | — | 571 |

Les autres passifs financiers comprennent les éléments suivants :

| | 30 décembre | |
|---|--------------|-------|
| | 2015 | 2014 |
| | \$ | \$ |
| Couvertures de flux de trésorerie – Contrats de change | 378 | 929 |
| Couvertures de flux de trésorerie – Swaps de taux d'intérêt | 727 | 688 |
| Détenus à des fins de transaction – Contrats de change | — | 38 |
| Autres passifs financiers | 1 680 | 2 063 |
| | 2 785 | 3 718 |
| Courants | 895 | 1 655 |
| Non courants | 1 890 | 2 063 |

L'information relative aux contrats de change et aux swaps de taux d'intérêt ainsi qu'à l'exposition de la Société aux risques de crédit, de change et de taux d'intérêt se rapportant aux autres actifs financiers et passifs financiers figure à la note 20.

NOTE 11 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES

a) Coût

| | Immeubles et améliorations | | Machinerie et outillage | Moules | Mobilier et agencements | Matériel informatique | Améliorations locatives | Actifs non encore en usage | Actifs acquis en vertu de contrats de location-financement | Véhicules | Total |
|--|----------------------------|---------|-------------------------|---------|-------------------------|-----------------------|-------------------------|----------------------------|--|-----------|----------|
| | Terrains | | | | | | | | | | |
| | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Solde au 30 décembre 2013 | 16 396 | 81 612 | 93 097 | 119 735 | 12 109 | 50 786 | 32 411 | 11 865 | 7 913 | 3 779 | 429 703 |
| Entrées | — | 2 356 | 6 037 | 14 093 | 2 495 | 5 265 | 6 017 | (2 148) | 695 | 162 | 34 972 |
| Cessions | (152) | (949) | (564) | (6 183) | (1 198) | (1 868) | (903) | (112) | (26) | (490) | (12 445) |
| Entrées suite à l'acquisition d'entreprises | 2 705 | 38 880 | 18 827 | — | 1 077 | 802 | 41 | — | — | 582 | 62 914 |
| Transfert vers les actifs détenus en vue de la vente | (1 023) | (4 599) | — | — | — | — | — | — | — | — | (5 622) |
| Effet des variations des taux de change | (1 694) | (3 814) | (3 725) | (5 555) | (725) | (855) | (2 087) | (565) | (962) | (97) | (20 079) |
| Solde au 30 décembre 2014 | 16 232 | 113 486 | 113 672 | 122 090 | 13 758 | 54 130 | 35 479 | 9 040 | 7 620 | 3 936 | 489 443 |
| Entrées | — | 1 051 | 5 563 | 11 387 | 1 690 | 4 770 | 2 369 | 3 012 | 876 | 3 328 | 34 046 |
| Cessions | — | (771) | (3 098) | (282) | (763) | (5 238) | (1 785) | (37) | (4 735) | (495) | (17 204) |
| Transfert vers les actifs détenus en vue de la vente | (158) | (5 157) | — | — | — | — | — | — | — | — | (5 315) |
| Effet des variations des taux de change | (1 791) | (3 859) | (3 706) | (5 071) | (68) | (67) | (2 542) | (728) | (815) | (430) | (19 077) |
| Solde au 30 décembre 2015 | 14 283 | 104 750 | 112 431 | 128 124 | 14 617 | 53 595 | 33 521 | 11 287 | 2 946 | 6 339 | 481 893 |

NOTE 11 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES (suite)

b) Cumul des amortissements et pertes de valeur

| | Terrains | Immeubles et améliorations | Machi- nerie et outillage | Moules | Mobilier et agen- cements | Matériel infor- matique | Amélio- rations locatives | Actifs non encore en usage | Actifs acquis en vertu de contrats de location- finan- cement | Véhi- cules | Total |
|--|----------|----------------------------------|------------------------------------|----------------|------------------------------------|-------------------------------|---------------------------------|-------------------------------------|---|----------------|-----------------|
| | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Solde au 30 décembre 2013 | — | 28 460 | 58 420 | 96 174 | 6 519 | 36 956 | 12 702 | — | 6 628 | 2 545 | 248 404 |
| Amortissement de l'exercice | — | 2 421 | 6 047 | 12 251 | 2 334 | 5 804 | 3 785 | — | 519 | 485 | 33 646 |
| Cessions | — | (391) | (621) | (5 915) | (840) | (1 803) | (845) | — | (20) | (490) | (10 925) |
| Amortissement accéléré (note 6) | — | 1 015 | 722 | — | — | — | 671 | — | — | — | 2 408 |
| Pertes de valeur (note 6) | — | — | — | 2 488 | — | — | — | — | — | — | 2 488 |
| Transfert vers les actifs détenus en vue de la vente | — | (4 314) | — | — | — | — | — | — | — | — | (4 314) |
| Effet des variations des taux de change | — | (593) | (1 270) | (4 498) | (334) | (636) | (947) | — | (832) | (47) | (9 157) |
| Solde au 30 décembre 2014 | — | 26 598 | 63 298 | 100 500 | 7 679 | 40 321 | 15 366 | — | 6 295 | 2 493 | 262 550 |
| Amortissement de l'exercice | — | 4 007 | 7 845 | 10 700 | 1 806 | 5 504 | 3 768 | — | 896 | 760 | 35 286 |
| Cessions | — | — | (2 674) | (92) | (613) | (4 812) | (1 691) | — | (4 657) | (217) | (14 756) |
| Pertes de valeur (note 6) | — | — | 83 | — | 12 | 531 | 672 | — | — | — | 1 298 |
| Transfert vers les actifs détenus en vue de la vente | — | (1 382) | — | — | — | — | — | — | — | — | (1 382) |
| Effet des variations des taux de change | — | (272) | (1 265) | (4 083) | 484 | (335) | (1 144) | — | (654) | (376) | (7 645) |
| Solde au 30 décembre 2015 | — | 28 951 | 67 287 | 107 025 | 9 368 | 41 209 | 16 971 | — | 1 880 | 2 660 | 275 351 |

En ce qui a trait aux frais de restructuration et autres coûts décrits à la note 6, la Société a comptabilisé une dépréciation d'actifs de 1 298 \$ au cours de l'exercice clos le 30 décembre 2015 (2014 – charge d'amortissement accéléré découlant de la révision des durées d'utilité estimatives des actifs à long terme de 2 408 \$ et dépréciation de 2 488 \$ des moules des produits qui ont été abandonnés par suite du changement dans la stratégie d'approvisionnement). Au cours des exercices clos les 30 décembre 2015 et 2014, la Société n'a pas comptabilisé de reprises de pertes de valeurs.

NOTE 11 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES (suite)**b) Cumul des amortissements et pertes de valeur (suite)**

Amortissement des immobilisations corporelles compris dans les comptes consolidés du résultat :

| | 30 décembre | |
|---|--------------------|-------------|
| | 2015 | 2014 |
| | \$ | \$ |
| Compris dans le coût des produits vendus | 22 830 | 21 101 |
| Compris dans les frais de vente | 1 975 | 1 904 |
| Compris dans les frais généraux et administratifs | 10 481 | 10 641 |
| | 35 286 | 33 646 |

c) Valeur comptable nette

| | Terrains | Immeubles et améliorations | Machinerie et outillage | Moules | Mobilier et agencements | Matériel informatique | Améliorations locatives | Actifs non encore en usage | Actifs acquis en vertu de contrats de location- financement | Véhicules | Total |
|--------------------------------------|---------------|----------------------------------|-------------------------------|---------------|-------------------------------|--------------------------|----------------------------|-------------------------------------|--|--------------|----------------|
| | | | | | | | | | | | |
| Solde au 30 décembre 2014 | 16 232 | 86 888 | 50 374 | 21 590 | 6 079 | 13 809 | 20 113 | 9 040 | 1 325 | 1 443 | 226 893 |
| Solde au 30 décembre 2015 | 14 283 | 75 799 | 45 144 | 21 099 | 5 249 | 12 386 | 16 550 | 11 287 | 1 066 | 3 679 | 206 542 |

Les actifs non encore en usage se répartissent selon les catégories suivantes :

| | 30 décembre | |
|----------------------------|--------------------|-------------|
| | 2015 | 2014 |
| | \$ | \$ |
| Immeubles et améliorations | 18 | 78 |
| Machinerie et outillage | 2 255 | 2 456 |
| Moules | 5 748 | 5 681 |
| Matériel informatique | 3 090 | 825 |
| Améliorations locatives | 176 | — |
| | 11 287 | 9 040 |

NOTE 12 – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

a) Coût

| | Marques de commerce | Relations clients | Relation fournisseur | Brevets | Droits d'utilisation des terrains | Licences d'utilisation de logiciels | Frais de développement différés | Total |
|---|---------------------|-------------------|----------------------|---------|-----------------------------------|-------------------------------------|---------------------------------|----------|
| | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Solde au 30 décembre 2013 | 355 103 | 137 781 | 1 500 | 30 436 | — | 7 746 | 112 604 | 645 170 |
| Entrées – générées en interne | — | — | — | 1 203 | — | 37 | 17 986 | 19 226 |
| Entrées – acquises | — | — | — | 319 | — | 2 916 | — | 3 235 |
| Cessions | — | — | — | (882) | — | — | (16) | (898) |
| Entrées suite à l'acquisition d'entreprises | 26 987 | 25 137 | — | — | 43 798 | — | — | 95 922 |
| Finalisation de la juste valeur des actifs acquis de Caloi | 2 349 | (293) | — | — | — | — | — | 2 056 |
| Cession entre catégories d'actifs | — | — | — | (4 821) | — | 4 821 | — | — |
| Effet des variations des taux de change | (18 521) | (8 668) | — | (997) | (180) | (1 062) | (8 966) | (38 394) |
| Solde au 30 décembre 2014 | 365 918 | 153 957 | 1 500 | 25 258 | 43 618 | 14 458 | 121 608 | 726 317 |
| Entrées – générées en interne | — | — | — | 1 125 | — | 215 | 13 627 | 14 967 |
| Entrées – acquises | 250 | — | — | 445 | — | 1 858 | — | 2 553 |
| Cessions | — | — | — | (566) | — | (178) | (39 285) | (40 029) |
| Finalisation de la juste valeur des actifs acquis de l'entreprise de produits de puériculture de la société Lerado Group (note 7) | — | — | — | — | 1 933 | — | — | 1 933 |
| Transfert vers les actifs détenus en vue de la vente | — | — | — | — | (7 951) | — | — | (7 951) |
| Effet des variations des taux de change | (29 213) | (10 395) | — | (822) | (699) | (1 404) | (6 982) | (49 515) |
| Solde au 30 décembre 2015 | 336 955 | 143 562 | 1 500 | 25 440 | 36 901 | 14 949 | 88 968 | 648 275 |

NOTE 12 – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (suite)

b) Cumul des amortissements et pertes de valeur

| | Marques de commerce | Relations clients | Relation fournisseur | Brevets | Droits d'utilisation des terrains | Licences d'utilisation de logiciels | Frais de développement différés | Total |
|--|---------------------|-------------------|----------------------|---------|-----------------------------------|-------------------------------------|---------------------------------|----------|
| | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Solde au 30 décembre 2013 | — | 42 677 | 825 | 15 276 | — | 2 520 | 83 491 | 144 789 |
| Amortissement de l'exercice | — | 8 934 | 150 | 2 095 | 48 | 1 018 | 14 995 | 27 240 |
| Cessions | — | — | — | (882) | — | — | (16) | (898) |
| Pertes de valeur ⁽¹⁾ | 43 146 | — | — | — | — | — | 2 062 | 45 208 |
| Effet des variations des taux de change | — | (2 740) | — | (682) | — | (163) | (6 235) | (9 820) |
| Solde au 30 décembre 2014 | 43 146 | 48 871 | 975 | 15 807 | 48 | 3 375 | 94 297 | 206 519 |
| Amortissement de l'exercice | — | 8 233 | 150 | 1 856 | 1 028 | 1 240 | 11 008 | 23 515 |
| Cessions | — | — | — | (566) | — | (178) | (39 285) | (40 029) |
| Pertes de valeur ⁽¹⁾ | — | 6 608 | — | — | 1 898 | — | — | 8 506 |
| Transfert vers les actifs détenus en vue de la vente | — | — | — | — | (2 028) | — | — | (2 028) |
| Effet des variations des taux de change | (5 140) | (2 768) | — | (608) | 7 | (157) | (4 989) | (13 655) |
| Solde au 30 décembre 2015 | 38 006 | 60 944 | 1 125 | 16 489 | 953 | 4 280 | 61 031 | 182 828 |

⁽¹⁾ Au cours de l'exercice clos le 30 décembre 2015, étant donné l'instabilité économique et politique au Brésil, la hausse de l'inflation et les pressions exercées sur les taux de change, les hypothèses à l'égard des résultats projetés et de la croissance des flux de trésorerie ont été révisées pour l'UGT Dorel Sports – Caloi, entraînant une charge de dépréciation relativement aux relations clients de 6 608 \$ (2014 – 43 146 \$ relativement aux marques de commerce dans le sud de l'Europe). En outre, en ce qui a trait aux frais de restructuration et autres coûts décrits à la note 6, la Société a comptabilisé une dépréciation d'actifs de 1 898 \$ au cours de l'exercice clos le 30 décembre 2015 (2014 – 2 062 \$ en frais de développement différés ont été dépréciés pour les produits qui ont été abandonnés par suite du changement dans la stratégie d'approvisionnement). Au cours des exercices clos les 30 décembre 2015 et 2014, la Société n'a pas comptabilisé de reprises de pertes de valeurs.

Amortissements des immobilisations incorporelles compris dans les comptes consolidés du résultat :

| | 30 décembre | |
|---|-------------|--------|
| | 2015 | 2014 |
| | \$ | \$ |
| Compris dans le coût des produits vendus | 1 028 | 48 |
| Compris dans les frais de vente | 10 239 | 11 179 |
| Compris dans les frais généraux et administratifs | 1 240 | 1 018 |
| Compris dans les frais de recherche et de développement | 11 008 | 14 995 |
| | 23 515 | 27 240 |

NOTE 12 – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (suite)

c) Valeur comptable nette

| | Marques de commerce | Relations clients | Relation fournisseur | Brevets | Droits d'utilisation des terrains | Licences d'utilisation de logiciels | Frais de développement différés | Total |
|----------------------------------|---------------------|-------------------|----------------------|--------------|-----------------------------------|-------------------------------------|---------------------------------|----------------|
| | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Solde au 30 décembre 2014 | 322 772 | 105 086 | 525 | 9 451 | 43 570 | 11 083 | 27 311 | 519 798 |
| Solde au 30 décembre 2015 | 298 949 | 82 618 | 375 | 8 951 | 35 948 | 10 669 | 27 937 | 465 447 |

NOTE 13 – TEST DE DÉPRÉCIATION DU GOODWILL ET DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES AYANT UNE DURÉE D'UTILITÉ INDÉTERMINÉE

Le goodwill et les immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéterminée (marques de commerce) acquis dans le cadre de regroupements d'entreprises sont attribués aux UGT ou aux groupes d'UGT. Pour les tests de dépréciation, l'UGT représente le plus bas niveau à l'intérieur de la Société pour lequel le goodwill et les marques de commerce font l'objet d'une surveillance aux fins de la gestion interne, lequel niveau n'est pas supérieur aux secteurs opérationnels de la Société.

La valeur comptable globale du goodwill et des immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéterminée est attribuée à chaque UGT de la façon suivante :

| | Goodwill | | Marques de commerce | |
|---|----------------|----------------|---------------------|----------------|
| | 2015 | 2014 | 2015 | 2014 |
| | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Dorel Produits de puériculture – Amérique du Nord | 66 826 | 66 826 | — | — |
| Dorel Produits de puériculture – Europe ⁽¹⁾ | 179 645 | 198 260 | 51 291 | 54 224 |
| Dorel Produits de puériculture – Amérique latine ⁽²⁾ | 18 453 | 23 395 | 14 411 | 15 709 |
| Dorel Produits de puériculture – Brésil | 682 | 1 016 | 2 070 | 3 085 |
| Dorel Produits de puériculture – Australie | — | — | 2 768 | 3 105 |
| Dorel Produits de puériculture – Chine ⁽³⁾ | 7 677 | 21 806 | — | — |
| Dorel Sports – marchés de masse | 134 819 | 134 819 | 130 800 | 130 800 |
| Dorel Sports – détaillants de bicyclettes indépendants (DBI) ⁽⁴⁾ | 37 056 | 26 910 | 60 498 | 53 248 |
| Dorel Sports – Caloi | — | 30 008 | 37 111 | 55 311 |
| Dorel Sports – vêtements et chaussures ⁽⁴⁾ | — | 9 237 | — | 7 290 |
| Dorel Sports – Chili ⁽⁴⁾ | — | 1 333 | — | — |
| Dorel Mobilier de maison | 31 172 | 31 172 | — | — |
| Total | 476 330 | 544 782 | 298 949 | 322 772 |

⁽¹⁾ Pour Dorel Produits de puériculture – Europe, l'UGT des marques de commerce se situe au niveau du Sud de l'Europe.

⁽²⁾ La valeur comptable du goodwill et des marques de commerce Dorel de Produits de puériculture – Amérique latine comprend le Groupe Silfa, Best Brands Group SA et Baby Universe SAS.

⁽³⁾ La variation de la valeur comptable du goodwill découle de la finalisation de la juste valeur des actifs acquis, des passifs repris et de la contrepartie cédée de l'entreprise de produits de puériculture de la société Lerado Group (note 7).

⁽⁴⁾ Suite aux changements dans la structure de la division Dorel Sports décrits à la note 6, l'UGT Dorel Sports – vêtements et chaussures, l'UGT Dorel Sports – Chili et l'UGT Dorel Sports – DBI ont été regroupées en 2015.

NOTE 13 – TEST DE DÉPRÉCIATION DU GOODWILL ET DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES AYANT UNE DURÉE D'UTILITÉ INDÉTERMINÉE (suite)

L'évolution du goodwill par secteur opérationnel est présentée dans la note 32.

Annuellement, ou plus fréquemment si un indice de dépréciation se manifeste, il faut procéder à un test de dépréciation du goodwill et des marques de commerce. La dépréciation est évaluée en déterminant la valeur recouvrable de l'UGT ou du groupe d'UGT à laquelle ou auquel le goodwill est attribué et en la comparant à la valeur comptable de l'UGT. Si l'UGT à laquelle les marques de commerce sont attribuées est la même que pour le goodwill, on utilise alors le même test pour évaluer la dépréciation du goodwill et celle des marques de commerce. À l'exception de l'UGT Dorel Produits de puériculture – Europe, l'UGT du goodwill était la même que l'UGT des marques de commerce et la valeur recouvrable a donc été utilisée pour les deux tests de dépréciation.

Au cours du quatrième trimestre des exercices clos les 30 décembre 2015 et 2014, la Société a procédé à un test de dépréciation annuel du goodwill et des marques de commerce conformément à la méthode comptable décrite à la note 4.

Au cours du troisième trimestre clos le 30 septembre 2015, étant donné l'instabilité économique et politique au Brésil, la hausse de l'inflation et les pressions exercées sur les taux de change, les hypothèses à l'égard des résultats projetés et de la croissance des flux de trésorerie ont été révisées pour l'UGT Dorel Sports – Caloi, entraînant une perte de valeur du goodwill de 19 902 \$.

Au cours du quatrième trimestre de 2014, la division Dorel Produits de puériculture a pris une initiative importante pour améliorer sa rentabilité à long terme, sécuriser sa chaîne d'approvisionnement et élargir la présence de la division à l'échelle mondiale en acquérant l'entreprise de produits de puériculture de Lerado Group, un concepteur et fabricant asiatique de produits de puériculture. Cette acquisition permettra à Dorel de mieux servir ses clients existants et constituera une base à partir de laquelle elle pourra accroître ses activités en Chine et dans d'autres parties de l'Asie. Cette orientation stratégique importante vers un modèle d'affaires plus intégré verticalement comportait également une réévaluation de ses activités à l'échelle mondiale. Par conséquent, les hypothèses quant aux résultats projetés et à la croissance des flux de trésorerie ont été revues, et la croissance future des bénéfices devrait provenir directement des nouvelles installations de la Société en Asie plutôt que des marchés matures en Amérique du Nord et en Australie. Il en a résulté des pertes de valeur du goodwill de 70 000 \$ pour l'UGT Dorel Produits de puériculture – Amérique du Nord et de 12 675 \$ pour l'UGT Dorel Produits de puériculture – Australie comptabilisées au cours du dernier trimestre de 2014.

Au cours du quatrième trimestre de 2014, la Société a aussi comptabilisé une perte de valeur de 43 146 \$ pour l'UGT Dorel Produits de puériculture – Sud de l'Europe, qui a été attribuée en totalité aux marques de commerce. Cette perte de valeur résulte d'une baisse de la rentabilité et des flux de trésorerie futurs sur des marques spécifiques dans le sud de l'Europe. La Société a pris la décision stratégique de se concentrer sur ses marques Maxi-Cosi et Quinny dans cette région du marché européen et, par conséquent, les profits sont générés surtout par ces marques plutôt que par les marques Bébé Confort, Monbébé, Babidéal et Baby Relax acquises dans le cadre de l'acquisition d'Ampa France en 2003.

Exclusion faite des UGT ci-dessus en 2015 et en 2014, les valeurs recouvrables des autres UGT étaient supérieures à leur valeur comptable aux 30 décembre 2015 et 2014.

Les techniques d'évaluation, les hypothèses importantes et les analyses de sensibilité utilisées dans les tests de dépréciation du goodwill et des marques de commerce sont décrites ci-dessous :

Techniques d'évaluation :

Depuis l'an dernier, la Société n'a apporté aucun changement dans la méthodologie utilisée pour la détermination des valeurs recouvrables de ses UGT. La valeur recouvrable est définie comme la plus élevée de la valeur d'utilité et de la juste valeur diminuée des coûts de sortie.

Valeur d'utilité :

L'approche résultat a été appliquée et cette approche est fondée sur la valeur des flux de trésorerie futurs que l'UGT générera à l'avenir. La méthode de l'actualisation des flux de trésorerie a été utilisée et elle consiste à prévoir les flux de trésorerie futurs et à les convertir en une valeur actuelle équivalente par le recours à l'actualisation. Dans le processus d'actualisation, on utilise un taux de rendement qui tient compte du risque associé à l'entreprise ou à l'actif et de la valeur temps de l'argent. Cette approche exige que l'on pose des hypothèses au sujet des taux de croissance des produits, des marges opérationnelles, des taux d'imposition, du taux de croissance terminal et des taux d'actualisation.

NOTE 13 – TEST DE DÉPRÉCIATION DU GOODWILL ET DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES AYANT UNE DURÉE D'UTILITÉ INDÉTERMINÉE (suite)

Techniques d'évaluation (suite) :

Juste valeur diminuée des coûts de sortie :

L'approche marché a été appliquée et cette approche suppose que les entreprises exerçant leurs activités dans un même secteur partagent des caractéristiques similaires et qu'il y a corrélation entre les justes valeurs des entreprises et ces caractéristiques. En conséquence, une comparaison d'une UGT avec des entreprises semblables dont les informations financières sont publiées peut fournir une base raisonnable pour l'estimation de la juste valeur. Selon l'approche marché, la juste valeur est calculée sur la base de multiples du résultat avant intérêts, impôts et amortissements («RAIIA»), de multiples du résultat avant intérêts et impôts («RAII») et de multiples des ventes d'entreprises de référence comparables aux activités de chaque UGT. Les données relatives aux entreprises de référence ont été extraites d'informations publiées. S'il n'existe pas d'accord de vente exécutoire ou de marché actif pour l'actif, la juste valeur est évaluée au moyen de modèles d'évaluation appropriés selon la nature de l'actif ou de l'UGT, comme les modèles d'actualisation des flux de trésorerie. Ce modèle a été utilisé pour déterminer la juste valeur diminuée des coûts de sortie de l'UGT Dorel Produits de puériculture – Amérique du Nord. En outre, l'approche marché a été utilisée pour déterminer la juste valeur diminuée des coûts de sortie de l'UGT Dorel Sports – DBI. L'approche marché est plus sensible à la sélection des multiples des entreprises de référence utilisés et des primes ou escomptes appliqués dans le calcul du multiple utilisé pour déterminer la juste valeur.

Hypothèses importantes :

Pondération des techniques d'évaluation :

Considérant la volatilité des marchés financiers et le fait qu'il n'existe pas d'entreprises comparables exerçant dans le même secteur que l'UGT en cause, la Société pondère les valeurs obtenues principalement selon l'approche résultat. La Société utilise ensuite l'approche marché pour valider les calculs de la valeur d'utilité ou de la juste valeur selon le modèle d'actualisation des flux de trésorerie et s'assurer de leur caractère raisonnable et de leur cohérence par rapport aux valeurs obtenues dans l'approche marché. Le choix et la pondération des techniques d'évaluation de la juste valeur font appel au jugement.

Hypothèses clés utilisées dans les calculs de la valeur d'utilité :

La valeur d'utilité a été déterminée à partir des projections des flux de trésorerie actualisés contenues dans les budgets financiers approuvés par la direction générale et couvrant habituellement une période de cinq ans.

La valeur recouvrable est des plus sensibles au taux d'actualisation utilisé dans le modèle d'actualisation des flux de trésorerie et au taux de croissance à long terme utilisé aux fins de l'extrapolation.

Les hypothèses utilisées se fondaient sur le budget interne et le plan stratégique de la Société. Celle-ci a fait une projection des taux de croissance des produits, des marges opérationnelles, des dépenses en capital et du fonds de roulement pour une période de cinq ans et elle a appliqué par la suite un taux de croissance à long terme terminal. Dans l'établissement de ses prévisions, la Société a tenu compte de l'expérience passée, des tendances économiques comme la croissance du PIB et l'inflation, ainsi que des tendances du secteur et du marché. Les projections tenaient compte également de l'incidence prévue des nouvelles initiatives produits, de la fidélité de la clientèle et de la maturité du marché sur lequel l'UGT exerce ses activités.

La Société a pris en compte un taux d'actualisation pour le calcul de la valeur actualisée de ses flux de trésorerie projetés. Le taux d'actualisation utilisé représentait un coût moyen pondéré du capital (CMPC) pour des entreprises comparables exerçant leurs activités dans des secteurs similaires à celui de l'UGT, obtenu à partir d'informations publiées. Le CMPC, qui est une estimation du taux de rendement global exigé d'un investissement par les détenteurs de titres d'emprunt et les détenteurs de titres de capitaux propres, sert de base à l'élaboration d'un taux d'actualisation approprié. La détermination du CMPC exige une analyse séparée du coût des capitaux propres et du coût des emprunts, et tient compte d'une prime de risque fondée sur une évaluation des risques liés aux flux de trésorerie projetés de chaque UGT.

NOTE 13 – TEST DE DÉPRÉCIATION DU GOODWILL ET DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES AYANT UNE DURÉE D'UTILITÉ INDÉTERMINÉE (suite)

Hypothèses importantes (suite) :

Le tableau suivant présente la base utilisée pour la valeur recouvrable et les hypothèses clés utilisées pour calculer la valeur recouvrable:

| | Base utilisée pour la valeur recouvrable | | Taux d'actualisation avant impôt | | Taux de croissance terminal | |
|---|--|------------------|----------------------------------|-------|-----------------------------|------|
| | 2015 | 2014 | 2015 | 2014 | 2015 | 2014 |
| | | | % | % | % | % |
| Dorel Produits de puériculture – Amérique du Nord | Juste valeur | Juste valeur | 17,66 | 17,10 | 3,00 | 3,00 |
| Dorel Produits de puériculture – Europe | Valeur d'utilité | Valeur d'utilité | 13,86 | 13,98 | 2,00 | 2,00 |
| Dorel Produits de puériculture – Sud de l'Europe | Valeur d'utilité | Valeur d'utilité | 15,70 | 16,03 | 2,00 | 2,00 |
| Dorel Produits de puériculture – Amérique latine ⁽¹⁾ | Valeur d'utilité | Valeur d'utilité | 19,83 | 19,13 | 4,64 | 4,84 |
| Dorel Produits de puériculture – Brésil | Valeur d'utilité | Valeur d'utilité | 25,60 | 23,59 | 5,00 | 5,00 |
| Dorel Produits de puériculture – Australie | Valeur d'utilité | Valeur d'utilité | 18,89 | 16,55 | 4,00 | 3,00 |
| Dorel Produits de puériculture – Chine ⁽²⁾ | Valeur d'utilité | — | 17,00 | — | 3,00 | — |
| Dorel Sports – marchés de masse | Valeur d'utilité | Valeur d'utilité | 14,76 | 14,34 | 3,00 | 3,00 |
| Dorel Sports – détaillants de bicyclettes indépendants (DBI) ⁽³⁾ | Juste valeur | Valeur d'utilité | — ⁽⁴⁾ | 16,01 | — ⁽⁴⁾ | 3,00 |
| Dorel Sports – Caloi | Valeur d'utilité | Valeur d'utilité | 21,72 | 20,45 | 5,00 | 5,00 |
| Dorel Sports – vêtements et chaussures ⁽³⁾ | — | Valeur d'utilité | — | 15,18 | — | 3,00 |
| Dorel Sports – Chili ^{(2) (3)} | — | — | — | — | — | — |
| Dorel Mobilier de maison | Valeur d'utilité | Valeur d'utilité | 19,49 | 19,14 | 2,00 | 2,00 |

⁽¹⁾ Les hypothèses clés pour Dorel Produits de puériculture – Amérique latine comprennent le Groupe Silfa, Best Brands Group SA et Baby Universe SAS.⁽²⁾ Étant donné que les actifs et les passifs constituant l'UGT n'avaient pas beaucoup changé depuis l'acquisition, en 2014 la direction avait considéré la contrepartie payée comme une estimation de la valeur recouvrable de l'UGT au 30 décembre 2014 pour les UGT Dorel Produits de puériculture – Chine et Dorel Sports – Chili.⁽³⁾ Suite aux changements dans la structure de la division Dorel Sports décrits à la note 6, l'UGT Dorel Sports – vêtements et chaussures, l'UGT Dorel Sports – Chili et l'UGT Dorel Sports – DBI ont été regroupées en 2015.⁽⁴⁾ Fondé sur l'approche marché à l'aide d'un multiple de 14,7.

Les hypothèses utilisées par la Société dans le modèle d'actualisation des flux de trésorerie futurs et l'approche marché fournis sont classées au niveau 3 dans la hiérarchie des justes valeurs, ce qui signifie qu'elles ne sont pas basées sur des données du marché observables. La Société a effectué l'analyse de sensibilité suivante aux changements dans les hypothèses comme base des calculs de la valeur recouvrable de chaque UGT.

NOTE 13 – TEST DE DÉPRÉCIATION DU GOODWILL ET DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES AYANT UNE DURÉE D'UTILITÉ INDÉTERMINÉE (suite)

Hypothèses importantes (suite) :

Sensibilité aux changements des hypothèses pour la base du calcul des valeurs recouvrables :

Il a été établi, pour deux hypothèses clés, que, si elles devaient changer, la valeur comptable pourrait excéder la valeur recouvrable. Faire varier les hypothèses dans le calcul de la valeur recouvrable aurait les effets suivants pour l'exercice clos le 30 décembre 2015, en supposant que toutes les autres variables demeurent constantes :

| | Augmentation en points de base du taux d'actualisation avant impôt qui ferait que la valeur comptable serait égale à la valeur recouvrable | Diminution en points de base du taux de croissance à long terme terminal qui ferait que la valeur comptable serait égale à la valeur recouvrable |
|---|---|---|
| | [BPS] | [BPS] |
| Dorel Produits de puériculture – Amérique du Nord | 134 | 170 |
| Dorel Produits de puériculture – Europe | 120 | 150 |
| Dorel Produits de puériculture – Sud de l'Europe | 191 | 270 |
| Dorel Produits de puériculture – Amérique latine ⁽¹⁾ | 275 | 283 |
| Dorel Produits de puériculture – Brésil | 191 | 424 |
| Dorel Produits de puériculture – Australie | 744 | 4 487 |
| Dorel Sports – marchés de masse | 291 | 443 |
| Dorel Sports – détaillants de bicyclettes indépendants (DBI) ⁽²⁾ | — | — |
| Dorel Sports – Caloi ⁽³⁾ | — | — |
| Dorel Mobilier de maison | 481 | 1 093 |

⁽¹⁾ L'analyse de sensibilité pour Dorel Produits de puériculture – Amérique latine comprend le Groupe Silfa, Best Brands Group SA et Baby Universe SAS.

⁽²⁾ Il faudrait un multiple de 12,4 pour que la valeur comptable excède la valeur recouvrable.

⁽³⁾ Aucun test de sensibilité n'a été effectué pour cette UGT étant donné que les pertes de valeur ont été comptabilisées par suite des plus récents tests de dépréciation effectués au cours du troisième trimestre.

NOTE 14 – AUTRES ACTIFS

Les autres actifs comprennent les éléments suivants :

| | 30 décembre | |
|---|--------------------|-------------|
| | 2015 | 2014 |
| | \$ | \$ |
| Frais liés aux crédits bancaires renouvelables ⁽¹⁾ | 1 558 | 1 217 |
| Autres | 3 346 | 4 181 |
| | 4 904 | 5 398 |

⁽¹⁾ L'amortissement des frais de financement liés aux crédits bancaires renouvelables compris dans les frais financiers est de 911 \$ (2014 – 607 \$).

NOTE 15 – DETTE BANCAIRE

Les taux d'intérêt sur les emprunts en cours aux 30 décembre 2015 et 2014 étaient en moyenne respectivement de 8,31 % et de 11,49 %. Au 30 décembre 2015, la Société disposait de lignes de crédit bancaires d'environ 77 745 \$ (2014 – 157 460 \$), dont 54 471 \$ (2014 – 27 053 \$) étaient utilisés.

NOTE 16 – FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES

| | 30 décembre | |
|------------------------------|----------------|----------------|
| | 2015 | 2014 |
| | \$ | \$ |
| Fournisseurs et frais courus | 378 834 | 428 728 |
| Salaires à payer | 41 005 | 42 864 |
| Solde de prix de vente | — | 2 628 |
| Autres charges à payer | 14 339 | 16 307 |
| | 434 178 | 490 527 |

L'exposition de la Société aux risques de liquidité et de change liés aux fournisseurs et autres dettes est décrite dans la note 20.

NOTE 17 – PASSIFS AU TITRE D'OPTIONS DE VENTE ÉMISES ET DE CONTRATS D'ACHAT À TERME DE GRÉ À GRÉ

| | 30 décembre | |
|--|-------------|--------|
| | 2015 | 2014 |
| | \$ | \$ |
| Passifs au titre d'options de vente émises et de contrats d'achat à terme de gré à gré | 34 892 | 44 640 |
| Courants | 4 104 | — |
| Non courants | 30 788 | 44 640 |

Les passifs au titre d'options de vente émises et de contrats d'achat à terme de gré à gré sont évalués à la juste valeur à l'aide de données de niveau 3 dans la hiérarchie des justes valeurs. La juste valeur représente la valeur actualisée du prix d'exercice de l'option de vente ou du contrat d'achat à terme de gré à gré et est évaluée en appliquant l'approche résultat et en utilisant le paiement prévu pondéré en fonction des probabilités du prix de sortie et en se fondant sur les flux de trésorerie actualisés. Les données non observables dans l'évaluation de la juste valeur comprennent le prix de sortie et la date du paiement prévu des options de vente émises. Le prix de sortie est fondé sur un prix variable convenu qui est principalement une fonction des niveaux de bénéfices des périodes futures et exige que l'on pose des hypothèses au sujet des taux de croissance des produits, des marges opérationnelles et de la date prévue du paiement du prix de sortie des options de vente émises. La Société utilise, pour calculer la valeur actualisée du paiement prévu du prix de sortie, un taux d'actualisation qui représente le coût d'emprunt de la période spécifique pour les flux de trésorerie. Si les niveaux de bénéfices des périodes futures devaient augmenter (diminuer), la juste valeur estimative des passifs au titre d'options de vente émises et de contrats d'achat à terme de gré à gré augmenterait (diminuerait).

NOTE 17 – PASSIFS AU TITRE D'OPTIONS DE VENTE ÉMISES ET DE CONTRATS D'ACHAT À TERME DE GRÉ À GRÉ (suite)

Un résumé des options de vente émises et des contrats d'achat à terme de gré à gré et certaines hypothèses quant à la juste valeur des passifs financiers sont présentés ci-dessous, chacun représentant une participation de 30 % détenue par les actionnaires ne détenant pas le contrôle :

| | Dorel Sports Chile SA | | Groupe Silfa | | Best Brands Group SA et Baby Universe SAS | | Caloi | |
|---|--|-------------------------------|--|---|---|---|---|--|
| | 2015 | 2014 | 2015 | 2014 | 2015 | 2014 | 2015 | 2014 |
| Date du paiement prévu ou échéance du contrat ⁽¹⁾ | 30 % en avril 2019 | 30 % en avril 2019 | 30 % en avril 2019 | 10 % en avril 2016 et 20 % en avril 2018 | 30 % en avril 2019 | 30 % en avril 2018 | 15 % en avril 2016 et 15 % en avril 2017 | 15 % en avril 2016 et 15 % en avril 2017 |
| Taux d'actualisation utilisé pour déterminer la juste valeur du prix de sortie | 5,3 % | 4,1 % | 5,3 % | 3,8 % | 4,7 % | 4,9 % | 14,3 % | 12,8 % |
| Mécanisme qui a créé un passif financier | Option de vente émise | Option de vente émise | Option de vente émise | Contrat d'achat à terme de gré à gré ⁽²⁾ | Option de vente émise | Contrat d'achat à terme de gré à gré ⁽²⁾ | Contrat d'achat à terme de gré à gré | Contrat d'achat à terme de gré à gré |
| Solde du passif financier à la fin de l'exercice | 3 972 \$ | 2 904 \$ | 21 080 \$ | 21 485 \$ | 2 100 \$ | 3 186 \$ | 7 740 \$ | 17 065 \$ |
| Réévaluation de la juste valeur du passif financier comptabilisée dans : | Autres capitaux propres | Autres capitaux propres | Autres capitaux propres | Frais financiers | Autres capitaux propres | Frais financiers | Frais financiers | Frais financiers |

⁽¹⁾ Représente les dates de paiements prévues pour les options de vente émises et l'échéance contractuelle pour les contrats d'achat à terme de gré à gré.

⁽²⁾ En date du 31 décembre 2014, les conditions des conventions entre actionnaires ont été modifiées, changeant le mécanisme créant les passifs financiers qui passent des contrats d'achat à terme de gré à gré à des contrats d'options de vente émises. Par conséquent, à partir du début de l'exercice 2015, la réévaluation de la juste valeur des passifs financiers a été comptabilisée dans les autres capitaux propres.

NOTE 17 – PASSIFS AU TITRE D'OPTIONS DE VENTE ÉMISES ET DE CONTRATS D'ACHAT À TERME DE GRÉ À GRÉ (suite)

Tableau donnant des informations sur la réévaluation de la juste valeur des passifs au titre d'options de vente émises et de contrats d'achat à terme de gré à gré pour les exercices clos les 30 décembre 2015 et 2014 :

| | Passifs au titre d'options de vente émises | | Passifs au titre de contrats d'achat à terme de gré à gré | | Total | |
|---|---|---------|--|----------|----------------|----------|
| | 2015 | 2014 | 2015 | 2014 | 2015 | 2014 |
| | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Solde au début de l'exercice | 2 904 | 3 168 | 41 736 | 89 402 | 44 640 | 92 570 |
| Transfert des passifs au titre de contrats d'achat terme de gré à gré aux passifs au titre d'options de vente émises ⁽¹⁾ | 24 671 | — | (24 671) | — | — | — |
| Entrée par suite de la constitution en société d'une entreprise | — | 2 876 | — | — | — | 2 876 |
| Variation liée à la finalisation de la juste valeur des actifs nets acquis de Caloi | — | — | — | (16 587) | — | (16 587) |
| Réévaluation de la juste valeur [latente] | (948) | 28 | (7 810) | (25 702) | (8 758) | (25 674) |
| Augmentation attribuable à l'injection de capitaux par l'actionnaire ne détenant pas le contrôle | 525 | — | — | — | 525 | — |
| Remboursements | — | (1 600) | — | — | — | (1 600) |
| Solde du transfert aux autres capitaux propres au remboursement | — | (1 227) | — | — | — | (1 227) |
| Effet des variations des taux de change comptabilisé dans les autres éléments du résultat global | — | (341) | (1 515) | (5 377) | (1 515) | (5 718) |
| Solde à la fin de l'exercice | 27 152 | 2 904 | 7 740 | 41 736 | 34 892 | 44 640 |

⁽¹⁾ En date du 31 décembre 2014, les conditions des conventions entre actionnaires ont été modifiées, changeant le mécanisme créant les passifs financiers qui passent des contrats d'achat à terme de gré à gré à des contrats d'options de vente émises. Par conséquent, à partir du début de 2015, la réévaluation de la juste valeur des passifs financiers a été comptabilisée dans les autres capitaux propres.

NOTE 18 – DETTE À LONG TERME

Les modalités de l'encours des emprunts sont les suivantes :

| | | 30 décembre | | | | | |
|---|------------------|---|---------------------------------|--------------------|---------------------|--------------------|---------------------|
| | | | | 2015 | | 2014 | |
| | Devise | Taux d'intérêt nominal | Date d'échéance | Valeur nominale | Valeur comptable | Valeur nominale | Valeur comptable |
| | | | | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Effets garantis de premier rang, série «A» ⁽¹⁾ | USD | 4,74 % | 6 avril 2015 | — | — | 50 000 | 50 000 |
| Effets garantis de premier rang, série «B» ⁽¹⁾⁽²⁾ les versements de capital étant les suivants : | | | | | | | |
| • 5 annuités de 23 300 \$ se terminant en avril 2020 | USD | 6,39 % | 6 avril 2020 | 116 500 | 115 580 | 124 000 | 123 288 |
| Effets garantis de premier rang, série «C» ⁽¹⁾⁽²⁾ les versements de capital étant les suivants : | | | | | | | |
| • 3 annuités de 16 667 \$ débutant en juin 2018 et se terminant en juin 2020 | USD | 4,60 % | 19 juin 2020 | 50 000 | 49 605 | — | — |
| Débetures convertibles, intérêt payable semestriellement le 31 mai et le 30 novembre de chaque année (voir ci-dessous) | USD | 5,50 % | 30 nov. 2019 | 120 000 | 113 598 | 120 000 | 112 227 |
| Crédits bancaires renouvelables, portant intérêt à des taux annuels divers, pour une moyenne de 3,47 % (2014 – 3,04 %), total disponible de 422 000 \$ (2014 – 360 000 \$). Cette entente comprend également une clause accordéon permettant à la Société d'avoir accès à un montant additionnel de 38 000 \$ (2014 – 100 000 \$) sur une base renouvelable ⁽¹⁾⁽²⁾⁽⁴⁾ | USD/ Euro/CAD | | | | | | |
| | | Taux bancaires LIBOR, EURIBOR, canadiens, ou US, plus une marge | 1 ^{er} juillet 2017 | 191 512 | 191 512 | 217 821 | 217 821 |

NOTE 18 – DETTE À LONG TERME (suite)

| | | | | | | | | 30 décembre | |
|---|---|---|--------------------|---------------------|--------------------|---------------------|--|-------------|------|
| | | | | | | | | 2015 | 2014 |
| Devise | Taux d'intérêt nominal | Date d'échéance | Valeur nominale | Valeur comptable | Valeur nominale | Valeur comptable | | | |
| | | | \$ | \$ | \$ | \$ | | | |
| Emprunts d'une durée de cinq ans, portant intérêt à des taux annuels divers, pour une moyenne de 19,25 % (16,86 % en 2014), les versements de capital étant les suivants : | | | | | | | | | |
| | Taux de CDI (certificat de dépôt interbancaire) variable, plus une marge | Diverses dates jusqu'en mai 2017 | 1 541 | 1 541 | 5 302 | 5 302 | | | |
| BRL | | | | | | | | | |
| Débetures non convertibles, portant intérêt à des taux annuels divers, pour une moyenne de 15,87 % (2014 – 9,40 %), les versements de capital étant les suivants ⁽³⁾ : | | | | | | | | | |
| | Taux de CDI (certificat de dépôt interbancaire) variable, plus une marge | 3 mars 2019 | 25 246 | 25 104 | 37 627 | 37 351 | | | |
| BRL | | | | | | | | | |
| Emprunts d'une durée de trois ans, portant intérêt à des taux annuels divers, pour une moyenne de 26,95 % (2014 – 10,80 %), les versements de capital étant les suivants : | | | | | | | | | |
| | Taux de CDI (certificat de dépôt interbancaire) variable, plus une marge | 3 avril 2017 | 1 061 | 1 061 | 6 035 | 6 035 | | | |
| BRL | | | | | | | | | |
| Obligations en vertu de contrats de location-financement | | | 588 | 588 | 720 | 720 | | | |
| Total de l'encours des emprunts | | | 506 448 | 498 589 | 561 505 | 552 744 | | | |
| Tranche à court terme | | | | (32 857) | | (62 556) | | | |
| | | | | 465 732 | | 490 188 | | | |

⁽¹⁾ Les versements d'intérêts et de capital sont garantis par certaines filiales.⁽²⁾ Les effets garantis de premier rang, séries «B» et «C», ainsi que les crédits bancaires renouvelables sont garantis par certaines créances clients et certains stocks de la Société, d'une valeur comptable s'établissant à respectivement 270 542 \$ et 425 830 \$.⁽³⁾ Les débetures non convertibles sont garanties par certains stocks d'un montant minimum de 12 623 \$ (50 000 BRL) et un maximum de 25 246 \$ (100 000 BRL) et un emprunt hypothécaire, de premier rang, sur certaines immobilisations corporelles, d'une valeur comptable de respectivement 17 463 \$ et 7 307 \$.⁽⁴⁾ Au 19 juin 2015, la Société a modifié et mis à jour sa convention de crédit en ce qui a trait à ses crédits bancaires renouvelables et a augmenté la disponibilité totale aux termes des crédits bancaires renouvelables pour la faire passer de 360 000 \$ au 30 décembre 2014, à 400 000 \$. Le montant prévu aux termes de la clause « accordéon » incluse dans la convention de crédit selon laquelle la Société avait accès à un montant additionnel de 100 000 \$ en date du 30 décembre 2014, a été diminué à 60 000 \$. En date du 20 novembre 2015, la Société a augmenté la disponibilité totale aux termes des crédits bancaires renouvelables pour la faire passer de 400 000 \$ à 422 000 \$, et a diminué la disponibilité aux termes de la clause « accordéon » d'un montant équivalent.

NOTE 18 – DETTE À LONG TERME (suite)

| Débetures convertibles | \$ |
|---|----------------|
| Produit tiré de l'émission | 120 000 |
| Coûts de transaction | (5 338) |
| Produit net | 114 662 |
| Montant classé dans les capitaux propres (net des coûts de transaction de 129 \$) | (2 764) |
| Intérêts au titre de la désactualisation | 329 |
| Valeur comptable du passif au 30 décembre 2014 | 112 227 |
| Intérêts au titre de la désactualisation | 1 371 |
| Valeur comptable du passif au 30 décembre 2015 | 113 598 |

En octobre 2014, la Société a finalisé son appel public à l'épargne (l'«offre») d'un montant en capital de 120 000 \$ de débetures subordonnées non garanties convertibles et prorogables (les «débetures convertibles»). L'offre a été faite par l'intermédiaire d'un syndicat de preneurs fermes. La totalité du produit net a été affectée à l'acquisition des activités relatives aux produits de puériculture de la société Lerado Group qui a été conclue le 3 novembre 2014.

Les débetures convertibles sont des obligations directes subordonnées et non garanties de la Société qui sont de rang égal entre elles et avec toutes les autres dettes non garanties actuelles et futures de la Société autres que les effets garantis de premier rang de série «B», les effets garantis de premier rang de série «C» et les crédits bancaires renouvelables de 422 000 \$.

Les débetures convertibles sont convertibles à tout moment au gré du porteur en actions à droit de vote subalterne de catégorie «B» de la Société à un prix de conversion de 46,75 \$ l'action. Ceci représente un taux de conversion de 21,3904 actions à droit de vote subalterne de catégorie «B» par 1 \$ de montant de capital des débetures. Au moment de la conversion, les porteurs auront le droit de recevoir les intérêts courus et impayés.

Les débetures convertibles peuvent être rachetées par la Société, sous réserve de conditions précises et d'un avis, à compter du 30 novembre 2017 et avant le 30 novembre 2018, en totalité ou en partie de temps à autre, à un prix de rachat correspondant à leur capital majoré des intérêts courus et impayés, à la condition que la moyenne simple du cours moyen pondéré en fonction du volume quotidien des actions à droit de vote subalterne de catégorie «B» de la Société sur la TSX établie pour les 20 jours de bourse consécutifs se terminant cinq jours de bourse avant la date à laquelle l'avis de rachat est fourni soit d'au moins 125 % du prix de conversion. À partir du 30 novembre 2018 et avant la date d'échéance, la Société peut racheter les débetures convertibles à son gré, en totalité ou en partie, à l'occasion, à la valeur nominale plus l'intérêt couru et impayé.

Comme les débetures convertibles sont convertibles en actions à droit de vote subalterne de catégorie «B» de la Société, elles ont été comptabilisées comme un instrument financier hybride comportant une composante passif et une composante capitaux propres séparée. La composante passif a été comptabilisée au départ à la juste valeur de débetures semblables qui ne sont pas assorties d'une option de conversion en actions à l'aide de données de niveau 2 de la hiérarchie de la juste valeur. Le montant initial de la composante passif a été déterminé en actualisant la valeur nominale des débetures convertibles au moyen d'un taux d'intérêt en vigueur à la date à laquelle les débetures convertibles ont été émises pour des instruments assortis de modalités et comportant des risques semblables. Le montant résiduel du produit brut a été attribué à la composante capitaux propres. La détermination du traitement comptable et l'évaluation de la composante passif ont exigé l'utilisation d'estimations et de jugement. Les coûts de financement relatifs à l'émission des débetures convertibles ont été répartis proportionnellement entre les composantes passif et capitaux propres. Par la suite, la composante passif est comptabilisée au coût amorti et sera désactualisée selon la méthode du taux d'intérêt effectif, jusqu'à la valeur nominale des débetures convertibles à l'échéance. La charge d'intérêts sur les débetures convertibles est composée des intérêts calculés sur la valeur nominale des débetures convertibles et d'intérêts théoriques sans effet sur la trésorerie représentant la désactualisation de la valeur comptable des débetures convertibles. La composante capitaux propres n'est pas réévaluée.

NOTE 18 – DETTE À LONG TERME (suite)**Clauses restrictives des emprunts**

En vertu des effets garantis de premier rang de séries « B » et « C », des débetures non convertibles et des crédits bancaires renouvelables de 422 000 \$, la Société doit respecter certaines clauses restrictives, y compris le maintien de certains ratios financiers. Au 30 décembre 2015, la Société respectait toutes les clauses restrictives de ses ententes de prêts.

Pour plus d'informations sur l'exposition de la Société aux risques de taux d'intérêt et de liquidité, voir la note 20.

NOTE 19 – PROVISIONS

| | Responsabilité civile produits | Provision pour garanties | Rémunération des salariés | Restructuration (note 6) | Autres provisions | Total |
|--|---------------------------------------|---------------------------------|----------------------------------|---------------------------------|--------------------------|---------------|
| | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Solde au 30 décembre 2014 | 19 713 | 10 654 | 1 608 | 4 419 | 3 098 | 39 492 |
| Constituées au cours de l'exercice | 6 717 | 11 939 | 181 | 9 059 | 5 119 | 33 015 |
| Utilisées | (4 590) | (11 166) | (72) | (9 853) | (5 493) | (31 174) |
| Contrepassation de montants non utilisés | (3 410) | (168) | — | (793) | (433) | (4 804) |
| Effet des variations des taux de change | (8) | (216) | (167) | (83) | (86) | (560) |
| Solde au 30 décembre 2015 | 18 422 | 11 043 | 1 550 | 2 749 | 2 205 | 35 969 |
| Courant 2015 | 18 422 | 11 043 | — | 2 749 | 2 053 | 34 267 |
| Non courant 2015 | — | — | 1 550 | — | 152 | 1 702 |
| | 18 422 | 11 043 | 1 550 | 2 749 | 2 205 | 35 969 |
| Courant 2014 | 19 713 | 10 654 | — | 4 419 | 2 941 | 37 727 |
| Non courant 2014 | — | — | 1 608 | — | 157 | 1 765 |
| | 19 713 | 10 654 | 1 608 | 4 419 | 3 098 | 39 492 |

Responsabilité civile produits

Le passif comptabilisé représente l'exposition estimative totale de la Société découlant d'incidents actuels et futurs au titre de la responsabilité civile produits. Considérant la nature des risques, il n'est pas possible d'estimer à quel moment une dette éventuelle quelconque peut devoir être réglée, ce qui explique que le montant a été présenté comme un passif courant.

Provision pour garanties

Une charge pour garanties de produits est comptabilisée dans le coût des produits vendus au moment où le produit de la vente du bien connexe est comptabilisé. On s'attend à ce que la plupart de ces coûts soient engagés dans le prochain exercice, ce qui explique que le montant a été présenté comme un passif courant.

Provision pour rémunération des salariés

La provision pour rémunération des salariés consiste en des bonus fondés sur l'ancienneté et les dispositions d'intéressement offertes par l'une des filiales de la Société.

NOTE 19 – PROVISIONS (suite)

Provision pour restructuration

Une provision pour restructuration est comptabilisée lorsque la Société a approuvé un plan de restructuration détaillé et formalisé, et que la restructuration a soit commencé ou a été annoncée publiquement. Les pertes d'exploitation futures ne sont pas provisionnées. Voir la note 6 pour des informations concernant les activités de restructuration.

Autres provisions

Les autres provisions sont constituées principalement de provisions pour litiges et diverses réclamations pour dommages survenus au cours de la période mais pas couverts par des sociétés d'assurance.

Des provisions pour litiges ont été constituées en prévision de procédures fiscales, judiciaires et administratives qui sont intentées dans le cours normal des activités. Ces provisions concernent de nombreuses causes qui ne sont pas significatives prises individuellement. Une reprise de ces provisions est reliée à des causes réglées en faveur de la Société. L'échéancier des sorties de fonds au titre des provisions pour litiges est incertain car il dépend des résultats des procédures. Ces provisions ne sont donc pas actualisées étant donné que leur valeur actualisée ne représenterait pas une information significative. La direction ne croit pas qu'il soit possible de poser des hypothèses quant à l'évolution des causes au-delà de la date de clôture.

NOTE 20 – INSTRUMENTS FINANCIERS

Instruments financiers – classement, valeurs comptables et justes valeurs

Classement

La Société classe la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les clients et autres créances et les autres actifs financiers dans les prêts et créances. La Société classe la dette bancaire, les fournisseurs et autres dettes et les autres passifs financiers dans les autres passifs financiers.

Présentation de la juste valeur

La Société a établi que les justes valeurs de ses actifs et ses passifs financiers courants se comparent à leurs valeurs comptables respectives aux dates de clôture en raison du caractère à court terme de ces instruments financiers. Dans le cas des dettes à long terme portant intérêt à des taux variables, la juste valeur est réputée être à peu près identique à la valeur comptable. Pour les dettes à long terme portant intérêt à des taux fixes, la juste valeur est estimée à l'aide de données de niveau 2 de la hiérarchie de la juste valeur par l'actualisation des flux de trésorerie futurs prévus au moyen de taux d'actualisation qui correspondent aux taux d'emprunt dont la Société peut actuellement se prévaloir pour des emprunts comportant des conditions et des échéances semblables.

| | 30 décembre 2015 | | 30 décembre 2014 | |
|---|------------------|--------------|------------------|--------------|
| | Valeur comptable | Juste valeur | Valeur comptable | Juste valeur |
| | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Dette à long terme – portant intérêt à des taux fixes | 279 371 | 277 018 | 286 235 | 296 190 |

NOTE 20 – INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Instruments financiers – classement, valeurs comptables et justes valeurs (suite)

Évaluation de la juste valeur

Le tableau suivant fournit des informations sur les actifs et les passifs financiers évalués à la juste valeur dans l'état de la situation financière et regroupés selon le niveau de hiérarchie de la juste valeur au 30 décembre 2015 :

| | 30 décembre 2015 | | | |
|--|------------------|----------|----------|----------|
| | Total | Niveau 1 | Niveau 2 | Niveau 3 |
| | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Actifs financiers | | | | |
| <i>Actifs financiers détenus à des fins de transaction :</i> | | | | |
| Contrats de change | 177 | — | 177 | — |
| <i>Dérivés désignés comme des couvertures de flux de trésorerie :</i> | | | | |
| Contrats de change | 4 290 | — | 4 290 | — |
| Passifs financiers | | | | |
| <i>Passifs financiers évalués à la juste valeur :</i> | | | | |
| Passifs au titre d'options de vente émises et de contrats d'achat à terme de gré à gré (note 17) | 34 892 | — | — | 34 892 |
| <i>Dérivés désignés comme des couvertures de flux de trésorerie :</i> | | | | |
| Contrats de change | 378 | — | 378 | — |
| Swaps de taux d'intérêt | 727 | — | 727 | — |

Lorsque la juste valeur d'actifs financiers et de passifs financiers comptabilisés à l'état consolidé de la situation financière ne peut être dérivée de marchés actifs, elle est déterminée à l'aide de techniques d'évaluation, dont les modèles d'actualisation des flux de trésorerie. Les intrants de ces modèles sont tirés de marchés observables, lorsque cela est possible, mais lorsque ce n'est pas possible, on doit faire appel au jugement pour déterminer les justes valeurs. Les jugements tiennent compte de données telles que le risque de liquidité, le risque de crédit et la volatilité. Des modifications des intrants de ces modèles ou des hypothèses relatives à ces facteurs pourraient avoir une incidence sur la juste valeur présentée des instruments financiers.

La juste valeur des contrats de change est évaluée au moyen d'une technique d'évaluation généralement reconnue qui est la valeur actualisée de l'écart entre la valeur du contrat à l'échéance fondée sur le taux de change établi dans le contrat et la valeur du contrat à l'échéance fondée sur le taux de change que la contrepartie utiliserait si elle devait renégocier le même contrat en date du jour considéré dans les mêmes conditions. Le risque de crédit de la Société ou celui de la contrepartie sont également pris en considération dans la détermination de la juste valeur.

La juste valeur des swaps de taux d'intérêt est évaluée au moyen d'une technique d'évaluation généralement reconnue qui est la valeur actualisée de l'écart entre la valeur du swap fondée sur des taux d'intérêt variables (estimés à partir de la courbe de rendement pour les taux d'intérêt prévus) et la valeur du swap basée sur le taux d'intérêt fixe du swap. Le risque de crédit de la contrepartie est également pris en considération dans la détermination de la juste valeur.

NOTE 20 – INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Profits (pertes) de change

| | 30 décembre | |
|--|----------------|---------|
| | 2015 | 2014 |
| | \$ | \$ |
| Profits (pertes) sur actifs et passifs financiers, compte non tenu des contrats de change | (8 934) | (4 871) |
| Profits (pertes) sur contrats de change, comprenant les montants réalisés à l'échéance des contrats et les variations de la juste valeur des positions ouvertes pour les contrats de change à l'égard desquels la Société n'applique pas la comptabilité de couverture | 2 931 | (372) |
| Profits (pertes) de change sur instruments financiers | (6 003) | (5 243) |
| Autres profits (pertes) de change | (3) | (37) |
| Profits (pertes) de change | (6 006) | (5 280) |

Profits (pertes) de change compris dans les comptes consolidés du résultat :

| | 30 décembre | |
|--|-----------------|---------|
| | 2015 | 2014 |
| | \$ | \$ |
| Compris dans le coût des produits vendus | (11 740) | (7 273) |
| Compris dans les frais généraux et administratifs ⁽¹⁾ | 1 410 | (1 066) |
| Compris dans les frais de recherche et de développement | (13) | (185) |
| Compris dans les frais financiers | 4 337 | 3 244 |
| | (6 006) | (5 280) |

⁽¹⁾ Comprennent les inefficacités comptabilisées de la couverture des investissements nets dans des établissements à l'étranger de 502 \$ (2014 – néant).

Gestion des risques résultant des instruments financiers

Dans le cours normal de ses activités, la Société est soumise à divers risques, dont le risque de change, le risque de taux d'intérêt, le risque de crédit et le risque de liquidité. La Société gère ces risques de façon constante. Afin de limiter les effets des variations des taux de change sur ses produits, ses charges et ses flux de trésorerie, la Société peut avoir recours à divers instruments financiers dérivés. Il appartient à la direction de la Société de déterminer le niveau de risque acceptable et la direction n'utilise des instruments financiers dérivés que pour gérer les risques, les engagements ou les obligations existants ou prévus, à la lumière de son expérience passée. L'analyse qui suit fait une appréciation des risques :

NOTE 20 – INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)Gestion des risques résultant des instruments financiers (suite)**Risque de change**

La principale source de risque de taux de change de la Société réside dans les ventes et les achats de biens libellés dans une monnaie autre que la monnaie fonctionnelle de chacune des entités de la Société. Dans le cas des opérations de la Société libellées dans une monnaie autre que la monnaie fonctionnelle de chacune des entités de la Société, les fluctuations des taux de change en cause en regard de la monnaie fonctionnelle de chacune des entités de la Société créera de la volatilité dans les flux de trésorerie de la Société et les montants présentés dans son compte consolidé du résultat. Les passifs financiers de la Société consistent principalement en des dettes à long terme libellées en dollars US, pour lesquelles aucune couverture de change n'est requise. Les lignes de crédit à court terme, les découverts et la plupart des dettes à long terme couramment utilisés par les entités de la Société sont libellés dans la monnaie de l'entité emprunteuse et, par conséquent, ne comportent aucun risque de change. Les prêts/emprunts intragroupe sont convenablement couverts sur le plan économique, chaque fois qu'ils présentent une exposition nette au risque de change. Une variabilité additionnelle des résultats résulte de la conversion des actifs et des passifs monétaires libellés dans une monnaie autre que la monnaie fonctionnelle de chacune des entités de la Société aux taux de change en vigueur à chaque date de clôture, conversion dont l'incidence est présentée à titre de profit ou de perte de change au compte consolidé du résultat. Pour atténuer les risques de change, la Société a recours à l'occasion à divers instruments financiers dérivés, dont des options, des contrats à terme sur devises et des contrats de change à terme, pour se protéger contre les fluctuations défavorables des taux de change.

Les instruments financiers dérivés sont utilisés comme moyen de satisfaire les objectifs de la Société en matière de réduction des risques par la génération de flux de trésorerie compensatoires sur la position sous-jacente en termes de montants et de calendrier des opérations prévues. La durée des dérivés de change varie entre un et douze mois. La Société ne détient ni n'utilise d'instruments financiers dérivés à des fins de transaction ou de spéculation.

Les tableaux qui suivent donnent une indication des risques de change importants de la Société aux 30 décembre 2015 et 2014, soit les soldes de fin d'exercice des actifs et des passifs financiers libellés dans une monnaie autre que la monnaie fonctionnelle de chacune des entités de la Société, et les montants des produits et des charges opérationnelles des exercices clos les 30 décembre 2015 et 2014 qui sont libellés dans une monnaie autre que la monnaie fonctionnelle de chacune des entités de la Société. Ces tableaux ne tiennent pas compte de l'incidence des contrats de change. Les montants sont présentés en \$US équivalents.

| | 30 décembre 2015 | | | | | |
|---|------------------|----------------|--------------|-----------------|----------------|----------------|
| | USD | CAD | EUR | RMB | JPY | CHF |
| | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 1 892 | 807 | 99 | 3 797 | 24 | 503 |
| Clients et autres créances | 6 572 | 19 696 | 1 488 | 3 334 | — | 1 630 |
| Fournisseurs et autres dettes | (44 075) | (22 481) | (135) | (44 086) | (686) | (57) |
| Prêts intragroupe | (2 364) | (66) | 2 910 | 17 | (2 413) | (4 217) |
| Exposition de l'état de la situation financière compte non tenu des dérivés financiers | (37 975) | (2 044) | 4 362 | (36 938) | (3 075) | (2 141) |

| | 30 décembre 2014 | | | | |
|---|------------------|--------------|------------|----------------|--------------|
| | USD | CAD | EUR | JPY | CHF |
| | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 1 363 | 1 397 | 177 | (733) | 679 |
| Clients et autres créances | 6 723 | 20 370 | 2 807 | 13 | 997 |
| Fournisseurs et autres dettes | (55 315) | (20 108) | (1 394) | (2 878) | (215) |
| Prêts intragroupe | (7 486) | 51 | (1 363) | (1 626) | — |
| Exposition de l'état de la situation financière compte non tenu des dérivés financiers | (54 715) | 1 710 | 227 | (5 224) | 1 461 |

NOTE 20 – INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Gestion des risques résultant des instruments financiers (suite)

Risque de change (suite)

| 30 décembre 2015 | | | | | | | |
|-------------------------|------------------|----------------|-----------------|------------------|-----------------|------------|----------------|
| | USD | CAD | EUR | RMB | JPY | CHF | TWD |
| | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Produits | 23 011 | 85 251 | 4 484 | 13 | 84 | 6 625 | — |
| Charges | 346 374 | 91 764 | 62 072 | 146 607 | 12 869 | 6 360 | 8 420 |
| Exposition nette | (323 363) | (6 513) | (57 588) | (146 594) | (12 785) | 265 | (8 420) |

| 30 décembre 2014 | | | | | |
|-------------------------|------------------|------------|-----------------|-----------------|--------------|
| | USD | CAD | Euro | JPY | CHF |
| | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Produits | 26 913 | 95 630 | 6 504 | 253 | 9 885 |
| Charges | 333 369 | 94 769 | 67 468 | 20 576 | 2 003 |
| Exposition nette | (306 456) | 861 | (60 964) | (20 323) | 7 882 |

Le tableau qui suit résume les instruments financiers dérivés que la Société détient au titre de ses engagements d'acheter et de vendre des monnaies étrangères en vertu de contrats à terme sur devises et de contrats de change à terme :

| Contrats de change Monnaies (vendues / achetées) | 30 décembre 2015 | | | 30 décembre 2014 | | |
|---|----------------------|---------------------------|-----------------|----------------------|---------------------------|-----------------|
| | Taux moyen (1) | Montant nominal (2) | Juste valeur | Taux moyen (1) | Montant nominal (2) | Juste valeur |
| | | \$ | \$ | | \$ | \$ |
| Contrats de change à terme | | | | | | |
| EURO/USD | 0,8889 | 96 350 | 2 832 | 0,7199 | 26 138 | 3 323 |
| GBP/EURO | 0,7130 | 16 288 | 581 | 0,8097 | 18 333 | (708) |
| AUD/USD | 1,3869 | 3 480 | (35) | 1,0870 | 260 | 30 |
| GBP/USD | 0,6381 | 12 000 | 661 | 0,5939 | 7 725 | 581 |
| BRL/USD | 4,0478 | 13 080 | (69) | 2,6708 | 1 559 | (31) |
| BRL/EURO | — | — | — | 3,2874 | 373 | (6) |
| CLP/USD | 684,7538 | 4 000 | 163 | 583,5657 | 2 400 | 89 |
| USD/ILS | 0,2579 | 2 986 | (13) | 0,2726 | 3 958 | (221) |
| JPY/USD | 121,4160 | 3 855 | (44) | 101,3742 | 1 794 | 275 |
| PEN/USD | 3,3543 | 762 | 13 | — | — | — |
| Total | | | 4 089 | | | 3 332 |

(1) Les taux correspondent au nombre d'unités de la monnaie vendue pour une unité de la monnaie achetée.

(2) On a utilisé les taux de change aux 30 décembre 2015 et 2014 pour convertir les montants en monnaies étrangères.

NOTE 20 – INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Gestion des risques résultant des instruments financiers (suite)

Risque de change (suite)

Principaux taux de change utilisés pour la préparation des états financiers consolidés :

| | Taux moyen depuis le début de l'exercice 2015 | Taux à la date de clôture du 30 décembre 2015 | Taux moyen depuis le début de l'exercice 2014 | Taux à la date de clôture du 30 décembre 2014 |
|-----------|---|---|---|---|
| CAD à USD | 0,7820 | 0,7225 | 0,9052 | 0,8620 |
| EUR à USD | 1,1091 | 1,0859 | 1,3266 | 1,2101 |
| GBP à USD | 1,5281 | 1,4745 | 1,6461 | 1,5576 |
| AUD à USD | 0,7509 | 0,7285 | 0,9011 | 0,8171 |
| CLP à USD | 0,0015 | 0,0014 | 0,0018 | 0,0016 |
| BRL à USD | 0,3000 | 0,2525 | 0,4247 | 0,3763 |
| COP à USD | 0,0004 | 0,0003 | 0,0005 | 0,0004 |
| RMB à USD | 0,1591 | 0,1540 | 0,1623 | 0,1611 |

Compte tenu des risques de change décrits ci-dessus et des contrats de change de la Société en vigueur en 2015 et 2014, faire varier les taux de change ci-dessus pour refléter un affaiblissement de 5 % des monnaies autres que la monnaie fonctionnelle de chacune des entités de la Société aurait eu les effets suivants dans les exercices clos les 30 décembre 2015 et 2014, en supposant que toutes les autres variables soient demeurées constantes :

| Source de la variabilité résultant des variations des taux de change | 30 décembre 2015 | | | | | |
|---|------------------|------------|--------------|--------------|------------|-----------|
| | USD | CAD | EUR | RMB | JPY | CHF |
| | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Instruments financiers, y compris les contrats de change pour lesquels la Société n'utilise pas la comptabilité de couverture | 1 511 | 102 | (218) | 1 847 | 154 | 107 |
| Produits et charges | 16 168 | 326 | 2 879 | 7 330 | 639 | (13) |
| Augmentation (diminution) du résultat avant impôts | 17 679 | 428 | 2 661 | 9 177 | 793 | 94 |
| Augmentation (diminution) des autres éléments du résultat global | (4 495) | — | (648) | — | — | — |

| Source de la variabilité résultant des variations des taux de change | 30 décembre 2014 | | | | | |
|---|------------------|------------|--------------|-----------|--------------|--|
| | USD | CAD | EUR | JPY | CHF | |
| | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | |
| Instruments financiers, y compris les contrats de change pour lesquels la Société n'utilise pas la comptabilité de couverture | 2 813 | 90 | (12) | 31 | (73) | |
| Produits et charges | 13 942 | 43 | 2 307 | 32 | (373) | |
| Augmentation (diminution) du résultat avant impôts | 16 755 | 133 | 2 295 | 63 | (446) | |
| Augmentation (diminution) des autres éléments du résultat global | (1 364) | — | (720) | — | — | |

NOTE 20 – INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)Gestion des risques résultant des instruments financiers (suite)**Risque de change (suite)**

Un renforcement présumé de 5 % des monnaies autres que la monnaie fonctionnelle de chacune des entités de la Société au cours des exercices clos les 30 décembre 2015 et 2014 aurait eu des effets égaux mais contraires sur les montants en monnaies étrangères ci-dessus, en supposant que toutes les autres variables soient demeurées constantes.

Risque de taux d'intérêt

La Société est exposée aux fluctuations des taux d'intérêt pour ce qui est principalement des crédits bancaires à long terme renouvelables et des débetures non convertibles, sur lesquels les montants prélevés sont soumis aux taux bancaires LIBOR, EURIBOR, canadiens, US ou à un taux de CDI (certificat de dépôt interbancaire) variable en vigueur au moment de l'emprunt, plus une marge. La Société, qui gère son risque de taux d'intérêt, conclut des contrats de swap consistant dans l'échange de taux variables pour des taux fixes pour une période de temps prolongée. Toutes les autres dettes à long terme portent des taux d'intérêt fixes et, par conséquent, ne sont pas exposées au risque de taux d'intérêt lié aux flux de trésorerie.

La Société a recours à des contrats de swap de taux d'intérêt pour fixer une partie des coûts de sa dette et réduire son exposition à la variabilité des taux d'intérêt en échangeant des paiements à taux variable contre des paiements à taux fixe. La Société a désigné les swaps de taux d'intérêt comme des couvertures de flux de trésorerie à l'égard desquelles elle applique la comptabilité de couverture.

Analyse d'échéance des contrats de swap de taux d'intérêt utilisés pour gérer le risque de taux d'intérêt associé à la dette à long terme :

| | Taux fixe (pourcentage) | Montant nominal | Échéance | Juste valeur 30 décembre | |
|------------------------------------|----------------------------|--------------------|--------------|-----------------------------|-------|
| | | | | 2015 | 2014 |
| | | \$ | | \$ | \$ |
| Contrats de swap de taux d'intérêt | 1,75 | 50 000 | 26 mars 2019 | (727) | (541) |

Juste valeur des dérivés désignés comme des couvertures de flux de trésorerie :

| | 2015 | 2014 |
|---|-------|-------|
| Dérivés désignés comme des couvertures de flux de trésorerie : | \$ | \$ |
| Swaps de taux d'intérêt compris dans les autres actifs financiers non courants | — | 147 |
| Swaps de taux d'intérêt compris dans les autres passifs financiers courants | (517) | (688) |
| Swaps de taux d'intérêt compris dans les autres passifs financiers non courants | (210) | — |
| | (727) | (541) |

NOTE 20 – INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)Gestion des risques résultant des instruments financiers (suite)**Risque de taux d'intérêt (suite)**

Compte tenu des dettes à long terme portant intérêt à des taux variables et des swaps de taux d'intérêt en cours aux 30 décembre 2015 et 2014, si les taux d'intérêt avaient varié de 50 points de base, en supposant que toutes les autres variables soient demeurées constantes, l'incidence aurait été la suivante :

| | 2015 | | 2014 | |
|--|--------------------------|------------------------|--------------------------|------------------------|
| | Augmentation de 0,5 % | Diminution de 0,5 % | Augmentation de 0,5 % | Diminution de 0,5 % |
| | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Augmentation (diminution) du résultat avant impôts attribuable aux dettes à long terme portant intérêt à des taux variables | (1 096) | 1,096 | (1 333) | 1 333 |
| Augmentation (diminution) des autres éléments du résultat global attribuable aux swaps de taux d'intérêt | 286 | (291) | 371 | (383) |

Risque de crédit

Le risque de crédit, qui résulte principalement de l'incapacité potentielle de clients ou d'autres parties de s'acquitter de leurs obligations, tient principalement aux créances clients de la Société. La Société peut également avoir un risque de crédit au titre de sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie, de ses contrats de change et de ses swaps de taux d'intérêt, résultant du défaut d'autres parties de s'acquitter de leurs obligations. La Société conclut des contrats d'instruments financiers avec de multiples parties solvables. Lorsqu'elle conclut des contrats de change et des swaps de taux d'intérêt, elle le fait avec de grandes banques canadiennes et internationales. Par conséquent, la Société ne s'attend pas à subir d'importantes pertes de crédit qui seraient attribuables à sa gestion des risques relativement à d'autres instruments financiers qui ne sont pas des créances clients ou autres créances.

Le risque de crédit maximal auquel la Société est exposée aux 30 décembre 2015 et 2014 correspond à la valeur comptable des équivalents de trésorerie et des créances clients et autres créances et à la juste valeur des contrats de change et des swaps de taux d'intérêt ayant une juste valeur positive.

La presque totalité des créances clients résultent de ventes au secteur du détail. La Société procède constamment à des évaluations de crédit portant sur la situation financière de ses clients et elle limite le montant du crédit accordé lorsqu'elle le juge nécessaire. De plus, une partie du total des créances clients est assurée contre les pertes possibles. En 2015, les ventes à un client important représentaient 27,3 % du total des produits (2014 – 25,9 %). Au 30 décembre 2015, deux clients représentaient respectivement 13,7 % et 12,3 %, pour un total de 26,0 %, du solde total des créances clients de la Société. Au 30 décembre 2014, un client représentait 16,0 % du solde total des créances clients de la Société.

La Société procède à une dépréciation pour créances douteuses sur la base des clients individuels. Elle se fonde sur l'évaluation de la probabilité de recouvrement des créances à chaque date de clôture, compte tenu des montants en souffrance, du risque de crédit spécifique, des tendances historiques et de toutes les informations disponibles indiquant qu'un client pourrait connaître des problèmes de liquidité ou de continuité de ses activités. La charge de créances douteuses est comprise dans les frais généraux et administratifs.

NOTE 20 – INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Gestion des risques résultant des instruments financiers (suite)

Risque de crédit (suite)

Exposition de la Société au risque de crédit au titre des créances clients par secteur géographique et type de client :

| | 30 décembre | |
|-----------------|----------------|----------------|
| | 2015 | 2014 |
| | \$ | \$ |
| Canada | 28 650 | 35 250 |
| États-Unis | 197 959 | 206 556 |
| Europe | 118 383 | 123 846 |
| Amérique latine | 47 242 | 55 752 |
| Asie | 19 442 | 24 053 |
| Autres pays | 13 634 | 9 731 |
| | 425 310 | 455 188 |

La répartition des créances clients par secteur géographique est en fonction du lieu où la société vendeuse est située.

| | 30 décembre | |
|------------------------------------|----------------|----------------|
| | 2015 | 2014 |
| | \$ | \$ |
| Détaillants sur le marché de masse | 197 957 | 234 848 |
| Magasins spécialisés/indépendants | 227 353 | 220 340 |
| | 425 310 | 455 188 |

Répartition chronologique des créances clients en fonction de leurs échéances respectives :

| | 30 décembre | |
|--|-----------------|-----------------|
| | 2015 | 2014 |
| | \$ | \$ |
| Non échues | 340 421 | 339 292 |
| Échues entre 0 et 30 jours | 39 849 | 74 863 |
| Échues entre 31 et 60 jours | 16 688 | 19 260 |
| Échues entre 61 et 90 jours | 11 247 | 8 661 |
| Échues plus de 90 jours | 29 237 | 25 064 |
| Créances clients | 437 442 | 467 140 |
| Moins dépréciation pour créances douteuses | (12 132) | (11 952) |
| | 425 310 | 455 188 |

Compte tenu de l'expérience passée, la Société estime qu'il n'est pas nécessaire de procéder à une dépréciation importante des créances clients qui ne sont pas échues ou échoient entre 0 et 30 jours et qui, ensemble, représentent 86,9 % (2014 – 88,7 %) du total brut des créances clients. Ces soldes comprennent les montants à recevoir des plus importants clients de la Société et concernent des clients qui ont un bon dossier auprès de la Société.

NOTE 20 – INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)Gestion des risques résultant des instruments financiers (suite)**Risque de crédit (suite)**

Variation de la dépréciation pour créances douteuses relative aux créances clients :

| | 30 décembre | |
|--|--------------------|-------------|
| | 2015 | 2014 |
| | \$ | \$ |
| Solde au début de l'exercice | 11 952 | 11 495 |
| Charge de créances douteuses | 2 149 | 3 118 |
| Créances irrécouvrables sorties de l'état de la situation financière | (1 117) | (2 866) |
| Augmentation attribuable à l'acquisition d'entreprises (note 7) | — | 852 |
| Effet des variations des taux de change | (852) | (647) |
| Solde à la fin de l'exercice | 12 132 | 11 952 |

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque pour une entité d'être incapable de remplir ses engagements financiers aux échéances définies dans les conditions de ces engagements. La Société gère son risque de liquidité par la gestion de sa structure de capital et du levier financier, comme il est décrit dans la section intitulée «Gestion du capital» (note 21). Elle gère également le risque de liquidité en surveillant de façon constante les flux de trésorerie réels et prévus et en assurant la concordance des échéances des actifs et des passifs financiers. Le conseil d'administration revoit et approuve les budgets d'exploitation et d'investissement de la Société ainsi que les transactions importantes s'inscrivant hors du cours normal des activités, notamment les acquisitions et autres investissements et désinvestissements importants. La direction est d'avis que les flux de trésorerie futurs générés par l'exploitation et les sommes disponibles en vertu des conventions bancaires existantes/renégociées seront suffisants pour faire face aux passifs financiers de la Société.

Résumé des échéances contractuelles des passifs financiers de la Société au 30 décembre 2015, compte non tenu des paiements d'intérêts futurs mais compte tenu des intérêts courus :

| | Total | Moins d'un an | 2 à 3 ans | 4 à 5 ans | Après 5 ans |
|--|------------------|--------------------------|----------------------|----------------------|------------------------|
| | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Dette bancaire | 54 471 | 54 471 | — | — | — |
| Dette à long terme – crédits bancaires renouvelables | 191 512 | — | 191 512 | — | — |
| Autres dettes à long terme | 314 936 | 32 857 | 78 478 | 203 601 | — |
| Fournisseurs et autres dettes | 434 178 | 434 178 | — | — | — |
| Contrats de change | 378 | 378 | — | — | — |
| Swaps de taux d'intérêt | 727 | 517 | 210 | — | — |
| Passifs au titre d'options de vente émises et de contrats d'achat à terme de gré à gré | 34 892 | 4 104 | 3 636 | 27 152 | — |
| Autres passifs financiers | 1 680 | — | 1 055 | 250 | 375 |
| Total | 1 032 774 | 526 505 | 274 891 | 231 003 | 375 |

Les seuls passifs financiers dérivés de la Société aux 30 décembre 2015 et 2014 étaient des contrats de change et des swaps de taux d'intérêt, dont les montants nominaux, les échéances, les taux de change moyens, les valeurs comptables et les justes valeurs sont décrits dans les sections «Risque de change» et «Risque de taux d'intérêt».

NOTE 21 – GESTION DU CAPITAL

Les objectifs de la Société en matière de gestion du capital sont de s'assurer de disposer de liquidités suffisantes pour soutenir l'exploitation tout en générant des rendements aux actionnaires raisonnables, de se donner la souplesse nécessaire pour tirer avantage des occasions de croissance et de développement de l'entreprise et procéder à des acquisitions sélectives, tout en maintenant une approche prudente à l'égard du levier financier et de la gestion du risque financier. La structure de capital de la Société comprend la dette nette, les débetures convertibles et les capitaux propres. La dette nette correspond aux emprunts portant intérêt (à l'exclusion des débetures convertibles) diminués de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

La Société gère sa structure de capital en fonction des changements qui touchent la conjoncture économique et des exigences à respecter en matière de ratio pour les clauses restrictives bancaires. Afin de maintenir ou de rajuster sa structure de capital, la Société peut choisir de modifier le montant des dividendes versés aux actionnaires, de remettre du capital aux actionnaires, d'émettre de nouvelles actions ou d'augmenter ou de diminuer sa dette nette.

La Société fait le suivi de sa structure de capital en s'appuyant sur le ratio endettement / résultat avant intérêts, impôts sur le résultat, dotations aux amortissements, rémunérations à base d'actions, pertes de valeur, frais de restructuration et autres coûts («RAIIDA ajusté»). Ce ratio est calculé comme suit : endettement / RAIIDA ajusté, et il représente le ratio requis pour les clauses restrictives bancaires et doit être maintenu sous un certain seuil de façon à ne pas entraîner un défaut. L'endettement correspond au total de la dette bancaire, de la valeur nominale de la dette à long terme (à l'exclusion des débetures convertibles et y compris les obligations en vertu des contrats de location-financement), des garanties (y compris toutes les lettres de crédit et les lettres de garantie) et des passifs au titre d'options de vente émises et de contrats d'achat à terme de gré à gré fondés sur le niveau actuel de bénéfices. Le RAIIDA ajusté se fonde sur les quatre derniers trimestres se terminant à la même date que la date de clôture utilisée pour le calcul de l'endettement, tout en incluant rétroactivement les résultats des activités des entreprises acquises. Le ratio d'endettement / RAIIDA ajusté était le suivant aux 30 décembre 2015 et 2014 :

| | 30 décembre | |
|--|----------------|----------------|
| | 2015 | 2014 |
| | \$ | \$ |
| Dette bancaire | 54 471 | 27 053 |
| Valeur nominale de la dette à long terme [à l'exclusion des débetures convertibles] (note 18) | 386 448 | 441 505 |
| Solde de prix de vente (note 16) | — | 2 628 |
| Garanties (note 26 (d)) | 34 056 | 25 314 |
| Passifs au titre d'options de vente émises et de contrats d'achat à terme de gré à gré ⁽¹⁾ | 22 034 | 27 637 |
| Endettement | 497 009 | 524 137 |

⁽¹⁾ Fondés sur le niveau actuel de bénéfices.

| | Quatre derniers trimestres clos les 30 décembre ⁽²⁾ | |
|---|---|----------------|
| | 2015 | 2014 |
| | \$ | \$ |
| Bénéfice (perte) net(te) | 25 704 | (20 444) |
| Frais financiers | 35 277 | 7 914 |
| Recouvrement d'impôts sur le résultat | (2 738) | (8 371) |
| Amortissements | 58 801 | 67 890 |
| Pertes de valeur du goodwill et des immobilisations incorporelles (note 13) | 26 510 | 125 821 |
| Frais de restructuration et autres coûts (note 6) | 18 532 | 26 774 |
| Charge au titre du régime d'options sur actions (note 24) | 139 | 277 |
| RAIIDA ajusté | 162 225 | 199 861 |
| Endettement / RAIIDA ajusté | 3,06:1 | 2,62:1 |

⁽²⁾ Comprend rétroactivement les résultats des activités des entreprises acquises.

NOTE 21 – GESTION DU CAPITAL (suite)

Aux fins du calcul du ratio endettement / RAIIDA ajusté, les passifs au titre d'options de vente émises et de contrats d'achat à terme de gré à gré sont maintenant fondés sur le niveau actuel de bénéfices plutôt que sur la juste valeur, qui est une fonction des niveaux des bénéfices des périodes ultérieures, et sont présentés dans les états financiers consolidés.

NOTE 22 – RÉGIMES DE RETRAITE ET D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE

Des filiales de la Société offrent à leurs salariés des régimes d'avantages à prestations définies et à cotisations définies.

Les régimes prévoient des prestations qui sont fondées sur un montant de prestation défini et sur l'ancienneté. Les obligations au titre des régimes de retraite à prestations définies sont établies chaque année par des actuaires indépendants qui se fondent sur les hypothèses formulées par la direction et appliquent la méthode de répartition des prestations constituées pour les régimes dans lesquels les niveaux de salaires futurs n'ont pas d'incidence sur le montant des prestations futures que toucheront les salariés et la méthode de répartition au prorata des services pour les régimes dans lesquels les salaires futurs ou la hausse des coûts ont une incidence sur les prestations futures que toucheront les salariés.

Informations relatives aux régimes de retraite et d'avantages complémentaires de retraite à prestations définies de la Société :

| | 30 décembre 2015 | | 30 décembre 2014 | |
|---|-------------------------|---------------------------|-------------------------|---------------------------|
| | Prestations de retraite | Avantages complémentaires | Prestations de retraite | Avantages complémentaires |
| | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Valeur actualisée des obligations au titre des prestations définies en vertu des régimes entièrement ou partiellement capitalisés : | | | | |
| Solde au début de l'exercice | 71 585 | 18 904 | 58 711 | 13 927 |
| Coût des services rendus au cours de l'exercice | 1 980 | 449 | 1 817 | 304 |
| Coût financier | 2 299 | 732 | 2 536 | 672 |
| Cotisations des participants | 441 | — | 438 | — |
| Prestations versées | (2 051) | (619) | (2 080) | (918) |
| Coûts des prestations acquises au titre des services passés | — | — | (1 094) | — |
| Augmentation attribuable à l'acquisition d'entreprises (note 7) | — | — | 2 282 | — |
| Effet des variations des taux de change | (2 510) | — | (3 088) | — |
| (Gains) pertes de réévaluation comptabilisé(e)s en autres éléments du résultat global | (2 906) | (1 286) | 12 063 | 4 919 |
| Restructuration donnant lieu à des compressions (note 6) | (326) | — | — | — |
| Solde à la fin de l'exercice | 68 512 | 18 180 | 71 585 | 18 904 |
| Actifs des régimes : | | | | |
| Juste valeur au début de l'exercice | 44 361 | — | 40 937 | — |
| Produits d'intérêts des actifs des régimes | 1 515 | — | 1 894 | — |
| Gains (pertes) de réévaluation comptabilisé(e)s en autres éléments du résultat global | (1 507) | — | 2 879 | — |
| Cotisations de l'employeur | 2 562 | 619 | 1 964 | 918 |
| Cotisations des participants | 441 | — | 438 | — |
| Prestations versées | (2 051) | (619) | (2 080) | (918) |
| Entrées suite à l'acquisition d'entreprises (note 7) | — | — | 277 | — |
| Effet des variations des taux de change | (1 513) | — | (1 745) | — |
| Charges supplémentaires | (174) | — | (203) | — |
| Juste valeur à la fin de l'exercice | 43 634 | — | 44 361 | — |
| Passifs nets découlant des obligations au titre des prestations définies | (24 878) | (18 180) | (27 224) | (18 904) |

NOTE 22 – RÉGIMES DE RETRAITE ET D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE (suite)

Montants inclus dans les états consolidés de la situation financière découlant de l'obligation de la Société au titre des régimes à prestations définies :

| | 30 décembre 2015 | | 30 décembre 2014 | |
|--|-------------------------|---------------------------|-------------------------|---------------------------|
| | Prestations de retraite | Avantages complémentaires | Prestations de retraite | Avantages complémentaires |
| | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Valeur actualisée des obligations au titre des prestations définies | 68 512 | 18 180 | 71 585 | 18 904 |
| Juste valeur des actifs du régime | 43 634 | — | 44 361 | — |
| Passifs nets découlant des obligations au titre des prestations définies | (24 878) | (18 180) | (27 224) | (18 904) |

Réévaluations des passifs nets au titre des prestations définies comptabilisées au cours de l'exercice :

| | 30 décembre 2015 | | 30 décembre 2014 | |
|---|-------------------------|---------------------------|-------------------------|---------------------------|
| | Prestations de retraite | Avantages complémentaires | Prestations de retraite | Avantages complémentaires |
| | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Gains (pertes) de réévaluation comptabilisé(e)s en autres éléments du résultat global : | | | | |
| Rendement des actifs du régime (excluant les montants inclus dans la charge d'intérêts nette) | (1 507) | — | 2 879 | — |
| Gains et pertes actuariels résultant des modifications des hypothèses démographiques | 173 | 227 | (2 011) | (2 039) |
| Gains et pertes actuariels résultant des modifications des hypothèses financières | 1 989 | 1 039 | (10 782) | (2 523) |
| Gains et pertes actuariels résultant des ajustements liés à l'expérience | 744 | 20 | 730 | (357) |
| | 1 399 | 1 286 | (9 184) | (4 919) |

| | 30 décembre 2015 | | 30 décembre 2014 | |
|---|-------------------------|---------------------------|-------------------------|---------------------------|
| | Prestations de retraite | Avantages complémentaires | Prestations de retraite | Avantages complémentaires |
| | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Gains (pertes) de réévaluation cumulé(e)s en autres éléments du résultat global : | | | | |
| Solde au début de l'exercice | (13 110) | (9 492) | (4 008) | (4 573) |
| Comptabilisé(e)s au cours de l'exercice en autres éléments du résultat global | 1 399 | 1 286 | (9 184) | (4 919) |
| Effet des variations des taux de change | 106 | — | 82 | — |
| Solde à la fin de l'exercice | (11 605) | (8 206) | (13 110) | (9 492) |

NOTE 22 – RÉGIMES DE RETRAITE ET D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE (suite)

Charges de retraite nettes des régimes à prestations définies inclus dans le compte consolidé du résultat :

| | 30 décembre 2015 | | 30 décembre 2014 | |
|---|-------------------------|---------------------------|-------------------------|---------------------------|
| | Prestations de retraite | Avantages complémentaires | Prestations de retraite | Avantages complémentaires |
| | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Coût des services rendus au cours de l'exercice | 1 980 | 449 | 1 817 | 304 |
| Coût financier | 784 | 732 | 642 | 672 |
| Coûts des services passés | — | — | (1 094) | — |
| Charges supplémentaires | 174 | — | 203 | — |
| Incidence des compressions (note 6) | (326) | — | — | — |
| Charges de retraite nettes de l'exercice | 2 612 | 1 181 | 1 568 | 976 |
| Rendement réel des actifs des régimes | 8 | — | 4 773 | — |

Outre les gains sur les compressions présentés dans les frais de restructuration et autres coûts (note 6), la charge au titre des prestations de retraite et des avantages complémentaires de retraite est comptabilisée dans les frais généraux et administratifs tandis que la partie de cette charge qui est liée à la production est comptabilisée dans le coût des produits vendus.

La charge totale au titre des régimes à cotisations définies de la Société, qui est de 2 528 \$ (2014 – 2 440 \$), est comptabilisée sous les rubriques appropriées des charges par fonction. Le total des paiements en espèces faits au titre des prestations futures aux salariés pour 2015, correspondant aux sommes versées par la Société à ses régimes par capitalisation, aux sommes versées à ses régimes à cotisations définies et aux prestations versées directement aux bénéficiaires des régimes sans capitalisation, est de 5 709 \$ (2014 – 5 322 \$).

Hypothèses actuarielles et analyse de sensibilité

Moyennes pondérées des hypothèses utilisées pour évaluer les obligations au titre des prestations au 30 décembre :

| | Prestations de retraite | | Avantages complémentaires | |
|---------------------------------------|-------------------------|------|---------------------------|-------|
| | 2015 | 2014 | 2015 | 2014 |
| | % | % | % | % |
| Taux d'actualisation | 3,54 | 3,35 | 4,34 | 3,95 |
| Taux de croissance de la rémunération | 2,77 | 2,83 | s. o. | s. o. |

Moyennes pondérées des hypothèses utilisées pour évaluer le coût net de la période pour les exercices clos les 30 décembre :

| | Prestations de retraite | | Avantages complémentaires | |
|--|-------------------------|----------|---------------------------|----------|
| | 2015 | 2014 | 2015 | 2014 |
| Taux d'actualisation | 3,35 % | 4,42 % | 3,95 % | 4,95 % |
| Taux de croissance de la rémunération | 2,83 % | 2,23 % | s. o. | s. o. |
| Mortalité postérieure au départ à la retraite à l'âge de 65 ans pour les retraités actuels (hommes) | 19,9 ans | 20,0 ans | 20,5 ans | 20,6 ans |
| Mortalité postérieure au départ à la retraite à l'âge de 65 ans pour les retraités actuels (femmes) | 22,9 ans | 23,0 ans | 23,1 ans | 23,2 ans |
| Mortalité postérieure au départ à la retraite à l'âge de 65 ans pour les retraités actuels âgés de 45 ans (hommes) | 21,4 ans | 21,5 ans | 22,2 ans | 22,3 ans |
| Mortalité postérieure au départ à la retraite à l'âge de 65 ans pour les retraités actuels âgés de 45 ans (femmes) | 24,2 ans | 24,4 ans | 24,7 ans | 24,9 ans |

NOTE 22 – RÉGIMES DE RETRAITE ET D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE (suite)

Hypothèses actuarielles et analyse de sensibilité (suite)

Au 30 décembre 2015, la durée moyenne pondérée des obligations au titre des prestations définies était de 17,0 ans pour les prestations de retraite (2014 – 17,5 ans) et de 14,2 ans pour les avantages complémentaires (2014 – 15,1 ans).

Des modifications possibles raisonnables à la date de clôture de l'une des hypothèses actuarielles pertinentes, tout en maintenant constantes les autres hypothèses, auraient affecté les obligations au titre des prestations définies aux 30 décembre 2015 et 2014 pour les montants suivants :

| | Prestations de retraite 2015 | | Avantages complémentaires 2015 | | Prestations de retraite 2014 | | Avantages complémentaires 2014 | |
|--|------------------------------|------------|--------------------------------|------------|------------------------------|------------|--------------------------------|------------|
| | Augmentation | Diminution | Augmentation | Diminution | Augmentation | Diminution | Augmentation | Diminution |
| | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Taux d'actualisation (variation de 0,25 %) | (2 790) | 2 984 | (619) | 655 | (2 892) | 3 089 | (686) | 728 |
| Taux de croissance de la rémunération (variation de 0,5 %) | 1 354 | (1 341) | s. o. | s. o. | 778 | (747) | s. o. | s. o. |

Des modifications possibles raisonnables à la date de clôture de l'une des hypothèses actuarielles pertinentes, tout en maintenant constantes les autres hypothèses, auraient affecté le coût net de la période pour les exercices clos les 30 décembre 2015 et 2014 pour les montants suivants :

| | Prestations de retraite 2015 | | Avantages complémentaires 2015 | | Prestations de retraite 2014 | | Avantages complémentaires 2014 | |
|--|------------------------------|------------|--------------------------------|------------|------------------------------|------------|--------------------------------|------------|
| | Augmentation | Diminution | Augmentation | Diminution | Augmentation | Diminution | Augmentation | Diminution |
| | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Taux d'actualisation (variation de 0,25 %) | (144) | 158 | (5) | 5 | (159) | 174 | (2) | 2 |
| Taux de croissance de la rémunération (variation de 0,5 %) | 153 | (151) | s. o. | s. o. | 107 | (106) | s. o. | s. o. |

On a prévu, aux fins de l'évaluation de l'obligation cumulée au titre des avantages complémentaires de retraite, une augmentation du coût des soins de santé de 8 % en 2015, laquelle diminuera graduellement à 5 % en 2018 pour demeurer à ce niveau par la suite.

Les tendances supposées du coût des soins de santé ont une incidence importante sur les montants présentés à l'égard des régimes de soins de santé. Une variation d'un point de pourcentage des taux de tendance supposés du coût des soins de santé aurait eu les effets suivants aux 30 décembre :

| | Un point de pourcentage 2015 | | Un point de pourcentage 2014 | |
|---|------------------------------|------------|------------------------------|------------|
| | Augmentation | Diminution | Augmentation | Diminution |
| | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Effet sur le total du coût des services et du coût financier | 252 | (199) | 173 | (142) |
| Effet sur l'obligation au titre des avantages complémentaires de retraite | 3 159 | (2 573) | 3 267 | (2 649) |

Même si l'analyse ne tient pas compte de la pleine distribution des flux de trésorerie prévus en vertu du régime, elle fournit une approximation de la sensibilité des hypothèses illustrées.

NOTE 22 – RÉGIMES DE RETRAITE ET D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE (suite)Hypothèses actuarielles et analyse de sensibilité (suite)

La date d'évaluation utilisée pour les actifs des régimes et les prestations de retraite et la date d'évaluation utilisée pour les avantages complémentaires de retraite ont été le 30 décembre tant en 2015 qu'en 2014. Les évaluations actuarielles les plus récentes pour les régimes de retraite et les régimes d'avantages complémentaires de retraite ont été faites en date du 1^{er} janvier 2015. L'évaluation actuarielle la plus récente des régimes de retraite aux fins de la capitalisation a été faite en date du 1^{er} janvier 2015, et la prochaine évaluation sera exigée le 1^{er} janvier 2016.

Les actifs des régimes sont détenus en fiducie et leur répartition moyenne pondérée se présentait comme suit à la date d'évaluation :

| | 30 décembre | | | |
|---|--------------------|------------|-------------|-----|
| | 2015 | | 2014 | |
| | \$ | % | \$ | % |
| Titres de créance | | | | |
| Fonds communs de placement – titres à revenu fixe | | | | |
| Canada | — | — | 116 | — |
| États-Unis | 7 680 | 18 | 11 029 | 25 |
| Europe | 549 | 1 | 1 032 | 2 |
| Titres internationaux | 2 004 | 4 | 1 965 | 5 |
| Total des titres de créance | 10 233 | 23 | 14 142 | 32 |
| Autres titres | | | | |
| Contrats d'assurance | 14 894 | 34 | 14 042 | 32 |
| Fonds communs de placement – fonds spécialisés | 3 709 | 9 | 3 964 | 9 |
| Total des autres titres | 18 603 | 43 | 18 006 | 41 |
| Actions | | | | |
| Canada | 82 | — | 86 | — |
| États-Unis | 9 038 | 21 | 6 581 | 15 |
| Europe | 1 690 | 4 | 1 524 | 4 |
| Actions internationales | 2 807 | 6 | 1 950 | 4 |
| Total des actions | 13 617 | 31 | 10 141 | 23 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 1 181 | 3 | 2 072 | 4 |
| Total | 43 634 | 100 | 44 361 | 100 |

La totalité des titres de créance, des actions et des autres fonds communs de placement – fonds spécialisés est évaluée en utilisant les prix cotés (non ajustés) pour des actifs et des passifs identiques sur des marchés actifs. Les contrats d'assurance n'ont pas de prix cotés sur les marchés.

La Société s'attend à verser 3 040 \$ de cotisations aux régimes à prestations définies par capitalisation et 811 \$ de prestations aux régimes sans capitalisation en 2016.

Autres

Certaines des filiales de la Société ont choisi d'autoassurer certains coûts reliés à l'ensemble des programmes de prestations d'assurance-maladie et d'assurance-accidents qu'elles offrent à leurs salariés actifs. Pour l'exercice clos le 30 décembre 2015, un montant de 12 014 \$ (2014 – 12 360 \$) a été passé en charges au titre de ce programme d'avantages autoassuré.

NOTE 23 – CAPITAL SOCIAL ET AUTRES COMPOSANTES DES CAPITAUX PROPRES

Le capital social de la Société se présente comme suit :

Capital autorisé

Nombre illimité d'actions privilégiées sans valeur nominale ou au pair, pouvant être émises en série.

Nombre illimité d'actions à droit de vote plural de catégorie «A» sans valeur nominale ou au pair, convertibles en tout temps au gré du détenteur en actions à droit de vote subalterne de catégorie «B», à raison d'une action pour chaque action convertie.

Nombre illimité d'actions à droit de vote subalterne de catégorie «B» sans valeur nominale ou au pair, convertibles en actions à droit de vote plural de catégorie «A», dans certaines circonstances, si une offre est faite en vue de l'achat des actions de catégorie «A».

Détail des actions émises et en circulation :

| | 30 décembre | | | |
|---|--------------------|----------------|---------------|----------------|
| | 2015 | | 2014 | |
| | Nombre | Montant | Nombre | Montant |
| | | \$ | | \$ |
| Actions à droit de vote plural de catégorie «A» | | | | |
| Solde au début et à la fin de l'exercice | 4 195 135 | 1 771 | 4 195 135 | 1 771 |
| Actions à droit de vote subalterne de catégorie «B» | | | | |
| Solde au début de l'exercice | 28 124 269 | 198 156 | 27 718 003 | 188 687 |
| Actions émises en vertu du régime d'options sur actions ⁽¹⁾ | 11 250 | 219 | 396 000 | 7 281 |
| Reclassement depuis le surplus d'apport suite à l'exercice d'options sur actions | — | 70 | — | 1 924 |
| Reclassement depuis le surplus d'apport suite au règlement d'unités d'actions différées (note 24) | 2 607 | 61 | 10 266 | 264 |
| Solde à la fin de l'exercice | 28 138 126 | 198 506 | 28 124 269 | 198 156 |
| TOTAL DU CAPITAL SOCIAL | | 200 277 | | 199 927 |

⁽¹⁾ Au cours de l'exercice clos le 30 décembre 2014, la Société a réalisé des avantages fiscaux de 40 \$ au titre des opérations relatives à des options sur actions. L'avantage, qui a été porté au crédit du capital social, n'est donc pas pris en compte dans la charge d'impôts exigibles de l'exercice.

Le 13 mai 2015, la Société a annoncé qu'elle avait décidé de procéder à une nouvelle offre publique de rachat, dans le cours normal de ses activités (l'«offre publique de 2015»). En vertu de l'offre publique de 2015, approuvée par la TSX, la Société est autorisée à racheter pour annulation jusqu'à 200 000 actions à droit de vote subalterne de catégorie «B» au cours de la période allant du 19 mai 2015 au 18 mai 2016, ou jusqu'à une date antérieure où l'offre sera terminée ou dénouée au gré de la Société. Toutes les actions que la Société rachète en vertu de l'offre publique de 2015 seront rachetées sur le marché, plus les frais de courtage, par l'entremise des facilités de la TSX, au cours du marché en vigueur au moment de la transaction. Les actions acquises dans le cadre de l'offre publique de 2015 seront annulées. Conformément à l'offre publique de 2015, la Société n'a pas racheté d'actions à droit de vote subalterne de catégorie «B» au cours de l'exercice clos le 30 décembre 2015.

Au cours de l'exercice clos le 30 décembre 2014, conformément à sa précédente offre publique de rachat sur le marché, dans le cours normal des activités, qui prenait fin le 13 mai 2015, la Société n'a racheté aucune action à droit de vote subalterne de catégorie «B».

NOTE 23 – CAPITAL SOCIAL ET AUTRES COMPOSANTES DES CAPITAUX PROPRES (suite)

Le capital social de la Société se présente comme suit : (suite)

Nature et objet des autres composantes des capitaux propresSurplus d'apport

Le compte de surplus d'apport sert à comptabiliser la valeur des transactions dont le paiement fait à des salariés, y compris des cadres supérieurs, dans le cadre de leur rémunération, est fondé sur des actions et est réglé en instruments de capitaux propres. Voir la note 24 pour plus de détails sur ces régimes.

Autres éléments du résultat global**Écart de conversion cumulé**

Le compte des écarts de conversion cumulés comprend tous les écarts de change résultant de la conversion des états financiers d'établissements à l'étranger, et aussi de la conversion d'actifs ou de passifs monétaires qui protègent l'investissement net de la Société dans des établissements à l'étranger.

Couvertures de flux de trésorerie

Le compte des couvertures de flux de trésorerie comprend la portion efficace de la variation nette cumulée de la juste valeur des instruments de couverture de flux de trésorerie liés à des opérations couvertes qui n'ont pas encore eu lieu.

Régimes à prestations définies

Le compte des régimes à prestations définies comprend les réévaluations des passifs nets au titre des prestations définies de retraite et des avantages complémentaires de retraite.

Autres capitaux propres

Le compte des autres capitaux propres comprend le montant attribué à la composante capitaux propres des débentures convertibles émises par la Société en octobre 2014 (voir la note 18) et la réévaluation de la valeur actualisée des passifs au titre d'options de vente émises (voir la note 17).

Dividendes versés et proposés

Les dividendes suivants ont été déclarés et versés par la Société :

| | 30 décembre | |
|--|-------------|--------|
| | 2015 | 2014 |
| | \$ | \$ |
| 1,20 \$ l'action sur les actions à droit de vote plural de catégorie «A», les actions à droit de vote subalterne de catégorie «B» et les unités d'actions différées en circulation (2014 – 1,20 \$ l'action) | 38 771 | 38 651 |

Après les dates de clôture concernées, le conseil d'administration a proposé un dividende de 0,30 \$ l'action (2014 – 0,30 \$ l'action). Ce dividende n'a pas été comptabilisé à titre de passif au 30 décembre.

NOTE 24 – PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONSRégime d'options sur actions

La Société peut consentir des options pour l'achat d'actions à droit de vote subalterne de catégorie «B», au gré du conseil d'administration, à des cadres supérieurs et à certains salariés clés. Le prix d'exercice correspond à la valeur de marché des titres à la date à laquelle les options ont été accordées. Sur les 6 000 000 d'actions à droit de vote subalterne de catégorie «B» initialement réservées pour émission, 4 596 750 étaient disponibles pour émission en vertu des régimes d'options sur actions au 30 décembre 2015. Les droits associés aux options consenties sont acquis selon un calendrier progressif à raison de 25 % par année à compter du premier jour suivant la fin de la première année, et les options en cours expirent au plus tard en l'an 2018. Le règlement de toutes les options exercées doit se faire par la livraison physique des actions.

Variations des options sur actions en cours :

| | 30 décembre | | | |
|--|-------------|----------------------------------|-----------|----------------------------------|
| | 2015 | | 2014 | |
| | Options | Prix d'exercice moyen pondéré | Options | Prix d'exercice moyen pondéré |
| | | \$ | | \$ |
| Options en cours au début de l'exercice | 142 000 | 28,60 | 589 750 | 23,37 |
| Options exercées ⁽¹⁾ | (11 250) | 19,36 | (396 000) | 18,36 |
| Options annulées | (8 750) | 20,96 | (51 750) | 33,64 |
| Options en cours à la fin de l'exercice | 122 000 | 24,79 | 142 000 | 28,60 |
| Total des options pouvant être exercées à la fin de l'exercice | 71 000 | 24,60 | 45 500 | 28,37 |

⁽¹⁾ Le prix moyen pondéré des actions à la date d'exercice des options sur actions exercées en 2015 était de 23,20 \$ (2014 – 34,53 \$).

Résumé des options en cours au 30 décembre 2015 :

| Fourchette des prix d'exercice | Total des options en cours | | | Total des options pouvant être exercées | |
|-----------------------------------|-------------------------------|--|---|--|--|
| | Options | Prix d'exercice moyen pondéré | Durée contractuelle moyenne pondérée restante | Options | Prix d'exercice moyen pondéré |
| \$ | | \$ | (en années) | | \$ |
| 19,27 - 25,58 | 80 000 | 23,21 | 2,08 | 45 000 | 22,77 |
| 26,78 - 29,59 | 42 000 | 27,81 | 2,24 | 26 000 | 27,75 |
| | 122 000 | 24,79 | 2,14 | 71 000 | 24,60 |

La charge de rémunération totale comptabilisée en résultat net au titre des options sur actions des salariés pour l'exercice se chiffre à 139 \$ (2014 – 277 \$). Ce montant a été porté au crédit du surplus d'apport.

Régime d'unités d'actions différées à l'intention des administrateurs

La Société a un régime d'unités d'actions différées à l'intention des administrateurs en vertu duquel un administrateur externe de la Société peut demander, chaque année, que sa rémunération d'administrateur et ses jetons de présence aux réunions du conseil d'administration ou de ses comités lui soient versés sous la forme d'unités d'actions différées. Un participant au régime peut également recevoir des dividendes équivalents sous la forme d'unités d'actions différées.

NOTE 24 – PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS (suite)Régime d'unités d'actions différées à l'intention des administrateurs (suite)

Le nombre d'unités d'actions différées que reçoit un administrateur est déterminé en divisant le montant de la rémunération devant lui être versée sous la forme d'unités d'actions différées à cette date ou de dividendes devant lui être versés à la date de paiement (les «dates d'octroi») par la juste valeur de marché des actions à droit de vote subalterne de catégorie «B» de la Société à la date d'octroi. La date d'octroi est le dernier jour de chaque trimestre de l'exercice de la Société dans le cas de rémunération et jetons de présence versés sous forme d'unités d'actions différées et la date à laquelle les dividendes sont payables dans le cas de dividendes. La juste valeur de marché des actions à droit de vote subalterne de catégorie «B» de la Société correspond à leur cours de clôture moyen des cinq jours de bourse précédant la date d'octroi. Dès cessation de sa charge d'administrateur auprès de la Société, un administrateur peut recevoir, à la discrétion du conseil d'administration, l'un ou l'autre des éléments suivants :

- un montant en espèces correspondant au nombre d'unités d'actions différées portées au crédit de son compte, multiplié par la juste valeur de marché des actions à droit de vote subalterne de catégorie «B» à la date à laquelle l'administrateur soumet un avis d'encaissement;
- un nombre d'actions à droit de vote subalterne de catégorie «B» correspondant au nombre d'unités d'actions différées dans son compte;
- à la fois un montant en espèces et des actions à droit de vote subalterne de catégorie «B».

Au 30 décembre 2015, sur les 175 000 unités d'actions différées dont l'émission était autorisée en vertu du régime, 29 267 étaient disponibles pour émission en vertu du régime d'unités d'actions différées.

Variations des unités d'actions différées en circulation :

| | 30 décembre | | | |
|--|-------------------------------------|-----------------------------|-------------------------------------|-----------------------------|
| | 2015 | | 2014 | |
| | Nombre d'unités d'actions différées | Montant du surplus d'apport | Nombre d'unités d'actions différées | Montant du surplus d'apport |
| | | \$ | | \$ |
| Unités d'actions différées en circulation au début de l'exercice | 129 905 | 3 930 | 116 160 | 3 433 |
| Émises au titre de la rémunération et des jetons de présence | 9 756 | 250 | 14 185 | 486 |
| Émises au titre de dividendes équivalents | 6 072 | 162 | 4 237 | 142 |
| Règlement d'unités d'actions différées ⁽¹⁾ | — | — | (4 677) | (131) |
| Unités d'actions différées en circulation à la fin de l'exercice | 145 733 | 4 342 | 129 905 | 3 930 |

⁽¹⁾ Au cours de l'exercice clos le 30 décembre 2014, 4 677 unités d'actions différées ont été réglées; 131 \$ ont été portés au débit du surplus d'apport et 122 \$, au crédit du capital social; la différence représentait les impôts que la Société était tenue de retenir en vertu de la loi lors du règlement.

Régime d'unités d'actions différées à l'intention des cadres supérieurs

La Société a un régime d'unités d'actions différées à l'intention de ses cadres supérieurs (le «Régime d'unités d'actions différées des cadres») en vertu duquel les cadres supérieurs de la Société peuvent demander, chaque année, qu'une partie de leur salaire et bonus annuels leur soit versée sous la forme d'unités d'actions différées. Le Régime d'unités d'actions différées des cadres aide les cadres supérieurs à atteindre les niveaux prescrits de propriété d'actions de la Société. Un participant au régime peut également recevoir des dividendes équivalents sous la forme d'unités d'actions différées. Le nombre d'unités d'actions différées que reçoit un cadre supérieur est déterminé en divisant le montant du salaire et du bonus devant lui être versés sous la forme d'unités d'actions différées à cette date ou de dividendes devant lui être versés à la date de paiement (les «dates d'octroi») par la juste valeur de marché des actions à droit de vote subalterne de catégorie «B» de la Société à la date d'octroi. La date d'octroi est le dernier jour ouvrable de chaque mois de l'exercice de la Société dans le cas d'un salaire, la date à laquelle le bonus est payé, ou le serait par ailleurs, au participant dans le cas d'un bonus et la date à laquelle les dividendes sont payables dans le cas de dividendes. La juste valeur de marché des actions à droit de vote subalterne de catégorie «B» de la Société correspond à la moyenne pondérée de leur cours pour les cinq jours de bourse précédant la date d'octroi.

NOTE 24 – PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS (suite)

Régime d'unités d'actions différées à l'intention des cadres supérieurs (suite)

Au terme de la durée de service d'un cadre supérieur, celui-ci peut recevoir, à la discrétion du conseil d'administration, l'un ou l'autre des éléments suivants :

- un montant en espèces correspondant au nombre d'unités d'actions différées portées au crédit de son compte, multiplié par la juste valeur de marché des actions à droit de vote subalterne de catégorie «B» à la date à laquelle le cadre supérieur soumet un avis d'encaissement;
- un nombre d'actions à droit de vote subalterne de catégorie «B» correspondant au nombre d'unités d'actions différées dans son compte;
- à la fois un montant en espèces et des actions à droit de vote subalterne de catégorie «B».

Au 30 décembre 2015, sur les 750 000 unités d'actions différées dont l'émission était autorisée en vertu du régime, 686 643 étaient disponibles pour émission en vertu du Régime d'unités d'actions différées des cadres.

Variations des unités d'actions en cours :

| | 30 décembre | | | |
|--|-------------------------------------|-----------------------------|-------------------------------------|-----------------------------|
| | 2015 | | 2014 | |
| | Nombre d'unités d'actions différées | Montant du surplus d'apport | Nombre d'unités d'actions différées | Montant du surplus d'apport |
| | | \$ | | \$ |
| Unités d'actions différées en circulation au début de l'exercice | 52 129 | 1 402 | 58 286 | 1 555 |
| Émises au titre de bonus payés et de salaires versés | 12 428 | 341 | 4 265 | 144 |
| Émises au titre de dividendes équivalents | 2 535 | 68 | 1 713 | 56 |
| Règlement d'unités d'actions différées ⁽¹⁾ | (3 735) | (101) | (12 135) | (353) |
| Unités d'actions différées en circulation à la fin de l'exercice | 63 357 | 1 710 | 52 129 | 1 402 |

⁽¹⁾ Au cours de l'exercice clos le 30 décembre 2015, 3 735 unités d'actions différées (2014 – 12 135) ont été réglées; 101 \$ (2014 – 353 \$) ont été portés au débit du surplus d'apport et 61 \$ (2014 – 142 \$), au crédit du capital social; la différence représentait les impôts que la Société était tenue de retenir en vertu de la loi lors du règlement.

Droits à l'appréciation des actions (réglés en espèces)

La Société a un régime de droits à l'appréciation des actions à l'intention de ses cadres supérieurs et de certains salariés clés, qui permet à ces derniers de toucher un paiement en espèces basé sur l'augmentation du cours des actions à droit de vote subalterne de catégorie «B» de la Société depuis la date d'attribution jusqu'à la date d'acquisition des droits. Le cours de l'action à la date d'acquisition des droits est calculé en utilisant le cours du marché moyen pondéré des cinq jours de bourse commençant deux jours ouvrables suivant le jour où la Société publie un communiqué de presse annonçant ses résultats financiers pour son plus récent exercice terminé. Les droits à l'appréciation des actions sont acquis sur la base de conditions de service et ne sont pas soumis à des conditions de performance.

Le 25 juin 2014, la Société a accordé 359 516 droits à l'appréciation des actions. Les droits accordés le 25 juin 2014 s'acquièrent selon un calendrier progressif à raison de 10 % la première année, 20 % la deuxième année, 30 % la troisième année et 40 % la quatrième année. Le cours de l'action moyen pondéré à la date d'attribution des droits à l'appréciation des actions le 25 juin 2014 était de 36,35 \$. Au 30 décembre 2015, 34 529 droits à l'appréciation des actions avaient été réglés à un prix de l'action moyen pondéré de 28,21 \$.

Le 29 juin 2015, la Société a accordé 532 073 droits à l'appréciation des actions. Les droits accordés le 29 juin 2015 s'acquièrent en totalité après quatre ans. Le prix de l'action moyen pondéré à la date d'attribution des droits à l'appréciation des actions le 29 juin 2015 était de 27,21 \$.

NOTE 24 – PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS (suite)Droits à l'appréciation des actions (réglés en espèces) (suite)

Variations du nombre de droits à l'appréciation des actions en cours :

| | 30 décembre | |
|--|-----------------|----------|
| | 2015 | 2014 |
| Droits en cours au début de l'exercice | 349 024 | — |
| Droits accordés | 532 073 | 359 516 |
| Droits réglés | (34 529) | — |
| Droits annulés | (19 998) | (10 492) |
| Droits en cours à la fin de l'exercice | 826 570 | 349 024 |

La charge au titre des avantages du personnel comprise dans les frais généraux et administratifs, relative aux droits à l'appréciation des actions, pour l'exercice clos le 30 décembre 2015, s'est établie à une reprise de 157 \$ (2014 – charge de 456 \$) dont, au 30 décembre 2015, 4 \$ (2014 – 54 \$) étaient comptabilisés dans les fournisseurs et autres dettes et 250 \$ (2014 – 383 \$) dans les autres passifs non courants.

La charge au titre des avantages du personnel est calculée en utilisant la juste valeur des droits à l'appréciation des actions à la date de clôture, déterminée en appliquant le modèle d'évaluation de Black-Scholes. On a posé les hypothèses suivantes concernant les moyennes pondérées pour estimer la juste valeur des droits à l'appréciation des actions au 30 décembre 2015 :

| | |
|----------------------------|-----------------|
| Prix de l'action | 22,08 \$ |
| Taux d'intérêt sans risque | 0,49 % |
| Rendement de l'action | 5,43 % |
| Volatilité prévue | 26,38 % |
| Durée prévue | 2,60 ans |

La juste valeur moyenne pondérée des droits à l'appréciation des actions en cours au 30 décembre 2015 était de 1,35 \$ (2014 – 4,78 \$).

La volatilité prévue repose sur l'hypothèse que la volatilité historique sur une période semblable à la durée des droits à l'appréciation des actions est représentative des tendances à venir, ce qui ne correspondra pas nécessairement au résultat réel.

Droits différés à la valeur des actions (réglés en espèces)

La Société a un régime de droits différés à la valeur des actions à l'intention de ses cadres supérieurs et de certains salariés clés, qui permet à ces derniers de toucher un paiement en espèces. Les droits différés à la valeur des actions sont acquis sur la base de conditions de performance sans égard au marché. Le nombre de droits différés à la valeur des actions qui peuvent être acquis peut aller jusqu'à 1,5 fois le nombre réel de droits attribués si une performance financière exceptionnelle est atteinte. Lors du règlement des droits différés à la valeur des actions acquis, le paiement en espèces sera égal au nombre de droits différés multiplié par la juste valeur de marché des actions à droit de vote subalterne de catégorie «B» de la Société, calculée en utilisant le cours du marché moyen pondéré des cinq jours de bourse commençant deux jours ouvrables suivant le jour où la Société publie un communiqué de presse annonçant ses résultats financiers pour son plus récent exercice terminé. Un participant au régime peut également recevoir des dividendes équivalents sous la forme de droits différés à la valeur des actions. Le nombre de droits différés reçus au titre de dividendes équivalents est déterminé en divisant le montant du dividende à être versé à la date du paiement par la juste valeur de marché des actions à droit de vote subalterne de catégorie «B» de la Société ce jour-là. La juste valeur de marché des actions à droit de vote subalterne de catégorie «B» de la Société correspond à leur cours moyen pondéré des cinq jours de bourse précédant la date à laquelle les dividendes sont payables.

NOTE 24 – PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS (suite)

Droits différés à la valeur des actions (réglés en espèces) (suite)

Le 25 juin 2014, la Société a accordé 105 056 droits différés à la valeur des actions. Les droits accordés le 25 juin 2014 s'acquièrent selon un calendrier progressif à raison de 20 % à la fin de la première année, 30 % à la fin de la deuxième année et 50 % à la fin de la troisième année et ont des conditions d'acquisition liées à la performance. Au 30 décembre 2015, 20 658 droits différés à la valeur des actions parmi les droits qui étaient en cours, ont été réglés, à un prix de l'action moyen pondéré de 28,21 \$.

Le 29 juin 2015, la Société a attribué 146 486 droits différés à la valeur des actions. Les droits accordés le 29 juin 2015 s'acquièrent en totalité après un cycle de performance de trois ans et ont des conditions d'acquisition liées à la performance.

Variations du nombre de droits différés à la valeur des actions en cours :

| | 30 décembre | |
|--|--------------------|-------------|
| | 2015 | 2014 |
| Droits en cours au début de l'exercice | 102 270 | — |
| Droits accordés | 146 486 | 105 056 |
| Droits accordés au titre de dividendes équivalents | 7 351 | 1 903 |
| Droits réglés | (20 658) | — |
| Droits annulés | (7 015) | (4 689) |
| Droits en cours à la fin de l'exercice | 228 434 | 102 270 |

Au 30 décembre 2015, aucun droit différé à la valeur des actions, parmi les droits qui étaient en cours, n'a été acquis, la durée contractuelle moyenne pondérée restante de l'ensemble des droits différés à la valeur des actions en cours était de 1,76 an et le prix de l'action moyen pondéré lié aux droits différés à la valeur des actions qui n'étaient pas encore acquis était de 22,08 \$.

La charge au titre des avantages du personnel comprise dans les frais généraux et administratifs, relative aux droits différés à la valeur des actions, pour l'exercice clos le 30 décembre 2015, se chiffre à 938 \$ (2014 – 1 016 \$), dont, au 30 décembre 2015, 85 \$ (2014 – 550 \$) étaient comptabilisés dans les fournisseurs et autres dettes et 1 174 \$ (2014 – 403 \$) dans les autres passifs à long terme.

NOTE 25 – OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Rémunération des cadres supérieurs clés de la Société

| | 30 décembre | |
|--|--------------------|-------------|
| | 2015 | 2014 |
| | \$ | \$ |
| Salaires | 7 104 | 6 834 |
| Coûts de la sécurité sociale | 242 | 436 |
| Cotisations aux régimes à cotisations définies | 6 | 7 |
| Paiements fondés sur des actions | 250 | 1 061 |
| | 7 602 | 8 338 |

Les montants indiqués dans le tableau sont les montants comptabilisés en charges au cours de l'exercice à l'égard des cadres supérieurs clés.

NOTE 26 – ENGAGEMENTS ET GARANTIES

- a) La Société a conclu des contrats de location simple à long terme sur des bâtiments et du matériel, qui portent diverses dates d'expiration d'ici l'an 2029. Ces contrats de location comportent des options de renouvellement de durées diverses. La charge de location a été respectivement de 56 160 \$ et 57 563 \$ en 2015 et 2014. Les loyers annuels minimums futurs, à l'exclusion des charges additionnelles, seront les suivants :

| | 2015 | 2014 |
|------------------|----------------|---------|
| | \$ | \$ |
| Moins de 1 an | 40 593 | 46 026 |
| Entre 1 et 5 ans | 90 598 | 108 520 |
| Plus de 5 ans | 57 490 | 35 587 |
| | 188 681 | 190 133 |

- b) La Société a conclu divers contrats de licence en vue de l'utilisation de certaines marques sur ses produits. En vertu de ces contrats, la Société doit verser des redevances correspondant à un pourcentage des ventes, des redevances minimales de 6 573 \$ devant être versées au cours de 2016, et de 7 667 \$ au cours de 2017 et 2018 réunis.
- c) Au 30 décembre 2015, la Société a des engagements au titre de dépenses en immobilisations d'environ 4 671 \$ et des engagements pour des dépenses liées au marketing d'environ 15 425 \$ devant être réglés par un paiement de 7 500 \$ en 2016 et un paiement de 7 925 \$ en 2017.
- d) Dans le cours normal de ses activités, la Société a accordé des lettres de garantie de crédit irrévocables, émises par des institutions financières renommées, à des tiers divers dans le but de les indemniser au cas où la Société n'honorerait pas ses obligations contractuelles, au titre par exemple du règlement de réclamations en vertu de la responsabilité civile produits, de contrats de location et de licence, de droits de douanes et de réclamations d'indemnités pour accidents du travail. Au 30 décembre 2015, les lettres de garantie de crédit en cours totalisaient 34 056 \$. Comme un grand nombre de ces garanties n'auront jamais à être exercées, ces montants ne sont pas représentatifs des sorties de fonds futures qui seront exigées. Aucune perte significative n'est prévue du fait de ces contrats et garanties et aucun montant n'a été provisionné dans les états financiers consolidés de la Société à l'égard de ces garanties.

NOTE 27 – ÉVENTUALITÉS

La Société est actuellement mise en cause dans diverses réclamations et poursuites judiciaires. Si la direction estime probable qu'une perte résultera de telles situations et que cette perte peut faire l'objet d'une estimation raisonnable, le montant de la perte est comptabilisé, ou la provision médiane est comptabilisée lorsque la perte est estimée au moyen d'une fourchette et qu'aucun point à l'intérieur de la fourchette n'est plus probable qu'un autre. Lorsqu'une perte résultant de telles situations est probable, les montants pouvant être recouverts par suite de poursuites judiciaires contre des tiers ou de demandes reconventionnelles ne sont comptabilisés que si la direction, après avoir consulté des conseillers juridiques externes, est d'avis que ces recouvrements sont pratiquement assurés. Au fur et à mesure que des renseignements supplémentaires deviennent disponibles, tout passif éventuel lié à de telles questions est évalué et les estimations sont révisées, s'il y a lieu. À la lumière des renseignements actuellement disponibles, la direction est d'avis que le résultat final de telles questions, prises individuellement ou globalement, n'aura pas d'incidence défavorable significative sur la situation financière ou les tendances générales des résultats d'exploitation de la Société.

NOTE 28 – IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

Les écarts entre la charge (le recouvrement) d'impôts sur le résultat établi(e) en appliquant les taux d'imposition de base canadiens combinés (fédéral et provinciaux) au bénéfice avant impôts sur le résultat s'expliquent comme suit :

| | 30 décembre | | | |
|--|-------------|--------|----------|---------|
| | 2015 | | 2014 | |
| | \$ | % | \$ | % |
| Bénéfice (perte) avant impôts sur le résultat | 22 966 | — | (29 929) | — |
| CHARGE D'IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT ⁽¹⁾ | 6 040 | 26,3 | (7 871) | 26,3 |
| PLUS (MOINS) LES EFFETS DES FACTEURS SUIVANTS : | | | | |
| Écart des taux d'imposition prévus par la loi des filiales étrangères | 716 | 3,1 | (19 963) | 66,7 |
| Non-comptabilisation d'économies fiscales liées à des pertes fiscales et des différences temporaires | 5 219 | 22,7 | 6 801 | (22,7) |
| Incitatifs fiscaux | (2 226) | (9,7) | (2 808) | 9,4 |
| Passifs au titre de contrats d'achat à terme de gré à gré non déductibles (non imposables) | (2 655) | (11,6) | (6 408) | 21,4 |
| Dépréciation du goodwill non déductible | 3 284 | 14,3 | 30 847 | (103,1) |
| Différences permanentes | (6 550) | (28,5) | (7 452) | 24,9 |
| Économie par suite d'une réorganisation | (6 744) | (29,3) | — | — |
| Incidence des taux de change, de la variation des taux d'imposition et autres – net | 178 | 0,8 | (1 806) | 6,0 |
| | (2 738) | (11,9) | (8 660) | 28,9 |

⁽¹⁾ Le taux d'imposition prévu par la loi est de 26,3 % pour l'exercice clos le 30 décembre 2015 (2014 – 26,3 %). Le taux d'imposition s'appliquant à la Société est le taux combiné canadien en vigueur dans les ressorts territoriaux où la Société exerce ses activités.

Détails de la charge (du recouvrement) d'impôts des exercices clos les 30 décembre 2015 et 2014 :

| Comptes consolidés du résultat : | 30 décembre | |
|---|-------------|----------|
| | 2015 | 2014 |
| | \$ | \$ |
| Charge (recouvrement) d'impôts sur le résultat | | |
| Impôts exigibles | 15 715 | 11 688 |
| Impôts différés | (18 453) | (20 348) |
| | (2 738) | (8 660) |

Composantes de la charge d'impôts différés pour les exercices clos les 30 décembre 2015 et 2014 :

| Comptes consolidés du résultat : | 30 décembre | |
|---|-------------|----------|
| | 2015 | 2014 |
| | \$ | \$ |
| Charge d'impôts différés | | |
| Création et renversement de différences temporaires | (18 453) | (20 348) |

NOTE 28 – IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT (suite)

Actifs et passifs d'impôts différés dans les états consolidés de la situation financière :

| | 30 décembre | |
|---------------------------|-----------------|----------|
| | 2015 | 2014 |
| | \$ | \$ |
| Actifs d'impôts différés | 37 258 | 31 009 |
| Passifs d'impôts différés | 72 447 | 89 199 |
| | (35 189) | (58 190) |

Détails de la variation des impôts différés pour l'exercice clos le 30 décembre 2015 :

| | Solde au 30 décembre 2014 | Comptabilisé en résultat net | Comptabilisé en autres éléments du résultat global | Autres ⁽¹⁾ | Solde au 30 décembre 2015 |
|--|---------------------------------|---------------------------------|---|-----------------------|---------------------------------|
| | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Pertes en capital et pertes fiscales d'exploitation reportées en avant | 27 090 | 6 554 | — | (2 828) | 30 816 |
| Obligations nettes au titre des prestations de retraite et des avantages complémentaires de retraite | 16 000 | 428 | (989) | (318) | 15 121 |
| Autres passifs financiers et autres passifs | (213) | (226) | 152 | 23 | (264) |
| Dette à long terme | (1 384) | 76 | — | 114 | (1 194) |
| Clients et autres créances | 15 544 | 2 529 | — | 109 | 18 182 |
| Stocks | 19 604 | (232) | — | (677) | 18 695 |
| Fournisseurs et autres dettes | 19 480 | (837) | — | (334) | 18 309 |
| Actifs détenus en vue de la vente | (380) | 474 | — | (872) | (778) |
| Immobilisations corporelles | (20 152) | (793) | — | 1 482 | (19 463) |
| Immobilisations incorporelles | (96 712) | 11 510 | — | 5 990 | (79 212) |
| Goodwill | (37 233) | (3 306) | — | (82) | (40 621) |
| Autres capitaux propres | (727) | — | — | — | (727) |
| Change et autres | 893 | 2 276 | — | 2 778 | 5 947 |
| | (58 190) | 18 453 | (837) | 5 385 | (35 189) |

⁽¹⁾ «Autres» regroupe principalement les variations des taux de change, les ajustements liés à la finalisation de la juste valeur des actifs acquis, des passifs repris et de la contrepartie cédée de l'entreprise de produits de puériculture de la société Lerado Group.

NOTE 28 – IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT (suite)

Détails de la variation des impôts différés pour l'exercice clos le 30 décembre 2014 :

| | Solde au 30 décembre 2013 | Comptabilisé en résultat net | Comptabilisé en autres éléments du résultat global | Comptabilisé en autres capitaux propres | Acquisitions d'entreprises | Autres ⁽¹⁾ | Solde au 30 décembre 2014 |
|---|---------------------------------|---------------------------------|---|--|-------------------------------|-----------------------|---------------------------------|
| | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Pertes en capital et pertes fiscales d'exploitation reportées en avant | 30 316 | (475) | — | — | 1 610 | (4 361) | 27 090 |
| Obligations nettes au titre des prestations de retraite et des avantages complémentaires de retraite | 11 009 | (343) | 5 504 | — | 149 | (319) | 16 000 |
| Autres passifs financiers et autres passifs | 906 | 431 | (1 559) | — | — | 9 | (213) |
| Dette à long terme | — | (1 362) | — | — | — | (22) | (1 384) |
| Clients et autres créances | 11 730 | 4 136 | — | — | 876 | (1 198) | 15 544 |
| Stocks | 14 424 | 3 656 | — | — | 1 614 | (90) | 19 604 |
| Fournisseurs et autres dettes | 20 836 | (1 904) | — | — | 768 | (220) | 19 480 |
| Actifs détenus en vue de la vente | — | — | — | — | — | (380) | (380) |
| Immobilisations corporelles | (21 413) | 2 062 | — | — | (2 860) | 2 059 | (20 152) |
| Immobilisations incorporelles | (98 043) | 16 847 | — | — | (20 761) | 5 245 | (96 712) |
| Goodwill | (33 529) | (3 722) | — | — | — | 18 | (37 233) |
| Autres capitaux propres | — | — | — | (727) | — | — | (727) |
| Change et autres | 949 | 1 022 | — | — | (2 187) | 1 109 | 893 |
| | (62 815) | 20 348 | 3 945 | (727) | (20 791) | 1 850 | (58 190) |

⁽¹⁾ «Autres» regroupe principalement les variations des taux de change, les ajustements liés à la finalisation de la juste valeur des actifs acquis, des passifs repris et de la contrepartie cédée de Caloi et un ajustement lié à la diminution des pertes reportées en avant en réduction d'autres passifs à long terme d'un ressort territorial étranger.

Des actifs d'impôts différés nets de 37 982 \$ ont été comptabilisés au 30 décembre 2015 (2014 – 32 394 \$) dans les ressorts territoriaux où la Société a subi des pertes dans l'exercice considéré ou l'exercice précédent. Compte tenu du niveau de revenu imposable historique ou des projections de revenus imposables futurs, la direction est d'avis qu'il est probable que la Société réalisera les économies liées à ces différences déductibles et ces pertes fiscales d'exploitation reportées en avant.

Au 30 décembre 2015, les pertes d'exploitation nettes reportées en avant et les différences temporaires déductibles pour lesquelles la Société n'a pas comptabilisé d'actifs d'impôts différés se chiffraient à 104 119 \$ (2014 – 98 833 \$). Ces pertes d'exploitation nettes reportées en avant expireront à compter de 2018. De plus, au 30 décembre 2015, la Société avait des pertes en capital nettes reportées en avant de 3 848 \$ (2014 – 4 677 \$) pour lesquelles elle n'avait pas comptabilisé d'actifs d'impôts différés. Les pertes en capital nettes peuvent être reportées en avant indéfiniment et ne peuvent être déduites que de gains en capital imposables futurs. Les actifs d'impôts différés non comptabilisés liés aux pertes en capital et aux pertes fiscales d'exploitation reportées en avant se chiffraient à 26 745 \$ au 30 décembre 2015 (2014 – 22 750 \$).

La Société n'a pas comptabilisé de passifs d'impôts différés à l'égard des résultats non distribués de ses filiales dans l'exercice considéré ou les exercices précédents parce qu'elle n'a pas l'intention de vendre ces participations, ni d'en rapatrier des fonds, auquel cas les résultats non distribués pourraient devenir imposables. Lors de la distribution de ces résultats sous la forme de dividendes ou autrement, la Société pourrait être assujettie à l'impôt des sociétés et/ou à des retenues d'impôts. Les différences temporaires imposables pour lesquelles des passifs d'impôts différés n'ont pas été comptabilisés se chiffrent à environ 377 000 \$ (2014 – 385 000 \$).

NOTE 28 – IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT (suite)

L'étendue des activités de la Société et la complexité globale des réglementations fiscales obligent la Société à apprécier des incertitudes et à porter des jugements dans l'estimation des impôts qu'elle devra payer ultimement. Le montant final des impôts qui devront être payés dépend de nombreux facteurs, notamment des négociations avec les autorités fiscales de divers pays, des résultats de litiges fiscaux et de la résolution de différends consécutifs à des vérifications fiscales par les administrations fédérales, provinciales, étatiques et locales. La résolution de ces incertitudes et les impôts qui en résulteront au bout du compte pourront se traduire par des ajustements aux actifs et aux passifs d'impôts de la Société.

NOTE 29 – BÉNÉFICE (PERTE) PAR ACTION

Rapprochement entre le nombre de base et le nombre dilué d'actions en circulation :

| | 30 décembre | |
|---|-------------|------------|
| | 2015 | 2014 |
| Moyenne pondérée quotidienne du nombre d'actions à droit de vote plural de catégorie «A» et d'actions à droit de vote subalterne de catégorie «B» | 32 324 569 | 32 213 733 |
| Effet dilutif des options sur actions | 7 501 | — |
| Effet dilutif des unités d'actions différées | 195 562 | — |
| Moyenne pondérée du nombre dilué d'actions | 32 527 632 | 32 213 733 |
| Nombre d'options sur actions et d'unités d'actions différées ayant un effet anti-dilutif, exclues du calcul du résultat dilué par action | 92 000 | 324 034 |

Au 30 décembre 2015, les débentures convertibles étaient exclues du calcul du bénéfice dilué par action puisque ces débentures étaient considérées comme ayant un effet anti-dilutif.

NOTE 30 – INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

Variations nettes des soldes liés aux activités opérationnelles :

| | 30 décembre | |
|---|-------------|----------|
| | 2015 | 2014 |
| | \$ | \$ |
| Clients et autres créances | 2 194 | (15 340) |
| Stocks | 6 491 | (78 035) |
| Autres actifs financiers | (333) | 886 |
| Frais payés d'avance | 3 777 | 506 |
| Autres actifs | (391) | (2 481) |
| Fournisseurs et autres dettes | (42 454) | 59 946 |
| Passifs nets au titre des prestations définies de retraite et des avantages complémentaires de retraite | (3 941) | (3 622) |
| Provisions, autres passifs financiers et autres passifs à long terme | (11 670) | (12 351) |
| Total | (46 327) | (50 491) |

NOTE 30 – INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE (suite)

Détails des acquisitions d'entreprises :

| | 30 décembre | |
|---------------------------------------|----------------|-----------|
| | 2015 | 2014 |
| | \$ | \$ |
| Acquisitions d'entreprises (note 7) | 5 475 | (186 001) |
| Trésorerie acquise | — | 12 630 |
| | 5 475 | (173 371) |
| Solde de prix de vente à recevoir | (5 475) | — |
| Solde de prix de vente à payer (payé) | (2 326) | 2 820 |
| Total | (2 326) | (170 551) |

Composantes de la trésorerie et des équivalents de trésorerie :

| | 30 décembre | |
|---|---------------|--------|
| | 2015 | 2014 |
| | \$ | \$ |
| Trésorerie | 29 647 | 40 677 |
| Placements à court terme | 3 535 | 6 424 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 33 182 | 47 101 |

L'acquisition d'un actif à long terme en contractant un passif ne se traduit pas par une sortie de fonds pour la Société tant que le passif n'est pas payé. À cet égard, le tableau consolidé des flux de trésorerie ne tient pas compte des opérations suivantes sans effet sur la trésorerie :

| | 30 décembre | |
|--|--------------|-------|
| | 2015 | 2014 |
| | \$ | \$ |
| Acquisition d'immobilisations corporelles financée par des fournisseurs et autres dettes | 1 740 | 2 003 |
| Acquisition d'immobilisations incorporelles financée par des fournisseurs et autres dettes | 288 | 512 |

NOTE 31 – FRAIS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS**a) Frais financiers**

Les frais financiers comprennent les éléments suivants :

| | 30 décembre | |
|---|----------------|----------|
| | 2015 | 2014 |
| | \$ | \$ |
| Intérêt sur la dette à long terme – y compris l'incidence de la couverture de flux de trésorerie relative aux swaps de taux d'intérêt et l'intérêt au titre de la désactualisation relatif à la dette à long terme portant intérêt à taux fixes | 33 681 | 25 063 |
| Réévaluation des passifs au titre de contrats d'achat à terme de gré à gré (note 17) | (7 810) | (25 702) |
| Amortissement des frais de financement différés (note 14) | 911 | 607 |
| Autres intérêts | 8 495 | 8 105 |
| | 35 277 | 8 073 |

b) Charge au titre des avantages du personnel

| | 30 décembre | |
|---|----------------|---------|
| | 2015 | 2014 |
| | \$ | \$ |
| Salaires | 308 363 | 292 014 |
| Coûts de la sécurité sociale | 65 414 | 69 801 |
| Cotisations aux régimes à cotisations définies (note 22) | 2 528 | 2 440 |
| Charges relatives aux régimes à prestations définies (note 22) | 2 612 | 1 568 |
| Charges relatives au régime d'avantages complémentaires de retraite (note 22) | 1 181 | 976 |
| Paiements fondés sur des actions (note 24) | 1 170 | 2 235 |
| | 381 268 | 369 034 |

NOTE 32 – INFORMATION SECTORIELLE

Les principaux secteurs opérationnels de la Société se fondent sur trois lignes d'activité distinctes et sont les suivants :

- division Dorel Produits de puériculture : conception, fourniture, fabrication, distribution et vente au détail de produits de puériculture et d'accessoires comprenant sièges d'auto pour enfants, poussettes, chaises hautes, lits de bébé et d'enfant et aides pour la santé et la sécurité des enfants.
- division Dorel Sports : conception, fourniture, fabrication et distribution de produits et d'accessoires récréatifs, comprenant bicyclettes, poussettes pour jogging, scooters et autres produits de divertissement.
- division Dorel Mobilier de maison : conception, fourniture, fabrication et distribution de meubles prêts-à-assembler et de produits pour la maison, comprenant meubles pliables en métal, futons, escabeaux, échelles et autres articles de mobilier importés.

NOTE 32 – INFORMATION SECTORIELLE (suite)

Les méthodes comptables suivies pour la préparation des informations par secteurs opérationnels sont les mêmes que celles utilisées pour l'établissement des états financiers consolidés de la Société et décrites à la note 4.

Les secteurs à présenter ci-dessus sont les unités d'exploitation stratégiques de la Société qui sont définies en fonction de leurs produits et gérées séparément.

La Société évalue sa performance financière au moyen de mesures du résultat des activités sectorielles avant frais financiers et impôts. L'affectation des produits d'exploitation à chaque secteur géographique est faite en fonction de l'endroit où est située la société vendeuse.

Secteurs géographiques – origine

| | 30 décembre | | | |
|-----------------|---------------------------|-----------|---|-----------|
| | Total des produits | | Immobilisations corporelles, immobilisations incorporelles et goodwill | |
| | 2015 | 2014 | 2015 | 2014 |
| | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Canada | 228 369 | 238 776 | 65 241 | 64 609 |
| États-Unis | 1 461 282 | 1 346 967 | 390 257 | 399 264 |
| Europe | 564 584 | 654 389 | 419 729 | 454 091 |
| Amérique latine | 241 385 | 272 125 | 105 966 | 183 551 |
| Asie | 123 516 | 87 325 | 161 688 | 184 003 |
| Autres pays | 64 221 | 77 972 | 5 438 | 5 955 |
| Total | 2 683 357 | 2 677 554 | 1 148 319 | 1 291 473 |

NOTE 32 – INFORMATION SECTORIELLE (suite)

Secteurs opérationnels

| | 30 décembre | | | | | | | |
|---|------------------|-----------|-----------------------------------|-----------|------------------|-----------|-----------------------------|---------|
| | Total | | Dorel Produits de puériculture | | Dorel Sports | | Dorel Mobilier de maison | |
| | 2015 | 2014 | 2015 | 2014 | 2015 | 2014 | 2015 | 2014 |
| | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Total des produits (note 6) | 2 683 357 | 2 677 554 | 1 039 947 | 1 070 513 | 1 000 209 | 1 053 183 | 643 201 | 553 858 |
| Coût des produits vendus | 2 101 859 | 2 072 230 | 756 981 | 779 135 | 787 870 | 806 451 | 557 008 | 486 644 |
| Profit brut | 581 498 | 605 324 | 282 966 | 291 378 | 212 339 | 246 732 | 86 193 | 67 214 |
| Frais de vente | 232 413 | 232 843 | 115 953 | 117 959 | 98 819 | 98 631 | 17 641 | 16 253 |
| Frais généraux et administratifs | 191 677 | 190 883 | 97 128 | 93 069 | 67 611 | 74 720 | 26 938 | 23 094 |
| Frais de recherche et de développement | 37 595 | 36 111 | 27 438 | 25 229 | 6 414 | 7 049 | 3 743 | 3 833 |
| Frais de restructuration et autres coûts (note 6) | 14 790 | 18 781 | 12 700 | 8 338 | 2 090 | 10 443 | — | — |
| Pertes de valeur du goodwill et des immobilisations incorporelles (note 13) | 26 510 | 125 821 | — | 125 821 | 26 510 | — | — | — |
| Profit (perte) opérationnel(e) | 78 513 | 885 | 29 747 | (79 038) | 10 895 | 55 889 | 37 871 | 24 034 |
| Frais financiers | 35 277 | 8 073 | | | | | | |
| Charges du siège social | 20 270 | 22 741 | | | | | | |
| Recouvrement d'impôts sur le résultat | (2 738) | (8 660) | | | | | | |
| Bénéfice (perte) net(e) | 25 704 | (21 269) | | | | | | |
| Total des actifs | 2 263 613 | 2 478 061 | 1 064 606 | 1 187 118 | 951 151 | 1 039 824 | 247 856 | 251 119 |
| Total des passifs | 606 688 | 685 481 | 301 218 | 342 762 | 200 883 | 255 560 | 104 587 | 87 159 |
| Entrées d'immobilisations corporelles | 30 963 | 34 852 | 18 767 | 20 782 | 9 703 | 10 027 | 2 493 | 4 043 |
| Entrées d'immobilisations incorporelles | 17 333 | 22 240 | 17 313 | 22 080 | 20 | 160 | — | — |
| Amortissement compris dans le (la) profit (perte) opérationnel(le) | 58 262 | 60 711 | 40 901 | 41 857 | 13 130 | 14 596 | 4 231 | 4 258 |

NOTE 32 – INFORMATION SECTORIELLE (suite)

Total des actifs

| | 30 décembre | |
|---|------------------|-----------|
| | 2015 | 2014 |
| | \$ | \$ |
| Total des actifs des secteurs à présenter | 2 263 613 | 2 478 061 |
| Actifs du siège social | 41 332 | 51 898 |
| Total des actifs | 2 304 945 | 2 529 959 |

Total des passifs

| | 30 décembre | |
|--|------------------|-----------|
| | 2015 | 2014 |
| | \$ | \$ |
| Total des passifs des secteurs à présenter | 606 688 | 685 481 |
| Passifs du siège social | 595 860 | 637 494 |
| Total des passifs | 1 202 548 | 1 322 975 |

Goodwill

Évolution du goodwill par secteurs opérationnels :

| | 30 décembre | | | | | | | |
|--|-----------------|----------|-----------------------------------|----------|-----------------|----------|-----------------------------|--------|
| | Total | | Dorel Produits de puériculture | | Dorel Sports | | Dorel Mobilier de maison | |
| | 2015 | 2014 | 2015 | 2014 | 2015 | 2014 | 2015 | 2014 |
| | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Solde au début de l'exercice | 544 782 | 637 084 | 311 303 | 381 004 | 202 307 | 224 908 | 31 172 | 31 172 |
| Entrées ⁽¹⁾ (note 7) | (14 129) | 27 285 | (14 129) | 44 280 | — | (16 995) | — | — |
| Pertes de valeur du goodwill (note 13) | (19 902) | (82 675) | — | (82 675) | (19 902) | — | — | — |
| Effet des variations des taux de change | (34 421) | (36 912) | (23 891) | (31 306) | (10 530) | (5 606) | — | — |
| Solde à la fin de l'exercice | 476 330 | 544 782 | 273 283 | 311 303 | 171 875 | 202 307 | 31 172 | 31 172 |

⁽¹⁾ Les entrées de 2014 sont liées à la finalisation de la juste valeur des actifs acquis, des passifs repris et de la contrepartie cédée de Caloi, de Tiny Love, d'Infanti Brazil et d'Intercycles et à l'évaluation préliminaire de la juste valeur des actifs acquis, des passifs repris et de la contrepartie cédée de l'entreprise de produits de puériculture de la société Lerado Group. Les entrées de 2015 sont liées à la finalisation de la juste valeur des actifs acquis, des passifs repris et de la contrepartie cédée de l'entreprise de produits de puériculture de la société Lerado Group.

NOTE 32 – INFORMATION SECTORIELLE (suite)Concentration du risque de crédit

Les ventes au principal client de la Société, décrites dans la note 20, se concentraient comme suit :

| | Canada | | États-Unis | | Étranger | |
|--------------------------------|------------|------|------------|------|------------|------|
| | 2015 | 2014 | 2015 | 2014 | 2015 | 2014 |
| | % | % | % | % | % | % |
| Dorel Produits de puériculture | 0,4 | 0,7 | 4,9 | 4,2 | 0,2 | 0,2 |
| Dorel Sports | 0,1 | — | 9,0 | 8,4 | 0,2 | 0,2 |
| Dorel Mobilier de maison | 2,4 | 2,7 | 9,8 | 9,5 | 0,3 | — |

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Martin Schwartz

Président et chef de la direction

Martin Schwartz a cofondé Ridgewood Industries Ltd., qui a fusionné avec plusieurs sociétés affiliées dont la société est issue, pour créer la Société, qui a ultérieurement fait son premier appel public à l'épargne en 1987. À l'origine vice-président directeur de la Société, M. Schwartz occupe le poste de président et chef de la direction depuis 1992.

Jeffrey Schwartz

Vice-président directeur, chef de la direction des finances et secrétaire

Jeffrey Schwartz, auparavant vice-président de la division Produits de puériculture de la Société, a été le vice-président, finances, de la Société de 1989 à 2003. En 2003, son titre de fonction a été remplacé par celui de vice-président directeur, chef de la direction des finances et secrétaire. M. Schwartz est diplômé en administration des affaires de l'Université McGill de Montréal, au Québec.

Alan Schwartz

Vice-président directeur, opérations

Alan Schwartz a cofondé Ridgewood Industries Ltd. M. Schwartz a occupé le poste de vice-président, opérations, de la Société de 1989 à 2003. En 2003, le titre de fonction de M. Schwartz a été remplacé par celui de vice-président directeur, opérations.

Jeff Segel

Vice-président directeur, ventes et marketing

Jeff Segel a cofondé Ridgewood Industries Ltd. M. Segel a occupé le poste de vice-président, ventes et marketing, de la Société de 1987 à 2003. En 2003, le titre de fonction de M. Segel a été remplacé par celui de vice-président directeur, ventes et marketing.

Maurice Tousson⁽¹⁾⁽²⁾⁽³⁾ est le président et chef de la direction de Groupe CDREM Inc., une chaîne de magasins de détail connus sous le nom de Centre du Rasoir/Personal Edge, poste qu'il occupe depuis janvier 2000. M. Tousson a occupé des postes de direction au sein de magasins spécialisés canadiens bien connus, notamment Le Château Canada, Distribution aux Consommateurs et Sports Experts, dans les secteurs de l'exploitation, des finances, du marketing et de l'expansion de l'entreprise. M. Tousson siège actuellement au conseil d'administration de plusieurs sociétés fermées. M. Tousson est titulaire d'un MBA de la Long Island University de New York.

Harold P. "Sonny" Gordon, Q.C.⁽²⁾⁽³⁾ est devenu en 2014 le vice-président du conseil d'administration de Dundee Corporation qu'il présidait antérieurement depuis novembre 2001. M. Gordon agit également comme président du conseil et membre du comité exécutif et du comité de rémunération de Dundee Energy Limited. M. Gordon a auparavant travaillé comme adjoint spécial d'un ministre du gouvernement du Canada et a été associé directeur au sein du cabinet Stikeman Elliott S.E.N.C.R.L., s.r.l. pendant les 28 années au cours desquelles il a pratiqué le droit comme avocat.

Dian Cohen⁽³⁾ est la fondatrice et présidente de DC Productions Limited, un cabinet d'experts-conseils en communications économiques qui se spécialise dans l'analyse et la diffusion d'information financière, commerciale et économique stratégique. M^{me} Cohen est une économiste politique de formation, une communicatrice et auteure réputée, récipiendaire de l'Ordre du Canada et d'autres distinctions et prix pour l'excellence de ses compétences en communication économique. M^{me} Cohen a été chroniqueuse économique nationale de CTV. Elle est présidente du conseil consultatif de Sionna Asset Managers, de même que la fondatrice et organisatrice du Centre de santé de la vallée Massawippi.

Alain Benedetti, FCPA, FCA, ICD.D⁽¹⁾⁽²⁾ est le vice-président retraité du conseil d'Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L., où il a œuvré pendant 34 ans, plus récemment comme associé directeur du Canada, chargé de superviser toutes les activités canadiennes. Auparavant, il était associé directeur pour l'est du Canada et le bureau de Montréal. M. Benedetti possède une vaste expérience au sein de sociétés ouvertes et privées et siège actuellement aux conseils d'administration de Métaux Russel Inc. et Discovery Air Inc. Ancien président du conseil de l'Institut Canadien des Comptables Agréés, M. Benedetti siège au comité d'audit de la Société depuis 2004 et le préside depuis 2005.

Rupert Duchesne⁽³⁾ est chef de la direction du groupe et administrateur d'Aimia Inc. (TSX : AIM), la société internationale de gestion de la fidélisation qui possède et exploite le programme Aeroplan au Canada, le programme Nectar au Royaume-Uni et en Italie ainsi qu'Air Miles au Moyen-Orient (participation de 60 %), et qui offre des services exclusifs de fidélisation et d'analyse de données à des clients répartis dans 20 pays. M. Duchesne a occupé différents postes de haute direction au sein d'Air Canada à partir de 1996, et avait auparavant offert des services-conseils en matière de stratégie et d'investissements. Il est actuellement administrateur de Mattamy Homes et a aussi été membre du conseil d'administration d'Alliance Atlantis Communications International Inc. M. Duchesne est titulaire d'un MBA de l'école de gestion de l'Université de Manchester et d'un baccalauréat ès sciences (avec distinction) de l'Université de Leeds au Royaume-Uni.

Michelle Cormier, CPA, CA⁽¹⁾ est associée d'exploitation de la section investissements de Wynnchurch Capital (Canada) Ltd. établie au Québec, un fonds de capital-investissement de 2,3 milliards \$. Avant de se joindre à Wynnchurch, M^{me} Cormier était chef des finances d'une société fermée et d'une société ouverte de produits forestiers exerçant des activités au Canada et aux États-Unis. M^{me} Cormier possède une vaste expérience comme membre de la haute direction en stratégie générale, finances, ressources humaines et situations de redressement. Elle est administratrice agréée et possède une solide connaissance et expérience dans le domaine de la gouvernance. Elle siège aux conseils d'administration d'Hydro-Québec, d'Industries Moreau Inc. et Pro-Fab Inc.

⁽¹⁾ Comité d'audit

⁽²⁾ Comité des ressources humaines et de la rémunération

⁽³⁾ Comité de la gouvernance et des candidatures

ENTITÉS OPÉRATIONNELLES

Produits de puériculture

Jean-Claude Jacomin
Président du groupe et
chef de la direction,
Division Produits

Dorel Juvenile

États-Unis

Paul Powers, Président
et chef de la direction

(Siège social)

25 Boul Forbes, Suite 4
Foxboro, MA
É.-U. 02035
Tél. : (508) 216-1800

2525 State Street
Columbus, Indiana

É.-U. 47201
Tél. : (812) 372-0141

Dorel Juvenile Canada

Nicolas Duran, Président
Directeur général

Andrew Alderman
Directeur général

(Siège social)

2855 Argentia Road, Unit 4
Mississauga, Ontario
Canada L5N 8G6
Tél. : (905) 814-0854

Dorel Juvenile Europe

Charles De Kervénoaël
Président et
chef de la direction

(Siège social)

9, Boulevard Gambetta
(2ième étage)
92130 Issy Les Moulineaux
Paris, France
Tél. : +33 1 47 65 93 41

Dorel France

Z.I. - 9, Bd du Poitou - BP 905
49309 Cholet Cedex
France
Tél. : +33 2 41 49 23 23

Dorel France Small Nursery

Rue de la Vendée
49280 La Séguinière
France
Tél. : +33 2 41 75 29 00

Dorel Italia

Via Verdi, 14
24060 Telgate (Bergamo)
Italie
Tél. : +39 035 4421035

Dorel Portugal

Parque Industrial da Gândara
Rua Pedro Dias 25
4480 - 614 Rio Mau (VDC)
Portugal
Tél. : +35 1 252 248 530

Dorel Hispania

Edificio Barcelona Moda Centre
Ronda Maiols, 1
Planta 4ª, Puerta 401-403-405
08192 Sant Quirze del Vallès
Barcelone, Espagne
Tél. : +34 937 24 37 10

Dorel Suisse

Chemin de la Colice 4
(Niveau 2)
1023 Crissier
Suisse
Tél. : +41 021 661 28 40

Dorel Belgique

Atomiumsquare 1 b177
1020 Brussels
Belgique
Tél. : +32 02 257 44 70

Dorel Pays-Bas

Korendijk 5
5704 RD Helmond
Pays-Bas
Tél. : +31 492 578 111

Dorel Allemagne

Augustinusstrasse 9 c
D-50226 Frechen – Königsdorf
Allemagne
Tél. : +49 (0) 2234 96 4327

Dorel U.K.

Building 4
Imperial Place
Borehamwood, Hertfordshire
Royaume-Uni WD6 1JN
Tél. : +44 (0) 12 8441 3141

Dorel Irlande

Unit 25
Canal Walk
Parkwest
Dublin 12
Irlande
Tél. : +353 (1) 8983170

Dorel Pologne

Ul. Legnicka 84/86
41-503 Chorzow
Pologne
Tél. : +48 32 346 0081

Dorel Amérique Latine

Nicolas Duran, Président

Dorel Juvenile Chile

Christian Sitnisky, Président
et chef de la direction

Dorel Chili

San Ignacio N°0201, Quilicura,
Santiago, Chili
Tél. : +56 2 3399000

Dorel Pérou

Sucursal Pérou
Los Libertadores N°455
San Isidro
Lima, Pérou
Tél. : +51 1 4227734

Dorel Panama

Avenida Balboa
Bay Mall Plaza, P.B. Local 9
Panamá, Rep de Panamá
Tél. : +507 3002883

Dorel Colombie

Calle 69, Via 40-301
Barranquilla, 08001
Colombie
Tél. : +57 53531110

Dorel Juvenile Brésil

Rafael Camarano, Président

(Siège social)

Estrada do Joá,
3539 - Sala 201/202
Barra da Tijuca -
Rio de Janeiro/RJ
Brazil, CEP 22611-021
Tél. : 55 21 3563 3602

Av. Dr. Nilo Peçanha
N° 1.516/1.582
Bairro Pa rque dos Rodoviários
Campo Dos Goytacazes, RJ
Brésil CEP 28030-035
Tél. : +55 22 2101 8600

(Salle de montre)

Avenida Moema,
177 Térreo
Moema
São Paulo-SP
Brésil, 04077-020
Tél. : +55 11 2063 3827

Dorel Juvenile Mexico

Cesare Montanari, Président

Parque Interlomas / Jesus del
Monte No.41-5o Piso
Col.Ex.Hacienda Jesus del Monte
Huixquilucan / Edo. de México
053764
Tél. : +52 (55) 52475310,
52475386

Dorel Juvenile Australie

Dean Jennings, Président
et chef de la direction
grand Sud-Est asiatique

Dorel Australie

655-685 Somerville Road
West Sunshine
Victoria, 3020
Australie
Tél. : +61 3 8311 5300

Dorel Nouvelle-Zélande

14 Sir William Avenue East
Tamaki Auckland 2013
Tél. : +64 9274 1040

Tiny Love

Fredy Aboukrat, Président
et chef de la direction

72 Pinhas Rozen st.
TopDan bldg., 4th floor
Tel Aviv 69512
Israel
Tél. : 00 972 3 768-6222

Dorel Juvenile China

George Huang, Président
et chef de la direction

(Siège social)

N° 28, Kui Xing Road,
Dongsheng Town
Zhongshan,
Guangdong, P.R. China, 528414
Tél. : +86 76023372800

*Emplacement principal
de fabrication*

No. 202 Kui Xing Road,
Dongsheng Town
Zhongshan,
Guangdong, P.R. CHINA,
528414
Tél. : +86 76023372206

In the Side of 106 National
Highway, Liuxun Village,
Dajipu Town,
Daye Huangshi City,
Hubei, P.R. China, 435100
Tél. : +86 7146398159

Bureau des ventes régional

No 7755 Zhongchun Road,
Suite 901-908, Qibao Town
Minhang District
Shanghai, P.R. China, 201906
Tél. : +86 2134707098

*Centre de recherche et de
développement*

N° 24, Kuang Fu Rd., Chia Tai
Industrial Park, Tai Pao City,
Chia Yi, Hsien Taiwan,
P.R. China, 61252
Tél. : +886 52379563

ENTITÉS OPÉRATIONNELLES

SPORTS

Peter Woods
Président du groupe et
chef de la direction,
Division Produits Sports

Dorel Sports Canada

Adam Ingrao, Vice-président et
directeur général
43 Colborne St., 4th floor
Toronto, Ontario
Canada M5E 1E3

Cycling Sports Group Inc. (CSG)

(Siège social)
1 Cannondale Way
Wilton, Connecticut
É.-U. 06897
Tél. : (203) 845-8300

Cycling Sports Group Europe B.V.
Hanzepoort 27
7575 DB, Oldenzaal
Pays-Bas
Tél. : +31 541 589 898

*IBD Bikes UK Limited, dba
Cycling Sports Group UK*
Vantage Way, The Fulcrum
Poole – Dorset
Royaume-Uni BH12 4NU
Tél. : +44 1202 732288

Cannondale Japon KK
Namba Sumiso Building 9F,
1-4-19, Minamihorie,
Nishi-ku, Osaka 550-0015
Japon
Tél. : +81 (0) 6 6110 9390

Cycling Sports Group GmbH
Gewerbestrasse 25
4123 Allschwil
Suisse
Tél. : +41 61 487 9487

Taiwan Branch
435-1 Hou Chung Road
Taichung 40682
Taiwan
Tél. : +886 4 2426 9422

Cycling Sports Group Germany GmbH
Schwarzwaldstrasse 43
D-79117 Freiburg
Allemagne
Tél. : +49 (0) 761 70419 200

Apparel Footwear Group (AFG)

Ian Domaas, Vice-président
des opérations

Sugoi Performance Apparel LP
8327 East Lake Drive
Unit 201, Burnaby, BC
Canada V5A 4W2
Tél. : (604) 875-0887

Sugoi Performance Apparel, Inc.
1 Cannondale Way
Wilton, Connecticut
É.-U. 06897
Tél. : (203) 845-8300

Pacific Cycle Group Inc. (PCG)

Robert Kmoch, Président

(Siège Social)
4902 Hammersley Road
Madison, Wisconsin
É.-U. 53711
Tél. : (608) 268-2468

4730 East Radio Tower Lane
P.O. Box 344
Olney, Illinois
É.-U. 62450-4743
Tél. : (618) 393-2991

2041 Cessna Drive
Vacaville, California
É.-U. 95688-8712
Tél. : (707) 452-1500

9282 Pittsburgh Avenue
Rancho Cucamonga
California
É.-U. 91730-5516
Tél. : (909) 481-5613

Pacific Cycle (UK) Limited
Vantage Way
The Fulcrum Poole
Dorset
Royaume-Uni
BH124NU
Tél. : +44 1202 73228

Caloi Norte S.A.

Eduardo Musa, Président

(Siège Social)
Av. das Nações Unidas
11.857 - 150 andar
04578-00
São Paulo, SP, Brésil
Tél. : +55 11 55 03 09 00

Rodovia Dom Pedro I, Km 87,
Unidale 41 12954-260
Atibaia, SP, Brésil
Tél. : +55 11 21 19 73 00

Av. Abiurana, 150
69075-000
Manaus, AM, Brésil
Tél. : +55 92 36 17 11 01

Dorel Sports Chile S.A.
Guillermo Gonza
Directeur général
Av. Nueva Las Condes
12375 Santiago, Chile
Tel: +56 (2) 22153470

Dorel Sports Pérou
Daniel Romer, Directeur général S.R.L.
Calle Los Lobe Tadores
455 San Isidro
Lima, Pérou
Tél. : +51 (1) 441 3029

MOBILIER DE MAISON

Norman Braunstein
Président du groupe et chef de la direction,
Division Mobilier de maison

Ameriwood Industries/ Altra Furniture

Jay Jordan, Président et
chef de la direction

(Siège social)
410 East First Street South
Wright City, Missouri
É.-U. 63390
Tél. : (636) 745-3351

458 Second Avenue
Tiffin, Ohio
É.-U. 44883
Tél. : (419) 447-7448

3305 Loyalist Street
Cornwall, Ontario
Canada K6H 6W6
Tél. : (613) 937-0711

Dorel Asie Inc.

410 East First Street South
Wright City, Missouri
É.-U. 63390
Tél. : (636) 745-3351

Mobilier de maison Dorel

Ira Goldstein, Président

12345, boul. Albert-Hudon, Suite 100
Montréal, Québec
Canada H1G 3K9
Tél. : (514) 323-1247

Cosco Home & Office

Troy Franks, Président

2525 State Street
Columbus, Indiana
É.-U. 47201
Tél. : (812) 372-0141

Dorel Consulting (Shanghai) Company Ltd.

Jenny Chang, Vice-présidente
de l'exploitation, Extrême-Orient

Room 205, No. 3203 Minghang District
Hongmei Road
Shanghai 201103
République populaire de Chine
Tél. : +86 21 6446 8999

Salle de montre nord-américaine

Commerce and Design Building
201 West Commerce Street, 9th Floor
Highpoint, Caroline du Nord
É.-U. 27260
Tél. : (336) 889-9130

MEMBRES DE LA DIRECTION

Martin Schwartz

Président et chef de la direction

Alan Schwartz

Vice-président directeur, opérations

Jeff Segel

Vice-président directeur, ventes et marketing

Jeffrey Schwartz

Vice-président directeur, chef de la direction des finances et secrétaire

Frank Rana

Vice-président, finances et secrétaire adjoint

Ed Wyse

Vice-président, approvisionnements mondiaux

INFORMATION CORPORATIVE

Siège social

Les Industries Dorel Inc.
1255, avenue Greene, bureau 300
Westmount (Québec)
Canada H3Z 2A4

Avocats

Fasken Martineau DuMoulin, S.E.N.C.R.L., s.r.l.
800, Place Victoria
Bureau 3700
Montréal (Québec)
Canada H4Z 1E9

Schiff Hardin & Waite
233 South Wacker Drive
Suite 6600
Chicago, IL
U.S.A. 60606

Auditeurs

KPMG s.r.l. /S.E.N.C.R.L.
600, boul. de Maisonneuve Ouest
Bureau 1500
Montréal (Québec)
Canada H3A 0A3

Agent des transferts et agent chargé de la tenue des registres

Services aux investisseurs Computershare
100, avenue Université, 8^e étage
Toronto (Ontario)
Canada M5J 2Y1
www.investorcentre.com/service

Relations avec les investisseurs

MaisonBrison Communications
Rick Leckner
2160, rue de la Montagne, bureau 400
Montréal (Québec)
Canada H3G 2T3
Tél. : (514) 731-0000
Télec. : (514) 731-4525
Courriel : rickl@maisonbrison.com

Inscription boursière

Symboles des actions ordinaires
Bourse de Toronto – DII.B ; DII.A

Assemblée annuelle des actionnaires

Le jeudi 26 mai 2016, à 10 h
Ritz-Carlton Montréal
1228, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec)
Canada H3G 1H6

Conception et rédaction

MaisonBrison Communications



www.dorel.com

Dorel Produits de puériculture

- bebeconfort.com
- coscokids.com
- djgusa.com
- doreleurope.com
- ebbaby.com
- infanti.cl
- dorel.com.au
- maxi-cosi.com
- motherschoice.com.au
- quinny.com
- safety1st.com
- tinylove.com
- voyageinfantil.com.br

Dorel Sports

- caloi.com
- cannondale.com
- chargebikes.com
- dorelsports.com
- fabric.cc
- gtbicycles.com
- gurucycling.com
- mongoose.com
- schwinn.com
- sugoi.com

Dorel Mobiliers de maison

- altrafurniture.com
- ameriwood.com
- coscoproducts.com
- dhp furniture.com
- dorelliving.com
- signaturesleep.com

